Le feuilleton du septennat : 1983, les décrets divins (page 9)

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13415 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 17 MARS 1988

Se retirer d'Afghanistan

Les Soviétiques ont dû se rendre à l'évidence : il est plus facile de s'empêtrer dans un bourbier que de s'en dégager. Ils n'ont donc pas renoncé à négocier leur retrait militaire d'Afghanistan au-delà de la date-butoir du mardi 15 mars, avancée voilà cinq semaines par M. Mikhaïl Gorbatchev. Tout en attribuant aux Etats-Unis et au Pakistan le retard pris par la négociation de Genève, une « déclaration » de Moscou, diffusée mardi soir, confirme la poursuite des pourparlers « indirects », sous l'égide de l'ONU, entre Kaboul et Islamabad.

La signature d'un accord n'achoppe plus sur les modalités du retrait militaire. Sur ce point, une entente s'est faite sur un délai de neuf mois, la moitié du contingent soviétique devant être rapatriée dans les trois premiers mois. Cette opération commencera soixante jours après une signature à Genève. Les négociations butent sur deux autres sujets. Washington veut une « symétrie » entre l'arrêt de son aide militaire à la résistance et celui de l'aide offerte par Moscou à ses protégés de Kaboul, ce dont les Soviétiques affirment ne pas vouloir entendre parler. En outre, le Pakistan réclame un accord de principe sur la mise en place d'un gouvernement de transition.

On comprend les appréhensions des Américains. Etant données les divisions étalées par la demi-douzaine de mouvements de résistance qui comptent, le maintien d'une aide militaire soviétique au régime communiste de M. Najibullah donnerait à ce dernier une possibilité, si faible soit-elle, de tirer son épingle du jeu en alimentant une guerre civile qui se dessine déjà. Dans ces conditions, le Congrès américain ne tient sans doute pas à ce que les Etats-Unis se portent garants, ainsi que prévu, d'un accord dont l'application serait pour le moins problématique.

On saisit encore mieux les « préoccupations » du Pakistan. Tout en le privant d'une bonne partie de la manne américaine liée au conflit afghan, un accord sur le seul retrait militaire soviétique risquerait de confronter le régime du général Zia Ul Haq à quelque trois millions de réfugiés, souvent armés, qui transporteront probablement en territoire pakistanais leurs vives querelles.

Tout en estimant que la priorité demeure le retrait soviétique, les Américains ont donc laissé manœuvrer à Genève les Pakistanais. Jusqu'à preuve du contraire, cette tactique a permis à ces derniers de marquer quelques points. Car M. Gorbatchev n'a, tout compte fait, rien d'autre à proposer que de retirer ses troupes. Mais le déroulement de la négociation ainsi prolongée souligne le terrible bilan de l'intervention de l'armée rouge, qui laissera derrière elle un peuple ruiné et plus divisé que jamais.

Le premier recul militaire de l'empire est à ce prix. L'injustice de l'Histoire veut que ce soit d'abord les Afghans qui le payent.

(Lire nos informations page 6.)

M 0147 - 0317 0- 4,50 F



3790147004500 03170

Dix mille manifestants à Budapest

La crise économique avive le mécontentement en Hongrie

Près de dix mille personnes ont participé, le mardi 15 mars, à une manifestation organisée à Budapest par des groupes de dissidents pour, en principe, commémorer l'insurrection de 1848. La crise économique avive le mécontentement de la population. Jamais, depuis 1956, des manifestants n'avaient été aussi nombreux à Budapest.

BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Depuis une quinzaine de jours déjà, les patrouilles de police, d'ordinaire peu visibles, étaient plus nombreuses dans les rues de la capitale. Avant même les perquisitions et les arrestations qui ont précédé les manifestations du 140e anniversaire, cela suffisait à confirmer, aux yeux de beaucoup d'habitants de Budapest, l'aggravation d'un malaise assez général.

Dans les milieux dissidents, bien sûr, on ne se privait pas de souligner que ces mesures préventives étaient de la part des autorités un aveu, celui de la crainte de voir le rassemblement du 15 mars prendre cette fois nettement plus d'ampleur que les autres années.

A sa façon, le gouvernement aura lui-même contribué à provoquer dans la population un sentiment profond de crise. Depuis sa désignation l'an passé, le nouveau premier ministre, M. Karoly Grosz, a décidé de jouer le jeu d'une – relative – franchise, pour tenter de prendre l'opposition de court. La semaine dernière, recevant un groupe de journalistes étrangers, venus de l'Est comme de l'Ouest et réunis à Budapest par l'Institut international de la Presse, M. Grosz a encore fourni un exemple de ce souci de réalisme, adaptation hongroise de la « glasnost » (qui était le thème des débats organisés par l'Institut).

FRANCIS CORNU.

(Lire la suite page 3.)

Le budget 1988-1989 de Mme Thatcher

Fortes réductions d'impôts pour les Britanniques

La présentation du budget britannique, mardi 15 mars, par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, a provoqué de vives réactions de la part de l'opposition. Le patronat, en revanche, s'est montré satisfait d'un projet de budget qui est présenté en excédent et comporte de sérieuses réductions d'impôts sur le revenu.

Le projet de budget pour 1988-1989, présenté mardi 15 mars par le chancelier de l'Echiquier, comporte deux nouveautés importantes. D'une part, il est en excédent de 3 milliards de livres (31 milliards de francs), ce qui est inhabituel parmi les pays industrialisés ; d'autre part, il prévoit d'importants allégements fiscaux par le biais d'une baisse générale des taux de l'impôt sur le revenu. Le barème ne comportera désormais que deux tranches, l'une à 25 %, l'autre à 40 %, ce qui revient à diminuer de 20 points la tranche supérieure de l'impôt. L'allégement pour les contribuables équivaut à 42 milliards de francs.

Parallèlement, les abattements à la base sont relevés de 7,5 %, très nettement au-dessus de l'inflation. D'autres mesures concernant l'imposition des femmes mariées, les droits de succession et les avantages liés à l'épargne complètent la réforme proposée par M. Nigel Lawson.

Le chancelier de l'Echiquier, s'il a été applaudi par les membres de la majorité, a essuyé en revanche un tollé de l'opposition, celle-ci lui reprochant de n'avoir pris ces mesures d'allégement que pour favoriser les contribuables les plus fortunés. La séance a dû être interrompue à deux reprises à la Chambre des Communes.

(Lire page 31 l'article d'ALAIN VERNHOLES)

M. Gorbatchev et la Méditerranée
Le secrétaire général a proposé, à Belgrade, le « gel » des forces navales soviétiques et américaines.
PAGE 3

Territoires occupés
Deux nouveaux fronts : économique et administratif.
PAGE 2

Thèses universitaires
Projet d'un doctorat d'habilitation pour devenir professeur d'université.
PAGE 11

OPA : le temps des soldes
La vague des restructurations et la nouvelle répartition des pouvoirs économiques.
PAGE 33

Le musée baladeur des Marcos
Enquête sur des tableaux volés.
PAGE 10

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

La saison des modes
■ Les étapes de l'effet Lacroix. ■ Tendances, prudence à Paris. ■ Inquiétudes à Milan. ■ Folie à Londres.
Pages 15 à 17

PALAIS DE TOKYO
Un nouvel espace pour le cinéma et la photographie
■ Rétrospective de Josef Koudelka. ■ Les archives photographiques de Saint-Cyr et la mission du patrimoine. ■ La Cinémathèque rejoint la FEMIS.
Pages 19 à 22

Le sommaire complet se trouve en page 36

Les enjeux de l'élection présidentielle

Le gouvernement du troisième type

par Jean-Marie Colombani

C'est l'IFOP qui le dit : deux Français sur trois sont d'accord ! M. Giscard d'Estaing, père de la formule, triomphe enfin. M. Bérégovoy, qui souhaite, lui, rassembler trois Français sur cinq, se frotte les mains. L'ennui – de taille – est que ce consensus enfin trouvé porte sur... le désintérêt à l'égard de la campagne électorale. Le même institut assure que deux Français sur cinq n'ont pas encore fait leur choix.

Désintérêt et hésitation s'expliquent. Rien n'a encore vraiment commencé. Rien ne commencera avant l'entrée en lice de M. François Mitterrand.

D'autre part, les Français assistent à une bataille politique au second degré : les enjeux sont nombreux, réels, importants, mais ils ne sont pas directement visibles, ni surtout immédiatement traduisibles en termes de propagande électorale ou présentables en paquets-cadeaux.

Selon *le Canard enchaîné* du 16 mars, M. Edouard Balladur aurait disposé à Chamonix de trois appartements payés par la Société du tunnel du Mont-Blanc dont il est le président d'honneur. *(Lire nos informations page 36.)*

Les candidats ne sont dépourvus ni d'idées ni de projets sur la mutation que le pays va devoir subir, ou conduire, pour s'adapter au grand marché unique européen. Les candidats officiellement présents, certes, réduisent cette question au plus petit commun argument : celui de l'âge du capitaine. Les amis de M. Chirac expliquent que, pour relever un tel défi, il faut un président jeune. M. Méhaignerie préfère parler, lui, d'« *énergie vitale* », ce qui revient au même.

Mais chacun sait que, au tournant de l'Europe, deux conceptions vont s'affronter : l'une « thatchéro-chiraquienne », hostile aux réglementations, plus proche d'une zone de libre-échange que du marché unique corrigé par les mécanismes régulateurs d'un « espace social », conforme à l'autre solution dont rêvent MM. Delors et Mitterrand.

Chacun pressent aussi que ces nouvelles frontières européennes provoqueront, à mesure qu'elles se rapprochent, des prurits nationalistes, des réactions de repli, voire de rejet, que le Front national et le PCF ont d'ores et déjà anticipés, et qui raviveront, peut-être, certains souvenirs au RPR.

(Lire la suite page 8.)

L'ENQUÊTE : 48 milliards de francs misés en 1987

La rage de jouer

Les jeux d'argent ont proliféré, ces derniers temps en France, et on en annonce de nouveaux. Au dernier tirage du Loto, le samedi 12 mars, deux personnes ont gagné plus de 17 millions de francs. En 1987, les Français ont misé, au Loto, au PMU, sur les hippodromes et dans les casinos, 48 milliards de francs : c'est le salaire annuel brut de 850 000 « smicards » ou encore un Téléthon par mois pendant vingt et un ans.

Deux amis africains préposés à la voirie parisienne, un horticulteur niçois, une employée de banque de Besançon, un retraité de la SNCF marseillais, un jeune informaticien de la région Ile-de-France, un manutentionnaire de Pointe-à-Pitre, Sandrine, « la petite bergère » de Louviers, un notaire du Nord, un cuisinier... d'Abondance (Haute-Savoie), et quelques « farouches » anonymes : ce n'est pas une liste à la Prévert. Toutes ces personnes, qui ont fait, en leur temps et pour quelques jours, la manchette des journaux, ont en commun d'avoir gagné plus d'un milliard de centimes au Loto.

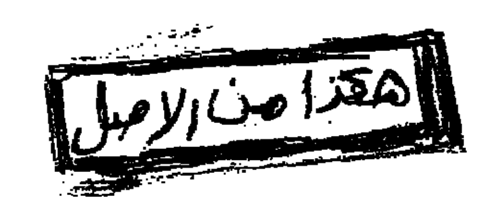
Même les anonymes sont apparus à la « une » de l'actualité : « l'inconnu d'Egreville », qui a touché un peu plus de 17 millions de francs (le record appartenant à l'horticulteur niçois avec la mirifique somme de 17 687 190 F), a victorieusement tenu en haleine pendant tout le mois d'août 1987 ce si joli village de Seine-et-Marne et une escouade de reporters déconfits. Seule la direction de la Société de la Loterie nationale et du Loto national (SLNLN), présidée par M. Jean-Pierre Teyssier, connaît son identité, ce qui prouve bien que les règlements sont respectés et que l'on peut vivre heureux et caché...

Dix-neuf fois depuis la création du Loto, le 19 mai 1976, les « six bons numéros » ont crevé le plafond des 10 millions de francs. Un milliard de centimes : ce n'est même plus un plafond aujourd'hui, c'est *le* seuil de référence, en deçà duquel la presse ne se déplace plus, qui fascine l'opinion et qui fait s'agiter tous les organisateurs de jeux d'argent, obnubilés par des considérations médiatiques.

MICHEL CASTAING.

(Lire la suite en page 26.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.



Etranger

Les affrontements dans les territoires occupés par Israël et la visite de M. Shamir à Washington

Une nouvelle bataille se déroule sur les terrains économique et administratif

Deux Palestiniens ont été tués, mardi 15 mars, en Cisjordanie, où les affrontements entre manifestants et soldats ont également fait près de vingt blessés. Ces nouvelles victimes portent à quatre-vingt-treize le nombre de Palestiniens tués depuis le début de la révolte dans les territoires occupés, le 8 décembre. Une grève générale a en outre été largement observée en Cisjordanie et à Gaza, où les magasins sont restés fermés toute la journée et où les transports en commun n'ont pas fonctionné.

D'autre part, le ministre syrien des affaires étrangères, M. Farouk Al Charah, a été reçu mardi par M. Jean-Bernard Raimond, à qui il a réitéré les réserves de la Syrie à l'égard des propositions de paix au Proche-Orient du secrétaire d'Etat, M. George Shultz. M. Charah est venu à Paris dans le cadre d'une mission de la Ligue arabe destinée à exposer aux dirigeants des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité des Nations Unies le point de vue arabe sur la situation dans les territoires occupés. Il devait être rejoint par son homologue irakien, M. Tarek Aziz, ainsi que par M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP).

JÉRUSALEM
de notre correspondant

Une nouvelle manche se joue entre les nationalistes palestiniens et les autorités israéliennes : c'est un conflit de pouvoir, une bataille pour le contrôle de la population de Cisjordanie et de Gaza, une lutte sourde, moins spectaculaire que les émeutes et les manifestations de ces trois derniers mois, mais tout aussi décisive.

Elle se déroule sur deux fronts : économique et administratif : son enjeu est clair : pour les nationalistes, il faut briser la dépendance des habitants des territoires à l'égard d'une administration israélienne omniprésente dans leur vie quotidienne. Pour les autorités, il s'agit de réaffirmer ce pouvoir et de maintenir un semblant de normalité, sauf à voir la Cisjordanie et Gaza s'enfoncer dans le chaos.

Le premier véritable signal d'alarme a été la vague de démissions dans la police. Répondant volontairement à l'appel des tracts de la « Direction unifiée du soulèvement » ou cédant à la menace (notamment après le meurtre d'un policier à Jéricho la semaine dernière), pas moins de la moitié des effectifs de la police de Cisjordanie (400 hommes sur 1 000) auraient démissionné en même temps que des dizaines d'autres dans la bande de Gaza.

Les autorités redoutaient depuis longtemps cette pression exercée à l'encontre des Palestiniens collaborant avec l'administration territoriale. Elles n'en ont pas moins été surprises par l'ampleur du mouvement dans la police. Leur première *réaction a été défensive* : qu'on ne compte pas sur l'armée ou les différentes forces de sécurité israéliennes pour faire le travail des policiers palestiniens.

Des policiers et des militaires israéliens ont été dépêchés en renfort dans les commissariats les plus touchés, mais leur mission se bornera à assurer la défense des implantations juives et de certains des « collaborateurs » les plus visés. Pour le reste, les fonctions qui incombaient jusqu'à présent aux policiers palestiniens ne seront tout bonnement plus remplies. Il s'agit de la lutte contre le vol et les infractions au code de la route et, surtout, de la délivrance d'un grand nombre d'autorisations administratives (permis et documents divers)

« Tant pis pour eux »

Si la vie des territoires doit en être gravement perturbée, « *tant pis pour eux* » disent les autorités. L'éditorialiste du *Jerusalem Post* écrivait, mardi 15 mars, que « *personne ne pourra feindre la surprise si une vague de criminalité devait maintenant gagner les rues de Gaza, de Hébron et de Naplouse sans que ses auteurs soient poursuivis et punis. (...) Comme le disait le commandant adjoint de la Cisjordanie, les Palestiniens n'auront qu'à bouillir dans leur jus* ».

Mais les risques de voir ce mouvement de démissions s'amplifier (*dans une administration qui* emploie quelque quatorze mille fonctionnaires et seulement trois à quatre cents Israéliens) puis se doubler d'une campagne de désobéissance civile (*refus de payer les* impôts et taxes notamment) ont conduit le gouvernement à prendre une attitude offensive. Son raisonnement est très simple : si les militants nationalistes désorganisent progressivement la vie dans les territoires, la population palestinienne devra en subir, la première, les conséquences.

Ainsi, pour la première fois depuis 1967, un couvre-feu total est imposé à Gaza, isolant le territoire *de 22 heures à 3 heures. Durant la* journée, les habitants de Cisjordanie doivent maintenant solliciter une autorisation pour se rendre à Gaza, et il en va de même dans l'autre sens : dès mardi, on pouvait voir les soldats multiplier les contrôles de voitures palestiniennes sur les routes de Cisjordanie. En outre, les autorités examinent attentivement la situation fiscale des habitants des territoires qui demandent un permis pour se rendre à l'étranger. Enfin, les liaisons téléphoniques avec l'étranger ont été coupées.

Pressions économiques aussi : depuis le début de la semaine, et après deux attaques à coups de pierres contre des camions, les stations d'essence arabes en Cisjordanie ne sont plus approvisionnées. De plus, les autorités envisageraient de retourner contre les commerçants palestiniens l'arme de la grève qu'ils utilisent depuis près de trois mois sans interruption.

Fermer les ponts

Pour éviter les faillites en masse, qui seraient évidemment impopulaires, la « Direction unifiée du soulèvement » autorise les commerçants à ouvrir deux à trois heures par jour. L'armée pourrait dorénavant obliger les grévistes à garder les portes closes vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le quotidien *Haaretz* croyait savoir mardi que trois villes – tests ont été choisies pour appliquer cette mesure draconienne : Jéricho, Jénin et Gaza.

La réplique israélienne pourrait aller plus loin. Si elles décidaient de fermer les ponts avec la Jordanie (par où passe l'essentiel des exportations agricoles de Cisjordanie et de Gaza) et d'interdire aux Palestiniens de venir travailler en Israël, les autorités étoufferaient pratiquement toute vie économique dans les territoires. C'est dire que, dans cette *nouvelle* phase du conflit, le gouvernement dispose d'armes non négligeables.

D'autant que nombre de commentateurs israéliens estiment que *l'OLP prend des risques en engageant* ainsi la bataille dans des domaines qui touchent à la vie quotidienne des habitants des territoires. Asphyxiée économiquement, progressivement dépourvue de tout service administratif, la population pourrait ne plus suivre, et faire pression sur les militants pour un arrêt du mouvement – et c'est visiblement *cette carte*-là *que les autorités* semblent vouloir jouer.

Jusqu'à présent, la « Direction unifiée », sans doute consciente de ce risque, a pris soin de moduler ses actions. Aucun appel à la démission n'a été lancé en direction des fonctionnaires palestiniens de l'administration territoriale travaillant dans des services essentiels, comme ceux de la santé, de l'eau ou le l'électricité. Jugeant que le moment n'était sans doute pas venu non plus de heurter Amman, l'OLP serait revenue sur un mot d'ordre enjoignant aux personnalités des territoires membres du Parlement jordanien de démissionner de cette institution.

Le journaliste palestinien Ziad Abou Zayed observe que, jusqu'à présent, la population a toujours suivi les appels du « leadership » : « *Les gens ont répondu positivement à toutes les actions, particulièrement les commerçants et les policiers, et ils suivront encore en cas d'escalade dans cette campagne pour un désengagement des territoires de l'administration israélienne.* » Le processus en cours est pris très au sérieux par le gouvernement. Le coordonnateur en chef pour les territoires, M. Shmuel Goren, a prévenu que, en aucun cas, il ne laisserait se développer « *des services parallèles* » mis sur pied par les Palestiniens en lieu et place de l'administration territoriale.

ALAIN FRACHON.

Les discussions qu'a eues, le mardi 15 mars, M. Itzhak Shamir à Washington – et qui devaient se poursuivre mercredi – n'ont pas permis de surmonter les objections du premier ministre israélien au plan de paix américain au Proche-Orient, M. Shamir indiquant même qu'il ne s'attendait pas à un accord dans l'immédiat. Le secrétaire d'Etat George Shultz, auteur du plan, a admis, à l'issue de trois heures d'entretiens, que leurs conversations – qu'il a néanmoins qualifiées de « *très constructives* » – n'avaient pas permis de trouver « *le moyen de combler toutes les divergences* ». Il s'est tout de même déclaré « *encouragé* » et a décidé à poursuivre ses efforts pour la solution du problème palestinien.

M. Shamir a, pour sa part, réaffirmé son opposition à la conférence internationale proposée par les Etats-Unis. Il n'en a pas moins exprimé sa volonté de continuer à coopérer avec Washington pour trouver « des moyens additionnels d'obtenir la paix », au cours de sa visite et « au-delà ». M. Shamir devait être reçu mercredi par le président Reagan. – (AFP, Reuter.)

La grande discrétion des candidats à l'élection présidentielle des Etats-Unis

WASHINGTON
de notre correspondant

Le plan Shultz n'a peut-être *plus que quelques jours à vivre*, et l'administration Reagan n'a plus que quelques mois d'existence devant elle. Sauf miracle, le prochain occupant de la Maison Blanche sera donc à son tour confronté au problème que son *prédécesseur n'aura pas pu* résoudre, et qui se sera peut-être aggravé d'ici là. Les candidats à l'élection présidentielle ont-ils des idées sur le Proche-Orient, *une ébauche de politique* ?

Depuis plus de trois mois que les troubles font rage dans les territoires occupés et que la campagne électorale bat son plein aux Etats-Unis, les prétendants à la présidence ont eu cent occasions de s'exprimer sur la question, y compris toute une série de débats contradictoires. C'est à peine pourtant si, à une ou deux exceptions près, ils ont abordé le sujet ; c'est à peine si on leur a même posé la question, comme si, d'avance, tout le monde savait qu'ils ne répondraient pas, ou si peu.

Parmi les démocrates, seuls Gary Hart et Jessie Jackson se *sont avancés sur ce terrain* périlleux, l'un et l'autre pour suggérer que le *statu quo* n'était pas viable (c'est aussi la position de l'administration). Le premier n'est plus dans la course, mais le second maintient, tout en leur donnant désormais la forme la plus modérée possible, des positions très audacieuses dans le contexte américain.

Il se prononce pour « *l'échange de la paix contre les territoires* » et une reconnaissance mutuelle des Israéliens et des Palestiniens. Il a aussi naguère rencontré Yasser Arafat et commis un jour une énorme bévue politique en désignant *New-York par un sobriquet qui* signifie à peu près « la ville des juifs » *(Hymietown)* (1). Tout cela vaut au pasteur noir des haines tenaces qu'expriment très clairement des lettres de lecteurs juifs publiées récemment par la presse américaine, et contribue largement à le faire apparaître comme un dangereux « extrémiste » en matière de politique étrangère.

« Renforcement de l'alliance stratégique »

Les autres candidats ont adopté un profil beaucoup plus classique : le sénateur sudiste Albert Gore dénonce haut et fort le rôle *néfaste joué par l'URSS au* Proche-Orient, ce qui lui évite de se prononcer sur le conflit israélo-arabe.

Le sénateur libéral Paul Simon est un *très grand ami de l'Etat* d'Israël et il a été – avec un autre candidat démocrate, le représentant Richard Gephardt, – l'un des initiateurs de l'amen*dement « antiterroriste »* inclus dans la loi budgétaire par laquelle le Congrès a décidé d'interdire la représentation de l'OLP aussi bien à Washington qu'auprès de l'ONU.

Mais c'est sans doute M. Michael *Dukakis*, le démo*crate qui a le plus de chances* d'accéder à la Maison Blanche, qui est aussi celui qui joue le plus clairement la carte pro-israélienne. Il lui est arrivé de dire *dans le passé que la paix pouvait* être atteinte au Proche-Orient sans patrie pour les Palestiniens, et le premier point de sa politique proche-orientale telle qu'elle s'exprime dans un de ses tracts électoraux est « *le renforcement de l'alliance stratégique avec Israël* ». Enfin, le gouverneur du Massachusetts a déployé des efforts tout particuliers en direction de l'électorat juif qui, au *même titre que la communauté* grecque, a fourni des fonds considérables à sa campagne.

M. Bush : l'incertitude

Dans le camp opposé, chez les républicains, la seule incertitude vient du vice-président Bush, soupçonné d'avoir des *sympathies pro-arabes ou du* moins de compter dans son entourage quelques sympathisants de la cause arabe. Selon l'éditorialiste Jack Anderson, *l'une des principales organisa*tions juives américaines, la ligue B'Nai B'Rith, a coté M. Bush comme « *le moins souhaitable des républicains* ».

En tout cas, sur le Proche-Orient comme sur la plupart des autres sujets, le vice-président s'est bien gardé de dire quoi que ce soit de précis dans ses discours électoraux : s'il a des idées, il les garde pour lui. Son rival, le sénateur Robert Dole, ne passe pas non plus pour particu*lièrement anti-arabe*, au contraire, mais il a régulièrement voté au Sénat pour toutes les résolutions avancées par les amis d'Israël, et il compte parmi ses contributeurs un grand nombre de « comités d'action politique » *pro-israéliens. Quand, à une* étape de sa campagne, nous lui avons demandé s'il trouvait toujours judicieux dans le contexte actuel de fermer la représentation de l'OLP auprès des Nations unies, il répondit sans l'ombre d'une hésitation : « *Bien sûr, il faut maîtriser tous ces terroristes.* »

Quant au troisième candidat encore en course dans le camp *républicain*, l'homme d'affaires télévangéliste Pat Robertson, il est connu de longue date pour être un inconditionnel d'Israël. Il est même allé bien au-delà en expliquant un jour que seuls des chrétiens ou des juifs pouvaient *légitimement diriger un pays*, ce qui est après tout une manière remarquablement simple de résoudre un problème compliqué.

JAN KRAUZE.

(1) Il fut également reproché à M. Jackson d'avoir, lors de sa première candidature à l'investiture démocrate en 1984, choisi pour organisateur de sa campagne M. Louis Farrakhan. *Chef d'une* secte noire musulmane, appelée la Natim de l'islam, celui-ci tenait *régulièrement* des propos outrageusement antisémites. Le pasteur tarda à désavouer son collaborateur.

L'ONU et la « guerre des villes »

L'Iran laisse planer un doute sur la reprise des négociations

L'Iran laisse planer un doute sur une possible reprise des conversations à haut niveau entre le secrétaire général de l'ONU et les gouvernements de Téhéran et de Bagdad, pour tenter de désamorcer la « *guerre des villes* » et de trouver *une solution négociée au conflit* (*le Monde* du 16 mars).

Au cours d'une conférence de presse, le mardi 15 mars, le représentant iranien à l'ONU, M. Mohammad Mahallati, a affirmé que Téhéran « *ne posera pas de préconditions* » à une reprise de ces conversations à haut niveau, mais il a ajouté que les Nations *unies devaient établir un climat* favorable pour ces conversations. Le diplomate iranien a accusé l'Irak d'avoir non seulement repris la « *guerre des villes* », mais aussi ses attaques aux armes chimiques, il y a quelques jours, contre une localité iranienne ainsi que dans le Kurdistan irakien, et ses raids contre la navigation internationale dans le Golfe.

Les membres du Conseil de sécurité poursuivent l'élaboration d'un projet de déclaration qui lui sera soumis par leur président, M. Dragoslav Pejic (Yougoslavie). Cette initiative, suggérée par le secrétaire général Perez de Cuellar, prévoit un appel aux deux belligérants exigeant la plus grande retenue et l'arrêt de tout acte conduisant à l'escalade du conflit. Il soulignerait l'urgence de la mise en œuvre de la résolution 598 adoptée par le Conseil en rappelant qu'« *elle reste la seule base d'un règlement durable du conflit* ». Il réaffirmerait enfin que le Conseil reste déterminé à envisager des mesures supplémentaires (c'est-à-dire des sanctions obligatoires) à la *lumière du rapport que M. Perez de* Cuellar fera sur le résultat de ces conversations à haut niveau.

A Téhéran, le ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, a critiqué, mardi au cours d'une réunion de tous les diplomates étrangers, le Conseil de sécurité pour avoir refusé d'examiner la proposition de résolution présentée par *l'URSS* et exigeant l'arrêt des attaques contre les villes.

A Bagdad, l'état-major irakien s'est engagé mardi à transformer Téhéran en « *un enfer* » et à « *mettre le feu à toutes les autres villes iraniennes* ». Mercredi matin, il a annoncé le tir simultané de quatre missiles sol-sol sur Téhéran, portant ainsi à dix-neuf le nombre d'engins *que Bagdad affirme avoir lancés sur* la capitale iranienne depuis la reprise, dimanche, de la « *guerre des villes* ». L'Irak a confirmé par ailleurs la chute de deux missiles sol-sol iraniens, *mercredi* à l'aube, sur des quartiers résidentiels de Bagdad où les Iraniens avaient auparavant annoncé un tir groupé de quatre engins.

Enfin, Téhéran a indiqué que les raids aériens irakiens de lundi et mardi sur l'ouest de l'Iran avaient fait, selon un premier bilan, soixante et onze morts et de nombreux blessés. – *(AFP.)*

LIBYE

Démolition d'une autre prison

Les autorités libyennes ont démoli, le mardi 15 mars, la prison de la localité de Sabha, située dans le sud-est du pays, et libéré ses détenus. Selon l'agence libyenne d'information JANA, cette libéra*tion s'est faite en présence d'un* représentant du ministère de la justice et de plusieurs membres des secrétariats populaires (ministères) ainsi que d'une foule nombreuse.

Cette initiative intervient douze jours après la démolition, par le colonel Kadhafi, de la prison de Tripoli et l'élargissement des quatre cents prisonniers libyens qui y étaient incarcérés. Quatre jours plus tard, Tripoli avait annoncé l'élargissement de cent trente prisonniers de différentes nationalités.

Poursuivant la politique de « *libéralisation du régime* » qu'il avait annoncée le 2 mars à l'occasion du *onzième anniversaire de la Jamahi*riya, le colonel Mouammar Kadhafi a réaffirmé que « *la Libye est le pays de la liberté et un refuge pour tous ceux qui aspirent à la liberté dans le monde* ». – *(AFP.)*

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81


Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IX


Commission paritaire des journaux et publications, nº 57437
ISSN : 0395-2037

Edité par la SARL *le Monde*
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620.000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », Société anonyme des lecteurs du *Monde*, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

ABONNEMENTS
BP 507 09
75442 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

● **Rencontre entre Israéliens et Palestiniens à Bruxelles.** – A l'initiative du Centre communautaire laïc juif de Bruxelles, une trentaine de *personnalités israéliennes* et palestiniennes se rencontreront les 18, 19 et 20 mars dans la capitale belge sur le thème « *Donnez une chance à la paix* ». Ces rencontres seront *présidées par M. Cheysson*, commissaire européen. Y participeront notamment, côté israélien, M. Abba Eban, président de la commission des affaires étrangères de la Knesset, *M. Harkasi, ancien* chef des services de renseignements militaires, et M. Yariv, directeur de l'*Institut* d'études stratégiques de Tel-Aviv ; côté palestinien, M. Hana Siniora, rédacteur en chef du journal « *Al Fajr* », M. *Akram Haniyeh*, ancien rédacteur en chef du journal *Al Shaab*, M. Mustapha Natché, *maire* destitué de Hébron, et M. Ziad Abou Zayed, directeur de l'hebdomadaire – en hébreu – « *Gesher* » (le Pont). – *(Corresp.)*

(Le Monde a publié dans ses éditions du 16 mars un point de vue de M. David Susskind, président d'honneur du Centre communautaire laïc juif de Bruxelles).

Europe

YOUGOSLAVIE : la visite du secrétaire général

M. Gorbatchev propose le « gel » des forces navales soviétiques et américaines en Méditerranée

BELGRADE
de notre envoyé spécial

M. Gorbatchev a prononcé, mercredi matin 16 mars, devant l'Assemblée fédérale yougoslave un discours prudent dont le passage le plus original concerne la Méditerranée. Le chef du Kremlin voit dans cette région *« l'une des plus explosives du monde »* et observe que les événements qui s'y déroulent connaissent des retentissements dans d'autres parties du globe.

S'inquiétant de la concentration actuelle du potentiel militaire en Méditerranée, il reprend diverses propositions émanant soit du groupe des non-alignés, soit des pays balkaniques, soit de l'URSS elle-même. Cette dernière, dit-il, est prête à retirer ses forces navales de Méditerranée si les Etats-Unis en font autant. Dans un premier temps, il propose que les deux pays s'accordent pour « geler » leurs forces existantes, avant d'en réduire progressivement le niveau, de fixer des *« plafonds »* et de mettre en œuvre — comme cela s'est fait ailleurs en Europe — des *« mesures de confiance »*. Ce processus pourrait déboucher sur une *« rencontre consultative »* des pays méditerranéens et des autres pays concernés ou coïncider avec elle.

Si une telle suggestion ne pouvait qu'intéresser un pays méditerranéen comme la Yougoslavie, ce n'est pas à proprement parler une initiative diplomatique de première grandeur ni entièrement nouvelle. Sur d'autres chapitres internationaux, M. Gorbatchev a d'ailleurs essentiellement réitéré des positions connues. S'il a exprimé une fois de plus la conviction que le traité FNI constituait *« un premier pas vers un monde libre de l'arme nucléaire »* et l'espoir de nouveaux progrès sur la voie du désarmement, il s'est inquiété de l'attitude *« inacceptable »* de certains pays occidentaux non désignés qui cherchent à *« compenser »* par des armes nouvelles celles qui sont appelées à disparaître et qui font des armes nucléaires *« un symbole de puissance »*.

Le secrétaire général du PC soviétique a brièvement évoqué — son discours a à peine duré plus d'une demi-heure — les conflits régionaux, pour critiquer ceux qui les considèrent comme *« de faible intensité »* alors qu'ils risquent toujours de prendre des proportions internationales. L'URSS, a-t-il dit à ce propos, est prête à se retirer d'Afghanistan *« si les autres parties s'en tiennent aux termes agréés de la négociation »*. M. Gorbatchev a, bien sûr, parlé dans les termes les plus chaleureux des relations soviéto-yougoslaves et du développement de la coopération tous azimuts entre les deux pays. Evoquant le passé, il a déclaré que, au lendemain de la guerre, *« des accusations sans fondement avaient été portées* [par Moscou] *contre la Yougoslavie »* et que cette crise avait causé le plus grand tort à chacun des deux pays.

Le numéro un soviétique devait quitter Belgrade après un déjeuner offert par les dirigeants de la République de Serbie avant de gagner Ljubljana, en Slovénie. A en juger par le compte rendu des porte-parole des deux délégations, la dernière phase des conversations politiques de M. Gorbatchev, mardi matin, n'a pas manqué d'intérêt. On en retient deux points essentiels. Le premier est que les archives du PC soviétique se sont récemment ouvertes aux chercheurs yougoslaves, qui ont eu ainsi accès à quelque 90 000 documents conservés à Moscou et concernant aussi bien la période des années 30 que celle de la guerre et celle du Kominform. Dans ce domaine comme dans d'autres — et avec d'autres pays, la Pologne, par exemple, — l'heure paraît donc venue de combler d'un commun accord quelques pages blanches de l'histoire.

Second point saillant : le porte-parole soviétique, M. Vadim Medvedev, secrétaire du comité central, a mis l'accent sur *« la coopération des forces communistes, socialistes, démocratiques »* qui, dit-il, a franchi *« un pas nouveau »* à l'occasion de la rencontre internationale organisée à Moscou à l'automne 1987 pour le soixante-dixième anniversaire de la révolution d'Octobre. Personne ne suggère une renaissance du mouvement communiste international comme il vécut, avec toutes ses rigidités, sous l'égide d'hommes comme Souslov ou Ponomarev. Mais il semble bien que l'idée de rencontres plus ou moins informelles, où chacun aura loisir de dire ce qu'il pense, soit appelée à faire son chemin.

ALAIN JACOB.

Les obsèques des trois membres de l'Armée républicaine irlandaise

A Belfast-Ouest, l'IRA est chez elle

BELFAST
de notre envoyé spécial

Le cercueil surmonté d'une paire de gants noirs est posé contre le mur. Deux membres de l'IRA en treillis de combat, le visage masqué par un passe-montagne, montent une garde d'honneur. Voisins, amis, sympathisants, défilent dans cette pièce modeste et serrent les mains de la femme et de la mère de Daniel McCann, tué le 6 mars à Gibraltar par des tireurs des forces spéciales britanniques.

L'IRA est ici chez elle. Nous sommes dans le quartier de Falls, au cœur du bastion catholique et républicain de Belfast-Ouest. La maison des McCann est à deux pas de l'église Saint-Paul, où a été célébrée, le mercredi 16 mars, une messe à la mémoire des trois membres de l'IRA tués à Gibraltar. Le cimetière où ils devaient être inhumés dans l'après-midi est un peu plus loin, sur Falls Road.

Une patrouille de l'armée britannique a pris position à la nuit tombée au coin de la rue des McCann. Des enfants lui lancent des quolibets. Un hélicoptère muni d'un puissant projecteur inspecte le voisinage. Au moindre détail suspect, des ordres sont donnés par radio aux soldats qui arpentent le quartier.

Meurtres aveugles

Un requiem a été chanté, mardi soir, dans une église pour Mairead Farrell, la jeune femme appartenant au trio de l'IRA tué à Gibraltar. Le prêtre qui a prononcé le sermon ne s'est pas embarrassé de détails. *« Elle a été sauvagement assassinée »*, a-t-il dit en chaire, sans évoquer l'attentat que le commando de l'IRA s'apprêtait à commettre contre la garnison britannique.

L'Armée républicaine irlandaise a annoncé qu'elle avait suffisamment rendu hommage à ses morts et qu'il n'y aurait pas de parade militaire ni de salves d'armes automatiques lors des funérailles. La grande inconnue restait cependant l'attitude de la police.

« Si celle-ci se tient à distance, il n'y aura pas de problème. Mais si elle tente d'encadrer le cortège, il y aura inévitablement des heurts », explique M. John Hume, le principal dirigeant catholique modéré, député au Parlement européen. *« J'espère que l'enterrement sera paisible »*, poursuit-il.

Selon M. Hume, il ne faut pas *« confondre la maladie avec ses symptômes »*. La maladie, c'est la haine qui divise la population. Les attentats, les meurtres aveugles ne sont que des symptômes de ce mal profond. *« La situation politique est plus fluide qu'elle ne l'a jamais été. Ce serait tragique si le processus de guérison en cours était bloqué »*, affirme-t-il. M. Hume fait allusion à l'accord passé en novembre 1985 entre Londres et Dublin, qui prévoit des consultations régulières entre les deux gouvernements sur l'Irlande du Nord. En vertu de cet accord, bête noire des protestants loyalistes, des hauts fonctionnaires britanniques et irlandais se rencontrent chaque jour à Maryfield, près de Belfast. Ils confrontent leurs points de vue, étudient les moyens pratiques destinés à empêcher que les esprits ne s'échauffent et que la violence n'éclate.

« Une atmosphère regrettable s'est créée depuis quelques semaines. Il y a eu, fin février, le jeune catholique tué par l'armée alors qu'il s'apprêtait à franchir la frontière, puis un soldat britannique reconnu coupable de meurtre a été libéré après avoir purgé seulement trois ans de prison. Il y a eu enfin les morts de Gibraltar. N'était-il pas possible de les arrêter tous les trois tranquillement puisqu'on les filait depuis quatre mois ? », s'interroge M. Hume. Pour ce catholique modéré, il n'est pas exclu que certaines personnalités haut placées du côté britannique, mécontentes de la coopération instaurée entre Londres et Dublin, tentent de saboter celle-ci en organisant des « bavures ».

Un meurtre aveugle est encore venu, mardi matin, alourdir le climat. Un père de famille catholique a été tué à Belfast-Ouest devant le supermarché où il travaillait. Pour la seule raison sans doute qu'il était catholique. Ses obsèques auront lieu jeudi, le jour de la Saint-Patrick, saint patron des Irlandais.

DOMINIQUE DHOMBRES.

RFA

Le « parler vrai » du social-démocrate Oskar Lafontaine

En portant, le mois dernier, la contradiction aux syndicats sur la question de la réduction du temps de travail à salaire égal, le vice-président du Parti social-démocrate ouest-allemand, M. Oskar Lafontaine, a ouvert un débat brûlant sur les conceptions économiques et sociales du SPD.

Réuni lundi 14 mars, à Bonn, le comité directeur du parti a tranché en faveur des syndicats, dont il a souligné, dans une résolution, *« l'attitude responsable et constructive »*. Bien que désavoué, l'enfant terrible du SPD peut cependant compter sur des appuis suffisants dans les jeunes générations de dirigeants sociaux-démocrates pour ne pas rester sur cette première défaite.

BONN
de notre correspondant

M. Oskar Lafontaine, ministre-président social-démocrate de Sarre, secrétaire général adjoint du SPD et figure de proue de la génération des « petits-fils » de Willy Brandt, sait battre tambour et attirer sur lui les projecteurs de l'actualité. Au moment même où son parti célébrait son cent vingt-cinquième anniversaire, s'enfonçant dans le morne ronronnement d'une opposition bien tempérée au gouvernement du chancelier Kohl, il a jeté un pavé de bonne taille dans la mare des certitudes social-démocrates.

Il s'est en effet prononcé pour une réduction du temps de travail, mais sans compensation intégrale de salaire à partir d'un certain niveau de revenus.

Dans un livre publié début mars et qui s'intitule modestement *l'Avenir de la société*, il tente de fonder théoriquement cette position en affirmant : *« Il faut dépasser la division entre le travail salarié et les activités socialement nécessaires qui ne sont pas rémunérées. »* Ce politicien-philosophe, qui aime se référer à la dialectique de Hegel, veut parvenir, au bout de son utopie, à un *« dépassement » (Aufhabung)* des contradictions qui paralysent l'évolution de la société. Cette méthode, à l'en croire, convient aussi bien pour venir à bout des problèmes économiques et sociaux de la République fédérale que de la question allemande. Dans le premier cas, la disjonction de la notion de revenu de celle du travail directement productif amènerait à envisager d'une tout autre façon le problème du chômage dans le cadre d'un *« partage du travail disponible généralisé »*, comme l'avait jadis évoqué M. Pierre Mauroy. Dans le deuxième cas, le dépérissement, à l'échelle mondiale, de la notion d'Etat-nation serait de nature à rendre obsolète la vieille revendication de la réunification allemande.

Objectif : la chancellerie

Ces propos hérétiques du réformateur de Sarrebruck ont réveillé une classe politique ouest-allemande qui semblait, ces derniers temps, traîner sa langueur dans l'hiver bonnois. Les réactions ne se sont pas fait attendre du côté des syndicats et des dirigeants appartenant à la vieille école social-démocrate. *« C'est un coup de poignard dans le dos ! »*, s'exclament à l'unisson Mme Monika Wulf Mathies, présidente du syndicat des fonctionnaires, et M. Franz Steinkühler, le chef de la puissante fédération IG Metall, qui sont actuellement engagés dans de difficiles négociations avec le patronat dont l'objectif est la semaine de trente-cinq heures sans réduction de salaire.

Les applaudissements recueillis par M. Oskar Lafontaine dans le camp opposé — le quotidien des milieux d'affaires *Frankfurter Allgemeine Zeitung* salue en lui un *« éclaireur »* — ne sont pas de nature à renforcer son prestige dans la classe ouvrière. En revanche, le soutien appuyé que lui manifestent les « jeunes Turcs » du SPD, espoirs du parti pour la décennie à venir, comme MM. Björn Engholm, Gerhard Schröder ou Klaus von Donhanyi, bourgmestre de Hambourg, témoigne de l'écho rencontré par ses thèses dans cette fraction du SPD qui estime que l'on ne peut reconquérir le pouvoir à Bonn qu'en tentant une sortie hardie de la forteresse ouvrière. *« Le Parti social-démocrate ne doit pas se limiter à assurer la représentation politique des salariés, mais doit s'ouvrir à de nouvelles couches de la population nées de la troisième révolution industrielle : travailleurs indépendants, entrepreneurs, créateurs »*, affirme encore M. Oskar Lafontaine.

Recentrage d'image

Il ne faudrait pas croire que le ministre-président de Sarre ambitionne seulement de passer à la postérité comme une sorte de Raymond Aron de la gauche allemande. Plus marxiste qu'hégélien dans sa conception du lien entre la théorie et la pratique, il met sa capacité conceptuelle au service d'une ambition politique dont il ne fait aucun mystère : devenir chancelier de la République fédérale. Il procède depuis plusieurs mois à ce que l'on appelle, en jargon politico-médiatique, un recentrage d'image. Il laisse peu à peu s'estomper le gauchiste pourfendeur de l'OTAN, principal contradicteur d'Helmut Schmidt au sein du SPD au début des années 80, pour faire place à un Oskar Lafontaine homme d'Etat, sachant allier l'utopie mobilisatrice à l'exercice des responsabilités quotidiennes.

Les obstacles sur le chemin de ce jeune postulant aux plus hautes fonctions — il a tout juste quarante-sept ans — sont encore de bonne taille.

Il inquiète néanmoins les chrétiens-démocrates, qui préfèrent affronter une social-démocratie plus traditionnelle et qui craignent d'être pris à revers par un homme dont le « parler vrai » pourrait détacher de la CDU une partie de cet électorat flottant âprement disputé.

LUC ROSENZWEIG.

Encombrante Raïssa

MOSCOU
de notre correspondant

Mme Gorbatchev a beau séduire les Yougoslaves, bafouer et rebafouer protocole et programmes officiels, faire des emplettes impromptu et s'entretenir à tour de bras, à Belgrade, avec M. et Mme Tout-le-Monde, à Moscou, personne n'en sait rigoureusement rien.

La télévision soviétique ne va pas jusqu'à l'effacer des plans où on l'aperçoit à l'ombre de son célèbre mari, mais beaucoup de quotidiens ont préféré publier les photos où elle ne figure pas plutôt que celles où elle sourit aux objectifs. Quant aux articles, ils ne font que mentionner la présence dans la délégation de l'épouse du secrétaire général.

Ce traitement ne constitue pas une nouveauté, mais force est de constater que même le succès est difficile à manier pour M. Gorbatchev. Car, après tout, dans la séduction qu'il a su opérer sur les opinions et la presse occidentale, dans le renversement de l'image de son pays qui en a résulté, Mme Raïssa Gorbatchev a joué un rôle de taille.

Mais le fait est que, pour l'heure, elle pose, à l'intérieur, beaucoup plus de problèmes qu'elle n'en résout. Si elle donne une image de la femme soviétique plus flatteuse que Mme Brejnev, elle suscite, jusque dans les salons les plus modernistes, pas mal de commentaires acides.

Deuxième problème, M. Gorbatchev lui-même doit constamment veiller à ne pas trop s'exposer à l'accusation de favoriser un nouveau culte de la personnalité. Ses adversaires s'emploient, en effet, à répandre cette idée et tout ce qui pourrait permettre de dire qu'il sort du strict exercice de ses fonctions pour se créer une légende serait dangereux.

Troisième problème : traditionnellement, les femmes de dirigeants soviétiques n'ont pas joué dans l'histoire de rôle public. L'adaptation à l'évolution est donc difficile, car dans le protocole extrêmement codé de la presse soviétique on ne sait pas encore bien quoi faire de cette étrange chose qu'est la note humaine.

B. G.

Dix mille manifestants à Budapest

La crise économique avive le mécontentement en Hongrie

(Suite de la première page.)

M. Grosz n'a pas caché que son gouvernement devait faire face *« à quelques-unes des plus grosses difficultés jamais connues dans l'économie du pays »*.

Se livrant à une analyse de la situation, il a certes mis en cause l'héritage d'un passé lointain, mais il est allé aussi jusqu'à mettre au compte du pouvoir, récemment, un *« manque de constance »*, des *« distorsions »* et même des *« erreurs »*. A ce propos, il s'est gardé d'entrer dans les détails, mais il n'en a pas moins précisé que les changements qui sont actuellement préconisés en Hongrie ne se limitent pas à l'économie. M. Grosz a évoqué des « réformes » politiques ; elles doivent, selon lui, modifier les rapports, notamment entre le parti, le gouvernement et le Parlement, afin que ces dernières institutions puissent disposer d'une autonomie qu'elles n'ont guère jusqu'à présent, tant s'en faut. Ce souhait d'atténuer quelque peu le « rôle dirigeant » du parti devrait s'appliquer également à des organismes représentatifs tels que les syndicats et diverses associations, dans le souci d'accroître prudemment un *« pluralisme »* qui, pour le moment, n'est que *« de façade »*, d'après l'opposition.

A Budapest, les magasins semblent très bien fournis — à l'aune des pays de l'Est, c'est-à-dire : à faire pâlir d'envie un Moscovite. On s'y presse encore, mais certains clients prennent soin d'indiquer qu'ils ont dû restreindre très sérieusement ces derniers mois leur consommation. Ils ajoutent, comme en refrain, que s'ils parviennent vaille que vaille à freiner la chute de leur pouvoir d'achat, c'est « en travaillant deux fois plus ».

Ce que l'on a parfois appelé le *« miracle hongrois »*, la croissance assez remarquable des années 60 et 70 est en passe de n'être plus qu'un souvenir. La Hongrie est (par habitant) plus endettée que la Pologne. La libéralisation contrôlée de l'économie — certains disent son *« occidentalisation »* — semble ne plus apporter aujourd'hui que des inconvénients bien connus à l'Ouest, ceux de n'importe quelle politique d'austérité : outre une inflation qui atteint près de 15 %, les Hongrois viennent de connaître les premières fermetures d'entreprises, entraînant des licenciements. Un véritable phénomène de chômage ne doit pas tarder à apparaître, le premier ministre ne cesse de l'admettre publiquement.

Autre grande nouveauté à l'Est, dont se seraient bien passés les Hongrois : l'impôt sur le revenu et la taxe à la valeur ajoutée entrée en vigueur en janvier. Il n'en faut pas plus pour pousser à la contestation ceux qui hésitaient à s'y livrer, pour briser éventuellement cette sorte d'accord tacite qui, depuis l'intervention soviétique en 1956, garantissait la stabilité du régime en échange d'un certain confort.

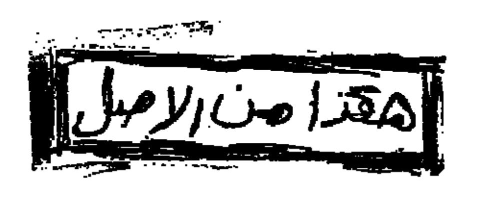
Incertitude sur la succession

Le mécontentement que la crise économique a fait naître est amplifié dans une certaine mesure par la presse, même officielle. Les journalistes hongrois ont bénéficié jusqu'à maintenant d'une marge de manœuvre et d'une tolérance qui leur ont permis de mettre l'accent assez librement sur les différents aspects de cette crise. Les débats se sont multipliés. L'organe du Mouvement des jeunesses communistes n'est, par exemple, pas le dernier à faire valoir ce qui ne va pas, au point d'indisposer quelques dirigeants. Mais d'autres à la tête du parti préfèrent manifester de la compréhension, convaincus qu'il est impossible de revenir en arrière et que des réformes en profondeur s'imposent dans tous les domaines.

M. Imre Pozsgay, membre du comité central et secrétaire général, est de ceux-là, avec apparemment beaucoup plus de convictions libérales que le premier ministre. Il est allé jusqu'à proposer de parrainer, au début de ce mois, une réunion du Forum des démocrates, groupement d'opposants fondés en septembre 1987. Il semble vouloir pousser la tolérance aux limites du tolérable dans un régime communiste.

L'incertitude qui prévaut depuis des mois au sujet de la succession du numéro un du parti, M. Janos Kadar, ajoute au climat de malaise ; elle paralyse de toute évidence le pouvoir et explique ses hésitations devant les solutions à adopter. M. Kadar, à soixante-seize ans, est notoirement fatigués. La compétition est ouverte, notamment entre le premier ministre et M. Janos Berecz, lui aussi membre du bureau politique, qui est chargé de la propagande et paraît avoir le soutien d'une grande partie de l'appareil, plus que M. Grosz. M. Pozsgay, lui, fait figure d'outsider pour beaucoup d'observateurs. Mais, se situant aux franges de l'opposition, il semble désormais trop marqué et marginalisé. Quoi qu'il en soit, l'indécision du parti et de M. Kadar paraît devoir se prolonger au-delà de la conférence prévue en mai, ce qui risque d'aggraver le malaise général.

FRANCIS CORNU.



Europe

URSS : débat sur la justice

La « reine des preuves » reste l'« aveu »...

MOSCOU
de notre correspondant

La *Pravda* n'en est pas encore à mériter son titre (1) mais, deux fois par semaine au moins, sa lecture est devenue franchement passionnante. Lundi 14 mars, par exemple, l'organe du comité central du Parti communiste de l'Union soviétique publiait le compte rendu d'un débat entre juristes sur « *la démocratisation et la légalité* ».

Première question posée par le courrier des lecteurs : la presse parle beaucoup de pressions exercées sur les juges par les responsables locaux. N'est-ce pas là une des causes premières de sentences injustes et de violations de la légalité socialiste ?

Réponse de M. Koudriatsev, directeur de l'Institut du droit et de l'Etat de l'Académie des sciences : « *Le problème existe bel et bien. L'un des héritages les plus négatifs pour la justice* [de la période Brejnev] *est l'ingérence persistante dans les affaires judiciaires et les tentatives d'influencer les décisions. (...)* »

M. Tivodar, magistrat : « *Je suis juge.* (...) *Oui, le juge populaire est indépendant — en théorie. En pratique, tout est plus complexe.* (...) » Et M. Tivodar d'expliquer en détail que le « *bien-être matériel* » des tribunaux et de leurs collaborateurs dépend entièrement des responsables locaux du parti et de l'administration, que sans eux il ne faut pas espérer avoir un téléphone qui marche, un appartement ou des salles d'audience convenablement entretenus.

« *C'est ainsi que les magistrats ressentent leur dépendance* », dit-il, avant d'enfoncer le clou : « *Soyons francs, si en cinq ans* [durée du mandat électif des juges] *les magistrats n'établissent pas de bons rapports avec les autorités locales, on peut être certain qu'ils ne seront pas réélus,* [car si] *le peuple élit les juges, qui les recommande ? Une fois encore, les organes du parti et de l'administration locale (...).* »

Deuxième question de lecteurs : ne serait-il pas souhaitable de créer un corps unique et autonome des juges d'instruction ? Le problème se pose en effet, car il y a, aujourd'hui, trois sortes de juges d'instruction en Union soviétique — ceux du ministère de l'intérieur (affaires courantes), de la Procurature (affaires de « haute importance sociale ») et ceux du KGB, qui s'occupent des dossiers politiques ou de sécurité nationale.

Entre les lignes ou noir sur blanc, les désaccords s'expriment sur l'ampleur des changements à promouvoir et, comme toujours depuis le début de la « perestroïka », ce sont les journalistes et les universitaires qui poussent le plus à la roue. M. Zavitski, journaliste à la *Pravda*, souligne ainsi que même s'il y avait demain plusieurs candidats aux postes de juges, ils seraient toujours proposés par les autorités locales à des électeurs qui ne les connaissent pas. A ses yeux, il faudrait donc que ce soit les présidiums des Soviets suprêmes des Républiques qui désignent les juges, pour des périodes plus longues « *ou peut-être même à vie* ».

De nouveau M. Koudriatsev, de l'Académie des sciences : « *Pendant des années, c'est la théorie de Vychinski (2), selon laquelle « la reine des preuves est l'aveu de l'accusé », qui a été en vigueur. Nous avons renoncé à cette idée, en conflit direct avec le principe de la présomption d'innocence, mais, dans la pratique, elle reste malheureusement une réalité et il arrive qu'on cherche à obtenir cette « reine » en recourant aux moyens les plus illégaux.* »

En termes moins juridiques : on choisit le coupable et on le tabasse jusqu'à ce qu'il avoue, habitude qui, soulignera un intervenant, devrait inciter à prévoir des possibilités de suppléments d'enquête lorsqu'un accusé revient sur ses déclarations. Le tableau général devient plus consternant à chaque paragraphe, mais une bonne nouvelle tout de même : on ne peut désormais plus (depuis le 1er janvier dernier) comptabiliser un crime comme élucidé que lorsque l'acte d'accusation a été signé par le procureur et le dossier transmis au tribunal.

Cela n'a l'air de rien, mais on espère ainsi que les appareils de la milice et de la justice, soumis comme tout le monde à des objectifs planifiés, cesseront d'améliorer leurs statistiques soit en décourageant les dépôts de plainte soit en « *convainquant* » tel ou tel de sa culpabilité dans une affaire décidément trop difficile à tirer au clair.

Le progrès est toujours une chose relative.

BERNARD GUETTA.

(1) En français, la vérité.

(2) Mort en 1954, Andreï Vychinski a été le procureur de tous les grands procès staliniens des années 30 au cours desquels on avait vu des dirigeants du Parti communiste se charger des crimes les plus invraisemblables.

Le « scandale du coton »

Suicides et limogeages parmi les responsables ouzbeks

Moscou. — Trois anciens hauts fonctionnaires d'Ouzbékistan (Asie centrale), dont un ministre de l'intérieur, se sont suicidés depuis le début de l'instruction, ouverte il y a cinq ans dans cette république soviétique, sur une affaire de truquage à grande échelle des chiffres de la récolte cotonnière, a révélé, le mardi 15 mars, la *Komsomolskaïa Pravda*.

Le quotidien n'a pas précisé la date de la mort de Koudrat Ergachev, ministre de l'intérieur jusqu'en juin 1983, et de son premier adjoint, G. Davydov, ainsi que de R. Gaïpov, premier secrétaire du parti pour la région de Kachkadaria.

L'enquête avait été ouverte en octobre 1983 après le décès du chef du PC ouzbek, Charaf Rachidov, aujourd'hui tenu pour responsable de la corruption généralisée qui a régné pendant des années dans sa république. Selon des rumeurs, qui n'ont jamais été confirmées ni démenties, il se serait suicidé après des réprimandes du pouvoir central concernant la falsification des chiffres de la récolte du coton tendant à faire croire à l'exécution du plan.

L'instruction du « scandale du coton » se poursuit aujourd'hui encore avec la participation d'une centaine d'inspecteurs venus des quatre coins de l'URSS, selon le quotidien des Jeunesses communistes. Quatre mille responsables locaux ont, à ce jour, fait l'objet de poursuites judiciaires, et deux ont été condamnés à mort.

Par ailleurs, quatre responsables ouzbeks ont été récemment limogés après avoir été accusés par la *Pravda* de falsification de statistiques. Il s'agit du vice-premier ministre de la république Gouliam Zakhritdinov, du vice-président de la commission du plan A. Makoumov, du ministre des transports Aïdine Azimbekov, et du chef du département des transports S. Hiyazebekov. — *(AFP, Reuter.)*

Un haut magistrat qualifie de « pogrom » les massacres de Soumgaït

Le mot fait maintenant l'unanimité. Aussi bien du côté officiel que chez les dissidents, on parle désormais de « pogrom » pour qualifier les atrocités de Soumgaït, en Azerbaïdjan, où des gangs d'Azéris sont tombés à bras raccourcis sur les membres de la communauté arménienne fin février. Au point que le bilan officiel, de trente-deux morts paraît dérisoire.

Selon le procureur général adjoint d'URSS, M. Alexandre Katoussev, dont les propos ont été cités par le quotidien de Bakou, *Bakinski Rabotchi*, il s'est produit à Soumgaït « *des troubles à grande échelle, accompagnés de pogroms, d'incendies et d'autres excès* ». Quelques jours plus tôt, un collaborateur de la revue dissidente *Glasnost* de M. Sergueï Grigoriants, M. Andreï Chilkov, qui venait de passer six heures à Soumgaït pour y recueillir des témoignages, avait lui aussi employé le mot de « *pogrom* » pour qualifier l'horreur des récits entendus : meurtres aveugles, femmes enceintes éventrées dans les maternités.

Le haut magistrat a également souligné que dans plusieurs cas des habitants d'ethnie azérie avaient cherché à protéger des Arméniens. Un aspect des événements qui n'enlève rien à la portée du terme « pogrom », mot russe employé à l'origine pour décrire les massacres de juifs sous les tsars.

Les troubles de Soumgaït, deuxième ville de la République soviétique d'Azerbaïdjan, avaient éclaté le 28 février, après une manifestation d'Arméniens demandant le rattachement à l'Arménie de la région du Nagorny-Karabakh, intégrée à l'Azerbaïdjan depuis 1923.

S. K.

Amériques

ÉTATS-UNIS : les « primaires » dans l'Illinois

M. Bush s'envole, M. Dukakis trébuche

WASHINGTON
de notre correspondant

Une nouvelle victoire, très vraisemblablement décisive pour le vice-président M. George Bush, côté républicain, mais un assez sérieux revers pour M. Michael Dukakis, côté démocrate : les résultats des élections primaires de l'Etat de l'Illinois sont venus confirmer ce qu'on pressentait déjà une semaine plus tôt, au soir de l'impressionnante série de primaires du « super tuesday ». D'un côté, l'affaire est réglée, de l'autre, elle ne le sera pas avant plusieurs mois, aucun des candidats démocrates n'étant en mesure de s'assurer la majorité des délégués par le seul jeu des primaires.

M. Bush a recueilli environ 55 % des suffrages républicains, le sénateur Dole 37 % et M. Pat Robertson autour de 8 %. C'est un résultat sans appel dans cet Etat très important qui concentre sur son territoire des éléments typiques de l'ensemble des Etats-Unis : une énorme ville, Chicago, des régions industrielles, mais aussi les vastes étendues agricoles du Middle West.

La défaite du leader de la minorité au Sénat était attendue, mais elle est douloureuse pour cet homme brillant, caustique et parfois amer, qui voit s'envoler son dernier espoir de devenir président, essentiellement parce qu'il a complètement échoué à organiser sa campagne et a laissé ses aides dilapider des fonds pourtant considérables.

M. Dole affirme, sans en paraître vraiment convaincu lui-même, qu'il va rester dans la course. Mais la nomination de M. Bush est désormais sur les rails et les seuls obstacles qui se trouvent sur la voie ne sont pas les rivaux du vice-président mais des « mines » qui pourraient exploser d'ici à l'été. Par exemple, de nouvelles révélations sur l'« Irangate », si elles étaient compromettantes pour M. Bush, ou d'autres « affaires » susceptibles d'empoisonner les derniers mois de la présidence Reagan. Dans l'immédiat, et pour la première fois, les sondages donnent M. Bush gagnant (avec des marges variables) contre tous ses rivaux démocrates potentiels.

Le vice-président devra cependant attendre l'été pour connaître son adversaire. C'est toujours, en principe, M. Michael Dukakis, qui paraît le mieux placé, mais son très médiocre résultat dans l'Illinois — lui-même, parle de « *respectable troisième place* » — montre que sa candidature n'a toujours pas vraiment décollé. Non seulement le gouverneur du Massachusetts est battu par les deux « enfants du pays » — le sénateur de l'Illinois M. Paul Simon et le pasteur Jesse Jackson (qui habite Chicago depuis plus de vingt ans) — mais il arrive très loin derrière eux, alors qu'il a dépensé beaucoup d'argent et mené une campagne intensive.

M. Dukakis devrait, selon les estimations de la CBS, recueillir 15 % des voix contre 41 % au sénateur Simon et 37 % au pasteur Jackson (MM. Albert Gore, l'un des vainqueurs du « super mardi » dans le Sud et Richard Gephardt n'obtiennent que des miettes, 3, et 2 %. Pour ce qui est du nombre de délégués, élément essentiel, M. Paul Simon reçoit la part du lion, environ 136 délégués contre 37 au pasteur Jackson et aucun pour M. Dukakis.

Les électeurs noirs, qui ont voté en masse (à plus de 90 %) pour M. Jackson, étaient concentrés dans trois districts de Chicago, et c'est pourquoi le pasteur obtient un nombre proportionnellement si faible de délégués. Mais ce petit gain lui permet tout de même de talonner d'extrêmement près, à ce stade des primaires, M. Dukakis. Il peut aussi se vanter d'avoir recueilli au total, depuis le début du processus électoral, plus de voix populaires qu'aucun de ses rivaux « blancs ».

Pourtant les résultats de l'Illinois sont un peu décevants pour le pasteur Jackson, dont tout le monde s'accorde à dire qu'il fait la plus inspirée des campagnes et qu'il aurait certainement aimé gagner « *chez lui* ». Mais il lui aurait fallu pour cela réaliser un prodige — obtenir un nombre substantiel de voix dans les quartiers blancs de Chicago, ville où une longue tradition de méfiance sépare les communautés ethniques. Une ville particulièrement difficile et où, « Jesse », parce qu'il y est bien connu, n'a pas que des amis.

L'aimable sénateur Simon

L'aimable sénateur Paul Simon, au contraire, en compte énormément, et c'est sans doute ce qui explique sa victoire, la première qu'il remporte dans une primaire, et peut-être la dernière. Son succès est celui d'un homme politique local qui reçoit le prix des services rendus et permet par la même occasion à bon nombre de représentants de la machine démocrate de l'Illinois de se rendre à la convention d'Atlanta en juillet.

Le sénateur « rétro » — par son allure comme par ses idées « *dans la grande tradition démocrate* » — affirme certes qu'il a encore des chances. Il va continuer à faire campagne dans les Etats industriels, notamment dans le Michigan le 26 mars, où le représentant « protectionniste » Richard Gephardt espère lui aussi se remettre en course. Mais même les électeurs de M. Simon sont sceptiques : 40 % seulement d'entre eux, selon le sondage réalisé pendant l'élection, croient que le sénateur peut être le candidat des démocrates en novembre.

Tout cela signifie-t-il que le parti de l'âne devra attendre sa convention pour désigner dans le bruit, l'excitation et les marchandages habituels, le candidat qui portera ses couleurs ? Ou bien qu'il devra tirer un lapin de son chapeau, un candidat de dernière minute qui s'imposerait sur le fil ? M. Mario Cuomo, le gouverneur de New-York, qui, selon certains, pourrait être ce lapin, est précisément apparu mardi sur la chaîne ABC pour commenter les résultats de l'Illinois. Mais il a rejeté les deux scénarios.

D'abord M. Cuomo a répété, comme il l'a fait à maintes reprises, qu'il n'était pas et ne serait pas candidat et que le parti devrait choisir parmi ceux qui sont passés par les primaires. Tout cela a été dit avec tant de fermeté et d'un ton si catégorique qu'on voit mal pourquoi on s'obstinerait à ne pas le croire.

Ensuite M. Cuomo a expliqué qu'à son avis le candidat devrait être désigné par le parti avant la convention, même si, comme c'est certain, aucun des prétendants ne dispose d'une majorité de délégués au terme des primaires. Mais M. Cuomo, qui est sans doute la plus grande vedette actuelle du Parti démocrate, refuse de dévoiler ses préférences personnelles, affirmant qu'il n'a toujours pas fait son choix, parce que, dit-il, tous les candidats sont excellents.

JAN KRAUZE.

Quatorze ans après sa condamnation

Willie Jasper Darden a été exécuté

Starke. — Willie Jasper Darden, un Noir reconnu coupable de meurtre qui avait clamé son innocence pendant quatorze années passées dans le « *couloir de la mort* », devenant l'un des symboles de la lutte contre la peine capitale, a été exécuté le mardi 15 mars à Starke, en Floride. « *Je m'en vais avec la conscience tranquille. Je ne suis pas coupable. Je suis en paix avec moi-même, avec le monde, avec chacun de vous. Que Dieu vous bénisse* », a-t-il déclaré aux trente témoins qui ont assisté à son exécution sur la chaise électrique.

Agé alors de quarante ans, Willie Jasper Darden avait été condamné à mort en janvier 1974 pour le meurtre, l'année précédente, d'un commerçant en Floride, James Turman, qui tentait de l'empêcher de dévaliser son épouse d'une somme de 15 dollars. A six reprises, il avait échappé à la mort grâce à des sursis de dernière minute, mais de nouveaux recours avaient été rejetés par le gouverneur, une cour d'appel, un juge fédéral et la Cour suprême de Floride, en dépit de nombreux appels à la clémence.

Ses défenseurs estimaient que Willie Darden avait été condamné pour des motifs raciaux, et de nombreuses personnalités, comme le pape Jean-Paul II et l'académicien Andreï Sakharov étaient intervenues sans succès pour obtenir sa grâce. Amnesty International avait aussi pris sa défense. Il est mort quelques heures après l'exécution en Louisiane du meurtrier d'un policier, Wayne Felde, devenant ainsi le quatre-vingt-seizième condamné à mort à subir le châtiment suprême depuis 1976. — *(AFP)*.

NICARAGUA

Importante offensive de l'armée sandiniste

Le président nicaraguayen Daniel Ortega a annoncé, le mardi 15 mars à Managua, que les forces sandinistes menaient une importante offensive contre les rebelles antisandinistes, au nord de la ville minière de Siuna, dans la province du Nord, sur la façade atlantique. De source militaire on annonçait que cette opération avait déjà permis d'infliger de lourdes pertes à la Contra. L'offensive serait, toujours selon les mêmes sources, l'une des plus importantes de ces dernières années.

La Résistance nicaraguayenne (RN) a pour sa part affirmé que cinq bataillons de l'armée sandiniste étaient mobilisés et que cette opération avait pour but de placer les autorités nicaraguayennes en position de force à la veille de la rencontre prévue pour le 21 mars entre le ministre de la défense, M. Humberto Ortega, et les chefs de la Contra.

Plus tôt dans la journée, la Maison Blanche et le département d'Etat américain avaient annoncé que le régime sandiniste s'apprêtait à porter « *un coup mortel* » aux rebelles. M. Charles Redman, porte-parole du département d'Etat, a estimé que ce durcissement du gouvernement de Managua contrastait grandement avec la volonté exprimée par les autorités de négocier un cessez-le-feu dans la guerre civile qui dure depuis sept ans. L'administration Reagan pourrait profiter de cette offensive pour tenter de faire approuver par le Congrès une nouvelle aide à la Contra, après le vote négatif du 29 février. — *(AFP, Reuter.)*

Bientôt en service dans l'armée américaine

Un char blindé à l'uranium

Le Pentagone a révélé, le lundi 14 mars, que l'armée de terre américaine commencerait, en octobre prochain, à exécuter un programme d'acquisition de trois mille chars de combat M-1 Abrams, dont la particularité sera de disposer d'un nouveau blindage à l'uranium qui le rendrait impénétrable à toute arme antichar connue ou en développement.

Selon le *Washington Post*, qui rapporte cette information reprise par l'*International Herald Tribune* du mercredi 16 mars, ce blindage comprend un maillage d'uranium appauvri, enfermé dans l'acier de la carcasse du char. L'uranium appauvri provient de ce qui reste de l'opération qui consiste à enrichir l'uranium destiné aux armements thermonucléaires et des réacteurs aux centrales nucléaires civiles. Le Pentagone affirme que l'armée de terre américaine détient ainsi une avance technologique d'une décennie sur ce que peut faire l'armée rouge.

Seul, selon les Américains, un obus conçu à partir de ce même uranium appauvri pourrait avoir de l'effet.

La société General Dynamics assemblera le M-1 Abrams dans ses usines de Detroit (Michigan) et de Lima (Ohio), et elle concède que ce nouveau blindage à l'uranium augmentera le poids du char, obligeant à en limiter la vitesse à moins de 70 kilomètres à l'heure sur route. Le Pentagone a admis, par ailleurs, qu'un certain nombre de ces blindés seraient stationnés en Europe pour manifester la volonté des Etats-Unis de compenser par l'existence d'armes qualitativement meilleures la supériorité quantitative du pacte de Varsovie.

Les constructeurs du char affirment que ni l'équipage ni l'environnement n'ont à craindre des radiations éventuelles de l'uranium du blindage. Aucune précaution particulière ne sera à prendre, selon le Pentagone.

BRÉSIL : le débat sur la durée du mandat présidentiel

Cinq ans ou la guerre...

RIO-DE-JANEIRO
de notre correspondant

C'est dans une atmosphère de crise, d'affrontement et sans doute de compromis de dernière minute que la Constituante doit se prononcer, cette semaine, sur deux sujets importants : l'adoption ou non du système parlementaire à la place du régime présidentiel actuel et la limitation à quatre ans du mandat présidentiel, disposition qui provoquerait certainement l'élection cette année du successeur de M. José Sarney.

Le débat entre présidentialistes et parlementaristes n'est pas dénué d'arrière-pensées politiciennes. Mais il reste malgré tout d'un niveau élevé, car il porte sur le meilleur moyen d'assurer la stabilité et l'efficacité des institutions. Il n'en va pas de même avec la polémique sur la durée du mandat présidentiel, car elle est conditionnée par la volonté de M. Sarney de ne céder la place qu'en mars 1990 en dépit de son impopularité et du désir des Brésiliens, manifeste dans tous les sondages, de lui choisir un remplaçant le plus tôt possible.

M. Bresser Pereira, qui a été ministre des finances pendant huit mois, a quitté son poste à la fin de l'année dernière en disant que le président pensait davantage à la durée de son mandat qu'à bien administrer le pays. Elu au suffrage indirect pour six ans — en vertu de la législation du régime militaire, — M. Sarney avait admis publiquement qu'un président de transition ne devrait pas gouverner plus de quatre ans. Mais le goût du pouvoir lui est venu entre-temps, encouragé par ceux de ses ministres dont le sort est lié au sien.

Il y a dix mois, le chef de l'Etat parut solennellement à la télévision pour annoncer que, dans un geste d'abnégation remarquable, il ne resterait « que » cinq ans à son poste. Les échecs accumulés, la grogne populaire, le lâchage progressif des principaux gouverneurs ne l'ont pas découragé : ce sera cinq ans ou ce sera la guerre — tel est le message lancé depuis plusieurs mois à l'Assemblée constituante, laquelle, en principe, est souveraine sur un tel sujet.

Jusqu'à présent, la guerre a surtout été verbale. Elle a consisté, pour le président, à attribuer les difficultés et les convulsions actuelles du pays non pas aux erreurs gouvernementales, ce qui aurait relevé de l'autocritique louable, mais à l'« opportunisme » de la classe politique et au « radicalisme » d'une minorité de constituants. Parlant de ses adversaires, M. Sarney alla jusqu'à dire, dans une de ses « conversations » hebdomadaires à la radio : « *Ils veulent mettre le feu à notre Brésil.* »

Chantage au putsch ?

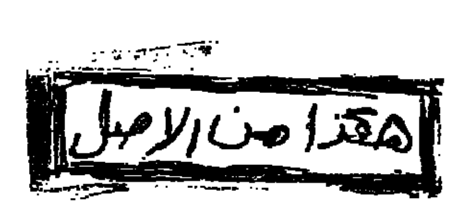
La Constituante se sentant menacée, son président, M. Ulysses Guimaraes, a battu le rappel de ses troupes ainsi que des principaux gouverneurs pour la défendre contre les attaques de l'exécutif. L'émoi était d'autant plus grand au Congrès que M. Sarney a trouvé dans la bataille des alliés de poids : les militaires qui, à plusieurs reprises, ont déclaré qu'une élection présidentielle cette année serait néfaste pour le pays. « *Le Brésil a besoin de tranquillité,* a dit le ministre de l'armée de terre, le général Leonidas Pires. *Or les élections sont chaque fois un bouleversement.* » Chantage au putsch ? Le mot a été prononcé. En vérité, si l'on en croit certains interlocuteurs militaires, l'armée n'est pas disposée à intervenir. « *Ce serait une aventure,* nous dit l'un d'entre eux. *Leonidas ne mettra pas ses troupes dans la rue pour une aventure. Il sait que le pays s'embraserait.* » Les chefs militaires font simplement pression pour reculer cette échéance : le choix au suffrage universel d'un nouveau président, pour la première fois depuis 1961.

A deux reprises, les ministres de M. Sarney se sont réunis pour dire, eux aussi, que la « *stabilité du pays* », la « *réussite de la transition démocratique* », exigeaient qu'on ne vote que l'an prochain. Allusion était faite incidemment aux délais nécessaires pour mener à bien avec les créanciers et le FMI les négociations sur la dette extérieure. La manœuvre a paru grossière. Les ministres ont surtout donné l'impression de défendre leurs portefeuilles en intervenant dans les débats de la Constituante. Leurs arguments, d'ailleurs, peuvent être retournés par les adversaires de l'actuel gouvernement qui voient dans son incompétence les principales menaces à la « stabilité » et à la « démocratie ».

Les constituants vont se prononcer sur la durée du mandat des futurs présidents : quatre ans ou cinq ans, avec droit ou non à réélection. Le temps de présence de M. Sarney ne sera défini que dans les dispositions finales du texte, lesquelles seront discutées dans deux ou trois mois. Mais une décision influencera l'autre et si son successeur doit être élu pour quatre ans, M. Sarney n'obtiendra sans doute pas davantage.

L'Assemblée constituante a commencé ses travaux il y a près de quatorze mois. Après plusieurs brouillons, une commission de synthèse a mis au point un avant-projet qui prévoit l'adoption du régime parlementaire et la limitation à quatre ans du mandat de M. Sarney. Mais il revient à l'Assemblée plénière de voter le texte définitif.

CHARLES VANHECKE.



Diplomatie

La rencontre des ministres de la défense américain et soviétique

MM. Carlucci et Yasov se préoccupent de la prévention des incidents militaires

BERNE
de notre correspondant

Les ministres de la défense des Etats-Unis et de l'URSS, MM. Franck Carlucci et Dimitri Yasov, ont entamé, le mercredi matin 16 mars à Berne, une série d'entretiens prévus pour deux jours, qui sont consacrés essentiellement au contrôle des armements et à la prévention des incidents militaires entre les deux pays.

Sans préjuger des résultats, cette rencontre est présentée de part et d'autre comme un nouveau signe d'une volonté de meilleure compréhension entre les Deux Grands. Depuis la fin de la guerre froide, c'est la première fois que les ministres de la défense américain et soviétique tiennent une telle réunion, exception faite d'un tête-à-tête à ce niveau en marge du sommet de 1979 à Vienne, à l'occasion de la signature de l'accord SALT 2. Il aura fallu près de trois ans pour que cette rencontre, proposée en mai 1985 par le président Reagan, se concrétise.

MM. Carlucci et Yasov ont tous deux indiqué qu'ils souhaitaient examiner les moyens d'éviter des incidents militaires semblables à celui qui a opposé des navires de guerre américains et soviétiques le mois dernier en mer Noire. Le secrétaire américain à la défense a également déclaré qu'il entendait demander à son interlocuteur des excuses pour la mort du major américain Arthur Nicholson, tué en mars 1985 par une sentinelle soviétique, alors qu'il se trouvait en mission d'observation en RDA.

Les deux ministres ont eu un premier contact informel lors d'un dîner offert en leur honneur par le chef du département militaire fédéral. Ils doivent se revoir une dernière fois jeudi matin pour un petit déjeuner au siège de la mission soviétique, puis ils tiendront une conférence de presse séparée.

JEAN-CLAUDE BUHRER.

En visite en France

Le ministre chinois des affaires étrangères a rencontré M. Raimond

M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, devait quitter Paris, le mercredi 16 mars, à l'issue d'un bref séjour dans la capitale française, au cours duquel il s'est entretenu avec M. Jean-Bernard Raimond, qui a offert, mardi 15, un dîner en son honneur.

Auparavant, à Londres, où il effectuait une visite officielle, M. Wu avait invité le dalaï-lama à rentrer en Chine. S'il rentre, a-t-il précisé, il sera reçu comme « *une personnalité religieuse* » et n'aura pas le droit de faire de politique.

A Paris, à l'appel de plusieurs associations et du Comité de soutien au peuple tibétain, une manifestation a eu lieu mardi, au cours de laquelle un drapeau chinois a été brûlé. Lundi, ces associations avaient appelé les responsables politiques français « *à faire entrer la défense des droits du peuple tibétain dans leurs relations avec la Chine* ». Au cours du week-end dernier, des manifestations de soutien aux Tibétains avaient eu lieu à Zurich, à Londres et à New-Delhi.

● **Accord entre Paris et Wellington sur l'inspection de l'atoll de Hao.** — Le ministre néo-zélandais des affaires étrangères, M. Russell Marshall, a déclaré, le mercredi 16 mars, à Wellington, que Néo-Zélandais et Français étaient parvenus à un accord sur l'inspection de l'atoll de Hao, dans le Pacifique sud. Cette inspection, assurée par une personnalité d'un pays tiers, a pour objet de s'assurer de la présence sur l'atoll du capitaine Prieur, conformément à l'arrangement conclu sur le sort des deux agents français condamnés pour leur participation à l'attentat contre le *Rainbow-Warrior* en 1985. — *(AFP.)*

● **Prochaine rencontre Shultz-Chevardnadze.** — Le chef de la diplomatie soviétique, M. Chevardnadze, se rendra à Washington du 20 au 23 mars pour s'entretenir avec M. George Shultz de la préparation du prochain sommet Reagan-Gorbatchev. Une attention particulière sera accordée à l'élaboration d'un traité sur une réduction de moitié des armements stratégiques, *« dans le respect du traité ABM* (missiles antibalistiques), *tel qu'il a été signé en 1972 »*, a souligné, mardi 15 mars, le porte-parole soviétique du ministère des affaires étrangères. Les armes chimiques et conventionnelles, les conflits régionaux, *« y compris en Amérique latine »*, les relations bilatérales et les droits de l'homme figuretront à l'ordre du jour de la rencontre, a-t-il précisé. — *(AFP.)*

Asie

INDE : face au terrorisme sikh

New-Delhi entend se doter de nouveaux moyens d'intervention au Pendjab

NEW-DELHI
de notre correspondant

Le gouvernement de M. Rajiv Gandhi voulait-il se doter d'une législation d'exception applicable à tout moment et a-t-il reculé devant le hourvari parlementaire déclenché par l'opposition ? A-t-il craint les conséquences de l'appel à la grève générale qui, pour la seconde fois en quinze ans, menaçait de paralyser l'Inde tout entière ? « Dictateur », le premier ministre indien ? « Fasciste », le petit-fils de Nehru, comme l'affirment ses opposants ?

Comme toujours dans ce pays où l'on préfère d'abord envisager les scénarios-catastrophes et où les hypothèses les plus extrêmes sont la règle du discours politique, la réalité est à mi-chemin. L'amendement constitutionnel voté le mardi 15 mars par le Rajya Sabha, la chambre des Etats du Parlement indien (la Chambre haute), et qui concerne l'instauration de l'état d'urgence, n'est pas, *stricto sensu*, attentatoire aux libertés.

Le pays, d'autre part, n'a suivi que partiellement l'appel à la grève de l'opposition. Cette grève, pour l'essentiel, n'a paralysé que les Etats de l'Union où le parti du Congrès-I de M. Gandhi est minoritaire. Le bilan de cette journée — sept morts — est limité compte tenu du déploiement massif de forces de l'ordre.

Tout porte à croire que, au départ, M. Gandhi voulait étendre le champ d'application de la législation sur l'état d'urgence au-delà du simple cas de l'Etat du Pendjab, auquel il est finalement limité. Le tumulte parlementaire de mardi montre que les « années noires » (1975-1977) de l'état d'urgence imposé par Indira Gandhi sur toute l'étendue du territoire sont dans toutes les mémoires. Le projet gouvernemental — qui doit encore être adopté par la Chambre des députés, le Lok Sabha — vise à permettre l'instauration de l'état d'urgence pour « *troubles intérieurs* ».

La Constitution indienne prévoyait cette possibilité à l'époque d'Indira Gandhi. Sa défaite électorale et l'arrivée au pouvoir du gouvernement du Janata de l'ancien premier ministre Desaï entraînèrent une modification constitutionnelle limitant l'application de l'état d'urgence aux seuls cas de « *guerre, d'agression extérieure ou de rébellion armée* ». La réintroduction de cette disposition censée être l'arme ultime pour combattre le terrorisme sikh avait de quoi justifier les alarmes de l'opposition : demain le Pendjab, après-demain le Bengale, pour combattre la rébellion armée des gourkhas ; ensuite quel autre Etat ?

Pour y faire face, l'opposition a utilisé tout l'arsenal de l'obstruction parlementaire. Les assurances verbales du ministre de l'intérieur, M. Buta Singh, demeurant vaines, le gouvernement a finalement spécifié, dans le texte adopté, que l'état d'urgence pour « *troubles intérieurs* » ne pourrait être invoqué que pour le seul Etat du Pendjab, en tout ou partie. Dans ce cas, toutes les libertés fondamentales garanties par ailleurs par la Constitution seront suspendues automatiquement.

Demi-mesure

Cette demi-mesure ne rassure pas pour autant l'opposition, qui voit dans « *une législation rétrograde et dangereuse* » le prétexte à des abus ultérieurs. Ce texte illustre, d'autre part, la faillite de la politique gouvernementale pour combattre le terrorisme sikh. Ni l'administration directe de cet Etat par New-Delhi, ni l'application rigoureuse de l'acte antiterroriste, ni l'adoption depuis plusieurs années d'une vingtaine de lois répressives, n'ont permis une quelconque amélioration de la situation. Au contraire, la liste des meurtres s'allonge chaque jour.

Le projet gouvernemental, qui permet de prolonger de deux années l'administration directe de l'Etat par les autorités centrales (l'échéance est le 10 mai prochain), relativise enfin les récentes offres de dialogue du premier ministre aux militants sikhs. Lundi, M. Buta Singh a d'ailleurs manifesté beaucoup de scepticisme à propos d'une solution politique au Pendjab, estimant que les chefs terroristes ne sont pas des gens que l'on peut raisonner. Voilà huit ans, en effet, que New-Delhi essaie différentes politiques, toutes infructueuses.

Dès lors, on comprend mal pourquoi le gouvernement de Rajiv Gandhi semble donner aux extrémistes sikhs les moyens de renforcer leur influence; libéré cinq jours plus tôt des prisons gouvernementales, M. Jasbir Singh Rode, fils spirituel et neveu du Sant Bhindranwale, est devenu depuis le 9 mars le « commandant suprême » de la « communauté des purs ». Or, il n'est pas, précisément, un modéré (*le Monde* du 11 mars). Faut-il voir dans cette décision des arrière-pensées pour le moins machiavéliques ? En laissant aux extrémistes la bride sur le cou, New-Delhi risque de provoquer *de facto* une recrudescence du terrorisme qui justifierait la mise en place d'une politique d'exception...

LAURENT ZECCHINI.

AFGHANISTAN

220 parlementaires européens appellent à des négociations entre Moscou et la résistance

Une pétition signée par mille cinq cent personnalités, dont deux cent vingt parlementaires européens, appelant le numéro un soviétique Mikhaïl Gorbatchev à négocier avec la résistance afghane a été remise, le mardi 15 mars, à l'ambassade d'URSS à Paris.

La pétition a été apportée par plusieurs personnalités françaises parmi lesquelles le sociologue Alain Touraine, qui a été reçu, en compagnie de plusieurs parlementaires, pendant près d'une heure par un diplomate soviétique. Parmi les signataires, on relève les noms de M. Laurent Fabius, de l'écrivain soviétique émigré Vladimir Boukovski, ainsi que de plusieurs prix Nobel, notamment l'Argentin Adolfo Perez Esquivel, prix Nobel de la Paix en 1980.

D'autre part, le Bureau international Afghanistan (BIA), association privée de soutien à la résistance afghane, organise, à Paris, un colloque sur l'Afghanistan jeudi 17 et vendredi 18 mars en collaboration avec le groupe d'études sur l'Afghanistan de l'Assemblée nationale. Une délégation de la résistance afghane assistera au colloque qui se tiendra au Palais-Bourbon.

Enfin, *Témoin en Afghanistan*, un livre d'Alain Guillo, le photographe français détenu à Kaboul depuis six mois, a été présenté mardi au Sénat par le Comité des amis du journaliste qui milite pour obtenir sa libération. Recueil de photos réalisées par Alain Guillo au cours de plusieurs reportages clandestins en Afghanistan, cet ouvrage, publié par les éditions Stock, est accompagné de textes en faveur de la libération du photographe signés par des journalistes, des écrivains et des militants des droits de l'homme, dont certains, comme Jacques Abouchar, Philippe Augoyard et François Missen, ont connu — eux aussi — les geôles afghanes.

● **JAPON : M. Nakasone menacé de mort par des terroristes d'extrême droite.** — Le groupe d'extrême droite Sekihotai (Brigade information rouge) a adressé des menaces de mort à l'ancien premier ministre japonais Yasuhiro Nakasone, accusé d'avoir *« trahi la race japonaise »* pour avoir cédé aux pressions de la Chine et de la Corée en reconnaissant ses responsabilités du Japon pendant la dernière guerre. Ce groupe a également revendiqué quatre attentats contre le quotidien *Asahi*, dont l'un avait fait, il y a un an, un mort et un blessé. — *(AFP).*

● **LAOS : décès du vice-ministre de la défense.** — Le vice-ministre de la défense, le général Khampha Chaleunphonmisai, membre du comité central du Parti communiste, a été tué, le lundi 14 mars, dans un accident d'avion, a rapporté sans autre précision la radio nationale laotienne. — *(Reuter.)*

Afrique

AFRIQUE DU SUD

Ultime démarche auprès du président Botha en faveur des six Noirs condamnés à mort

Jusque-là insensible aux appels à la clémence lancés par la communauté internationale en faveur des six condamnés à mort de Sharpeville, le président Pieter Botha a accepté de rencontrer, le jeudi 17 mars au matin, deux personnalités blanches de l'opposition parlementaire. Mme Helen Suzman et M. Colin Eglim, dirigeants du Parti progressiste opposé à l'apartheid (PFP), demanderont au chef de l'Etat de gracier les six Noirs dont une jeune femme, promis à la potence vendredi 18 mars à l'aube pour complicité dans le meurtre collectif d'un notable noir en 1984.

Ce notable, Jacob Dlamini, adjoint au maire de Sharpeville (cité noire située à 65 kilomètres au sud-ouest de Johannesburg), avait été attaqué par une foule de manifestants qui protestaient contre une forte hausse des loyers. Après avoir tiré un coup de feu en direction des protestataires, Jacob Dlamini avait été lapidé et son corps publiquement brûlé. Plus d'une centaine de Noirs avaient participé au lynchage.

Les « six de Sharpeville », comme on les appelle désormais en Afrique du Sud, paieraient en quelque sorte pour eux tous, alors que leur culpabilité directe n'a pu, ni ne pourra jamais être prouvée. Un juge de la cour d'appel a simplement estimé qu'ils étaient « *solidaires* » de la foule meurtrière.

L'avocat des condamnés, Me Prakash Diar, a indiqué qu'il ferait un nouvel appel à la Cour suprême mercredi 16 mars. La veille, au Parlement, le ministre de la loi et l'ordre, M. Adriaan Vlok, avait déclaré : « *La cour d'appel a déjà rejeté le recours en grâce, ce n'est pas à nous de discuter sa décision* ». Et le ministre — distinct de celui de la justice — a ajouté, selon l'agence UPI : « *Nous devons faire un exemple. (...) Ils doivent être pendus.* » Le fait que l'exécution coïnciderait à trois jours près avec le vingt-huitième anniversaire des émeutes de Sharpeville — soixante-neuf Noirs avaient été abattus par la police alors qu'ils protestaient contre le système des « pass » (laissez-passer) aujourd'hui aboli — ne semble pas troubler outre mesure M. Vlok.

Les appels à la clémence, cependant, se sont multipliés ces dernières heures. Du président Reagan à Mme Thatcher, en passant par M. Chirac, le chancelier Kohl, la CEE, le secrétaire général des Nations unies, le chef du gouvernement canadien, etc., les principaux leaders occidentaux ont, tour à tour, « *prié, imploré, exhorté* » le président Botha de sauver la vie des six condamnés.

En France, le gouvernement souhaite qu'une mesure de clémence intervienne, a déclaré mercredi le porte-parole du Quai d'Orsay, l'évêque d'Evreux, Mgr Jacques Gaillot, le Secours populaire, le Parti socialiste, le Parti communiste et M. Pierre Juquin ont fait de même. Le gouvernement français, qui a, par ailleurs, implicitement confirmé mardi l'escale à Paris, dimanche 13 mars, de M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, en route vers Genève (1).

Enfin, le MRAP, la CGT et l'Association Frères des hommes ont appelé séparément à un rassemblement jeudi soir 17 mars, à 18 heures, devant l'ambassade d'Afrique du Sud en France.

(1) Selon l'AFP, un des collaborateurs du ministre sud-africain s'est entretenu avec des hauts-fonctionnaires du Quai d'Orsay.

PUBLICATION JUDICIAIRE

habitat

Habitat Designs-Habitat nordique
Arrêt de la cour d'appel de Chambéry du 19 mai 1987

La cour :

(...) Dit que la société Habitat Designs Limited a la propriété exclusive de la dénomination Habitat pour désigner les produits et services visés dans les dépôts des marques nos 194.371, 928.193 et 338.363.

Dit que la société Habitat Nordique a porté atteinte à cette propriété par l'imitation illicite de la marque Habitat et également au nom commercial des sociétés Habitat France et à celui de la société Habitat Designs Limited, qui possède un établissement en France.

Dit que la société Habitat Nordique a en outre commis des agissements de concurrence déloyale.

En conséquence :

Dit que dans le délai de deux mois à compter de la signification du présent arrêt, la société Habitat Nordique devra cesser d'utiliser sous quelque forme et de quelque manière que ce soit la dénomination Habitat pour un commerce portant sur les produits et services visés dans les dépôts de marques de la société Habitat Designs Limited, et ce sous astreinte provisoire de 500 F par infraction constatée.

Dit que dans le même délai la société Habitat Nordique devra cesser d'utiliser dans sa raison sociale et son nom commercial la dénomination Habitat, et ce sous astreinte provisoire de 500 F par jour de retard.

(...) Condamne la société Habitat Nordique à payer à chacune des deux sociétés Habitat Designs Limited et Habitat France une somme de 10 000F (dix mille) à titre de dommages et intérêts.

(...) Condamner la société Habitat Nordique à payer, en application de l'article700 du nouveau code de procédure civile, aux sociétés Habitat Designs Limited et Habitat France une somme globale de 6 000F (six mille).

(...) Condamne la société Habitat Nordique aux dépens de première instance et d'appel. (...).

La campagne présidentielle dans la majorité

M. Barre concentre ses critiques sur M. Mitterrand sans épargner M. Chirac

Près de vingt mille personnes ont assisté, le mardi 15 mars, au cinquième grand meeting de la campagne de M. Raymond Barre au Bourget. L'ancien premier ministre, renouvelant ses critiques à l'endroit de M. Mitterrand et ses remontrances à l'égard de M. Chirac, a appelé à la constitution d'*« une majorité ouverte »* regroupée sur quelques objectifs essentiels. Au cours de ce rassemblement, M. Léotard a affirmé qu'il n'avait dans cette campagne aucune arrière-pensée secrète, si ce n'est celle de faire gagner M. Barre au premier tour.

M. Mitterrand est muet. M. Chirac se dit sourd. M. Barre a prouvé au travers de son long discours du Bourget qu'il n'avait nullement l'intention de jouer, lui, les aveugles. Les appels à la *« lucidité »* et au *« discernement »* revenant sans cesse dans sa bouche, l'ancien premier ministre s'est avant tout adressé, le mardi 15 mars, à la France silencieuse, à tous ces Français *« qui ne veulent pas rejoindre le tintamarre, la simplification, la démagogie »*, qui ne croient plus aux idéologies mais qui veulent que les choses bougent, pour les appeler au sursaut et *« au nouveau départ »*. *« A ceux qui croient*, a-t-il lancé, *que les Français sont endormis, médusés, fascinés, je dirais qu'ils connaissent bien mal notre peuple. Le silence est le temps de la réflexion. Mais après ce temps vient celui de l'action. »*

A la réflexion de ces Français, M. Barre a livré le comportement de l'*« escamoteur »* et de l'*« illusionniste »* Mitterrand. M. Barre s'est ainsi lancé dans une longue et cruelle rétrospective du septennat Mitterrand. 1981 : *« Il fit entrer les communistes au gouvernement, décida des nationalisations massives, voulut porter atteinte à la liberté de l'enseignement, augmenta le chômage et les déficits par une politique économique irréaliste et aventureuse. »* 1984-1986 : *« Après avoir fracturé l'histoire de France d'un geste auguste, il fit don à la France d'un jeune premier ministre. Pendant que celui-ci gérait les affaires courantes, M. Mitterrand commença à virer lentement de bord. »* 1986-1988 : *« Il avait critiqué le septennat, et chaque jour qui passe le lui fait trouver meilleur. Il voulait un mandat non renouvelable. Et voilà qu'il en redemande. Il trouvait que les institutions de la Vᵉ République étaient un coup d'Etat permanent. Et voilà qu'il les adore. A tel point qu'après que les Français en mars 1986 eurent désavoué son parti, ses amis, ses idées, il ne put se résoudre à abandonner la présidence [...]. Peu importe. J'y suis. J'y reste. »*

Lancée dans une telle campagne des *« yeux ouverts »*, M. Barre ne s'est pas non plus dispensé, sans citer évidemment le nom de M. Chirac, de dénoncer les pratiques, selon lui, d'un autre temps de son concurrent du RPR. Les promesses électorales : *« Chacun*, a-t-il relevé, *en ouvrant son quotidien trouve l'annonce d'une indemnité, d'une subvention, d'une exonération, d'une décote, d'une détaxation. Si ce n'est pas aujourd'hui, ce sera demain. La rubrique politique, c'est la liste du tirage du Loto. »* Et de narrer l'histoire du fameux *« baron Cerise »* qui, au début de ce siècle, finit pas classer les candidats *« selon leur énergie à promettre »*.

Des engagements pas des promesses !

Les sondages : M. Barre comptait évoquer ces *« sondages particuliers des renseignements généraux »*, mais la présence au premier rang de M. Robert Pandraud, ministre RPR délégué à la sécurité, l'en dissuada.

Sur l'emploi, enfin, le député du Rhône reprit presque mot pour mot ses critiques de la semaine dernière à Toulouse. Puis, plus fondamentalement encore, M. Barre a reproché à M. Chirac de vouloir restaurer *« la bonne vieille opposition entre la droite et la gauche, entre les bons et les méchants »*, pour se ménager des lendemains meilleurs. *« Ma candidature*, a affirmé M. Barre, *n'est inspirée par aucun calcul. Je ne cherche pas à préparer un avenir plus lointain. Je ne cherche pas à m'assurer une position privilégiée pour le cas où l'actuel président serait réélu. Je ne perds pas mon temps à chercher pourquoi les arguments qui justifiaient la cohabitation en 1986 ne sont plus valables en 1988. »*

Au risque d'embrouiller les esprits après sa violente diatribe contre le chef de l'Etat, M. Barre, fortement arrimé à son projet de *« libéralisme social »*, a expliqué que ce n'étaient pas les socialistes mais le *« système socialiste »* qu'il combattait. *« Dans la France d'aujourd'hui et de demain il faut*, a-t-il dit, *concilier le mouvement qui inspire le changement et les réformes et l'ordre qui permet les évolutions nécessaires dans le respect des traditions et de la paix civile. »* M. Barre ne fait pas de promesses. Il prend des engagements. Nuance !

Défense des institutions avec ce thème de l'Etat impartial qui semble décidément plaire à ses supporters, sécurité de la France, formation des jeunes, lutte pour l'emploi, réforme de la fiscalité, justice sociale – M. Barre est pour la création d'un ministère des interventions humanitaires – tels sont les grands objectifs que l'ancien premier ministre a détaillés et qui requièrent le soutien et l'effort de *« tous les Français de bonne volonté »*. *« Après l'élection présidentielle*, a précisé encore M. Barre, *il nous faudra renforcer la majorité parlementaire élue en 1986 et, si possible, l'ouvrir à tous ceux qui partagent nos convictions libérales, sociales et européennes. La majorité doit être ouverte. »*

Il n'est pas sûr que M. Léotard, déjà sur le qui-vive après les attaques de M. Barre contre la cohabitation – et ses amis suivent ce raisonnement de l'ancien premier ministre – jusqu'au bout. Certes, répondant à l'article du *Monde* sur l'éventuelle création d'un parti conservateur de droite (*le Monde* du 16 mars), M. Léotard a dénoncé ces manœuvres qui lui semblent *« cousues de fil rose »* et affirmé qu'il n'avait qu'une seule arrière-pensée : *« celle de faire gagner Raymond Barre au premier tour »*.

Mais succédant à la tribune à MM. Lecanuet et Méhaignerie, qui avaient fait montre, eux, d'un bel enthousiasme, le secrétaire général du PR, beaucoup moins à l'aise, a émaillé son propos de quelques rappels à l'ordre bien clairs. En direction des barristes tentés de trop tirer sur la ficelle chiraquienne : *« Prenons garde que la division ne vienne pas nous battre avant même que l'élection n'ait lieu. »* A l'adresse des centristes attentifs à la mutation socialiste : *« Moi*, a-t-il dit, *je ne me préoccupe pas de savoir s'ils ont changé ou non. Le meilleur socialiste dans une élection, c'est quand même le socialiste battu. Ce qu'il faut dire aujourd'hui, c'est que nos adversaires ne sont pas à côté de nous, mais en face de nous. »* Et de rappeler enfin à tous ceux qui seraient tentés encore d'en découdre avec le RPR : *« Nous ne serons jamais assez pour faire une majorité solide. Ne rejetons pas ceux qui y sont déjà »*.

Autant de petites phrases, qui ajoutées au refus récent de M. Léotard de figurer sur une affiche aux côtés de Mᵐᵉ Simone Veil et de M. Pierre Méhaignerie, attestent bien que l'esprit d'Ajaccio sur fond de tango s'est déjà envolé...

DANIEL CARTON.

NOUS AVONS L'INTENTION TRÈS SECRÈTE DE FAIRE GAGNER BARRE !

TROP SECRÈTE, PEUT-ÊTRE...

PANCHO

Vingt mille pour un sermon

L'enthousiasme militant n'est pas une spécialité barriste. Les grands-messes où colleurs d'affiches et distributeurs de tracts viennent recevoir le sacrement des slogans simplificateurs non plus. Mais c'est comme la casquette de marin breton ou la chansonnette corse : la campagne électorale à des rites auxquels il faut bien se plier. A force de voir faire les amis ou les adversaires, on finit par apprendre à organiser de grands rassemblements populaires.

Au Bourget, la leçon a été bien récitée. L'examen était d'importance : dans ce fief chiraquien qu'est l'Ile-de-France, il fallait montrer que le rival présidentiel du maire de Paris pouvait réunir la grande foule. Avec le renfort de quelques marches de l'ancienne principauté des rois de France, comme la Champagne ou la Normandie, l'objectif a été presque atteint : ils étaient près de 20 000 à communier dans la confiance à Raymond Barre sous le plus grand chapiteau monté en ce début de campagne électorale, 20 000 mètres carrés de surface couverte.

Heureusement car les dieux de la météo ne semblent pas partager cette foi barriste : pluie, vent et tempête ont accompagné le long cortège de cars et de voitures. Mais, comme le dit même Mᵐᵉ Simone Veil, *« mariage pluvieux, mariage heureux »*, alors...

L'assistance fut longue à chauffer. Le défilé des nombreuses personnalités de la politique, du patronat (M. Yvon Gattaz) ou du spectacle (M. Alain Delon) dans un studio (toujours l'obsession de la télévision), dont les débats étaient retransmis sur des écrans géants, n'avaient pas de quoi faire monter la température. Heureusement il y avait la musique de Michel Jarre et le générique d'un film d'horreur *« Mitterrand II, ou l'impossbile retour »*. Car malgré la bataille d'applaudimètres entre M. Pierre Méhaignerie et M. François Léotard, une seule vedette était attendue : le candidat.

Comme il convenait, la salle lui a fait un triomphe. Les jeunes venus nombreux, vêtus de tee-shirts à son nom, alternaient, sans retenue, hurlement et cornes de brume. Jusqu'à faire sourire d'amusement M. Barre quand, pendant plusieurs minutes, ils l'ont empêché de parler aux cris cent fois scandés de *« allez Raymond, allez Raymond »*. La cohorte de ministres et dirigeants UDF, assis sagement avec les premiers rangs, où ils entouraient les députés RPR de Seine-Saint-Denis, M. Robert Pandraud, ministre délégué, à la sécurité et M. Michel Giraud, président RPR du conseil régional d'Ile-de-France, en sont restés cois.

Les barristes restent pourtant des barristes. Cette salle gigantesque applaudit moins les formules assassines de son grand homme que les longs passages où il distille son programme : le refus de la cohabitation, la défense nucléaire, la rénovation du système éducatif. Il obtient non seulement l'attention mais un triomphe, quand il explique longuement le pourquoi et le comment d'une nécessaire réforme fiscale. Le professeur Barre peut être satisfait : ses supporters, comme lui, aiment les campagnes sérieuses où l'on parle programme, où l'on aborde les débats de fond. Ils viennent aux grands-messes ; mais ce qu'ils y apprécient, plus que les chants victorieux, plus que les slogans sacramentels, c'est le sermon.

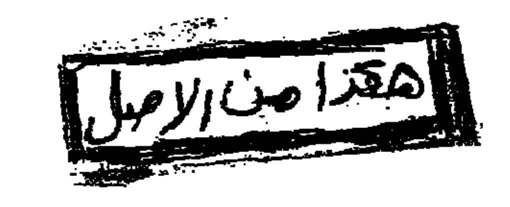
THIERRY BRÉHIER.

Une lettre de Mᵐᵉ Yvonne Michelet

Mᵐᵉ Yvonne Michelet nous écrit :

Suite à l'article que vous publiez dans votre édition datée 13-14 mars, intitulé « Diverses personnalités gaullistes proclament leur soutien à M. Barre », je tiens à vous faire savoir que je suis une des belle-filles d'Edmond Michelet et non sa veuve, comme il est écrit dans cet article. Je n'ai nullement l'intention d'utiliser le nom de mon beau-père, pour justifier mon soutien à la candidature de Raymond Barre.

La vie d'Edmond Michelet m'a appris le sens de l'engagement et de la fidélité aux idées qu'on a toujours soutenues. C'est dans ce sens que j'ai signé le manifeste pour Raymond Barre mais cette signature n'engage que moi.





Politique

La campagne présidentielle

M. Pasqua à Brest

Y a-t-il de jolies femmes dans la salle ?

BREST
de notre envoyé spécial

La veille, à Saint-Brieuc, le coordinateur de la campagne du RPR en Bretagne, M. Bertrand Cousin, député des Côtes-du-Nord, avait raté son effet. Il avait réservé la primeur d'un « scoop » à M. Charles Pasqua. Il voulait lui dire, en ouvrant le meeting, que selon ses propres sources les socialistes ne s'interrogeaient plus sur le point de savoir si M. Mitterrand devait accomplir un deuxième mandat mais qu'ils étaient, au contraire, décidés à le pousser vers un troisième, vu que *« Tonton n'aurait que soixante-dix-neuf ans en 1995 »*...

Malheureusement, quand parvenu au micro, il s'était retourné vers la tribune pour ironiser sur les *« tontonmaniaques »* prêts à devenir *« pépémaniaques »*, le ministre de l'intérieur avait disparu dans les coulisses pour une *« urgence »*. La salle avait aussitôt craint le pire. Un attentat. Une prise d'otages. Elle avait poussé un soupir de soulagement lorsque M. Pasqua avait fait sa réapparition, sans savoir que l'« urgence » concernait un banal problème de transport aérien à régler pour rendre service à un pays africain envahi par les criquets pèlerins. Mais pour M. Cousin il était trop tard.

Le député RPR des Côtes-du-Nord a donc recommencé le mardi 15 mars, à Brest, et pour faire bonne mesure, en présence cette fois de M. Pasqua, il s'est même laissé aller à parler des *« tontons... macoutes »* !

Promu « Breton d'honneur » par M. Cousin en gage de reconnaissance éternelle de la part des populations locales émues par sa diligence au lendemain de l'ouragan du mois d'octobre, le ministre de l'intérieur a préféré réserver ses flèches les plus acérées à M. Lionel Jospin. Il a certes brocardé M. Mitterrand, comme la veille, mais en utilisant contre cet ennemi préféré les armes de l'humour.

Au cours d'un dîner privé, la veille au soir, M. Pasqua soulignait d'ailleurs que malgré les aléas de la campagne sa « cohabitation » personnelle avec le chef de l'Etat demeurait de bon aloi. Il en donnait une nouvelle preuve en confiant que tous deux sont d'accord pour répondre positivement à une demande pressante des héritiers des Bourbons : le rapatriement dans la basilique de Saint-Denis des cendres de Charles X, exilées en Yougoslavie... (1).

Les socialistes sont-ils des martiens ?

Le premier secrétaire du PS a eu ainsi le privilège d'être particulièrement « ciblé » par le ministre de l'intérieur. A cause, d'abord, de son voyage de lundi en Corse : *« Il faut à M. Jospin un certain culot et un certain manque de dignité pour aller en Corse attaquer le gouvernement dans le domaine de la lutte contre le terrorisme »*, a notamment déclaré M. Pasqua, en traitant le premier secrétaire du PS d' « ancien gauchiste ». A cause, ensuite, de ses commentaires sur les propos tenus par M. Chirac le 10 mars à Marseille : *« Parlant ce jour-là de la xénophobie et du racisme, M. Chirac les a naturellement condamnés,* a expliqué M. Pasqua, *mais en évoquant la situation de certains quartiers de Marseille il a dit qu'il comprenait l'inquiétude des populations. Et cela a donné lieu à une exploitation scandaleuse et ignoble de la part de gens comme Jospin et Harlem Désir, qui ont dit que Jacques Chirac avait déclaré comprendre le racisme. Il faut une forte dose d'impudence pour tenir ce genre de propos ! »*

M. Pasqua s'est demandé au passage à propos de la *« non-campagne des socialistes sans candidat »*, si ceux-ci *« ne sont pas des Martiens... »*

Pour le reste, après avoir dressé un bilan désastreux de septennat de M. Mitterrand en matière économique et sociale, le ministre de l'intérieur a insisté sur la nécessité de développer en France, dans la perspective d'une société libérée des carcans étatiques, deux *« contre-pouvoirs »* : *« Il faut avoir des syndicats puissants mais dépolitisés et de fortes associations de consommateurs. »*

Enfin et surtout, M. Pasqua a vanté les qualités de M. Jacques Chirac, *« le mieux préparé »* à exercer la charge suprême, tout en convenant que M. Raymond Barre *« a indiscutablement les qualités pour faire un bon président de la République »* et en mettant un point d'honneur, sur ce terrain, à se montrer solidairement irréprochable à l'égard de l'UDF.

Les nombreux militants et sympathisants réunis au parc des expositions — plus de deux mille personnes, parmi lesquelles de nombreux jeunes — ont fait un triomphe à sa faconde méridionale et le ministre de l'intérieur a quitté Brest heureux et confiant parce qu'il y avait aussi dans la salle beaucoup de jolies femmes. Reprenant à son compte une certitude affichée naguère par Alexandre Sanguinetti, son ancien complice à la tête du mouvement gaulliste, Charles Pasqua assure en effet que *« les jolies femmes vont toujours dans les partis qui gagnent... »*

ALAIN ROLLAT.

(1) Aux dernières nouvelles, ce dossier historique achopperait sur deux points : les héritiers spirituels de Charles X, qui abdiqua après la révolution de 1830, insisteraient pour qu'une éventuelle cérémonie de translation des cendres du défunt roi et de sa famille soit célébrée sous le drapeau blanc de la maison des Bourbons, ce qui chagrinerait les sentiments tricolores de MM. Mitterrand et Pasqua ; d'autre part, les moines qui hébergent actuellement lesdites cendres, en Yougoslavie, réclameraient quelque « compensation »...

Les convergences PR-RPR

M. Balladur partisan d'un « rapprochement » des composantes de « l'ensemble de la majorité »

M. Edouard Balladur, ministre RPR de l'économie et des finances, a réagi, le mardi 15 mars à Rouen, lors d'une réunion publique, aux informations parues dans *le Monde* du 16 mars sur les contacts entre le RPR et le PR pour la création d'un grand parti conservateur. Interrogé sur ces discussions, il a répondu : « *Je les démens* », avant d'ajouter : « *J'ai déjà dit à plusieurs reprises que rien d'essentiel ne partageait les électeurs de la majorité, qui ont les mêmes convictions sur tous les grands problèmes.* »

Pour le ministre d'Etat, « *il serait sans doute bon qu'un jour ou l'autre ces convictions communes des électeurs* » donnent lieu à « *une organisation, je ne veux pas dire une fusion, qui rapproche les divers éléments de la majorité* ». « *Je tiens à préciser*, à continué M. Balladur, *que cela devrait se faire à mes yeux que si ce mouvement de rapprochement concernait l'ensemble de la majorité et non pas un morceau de la majorité se rapprochant d'un autre morceau et laissant de côté un troisième morceau.* »

M. Alain Madelin, ministre PR de l'industrie et proche de M. Léotard, affirme, pour sa part, dans un entretien publié par *le Figaro* du 16 mars, à propos de l'article du *Monde* : « *Cela est faux. Il n'y a ni entretiens ni discussions secrètes entre le PR et le RPR (...). Cette allégation fait partie d'une manœuvre d'intoxication et des tentatives de dislocation de l'UDF (...). Y a-t-il, par ailleurs, une réflexion sur l'avenir de la majorité ? La réponse est oui. Cette réflexion n'est pas secrète, elle est publique* ». M. Madelin juge que l'apparition d'une « *grande famille libérale* » n'est pas « *à l'ordre du jour* » et ajoute : « *certains pensent à un parti unique avec des courants internes. D'autres à l'hypothèse d'une confédération, je crois qu'il faut tenir compte des réalités, et notamment des contraintes de nos lois électorales. Pour le PR, ce qui est à l'ordre du jour, c'est la consolidation de l'UDF et la consolidation de l'union UDF-RPR. Ce qui peut venir au-delà, c'est de construire une alliance libérale et européenne* ».

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, qui participait, mardi, à un meeting à Nantes, a commenté, de son côté : « *Extravagance, trahison ouverte, coup porté à Raymond Barre ! Mais comment [...] les Français pourraient-ils faire confiance à ces gens-là ? Divisions, tractations, chausse-trapes, manœuvres : la droite semble à la veille d'une véritable explosion ou faut-il dire d'une implosion ? Le détonateur est tout trouvé, c'est l'élection présidentielle [...] Je suggère de ne pas confier la mèche aux mains de l'artificer Chirac, du boute-feu Léotard ou de l'impuissant démineur Raymond Barre.* »

Le Front national traite M. Chirac de « gigolo »

Pour leur meeting parisien à la Mutualité, MM. *Jean-Pierre Stirbois*, secrétaire général du Front national, et François Bachelot, directeur de la campagne de M. Le Pen sur Paris, ont sorti, le mardi 15 mars, le grand jeu. Bannières frappées de la flamme de leur parti flottant dans un faisceau lumineux, défilé de jeunes garçons et de jeunes filles, drapeaux bleu, blanc, rouge au vent, haie d'honneur tricolore sur fond de *Carmina Burana* pour l'entrée triomphale du docteur SIDA et de M. Immigration. La salle — un public à la fois très jeune et très âgé — a réagi au quart de tour aux attaques contre la gauche — « *qu'ils aillent se moucher ces morveux !* » — et contre le premier ministre — « *cet escroc politique* » — accusé de « copier » sur le chef de file de l'extrême droite.

M. Bachelot a entonné la longue complainte du peuple français menacé de disparition et qui a cru pouvoir trouver son salut démographique en « *faisant appel aux ventres des maghrébines* ».

Le député de Seine-Saint-Denis a brossé le tableau d'une Sécurité sociale à l'agonie abandonnant personnes âgées et handicapés : « *Qui profite de la Sécurité sociale ?* » « *Les bougnouls !* » a alors crié quelqu'un dans la salle. « *Ce sont MM. Maire et Bergeron qui se mettent 10 % dans la poche sur toutes les opérations (...). Voilà les gens qui vous escroquent à la Sécurité sociale* », explique M. Bachelot.

Quant au refus du gouvernement de faire procéder à des dépistages systématiques du SIDA — « *Barzach assassin !* » a hurlé la salle, — il s'apparente, selon lui, à « *un génocide différé de la nation française* ».

M. Jean-Pierre Stirbois, lui, a sorti de sa poche un « scoop » en faisant venir à la tribune au milieu de son intervention un transfuge tout frais du RPR, M. Nicolas Tandler, journaliste à la *Lettre de la Nation*, l'organe de presse du RPR (1). Après une longue autocritique de son égarement chiraquien, M. Tandler a conclu sous les applaudissements : « *J'ai une tête de cocu, je le reconnais, mais ça suffit.* » Le secrétaire général du FN a annoncé également la présence du coureur cycliste Luis Ocana dans le comité de soutien à M. Le Pen.

En concentrant son tir sur M. Chirac, le conseiller municipal de Dreux ne faisait que suivre le conseil donné par M. Bachelot aux militants : « *Notre adversaire à Paris, y'en a qu'un, c'est Chirac.* » « *Chirac, c'est le collabo de Mitterrand*, clame M. Stirbois. *Mais nous allons l'aider en collant des bulles sur ses affiches où on pourra lire : « I'm just a gigolo... »* » Le numéro deux du FN a conclu par une longue diatribe contre les immigrés : « *Mohamed fait venir sa femme, sa femme, sa femme, sa femme, sa femme... et c'est nous qui payons les allocations familiales de ses quinze, vingt et trente enfants.* » Ovations et *Marseillaise*.

PIERRE SERVENT.

(1) Il y était entré en novembre 1987.

Au RPR, on précisait mercredi matin que M. Tandler s'occupait « *bénévolement* » à *la Lettre de la Nation* du bloc-notes. Il s'agit, estime-t-on rue de Lille, d'une « *trahison qui n'a qu'une signification personnelle* ».

PROPOS DE CAMPAGNE

M. Lang

Porte ouverte

M. Jack Lang, ancien ministre de la culture et député PS du Loir-et-Cher, a souhaité, le mardi 15 mars, que « le meilleur de la cohabitation soit conservé », c'est-à-dire « l'esprit » et non « la division ». Si, « sur la base des grandes orientations » définies par le candidat socialiste à l'élection présidentielle, « telle ou telle personnalité, tel ou tel responsable politique ou non politique pensait pouvoir travailler avec le président élu », il n'y aurait, selon M. Lang, « aucune raison de fermer sa porte ». Pour lui, « la cohabitation aura historiquement contribué à faire émerger dans le pays cette volonté d'un grand nombre de Français de voir s'organiser le rassemblement du maximum d'entre eux autour des grandes questions de l'avenir. »

M. Léotard

Consternants

M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a jugé, le mardi 15 mars, *« consternants » les propos « d'un candidat à l'élection présidentielle* [qui] *a évoqué l'intervention excessive d'artistes étrangers sur le sol français ».* M. Léotard faisait allusion à des déclarations de M. Jean-Marie Le Pen *qui, dimanche dernier, lors du* « Club de la presse » d'Europe 1, s'était étonné qu'il n'y ait *« à l'Opéra de Paris pratiquement que des directeurs étrangers »* et avait ajouté : *« Chaque fois que l'on fait un monument, chaque fois que l'on veut faire diriger un orchestre, on s'adresse à l'étranger. »* Pour M. Léotard, *« de tels propos déshonorent leur auteur ».* Le ministre, qui dressait le bilan de deux années de commandes publiques de son ministère, a tenu à *« dire aux artistes étrangers qu'ils sont chez eux dans cette maison ».*

M. Balladur

Le muet

M. Edouard Balladur, ministre de l'économie et des finances, a affirmé, le mardi 15 mars, à Rouen, à propos de l'attitude de M. François Mitterrand : *« Une élection, ça ne se joue pas avec un muet. »* Le ministre a reproché au président de la République de *« jouer avec les citoyens détenteurs de la souveraineté populaire »* et de tenter de *« masquer les problèmes aux yeux des Français [...], de les faire voter dans le vague ».* M. Balladur a invité les électeurs à ne pas être *« dupes d'une fausse notion du rassemblement ». « Nous qui avons suivi le général de Gaulle,* a-t-il continué, *nous savons ce qu'est le rassemblement : c'est de fixer au peuple un objectif clair auquel il puisse adhérer. »*

M. Balladur a jugé que si M. Mitterrand *est réélu, il prendra des* ministres communistes dans son gouvernement et fera rétablir *« à coup sûr »* le scrutin proportionnel.

Mme Bouchardeau

Les gens du centre

Mme Huguette Bouchardeau, ancien ministre de l'environnement et député app. PS du Doubs, a affirmé, le mardi 15 mars, à Limoges : *« Je suis tout à fait prête à travailler avec des gens comme Bernard Stasi ou Pierre Méhaignerie. »* Pour Mme Bouchardeau, *« travailler avec des gens du centre n'est pas plus compromettant que de travailler avec certains hommes de gauche ».* L'ancienne dirigeante du PSU souhaiterait que *« tous les hommes politiques parlent avec la même franchise que Jacques Delors »* et pense que *« beaucoup de Français ne comprennent plus le clivage gauche-droite ».*

M. Lajoinie

Quatre cent trente signatures

L'Humanité du mercredi 16 mars publie la liste de quatre cent trente personnes, parmi lesquelles des dirigeants du PCF et de la CGT *auxquels* s'ajoutent des artistes (Isabelle Aubret, François Chaumette et Jean Ferrat), qui signent un appel national en faveur de M. André Lajoinie. Invité, le matin même sur France-Inter, le candidat du PCF à l'élection présidentielle s'est dit touché par la signature de M. Alain Clavaud, ouvrier de Dunlop licencié, puis réintégré. M. Lajoinie a appelé les électeurs à voter pour lui, *« même s'ils ne sont pas d'accord avec tout le programme du PC »* ou même *« s'ils sont d'accord sur un seul de ses points ».* Indiquant que la candidature Juquin avait été *« suscitée »* et *« inspirée »* par le PS, il a accusé les dirigeants socialistes d'avoir *« collecté les signatures pour Pierre Juquin dans de nombreux départements ».* Lors d'un « banquet républicain », mardi à Fleury-Mérogis (Essonne), M. André Lajoinie a indiqué que voter communiste le 24 avril, *« c'est faire le geste qui sauve car cela déterminera ce qui se passera par la suite ».*

● **Front national.** — M. Jean-Marie Le Pen a accusé, le mardi 15 mars, le RPR *« d'offrir de l'argent »* aux élus du FN afin qu'ils se rallient à la candidature de M. Jacques Chirac. Sans citer de nom, M. Le Pen a évoqué un conseiller régional du FN qui se serait vu proposer 1 million de francs *« à condition d'en amener un ou deux autres ». « C'est Ali Baba et les quarante voleurs »,* a-t-il lancé, tout en s'affirmant *« à peu près sûr »* que, parmi les députés de son parti, il n'y aurait pas d'autres défections après celle de M. Guy Le Jaouen (Loire).

● **M. Henri Frenay a reçu de M. Mitterrand les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur.** — Le président de la République a remis, le mardi 15 mars, à l'Elysée, les insignes de grand-croix de la Légion d'honneur à M. Henri Frenay, fondateur de l'armée secrète dès 1940 puis du mouvement de résistance Combat, qui avait été élevé à cette dignité dans les promotions du 1er janvier.

Le gouvernement du troisième type

(Suite de la première page.)

Chacun sait, enfin, que pour préserver les seuls équilibres sociaux actuels et satisfaire aux priorités sur lesquelles s'accordent tous les candidats (*l'éducation, notamment*), il faudrait sans doute accroître le niveau global de prélèvement, perspective qui est en contradiction avec la contrainte européenne. M. Chirac en parle peu, mais il devra bien, s'il est élu, expliquer quel est le coût social de la dérégulation — non exempte de dynamisme — qu'il a esquissée au gouvernement. M. Barre, qui en a beaucoup parlé, *même s'il est moins entendu*, et qui est plus soucieux qu'on ne le dit de cohésion sociale, prône courageusement une remise à plat du système fiscal, qui implique un élargissement de l'impôt sur le revenu. Ce qui n'est pas une mince affaire.

M. Mitterrand *enfin aura pour* tâche de convaincre le « groupe central » de la société, sur lequel il *s'appuie, qu'il lui faudra, après avoir* bénéficié pendant trente ans de mécanismes égalitaires, faire à son *tour de nouveaux efforts* pour satisfaire à l'exigence de solidarité.

Mais — et c'est là l'originalité de cette campagne — ces aspects, pour importants qu'ils *soient, sont relégués* au second plan par un enjeu plus important et purement politique. Car les prises de *positions* économiques ou sociales n'ont pas de sens, tant que n'ont pas été définis les moyens politiques qui permettent de les affronter.

De ce point de vue, personne n'apporte la clarté. M. Barre ? Il lui faudra créer de toutes pièces une majorité parlementaire, alors même qu'il pâtit de la faiblesse de ses *relais* centristes, et de la curieuse attitude des léotardiens et autres radicaux.

M. *Chirac ? Il est,* apparemment, le mieux placé, car il met en avant le *statu quo* de l'actuel coalition RPR-UDF. *Mais n'adhère à l'Etat-RPR*, qu'il cherche à parachever, qu'un quart du corps électoral, au mieux. *Aussi, pratique-t-il,* comme la droite italienne, à la fin du dix-neuvième siècle, le « transformisme » : à défaut de gagner spontanément à sa cause une majorité d'électeurs, il décapite ses rivaux en les intégrant, *en les ralliant les uns* après les autres. C'est le sens, notamment, du projet balladurien de grand parti conservateur.

M. Mitterrand ? Il *n'est pas sûr* que le seul effet mécanique de sa victoire lui permette d'obtenir une *majorité socialiste*, alors même que les Français, s'ils sont apparemment séduits par le président, n'aspirent pas à une *nouvelle* Chambre rose.

En fait, la réussite ira au meilleur alchimiste, et c'est en cela que M. Barre serait le mieux placé pour faire pièce à M. Mitterrand.

Car M. Chirac, lui, reste sur le schéma classique, et peut-être désormais archaïque, de la coïncidence entre une majorité politique et une *majorité sociologique*. Il a beau récuser le « *peuple de gauche* » et ne parler que du « *peuple de France* », c'est en fait le « peuple de droite » qu'il veut rassembler, lequel comprend l'électorat de l'actuelle majorité et celui de l'extrême droite.

MM. Mitterrand et Barre proposent, au contraire, une alternance au centre. Mais ni l'un ni l'autre n'ont encore apporté la preuve de leur capacité à la mettre en œuvre.

Pourtant, « *c'est ici le chemin* », comme disait M. Mauroy : comment trouver une *majorité* qui reflète la diversité d'un pays au sein duquel, alternativement et simultanément, des couches sociales et des catégories d'électeurs réputés appartenir à un camp sont tentées par les *solutions prônées* par le champion de l'autre camp ? Comment concilier l'émergence d'une majorité issue d'une logique électorale d'affrontement entre deux hommes et une réalité sociologique qui aspire à la convergence et au consensus ? Bref, qui *trouvera ce gouvernement* du troisième type, constitué à partir d'un noyau dur de telle ou telle couleur, *autour duquel s'agrégeraient*, selon les réformes, des variables qui permettraient de gouverner pour deux Français sur trois ?

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Rocard à Rome

« Prêt à tout » pour l'après-8 mai

ROME
de notre correspondant

Où mieux que dans la cité où fut signé, il y a trois décennies, le traité instituant la CEE, proclamer sa foi européenne ? Mettant un terme, le mardi 15 mars, à Rome, à une tournée des capitales des douze pays de la Communauté qu'il s'était, « *il y a deux ans, fait un devoir de visiter* », M. Michel Rocard *s'est effectivement* lancé, devant une vingtaine de journalistes, dans une vibrante apologie du « *modèle européen* » qu'il définit ainsi : « *Le développement, les droits de l'homme, plus la Sécu* ». « *Sans le développement, c'est le Sud ; sans les droits de l'homme, c'est l'Est ; ôtez la Sécurité sociale, vous avez les Etats-Unis, un pays où une maladie du chef de famille bouleverse le destin des gosses* », a-t-il déclaré.

« *Nous, les socialistes, sommes les derniers défenseurs de ce modèle européen que tous nous envient*, a-t-il ajouté. *La droite, confrontée à un ralentissement de la croissance économique, commencé il y a vingt ans, dit : c'est la fin du modèle. Elle constate que la Sécurité sociale craque. Les pauvres peuvent crever ! Nous, la gauche, nous proposons plutôt une autre culture médicale, l'art de se soigner en ne tirant pas trop sur la consommation.* »

En réponse à une question sur son éventuelle nomination au poste de premier ministre, il a remarqué : « *Tout homme politique responsable, s'il est intelligent et expérimenté, doit être prêt à tout.* »

M. Rocard, qui a l'intention d'évoquer avec ses interlocuteurs italiens les problèmes de défense, ne souhaite pas une « *officialisation trop voyante* » du Conseil de défense franco-allemand. « *Nous, Français*, ajoute-t-il, *sommes trop juristes ; il faut être un peu anglo-saxon, prendre les choses comme elles viennent.* »

« Mitterrand ? Il est rocardien » : ainsi, l'influent quotidien *La Repubblica* avait-il, à la veille de l'arrivée de l'ancien ministre de l'agriculture, titré l'un de ses articles : M. Rocard en est ravi. Au printemps de 1983, le PS français — plus tard et moins explicitement qu'il ne l'aurait souhaité — a opéré un « *massif changement* » anti-étatiste, remarque-t-il. M. Rocard, jusqu'alors « *très minoritaire* » dans sa formation, se considère aujourd'hui comme un homme « *tout à fait au cœur de ce qui s'y passe* ».

J.-P. C.



Politique

Le feuilleton du septennat

1983, les décrets divins

L'état de grâce, en 1982, a quitté la planète. François Mitterrand, sacré « homme de l'année » 1981 par le *Financial Times*, cède la place à E.T. l'extra-terrestre. En 1983, Dieu ne sera pas socialiste. C'est l'austérité, après la rigueur. (le *le Monde* des 15 et 16 mars).

« On a été, cette année, servi par les décrets divins. » Le 8 septembre 1983, à l'occasion d'une escapade champêtre à Château-Farine, tout près de Besançon, François Mitterrand parla de l'ordinaire organisation des calamités climatiques. Inondations au printemps, sécheresse en été, neige en novembre et Noël en décembre. Quand le beau temps s'installait, son grand-père avait coutume de dire qu'il ferait trop sec et, quand il commençait à pleuvoir, que l'humidité pourrirait tout. Mais cette année-là, c'est vrai, l'ordinaire de l'agriculture avait été fâcheux.

Le sien aussi. Dieu, en 1983, ne fit pas grève et, à l'exception notable d'une classe ouvrière de bonne composition, il fut bien le seul. Tout ce que la France comptait de conformismes découvrit les bonheurs de la révolution sociale. Les mandarins hospitaliers transportèrent leur dignité dans la rue et annoncèrent à grands coups de gong qu'à continuer ainsi la France médicale finirait en coma dépassé. Les commerçants dilapidèrent leurs tomates en défilé joyeux. Les policiers mirent képi bas, brandirent le poing et, phénomène rare, poussèrent la mauvaise volonté jusqu'à fraterniser avec les gendarmes chargés de les empêcher de vilipender la République. Manquaient les gros bras de la contestation, les chauffeurs routiers: ce serait pour le début de l'année suivante.



Les *« décrets divins »* tombaient en giboulées. Il y en eut de rédigés avec le sang des hommes, comme chaque année. En 1983, la France fut parmi les plus douloureusement servies. Le 15 juillet, l'ASALA, Armée secrète arménienne de libération de l'Arménie, posa une machine infernale dans un sac de voyage, au comptoir 61 d'Orly-Sud : six morts et quarante-huit blessés. Le 23 octobre à Beyrouth, à 6 h 20, alors que le clairon venait de sonner le réveil, un camion-suicide chargé de 3 tonnes de TNT ravagea un poste de l'armée française : cinquante-huit morts parmi les soldats en mission de paix. Quelques mois plut tôt, Gabriel Garcia Marquez avait obtenu le prix Nobel de la paix. *Cent ans de solitude.* Quelle solitude pour ce chef d'Etat venu se recueillir dans les ruines de Beyrouth, devant les corps des soldats *« de la paix »* et des deux cents militaires américains victimes, trois minutes avant les Français, d'un attentat similaire. La mort appelle la mort. Le 17 novembre, en manière de représailles, les Super-Etendard de l'armée française bombardèrent un cantonnement de milices pro-iraniennes, à l'est de Baalbek. La France tua un berger.

L'année avait commencé, le 2 janvier, par un éclat de rire. Dieu n'était encore que facétieux lorsque, ce jour-là, il mit le doigt sur Latche, résidence landaise de François Mitterrand, d'où le chef de l'Etat imaginait qu'il pourrait s'adresser aux Français par l'intermédiaire d'Antenne 2. Une grue, aussi mystérieuse que nécessaire à la bonne tenue des ondes hertziennes, n'arriva point à temps. Prise de fantaisie, elle était partie faire la tournée des grands ducs dans le nord du pays. François Mitterrand attendit quelques heures que l'on bricole, sans la grue, la liaison avec Paris et délivra son message : *« Nous ne sommes pas maîtres des données économiques mondiales. Nous ne pensons pas à nous seuls déterminer le courant. »* Il ajouta : *« Je veux mettre en place une société d'économie mixte. »*

L'avant-veille, dans ses vœux du 31 décembre, il s'était fait le chantre d'un objectif *« qui commande tous les autres »*, l'entreprise. Il avait aussi rappelé que le socle social du changement, pour parler comme Pierre Mauroy, était désormais verrouillé : retraite à soixante ans, cinquième semaine de congés payés, semaine de 39 heures, droits nouveaux des travailleurs. C'était bien le moins, puisque depuis quelques semaines Jacques Delors, la larme à l'œil et l'air désolé, menaçait les Français d'*« un nouveau tour de vis »*. L'inflation n'avait certes progressé que de 1,5 % pendant les quatre mois du blocage des salaires et des prix, mais ni le commerce extérieur ni le franc ne se portaient bien. En décembre 1982, François-Xavier Stasse, conseiller économique à l'Elysée, avait averti le président, par note : *« La France ne peut réitérer, en 1983, un déficit du même ordre de grandeur qu'en 1982 sans certitude d'un grave accident monétaire. »*

Business Week sentait le vent tourner et s'en réjouissait dans son édition du 10 janvier : *« La France, par tradition, est un pays conservateur. A son poste de président, M. Mitterrand, déjà socialiste conservateur, est devenu encore plus conservateur sous l'effet de la tendance historique française aux déficits. »*. Trois semaines plus tard, Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, archétype de cette *« gauche cléricale »* fanatique de l'autoflagellation que François Mitterrand déteste tant, sortit de l'Elysée avec sa haire et sa discipline, au terme d'un long entretien avec le président de la République. Sur le perron, il dit : *« L'hypothèse d'un deuxième plan de rigueur doit maintenant être envisagée. »* Il ajouta que la CFDT s'opposerait à toute radicalisation politique et à toute forme de protectionnisme. Tiens donc !

Les cent un daltoniens

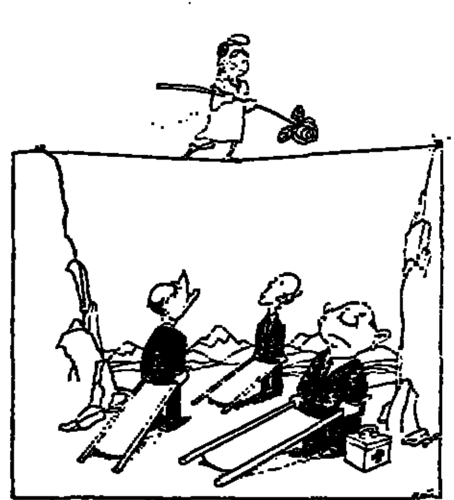
Et pourquoi donc ? Parce qu'un débat discret, longtemps secret, était engagé, autour de François Mitterrand, sur le thème suivant : faut-il ou non que le franc sorte du système monétaire européen, dans quelles conditions, avec quels résultats ? Le président consulte. Des économistes, les uns après les autres ou par groupes, à déjeuner : Kolm, Denizet, Uri, Malinvaud, son ami Jean Riboud. Des politiques et, singulièrement ceux que Pierre Mauroy appelle *« les visiteurs du soir »*. Le premier ministre les croise, en fin de journée, dans l'antichambre présidentielle. L'équipe comprend Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, Jean Riboud encore, tous tenants d'une sortie du SME dont François Mitterrand a déjà expliqué pourtant, à plusieurs reprises, qu'il n'est pas question de le quitter, pour des raisons essentiellement politiques, la solidarité européenne en premier lieu. *« Il en fallait, quoi, de la patience pour supporter cela »*, dit, aujourd'hui, Pierre Mauroy.

Il sera nécessaire, en tout cas, de serrer les boulons. Jacques Delors parmi d'autres, mais plus fort que les autres et dans une longue lettre soigneusement argumentée adressée au président de la République, avait, dès novembre 1982, sonné l'alarme. Pendant l'hiver 1982, François Mitterrand confiait : *« J'ai fait la politique pour laquelle les Français m'ont élu en 1981. Ils voulaient la relance. Ils l'ont eue. On ne force pas les Français. C'est à eux de comprendre. Maintenant, ils ont compris que ce n'était plus possible. »* Pierre Mauroy traduit ainsi ce propos et le complète : la rigueur était nécessaire, mais si nous l'avions mise en œuvre tout de suite, dès 1981, notre électorat ne nous aurait pas permis de tenir cinq ans. Sans le respect des engagements de 1981, c'était la faillite politique assurée et, sans la rigueur, la faillite économique avec, au bout du compte, le même résultat.

Serrer les boulons, bien sûr. Mais pas avant les élections municipales des 6 et 13 mars. Le dernier tour de clé à pipe ne serait donné qu'après. Pierre Mauroy amusait le tapis en affirmant qu'il avait bien autre chose en tête que de mitonner une nouvelle potion amère. *« Il n'y a pas de plan caché dans un tiroir »*, clamait le premier ministre, le 16 février, trois semaines avant le premier tour des élections municipales. Et, benoît, il assurait sans se frapper : *« Actuellement, pratiquement tous les indicateurs de la politique gouvernementale se remettent tranquillement au vert »*. Pierre Mauroy et ses amis jouaient, pour la galerie, les cent un daltoniens.

Quel était donc ce serpent qui sifflait sur nos têtes ? Sortir du SME, cela voulait dire protection des frontières contre l'envahisseur étranger, clauses de sauvegarde dans le marché commun européen. Cela voudrait dire reconquête, enfin, du marché intérieur, donc stimulation des investissements et de la production, amélioration de la situation de l'emploi. Selon les tenants de cette solution, la France se referait une santé, toute seule dans son coin, en attendant des jours meilleurs et le moment d'affronter à nouveau, victorieusement, la concurrence étrangère. Le comportement supposé des chefs d'entreprise posait problème. A chaque dévaluation, ils en avaient profité pour faire du gras et non pas pour conquérir des parts de marché. Pourquoi, cette fois, investiraient-ils ? Jean Riboud, PDG de Schlumberger, se portait garant de ses pairs, levait les doutes, tenait un discours convaincant.

A l'autre bord, Pierre Mauroy et Jacques Delors invoquaient les mesures de rétorsion que prendraient les pays en voie de développement, les Etats-Unis, le Japon, les partenaires du Marché commun. Les références connues – l'Albanie et l'Inde – ne les gonflaient pas d'optimisme. Le premier ministre se souvenait qu'à la fin de l'année précédente, en Malaisie, on l'avait menacé de bloquer 3 à 5 milliards de contrats (méthaniers, centrales électriques) si la France ne renonçait pas à son comportement protectionniste. Quel protectionnisme ? Le simple obligation de rédiger en français les documents douaniers paraissait, aux yeux des Malais, le comble de l'inélégance commerciale... On pouvait donc craindre une aggravation paradoxale du commerce extérieur, une hausse accélérée des prix et, au bout du compte, une détérioration de l'emploi.



La lutte fut rude. A l'Elysée, François-Xavier Stasse ne voulait pas entendre parler de sortie du SME. La question, pour lui, ne devait même pas être posée. Christian Sautter, secrétaire général adjoint, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général, s'interrogent mais concluent vite que non, décidément, cela n'est pas possible.

« Il faut que nous restions ensemble »

Viennent les élections municipales. Au premier tour, c'est, pour la gauche, la catastrophe. Au second, le 13 mars, la majorité – qui ne l'est plus – limite les dégâts. Elle a perdu trente grandes villes, mais « seulement » trente, et sauvé l'impossible et l'improbable, Marseille avec Gaston Defferre, Belfort avec Jean-Pierre Chevènement et, tout un symbole, Nevers avec Pierre Bérégovoy.

Le 14 mars, François Mitterrand convoque Pierre Mauroy à l'Elysée, développe devant lui une analyse sans angoisse des résultats du scrutin et lui dit qu'il envisage de quitter le SME et de le reconduire à son poste. *« Non »*, répond Pierre Mauroy qui, fort modestement, ne se sent pas capable d'un tel saut dans l'inconnu. *« Je ne sais pas,* dit-il, *conduire sur le verglas »*. Il n'en dormira pas de la nuit. Le chef de l'Etat posera la même question, le lendemain, à Jacques Delors et n'obtiendra pas une autre réponse. Le débat, pourtant continue. Lionel Jospin évalue à une dizaine d'heures la durée des discussions auxquelles il a participé sur ce sujet, à l'Elysée, pendant la « semaine folle ».

Le mercredi 16 mars, Laurent Fabius, jusqu'alors partisan de la sortie change d'avis. Le directeur du Trésor, Michel Camdessus, lui a communiqué l'état des minces réserves de la Banque de France en devises. La Banque de France serait incapable de freiner le plongeon du franc au lendemain de sa sortie du serpent. *« Le dollar était haut à l'époque*, remarque aujourd'hui Pierre Mauroy. *Mais nous n'avions rien vu. Il allait monter, dans les mois suivants, jusqu'aux 10 francs ! Heureusement que nous n'avons pas quitté le SME. Nous aurions retrouvé le franc dans les abîmes. »*

Entre les deux tours des municipales, le franc avait été rudement attaqué. A la veille du second tour, le mark atteignait son cours-plafond. Il faudra dévaluer. Ce sera chose faite le 21 mars. Ce jour-là, le franc perd 8% par rapport au mark. Le 25, le plan d'accompagnement, objet d'une partie de bras de fer avec l'Allemagne, prévoit que la demande intérieure sera réduite d'une soixantaine de milliards. Au revoir la rigueur, bonjour l'austérité ! Mais le franc n'est pas sorti du SME. Jean-Pierre Chevènement avait perdu. Il rêvait et rêvera longtemps d'un discours churchillien, de sang et de larmes, d'une France fière dans sa solitude et qui aurait terrassé l'Europe germano-américaine dont elle était, selon lui, la vassale.

« C'est finalement Delors qui avait l'argumentation la plus charpentée », dira plus tard François Mitterrand à Philippe Bauchard. Jacques Delors, ayant brillé, pensa qu'il méritait mieux. Il se voyait premier ministre. Pendant la « folle semaine » – folle et longue, puisque, commencée le soir des municipales (le 13 mars), elle s'achèvera le 22 par la reconduction de Pierre Mauroy – il avait assuré chaque matin le chef du gouvernement de sa fidélité, et passé ses après-midi à préparer sa succession. Le dimanche 20 mars, alors qu'il négociait à Bruxelles la parité du franc, Jacques Delors crut son heure venue. A l'aube, il dit aux journalistes : *« Il faut absolument en terminer avant midi. Des choses importantes vont se passer cet après-midi à Paris et il faut en être. »* Pierre Mauroy, ayant perçu la rumeur des ambitions qui débarquaient de Bruxelles, ne s'y trompa point et se dit *in petto* : *« Je connais mon Mitterrand. Tout ce tintamarre... Mon vieux Delors, ce n'est pas pour cette fois-ci. »*

Pierre Bérégovoy aussi était sur les rangs. Peut-être même Laurent Fabius, déjà. François Mitterrand, un bref moment, avait songé à Michel Rocard. Il balança, ou fit semblant : Bérégovoy, Delors ou Mauroy ? Comme il dut s'amuser, le 22 mars à déjeuner, lorsqu'il convia à sa table Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius qui, l'un et l'autre, avaient voulu sortir du SME, ainsi que Jacques Delors, qui, ayant défendu la position inverse, se voyait en charge du gouvernement à condition que les deux autres soient relégués au fond de la classe, c'est-à-dire à mille lieues des portefeuilles économiques. A ce moment-là, Pierre Mauroy est assuré de rester. *« Il faut que nous restions ensemble, hein ! »*, lui a dit François Mitterrand, qui est rentré, en fin de matinée, de Bruxelles. Pierre Bérégovoy, Laurent Fabius, Jacques Delors ne savaient encore rien de ce *« décret divin »*.

A l'époque, cette histoire n'aurait amusé personne. La semaine avait été folle, si confuse que l'on n'y voyait goutte. Pour la France entière, François Mitterrand ne savait que faire, changeait d'avis, hésitait. Dieu promenait un doigt négligeant sur la tête du serpent magique. Allait-il le caresser ou lui tordre le cou ? Dieu considérait de haut la populace, la foule grouillante des Mauroy, Delors, Bérégovoy, Fabius, Jospin.

Pierre Mauroy affirme que François Mitterrand a hésité jusqu'au bout, jusqu'au cœur de la folle semaine sur la sortie ou non du SME. Un autre témoin privilégié assure – thèse ultra-minoritaire – que le choix du président était formé depuis le mois de janvier ; il aurait alors joué du serpent pour jauger les hommes et, la négociation monétaire venue, pour faire chanter les Allemands. En somme, Dieu aurait croqué les pommes.

M. François Mitterrand se donnait du bon temps. L'après-midi du 19 mars, un samedi, en pleine négociation monétaire, quel événement l'occupait ? Il regardait la télévision. Non pas « Dallas », dont il a, paraît-il, demandé que l'on enregistre chaque épisode afin que de J.R. il ne manque point une vilenie. Ce n'était pas l'heure. Il suivait France - Pays de Galles, match comptant pour le Tournoi des cinq nations, que le XV tricolore emporta par 16 points et un nez cassé, celui de Serge Blanco, à 9.

Le 14 juillet, rien de spécial. On siffla – un peu – le président sur les Champs-Elysées. On siffla – très peu – à l'Elysée le whisky tricolore fabriqué en Bretagne, baptisé « le biniou », dont on ne revit pas la couleur l'année suivante. Le 7 septembre, en revanche, fut un jour historique. Edmond Maire déclara : *« Les choses vont dans le bon sens. »*

JEAN-YVES LHOMEAU.

Prochain article : 1984, Carl Lewis à Matignon

Nouvelle-Calédonie

M. Tjibaou rend le gouvernement responsable des éventuels « dérapages »

Ce fut un tout petit meeting perdu, noyé dans la déferlante de la campagne. Comble de malchance, M. Jean-Marie Tjibaou, président du FLNKS, victime d'un refroidissement, avait une toute petite voix. Il a tout de même remercié les quelques centaines d'inconditionnels – au premier rang desquels MM. Alain Krivine, président de la LCR, et Yannick Simbron, secrétaire général de la FEN – venus, mardi 15 mars, au Cirque d'hiver, apporter leur soutien aux indépendantistes canaques. Et il a excusé les autres : *« C'est dur de se retrouver autour d'une cause qui semble perdue en ce moment. »*

Il n'empêche. A quelques semaines du vote, prévu le même jour que le premier tour de l'élection présidentielle, qui doit ouvrir la voie, en Nouvelle-Calédonie, à l'application du nouveau statut du territoire, M. Tjibaou a rappelé les consignes de son mouvement de boycotter ce scrutin. Tout en se refusant à dévoiler les modalités de cette action dans l'attente d'une convention indépendantiste qui doit se tenir le 2 avril, il a lancé un avertissement au gouvernement, *« qui sera le seul responsable de tous les dérapages qui vont venir. Ça ne va pas être tendre. Il y aura peut-être encore du sang. Si on peut trouver une solution négociée, ce sera mieux pour tout le monde »*.

Sur un ton presque pathétique, M. Tjibaou en a appelé à la solidarité de la métropole : *« Nous allons faire nous-mêmes le maximum, mais sans votre solidarité on peut tous ensemble acheter des fleurs chez le fleuriste. On fait des trucs importants pour protéger les baleines, vous n'allez pas laisser les Canaques disparaître, quand même ! »*

Le président du FLNKS, qui séjourne à Paris depuis plusieurs jours et a notamment participé à la fête de SOS-Racisme en compagnie de M. Pierre Juquin, doit regagner la Nouvelle-Calédonie à la fin de la semaine.

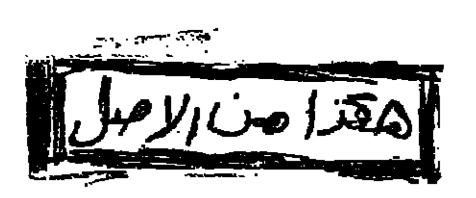
D. S.

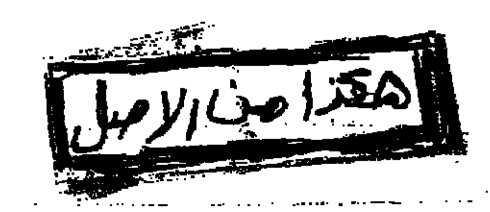
M. Chevènement publie ses écrits

M. Jean-Pierre Chevènement publie une brochure regroupant des extraits de ses *Discours, interventions et entretiens* prononcés ou écrits d'août 1987 à février 1988. Il s'agit donc d'une sorte de chronique d'une candidature inachevée, puisque cette période correspond aux quelques mois pendant lesquels le maire de Belfort a été candidat à la candidature au cas où M. Mitterrand ne se représenterait pas. Dans la préface de ce recueil, M. Chevènement rappelle, au demeurant, qu'il a été *« le premier »* à souhaiter que M. Mitterrand se représente, *« à une époque où l'on s'interrogeait sur la capacité du président à terminer son mandat »*.

Le député du Territoire de Belfort rappelle aussi qu'il a voulu être candidat parce que *« les idées ont leur force »*. Ces idées sont classées selon sept axes : *« Bâtir une Europé européenne, coopérer avec le Sud, reconquérir la croissance et l'emploi, renforcer la solidarité nationale, investir dans l'intelligence, moderniser l'Etat républicain, savoir accueillir »*.

(*) Brochure publiée par le club République moderne, 51, avenue Raymond-Poincaré, 75 016, Paris. Prix : 10 F.





Société

Michel Ange, Zurbaran, Cézanne, Picasso...

Le musée baladeur d'Imelda Marcos

C'est une part de butin d'un des plus grands vols du siècle. Une quinzaine de tableaux de maîtres, emportés par les Marcos lorsqu'ils *ont été chassés des Philippines, dorment* aujourd'hui dans des coffres à Paris, convoités par le FBI (la police fédérale américaine) et le gouvernement de Manille qui tentent en vain de les récupérer. L'histoire a pour protagonistes le fastueux milliardaire saoudien Adnan Khashoggi et de prétendus amateurs d'art, dissimulés derrière une société-écran panaméenne, probablement des hommes de paille. Un enchevêtrement de combines inextricables...

Le jeu de piste commence au palais de Malacanang, à Manille, au soir du 25 février 1986, d'où, après *une journée d'échanges téléphoniques* fébriles avec Washington, des hélicoptères militaires décollent précipitamment. A leur bord, le dictateur déchu, son épouse, l'opulente Imelda, et une poignée de fidèles qui les suivront dans leur exil doré d'Honolulu.

Lâchés par leur vieil ami Ronald Reagan, *les Marcos laissent derrière* eux des lits défaits, une assiette de caviar à peine entamée et quantité d'écrins vides. Dans les appartements privés du palais, les partisans de Cory Aquino, *la nouvelle présidente*, découvriront des diapositives représentant des toiles de maître ainsi que divers documents relatifs à des tableaux de prix qui, tous, ont disparu.

En vingt ans de règne, les Marcos ont détourné une fortune que le gouvernement de Cory Aquino a renoncé pour *l'instant à évaluer* avec précision. Les chiffres sont de l'ordre de 10 milliards de dollars (60 milliards de francs) !

Sur l'aide accordée aux Philippins par les pays riches, les Marcos prélevaient leur dîme. Rares étaient les grands projets, routes, ponts ou implantations industrielles qui ne leur rapportaient pas directement ou à leurs proches, parents, fidèles et clients. L'argent amassé partait s'investir sous des prête-noms dans de discrets comptes en banque suisses, aujourd'hui gelés, ou servaient à acquérir, à l'aide d'intermé*diaires, des immeubles à Manhattan* et ailleurs aux Etats-Unis, dans l'angoisse du lendemain.

Imelda Marcos affichait un goût *immodéré, sinon toujours sûr*, pour la peinture, comme en témoignent les croûtes abandonnées au palais de Malacanang. Mais elle savait le prix des œuvres d'art authentiques. C'est à elle que la famille du dictateur, devenue une société à irresponsabilité illimitée, doit l'achat de cent soixante dix-sept toiles de maîtres envolées, elles, de ce palais, décrochées des cimaises du Metropolitan Museum de Manille et déménagées, peu *avant la chute de Marcos*, des résidences officielles à New-York. Parmi ces toiles, une cinquantaine de Paule Gobillard, peintre et pastelliste française, morte en 1946, élève de Berthe Morisot, mais aussi des œuvres de Michel-Ange, Brueghel, Rubens, *Greco, Zurbaran*, Véronèse, Monet, Cézanne, Degas, Picasso, etc.

Frénésie d'achats

Issue d'une famille de la bourgeoisie moyenne plutôt désargentée, ancienne employée de banque, élue Miss Manille et devenue l'épouse, sur un coup de foudre, d'un encore obscur député philippin, Ferdinand Marcos, Imelda était en proie, lors de ses fréquents séjours à New-York, Londres ou Paris, à une véri*table frénésie d'achats. Les avocats* de l'actuel régime philippin et le FBI ont reconstitué, aussi minutieusement que possible, l'histoire de ces tableaux acquis dans la fièvre. Tous ont été achetés par les Marcos de 1976 à 1985, le plus souvent par l'intermédiaire de prête-noms. Ces toiles proviennent de quatre galeries new-yorkaises (Hammer Galeries, Knoedler-Modarco, Sotheby's et Stair Murdock Fine Arts), d'une *londonienne (Marlborough Fine* Art) et d'une italienne (Mario Bellini).

La diversité de ces cent soixante-dix-sept toiles et le fait qu'elles ont, pour certaines, disparu, ne permet pas de connaître leur valeur totale. On sait cependant qu'au mois d'octobre 1982, apparemment sur *un coup de tête*, Imelda Marcos décide d'acquérir la collection Samuels à New-York. L'affaire est conclue par un homme de paille pour 6 millions de dollars. Entre-temps, Imelda Marcos a donné l'ordre à la Banque nationale des *Philippines de se porter garante du* paiement. Selon le FBI, la banque a *même reçu pour instruction de* régler en partie les tableaux, car tels étaient les caprices de la première dame.

A *force de confondre ses comptes* bancaires et ceux du Trésor philip*pin, Imelda Marcos ne se contrôlait* plus. Ses tournées dans les boutiques de luxe de la 5e Avenue, à New-York, eurent tôt fait de transformer le palais de Malacanang en caverne d'Ali Baba que visitent aujourd'hui, ébahis, le petit peuple de Manille et les touristes japonais. Montée dans la capitale, en 1952, avec une seule valise et 5 pesos en poche, Imelda Romualdez l'a fui, trente-quatre ans plus tard, en abandonnant derrière *elle des centaines de robes de grands* couturiers, trois mille paires de chaussures de luxe, deux mille paires de gants et un millier de soutiens-gorge dont un pare-balles.

Le « clou » de la visite de Malacanang est une paire d'escarpins aux hauts talons transparents. Une batterie rechargeable y est dissimulée *qui alimente des clignotants.* C'est dans cet appareil qu'Imelda Marcos dansait, du temps de sa splendeur, au dernier étage du consulat des Philippines, dans la 66e Rue à Man*hattan, transformé en boîte de nuit* disco. Le même hôtel particulier abrita quelque temps la collection Samuels, mais celle-ci avait disparu lorsque la justice américaine décida de s'intéresser de près aux biens des Marcos.

Sans doute est-ce au cours d'une des tapageuses soirées organisées à *New-York qu'elle proposa au bras*seur d'affaires saoudien, Adnan Khashoggi, de lui vendre ses plus beaux tableaux.

Channel 13, la chaîne publique américaine, a diffusé, au printemps dernier, une bande vidéo où l'on voit le Saoudien, qui fut surnommé *« l'homme le plus riche du monde », dansant avec Imelda* Marcos sur un air de disco. La lumière changeante donne des airs d'automates à ce couple de quinquagénaires repus, lui décontracté, elle impeccable et guindée pendant que, déjà, l'orage couve à Manille.

« Money is king »

Pister les tableaux volés par les Marcos, c'est ainsi buter sur Adnan Khashoggi et aller, d'extravagance en extravagance, découvrir que les lois et les frontières n'existent pas, que seul paie le toupet et que, comme le confie avec une fausse candeur le Saoudien : *« Money is king »* (l'argent est roi).

L'homme qui vous reçoit dans son appartement de l'avenue Montaigne à Paris — même luxe ostentatoire qu'au palais de Malacanang — passe le plus clair de son temps à bord de son DC-8 privé aménagé en bureau et en palais volant (un lit de trois mètres de large est recouvert de zibeline...). Un jour, à Djedda, le lendemain à Marbella, New-York ou Hongkong.

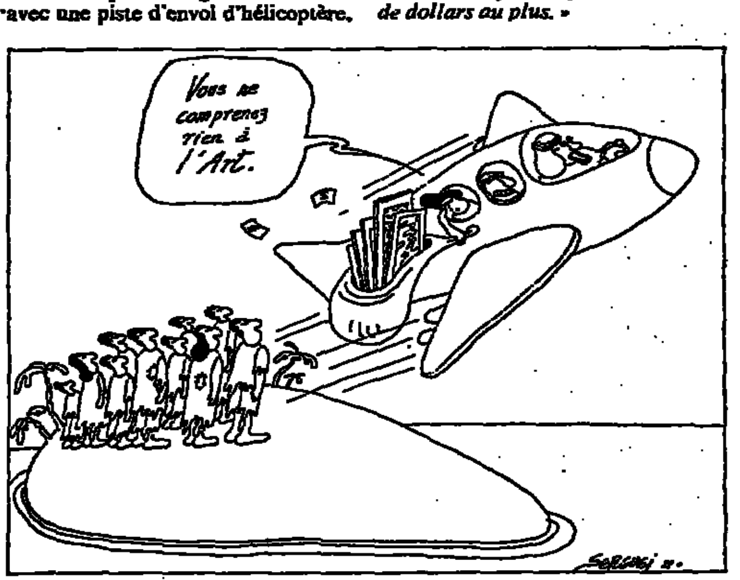
Les affaires vont mal depuis que les Occidentaux et les Arabes du Golfe ne le croient plus indispensable à leurs échanges commerciaux. Il avoue avoir perdu 14 millions de *dollars en se mêlant de trop près* à l'*« Iran-Contra affair »* et beaucoup plus encore dans une malheureuse opération immobilière à Salt-Lake-City. La justice américaine et la justice française l'accusent de recel de tableaux volés par les Marcos, mais il n'a *rien perdu de sa superbe* et de son affabilité.

Ses explications sont simples : il a acheté à Imelda Marcos trente et un tableaux de maîtres en 1985, à un moment où le pouvoir de celle qui fut longtemps « l'homme » fort des Philippines commençait à chanceler. La transaction — 10 millions de dol*lars, selon Adnan Khashoggi* — a été réglée par chèque quelques mois plus tard, alors que les Marcos avaient des raisons de s'inquiéter de leur avenir. Service pour service, le *Saoudien, qui réalisa* de bonnes affaires aux Philippines, volait ainsi au secours d'amis aux abois sinon dans le dénuement.

C'était compter sans le « lâchage » du régime corrompu de Manille par les Etats-Unis. Ceux-ci, faisant les comptes, s'aperçurent que des millions de dollars d'aide, *accordés des années durant aux Philippines*, avaient été empochés par Marcos, dont le traitement officiel n'était que de 17 000 dollars en moyenne par an. Ses comptes en Suisse, ses immeubles à Manhattan, sa collection de toiles de maîtres et *d'autres objets de grande valeur*, accumulés pendant vingt ans au gré de ses caprices, devaient, du coup, être considérés comme un vol pur et simple. La machine judiciaire américaine se mit en marche.

Propriétaire de plusieurs de ces tableaux, Adnan Khashoggi est à ce moment-là officiellement accusé de recel, et il a peur. Au printemps 1986, un avion atterrit à Nice. Une quinzaine de caisses en sont déchargées qui prennent discrètement la route de Monaco. Ce sont les fameuses toiles de maîtres que le *FBI a, jusque-là, vainement tenté de* localiser.

Adnan Khashoggi les fait aussitôt transférer à bord du *Nabila*, en rade de la principauté, un luxueux bâtiment de quatre-vingt deux mètres avec une piste d'envol d'hélicoptère, cédé depuis — le Saoudien était à court de liquidités — au sultan de Brunei (côte nord-ouest de Bornéo) qui l'a lui-même revendu récemment au promoteur immobilier new-yorkais, Donald Trump.



Perquisitions

Le *Nabila* est le symbole des heurts et malheurs du milliardaire sur la Côte d'Azur où il séjourne fréquemment. Pour avoir fait construire à Antibes un port en eau profonde où puissent mouiller son *palace flottant et celui du roi Fahd* d'Arabie saoudite, l'*Abdul-Aziz*, il a été intronisé citoyen d'honneur de cette ville.

Le *Nabila*, avait été, quelque temps auparavant, le théâtre d'un épisode moins plaisant : une affaire qui valut à un secrétaire d'Adnan Khashoggi, Abdo Khawagi, une condamnation à Nice pour complicité de proxénétisme aggravé ; il est vrai que le bâtiment était un havre fréquent pour des call-girls de haut vol.

Au printemps 1986, le Saoudien tranfère en France les tableaux volés d'Imelda Marcos, sans complexe, *mais inquiet malgré tout, comme le* prouvent les déménagements successifs des toiles, un jour sur le *Nabila*, trois semaines plus tard au dernier étage de l'immeubles « les Floralies », à Monaco, un duplex de 1 000 mètres carrés, aujourd'hui en vente au prix de 80 millions de francs, puis de nouveau, et nuitamment, sur le *Nabila*.

Appréhension justifiée : fin avril et début mai 1987, des policiers français, accompagnés d'agents du FBI, perquisitionnent coup sur coup sur le *Nabila*, dans l'immeuble « le *Marly* », au bout de la Croisette à Cannes où vivent la seconde épouse, italienne, du Saoudien et leurs fils Ali, huit ans, ainsi qu'avenue Montaigne, à paris, où les policiers tombent sur Adnan Khashoggi en conversation animée avec des offi*ciels américains venus l'interroger* sur son rôle dans l'*Iran-Contra Affair*.

Une société bidon

A *Cannes comme à Paris*, les policiers font chou blanc. Le Saoudien a mis les tableaux en lieu sûr, puis il se ravise : quelques semaines plus tard, une camionnette s'arrête sous les platanes qui bordent le palais de justice de Grasse. Sous les yeux des magistrats incrédules, des hommes en déchargent plusieurs toiles de maître. Adnan Khashoggi abandonne à la justice française *quelques-uns des tableaux que*, par commission rogatoire internationale, le tribunal du district méridional de New-York a demandé à celle-ci de l'aider à récupérer.

Quelques-uns seulement, neuf en tout, que *l'attorney general* américain, Edward Meese, venu participer à Paris à une conférence d'Interpol, remportera dans son Boeing, et dont Adnan Khashoggi minimise la valeur : *« Il y en a pour 2 millions de dollars au plus. »*

La somme est rondelette mais le *Saoudien n'a pas complètement tort.* Quelques-uns des plus beaux tableaux d'Imelda Marcos, un douzaine en tout — un Greco, un Zurbaran, un Rubens, un Boucher, etc. — ne sont pas dans le lot. Il les a vendus, plusieurs semaines auparavant, pour quatre *millions* de dollars, à une de ces sociétés panaméennes *dont la réputation de discrétion et* d'opacité n'est plus à faire.

Interconsult Eastern corporation, c'est son nom, a pour commodité son *siège 44, avenue Krieg à Genève et* contre elle d'être soupçonnée par le FBI d'être une société « bidon » aux mains d'Adnan Khashoggi. Une surprise de plus dans ce jeu de piste, qui méritait d'être éclaircie. *« Admettez-vous entretenir des liens personnels ou d'affaire avec Interconsult ? »* S'attendant sans doute à la question, le petit homme replet *aux yeux vifs* n'a pas cillé. La réponse est non, sans discussion ni hésitation.

Il existe pourtant des indices propres à laisser croire qu'Adnan Khashoggi se serait revendu à lui-même les tableaux d'Imelda Marcos pour ne pas avoir à les restituer un jour au gouvernement philippin. En quel*ques mots* : Interconsult a pour administrateurs trois Panaméens, Pablo J. Espino (président), Aida May Biggs (trésorière) et Adelina M. de Estribi (secrétaire). Or, ces trois personnes sont *aussi* administrateurs de trois autres sociétés panaméennes soupçonnées dans les milieux judiciaires américains d'appartenir, elles aussi, à Adnan Khashoggi, la Dicet Finance and investment Corp., la Bedner Deve*lopment Corp.* et la Comapral Investment SA.

L'affaire se complique lorsqu'on sait que ces trois sociétés sont liées à une quatrième, la Glockhurst Corp. NV, dont le siège est aux Antilles néerlandaises, mais elle s'éclaircit quand on apprend que Glockhurst s'est prétendu propriétaire d'un immeuble, *200, Madison Avenue*, à New-York qui, en réalité, avait été acheté par les Marcos.

Ce ne sont que des présomptions, pas des preuves, mais *ce n'est pas la* première fois qu'Adnan Khashoggi est ainsi soupçonné d'avoir voulu aider Ferdinand et Imelda Marcos à dissimuler la réalité de leur empire immobilier en se servant des sociétés-écrans dont le Saoudien tire ou tirait les ficelles. *Le Washington Post* et le *New York Times* se sont faits l'écho, en décembre 1986, de cette accusation, qui met au jour un mécanisme qui pourrait aussi avoir servi à détourner les toiles de maître dont Interconsult se prétend *aujourd'hui propriétaire. Autrement* dit, Imelda Marcos n'aurait pas vendu, ou l'aurait fait pour la forme seulement, ses toiles au Saoudien, qui l'aurait aidée, grâce à ce subterfuge, à mettre sa fortune à l'abri, à l'époque où les choses commençaient à mal tourner à Manille.

« Les Marcos sont restés des amis proches. Je leur ai encore rendu visite l'année dernière à Hawaï », dit crânement, Adnan Khashoggi sous le portrait de son père qui fut le médecin personnel d'Ibn Séoud, une origine qui facilitera l'ascension d'Adnan parmi les grands de ce monde, certains moins que recommandables, tels l'Haïtien « Bébé Doc », réfugié à Mougins dans une propriété appartenant à l'un des fils aînés d'Adnan Khashoggi.

Le jeu de piste s'arrête là ou plutôt vient battre contre les portes *blindées de la société* Munigarde, 57, rue des Francs-Bourgeois 75004 Paris, une société de gardiennage où sont entreposés aujourd'hui, après de multiples péripéties, une quin*zaine des tableaux volés* par Imelda Marcos dont la douzaine d'Interconsult, objets de procédures judiciaires tellement complexes qu'ils sont certainement dans ces coffres pour longtemps.

A l'autre bout de la terre, à Hawaï, Ferdinand Marcos geint : *« Tout ce que je possède est sous séquestre (...) Nous sommes obligés d'accepter les cadeaux de nos amis, même la nourriture »* (*Penthouse*, juillet 1987). L'émission diffusée au printemps par Channel 13 le montre affaibli, lamentable, niant comme un gamin *pris en faute* la réalité de ses comptes en Suisse. On voit aussi Imelda, le sourire crispé, ouvrir, nostalgique, le jour de son anniversaire, une boîte de chaussures de luxe.

Il paraît qu'ils ont le mal du pays. Aux dernières nouvelles, le gouvernement de Cory Aquino se résoudrait à leur retour, à de strictes conditions, en particulier qu'ils rendent la demi-douzaine de milliards de dollars (au moins) qu'ils ont volés. Aux Philippines le revenu moyen annuel est de 600 dollars.

BERTRAND LE GENDRE.

DÉFENSE

Dans un entretien à « Défense active »

M. Chirac confirme l'intention de la France d'avoir « un stock minimum » d'armes chimiques

Dans un entretien au mensuel *Défense active du 15 mars*, M. Jacques Chirac confirme deux orientations de la politique de défense française : le projet d'un missile air-sol à capacité stratégique pour renforcer la dissuasion nucléaire de l'Europe et le souhait de disposer d'un stock minimum d'armes chimiques qui permette à la France de décourager une éventuelle agression du même ordre et qui serait détruit en cas de désarmement.

Le premier point, c'est-à-dire la conception d'un missile nucléaire tiré d'avion sur des distances de 800 à 1 000 kilomètres, fait actuellement l'objet de discussions entre la France et la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis s'y intéressent également, *mais* avec davantage de discrétion.

A partir de sa compétence acquise avec le missile (ASMP) air-sol à moyenne portée qui peut atteindre une distance de 300 kilomètres après le tir par un Mirage-IV, un Mirage-2000 ou par un Super-Etendard, la France a proposé au Royaume-Uni, qui envisage de remplacer les bombes de ses avions Tornado, la mise au point d'un missile air-sol à plus longue portée. Le missile *aéroporté* a, *sur la bombe, l'avantage* d'être lancé à distance de sécurité de la défense adverse et de pouvoir se diriger, vers sa cible, en toute autonomie de navigation après son tir par l'avion porteur.

A *Défense active*, M. Chirac explique que cette formule d'un ASMP « allongé » offre des capacités de pénétration et de frappe dans la profondeur du dispositif adverse, c'est-à-dire des « virtualités stratégiques », avec une portée de 800 à 1 000 kilomètres. *« Le développement d'un tel missile air-sol à longue portée*, affirme le premier ministre, *pourrait s'effectuer dans le cadre d'une coopération franco-anglaise renforçant, ainsi, la capacité de dissuasion nucléaire de l'Europe et, simultanément, le pilier européen de la défense. »* C'est la première fois que M. Chirac est aussi catégorique sur la signification politique d'un éventuel Super-ASMP au profit de la sécurité européenne.

Le second point mis en avant par le premier ministre se rapporte à la capacité de la France de concevoir des armes chimiques, ainsi que, déjà, la loi de programmation militaire 1987-1991 en a émis le principe et les modalités.

A des fins dissuasives

« La France serait obligée, précise M. Chirac à *Défense active, si une attaque chimique était prononcée aujourd'hui contre ses intérêts vitaux, de recourir à la riposte nucléaire : l'armement chimique constituera, dans le cadre de notre stratégie de dissuasion, un palier important marquant notre détermination à répliquer de façon adaptée à tous les niveaux d'une agression. »*

Le premier ministre annonce que la France devrait se contenter d'un stock très limité, sans commune mesure avec celui de l'Union soviétique, mais suffisant pour obliger l'ennemi à prendre les mesures de protection très contraignantes. En effet, la menace d'un emploi d'armes chimiques sur le théâtre des opérations conduit les forces à s'en protéger, ce qui handicape, de l'ordre d'un tiers, leurs capacités de manœuvre et de combat sur le terrain.

M. Chirac ne précise pas à *Défense active* les quantités d'armes chimiques jugées nécessaires à la panoplie française. Il se contente d'indiquer qu'il s'agit d'*« un stock minimal d'armes chimiques à des fins purement dissuasives »*, et il affirme l'engagement de la France de s'en séparer, par la destruction totale, *« au cas où une convention d'interdiction satisfaisante et vérifiable pourrait être internationalement conclue et appliquée »*.

En dépit du mutisme du premier ministre sur la *constitution* de cet arsenal français, on sait que l'armée de terre a prévu de pouvoir embarquer des munitions chimiques sur les lance-roquettes multiples, dont ses régiments d'artillerie commenceront d'être équipés après 1990, et que l'armée de l'air est en mesure, de son côté, de larguer des conteneurs chimiques depuis ses avions Jaguar et Mirage.

J. I.

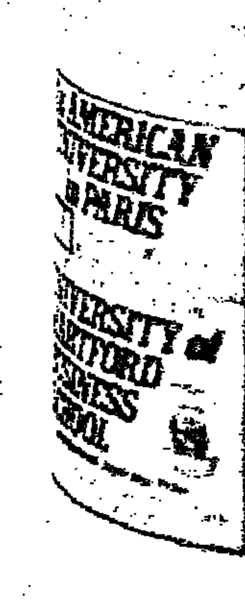
M. Mitterrand réaffirme ses prérogatives sur l'emploi de l'armement nucléaire

« Notre force de dissuasion nucléaire dépend des ordres que donne le président de la République. Nul ne peut par-dessus lui décider pour la nation et pour l'armée. » C'est ce qu'a tenu à déclarer M. François Mitterrand, qui assistait, le mardi 16 mars, à Creil (Oise), à une mobilisation des réservistes de l'armée de l'air dans le cadre de son exercice annuel et national, baptisé *« Airex 88. »*

Le chef de l'Etat a répété que la France est *« un allié loyal »*, mais il a fait remarquer : *« Nous décidons nous-mêmes de l'emploi, du moment de l'emploi, en même temps que des conditions »* de la mise en œuvre de l'arme nucléaire française. *« Nous restons maîtres de l'appréciation. »*

Sur ce domaine de 400 hectares de la base de Creil, mise en sommeil en juillet 1985 pour des raisons financières, M. Mitterrand était venu constater la *« symbiose »* entre les personnels d'active et les quatre cent soixante-douze réservistes convoqués, la veille, par l'armée de l'air. *« Vous constituez l'une des composantes essentielles de notre défense »*, leur a dit le président de la République, *« et, donc, de la sécurité du pays. Vous êtes parmi ceux qui démontrent que la France et son armée sont prêts en permanence à remplir leur devoir en cas de nécessité. La participation de réservistes est un exemple de la détermination de ce que peut faire une nation pour se défendre. Il est très important que la réserve vienne épauler l'active pour lui permettre de durer et de poursuivre son action »*.

A Creil, M. Mitterrand a assisté à une attaque de la piste à basse altitude, dans des conditions qui rappellent le bombardement, par des Jaguar et des Mirage français, de la base libyenne de Ouadi-Doum, au Tchad, en février 1986.



Le Monde
CAMPUS

Le doctorat à deux étages

En créant le titre de « docteur habilité », la réforme préparée par le ministère remet en cause le rôle de la thèse de doctorat.

ALLONGEMENT possible de la durée de préparation de la thèse de doctorat ; création d'un nouveau titre de « docteur habilité » à diriger les recherches ; établissement d'une relation explicite, sinon exclusive, entre la détention de ce nouveau titre et l'accès au corps des professeurs d'université ; enfin mise en place d'un système d'habilitation différent dans chacun des trois grands domaines de recherche (lettres et sciences humaines, sciences et techniques, droit et économie), telles sont les principales modifications que le gouvernement entend introduire, avant l'élection présidentielle, dans le régime des études doctorales. Le ministère de la recherche et de l'enseignement supérieur met la dernière main à la rédaction définitive de quatre arrêtés. En dépit de leur modestie affichée — il ne s'agirait que de « retoucher » le système en vigueur, — ces textes constituent, en réalité, une nouvelle réforme du régime de la thèse en France.

Derrière les dispositions techniques, il importe de bien mesurer les enjeux du débat. Scientifiques tout d'abord. Comme le soulignait, en 1986, l'Académie des sciences, le doctorat *« commande tout notre système de formation par la recherche et à la recherche »* et engage donc la qualité et la vigueur de la recherche scientifique. La seconde question n'est pas moins cruciale : à quoi sert le doctorat ? A-t-il pour fonction primordiale — voire exclusive — de former de nouveaux professeurs d'université ? Ou doit-il également viser la formation de chercheurs susceptibles de trouver des débouchés en dehors du monde universitaire, par exemple dans les laboratoires industriels, en France ou à l'étranger ? Car l'un des enjeux du régime des études doctorales est international.

A l'époque de la mondialisation de l'information et des savoirs, au moment où l'Europe de la recherche et des universités prend corps, la France peut-elle se singulariser par un système qui serait en décalage avec les standards des grands pays industrialisés, en l'occurrence le Ph.D anglo-saxon préparé en trois, quatre ou cinq ans ?

Les anciens et les modernes

Les enjeux sont enfin culturels et politiques. Toucher au doctorat revient, selon le cas, à bousculer ou à défendre une tradition nationale profondément enracinée, qui, bien souvent, faisait de la thèse l'œuvre d'une vie. On l'a bien vu au cours des dernières années, où l'évolution de notre système d'études doctorales a pris des allures de querelle des anciens et des modernes.

Jusqu'au début des années 80 existaient en France trois types de doctorat de recherche (hors médecine) : le doctorat de troisième cycle, le diplôme de docteur ingénieur et le doctorat d'Etat, beaucoup plus long, qui couronnait le tout. La nouvelle loi sur l'enseignement supérieur adoptée en 1984 simplifie sensiblement ce système : elle prévoit un doctorat unique, d'une durée normale de deux à quatre ans, après le DEA (diplôme d'études approfondies).

Le doctorat est complété par une procédure d'habilitation à diriger des recherches, qui permet d'assurer la direction de thèses ou de briguer un poste de professeur des universités. Ce dispositif harmonise le système doctoral français avec les standards internationaux, ouvre les portes de la thèse à un certain nombre de grands établissements d'enseignement supérieur (grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs, Institut d'études politiques, etc.) et permet de former davantage de jeunes chercheurs susceptibles de répondre à la demande des industriels.

Approuvé, après mûre réflexion, par l'Accadémie des sciences, salué à l'étranger, accueilli favorablement par le monde économique, ce système suscite cependant dans la communauté universitaire des réserves, voire de farouches oppositions. Beaucoup, notamment dans les disciplines littéraires, restent attachés à l'ancienne thèse, dirigée pendant de longues années par un « patron », et craignent que la nouvelle, trop courte, n'affaiblisse le niveau et la qualité de la recherche française.

Une « deuxième thèse »

Dès son retour au pouvoir en mars 1986, l'actuelle majorité exprime sa volonté de restaurer le régime classique du doctorat d'Etat. Le projet de réforme universitaire de M. Alain Devaquet prévoit sans ambiguïté le retour au *statu quo ante*. On sait ce qu'il advint de cette réforme, après la crise étudiante de novembre-décembre 1986. Mais le gouvernement, sur ce point notamment, n'a pas renoncé à effacer la loi Savary. A l'automne 1987, il envisage un moment, semble-t-il, de modifier le régime des études doctorales par une nouvelle loi, avant de renoncer à cette procédure longue et risquée. Il opte finalement pour des retouches plus discrètes et plus subtiles, qui ne contredisent pas la lettre de la loi de 1984, mais s'efforcent d'en faire évoluer le contenu. Tel est l'objet des textes actuellement en préparation.

Les quatre arrêtés conçus par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche ne rétablissent pas le doctorat d'Etat, mais modifient deux paramètres importants. Tout d'abord la durée de préparation du doctorat lui-même. Le projet conserve la durée minimale de deux ans, mais supprime le plafond de quatre ans. Il permet donc un rallongement sensible du temps de préparation de la thèse. D'autre part, il redonne un poids décisif au directeur de thèse, qui propose les rapporteurs à la soutenance, comme dans l'ancienne thèse d'Etat — et non plus le conseil scientifique de l'université.

Deuxième paramètre, ces textes modifient sensiblement le mécanisme de l'habilitation à diriger des recherches. Ils proposent en effet de créer un nouveau titre de « docteur habilité » qui conditionne de façon quasi exclusive l'accès au corps des professeurs d'université. Ce nouveau titre ressemble comme un frère au doctorat d'Etat, comme ne se prive pas de le souligner une note de présentation de la réforme établie par le ministère, qui va jusqu'à parler de l'habilitation comme d'une *« deuxième thèse »*.

Ainsi les candidats à l'habilitation se voient imposer un directeur de thèse — ce qui n'est pas le cas actuellement. Par analogie avec le régime ancien du doctorat d'Etat, le projet du ministère demande aux universités de définir les disciplines dans lesquelles elles souhaitent pouvoir habiliter des docteurs ; cette liste de disciplines serait soumise à l'accord du ministère. Enfin, celui-ci semble avoir renoncé à son désir de limiter aux universités la prérogative de délivrer l'habilitation : devant la réaction immédiate des responsables de grandes écoles ou de grands établissements, le ministère devrait sur ce point conserver le régime actuel.

Troisième innovation : la réforme prévoit un régime d'habilitation différent selon les disciplines, l'objectif du ministère étant d'*« ouvrir la voie à une évolution propre à chaque secteur disciplinaire »*. Dans le secteur scientifique, peu de changements devraient intervenir par rapport au système actuel : l'habilitation reste liée à la soutenance d'un dossier de travaux de recherche. En lettres et sciences humaines, en revanche, le candidat à l'habilitation devrait soutenir *« une thèse constituée soit d'un ouvrage original, soit d'un dossier de travaux »*. L'arrêté sur l'habilitation en lettres prévoyait initialement une durée minimale de préparation (quatre ans au moins après le doctorat). La mouture finale devrait gommer cette distinction : on ne cache pas au ministère que, dans la pratique, il y aura des délais, mais qu'il serait maladroit de les afficher ainsi. Enfin le principe de mentions est réintroduit pour l'habilitation en lettres et en droit.

Ce projet de réformes soulève plusieurs questions. Le gouvernement s'efforce de restaurer habilement le système antérieur à 1984. Cela pour la plus grande satisfaction de la majorité des juristes, des économistes et des littéraires, plus attachés à l'ancien régime et qui, en 1985, ont fourni respectivement 245, 81 et 372 docteurs d'Etat (ancien régime). Et contre le sentiment dominant parmi les scientifiques, qui ont délivré, la même année, 1457 doctorats d'Etat, soit plus des deux tiers du total. Le gouvernement prend, d'autre part, le risque de brouiller à nouveau l'image de notre régime d'études doctorales à l'étranger et de freiner la mobilité de la carrière des docteurs français.

La réforme envisagée menace enfin de multiplier les difficultés financières des jeunes chercheurs : ceux-ci peuvent actuellement bénéficier d'allocations de recherche d'un durée moyenne de trois ans, ce qui est déjà un peu court. Un temps de préparation plus long pourrait s'avérer difficile à assumer financièrement pour les doctorants. Alors que tout le monde juge indispensable la reconstitution d'un « vivier » de jeunes chercheurs, afin de répondre, d'ici quelques années, aux besoins massifs de recrutement d'universitaires. Sans doute est-ce la raison pour laquelle, parallèlement à ce projet de réforme des études doctorales, le ministère prépare la création d'un nouveau système d'allocations d'enseignement qui seraient accordées, pour une durée déterminée, à des étudiants qui préparent leur thèse.

Pour les cinq semaines qui nous séparent de l'élection présidentielle, cela fait beaucoup de pain sur la planche.

GÉRARD COURTOIS.

La passion du théâtre

Dix troupes d'étudiants ont participé au Sixième Festival de théâtre des grandes écoles, à Sophia-Antipolis.



« Rendez-vous ! », par les élèves d'HEC

PALE et solennelle dans sa longue tunique moirée, Patricia s'est exercée de longues heures à dire des textes de *Noces de sang* de Federico Garcia Lorca. Tour à tour persifleuse, pathétique et cruelle dans le rôle de la lune, cette élève de l'Ecole supérieure de commerce de Montpellier a participé au Sixième Festival de théâtre des grandes écoles, du 8 au 12 mars. Organisée par des élèves du Centre d'enseignement et de recherches appliquées au management (CERAM) de Sophia-Antipolis près de Nice, la manifestation rassemblait cette année quelque cent comédiens originaires des quatre coins de France. Pour un étudiant venu respirer l'air des planches, le Festival constituait un lieu de rencontres, mais aussi une façon d'affirmer que les études ne se réduisent pas à un simple apprentissage technique.

Le cadre verdoyant du CERAM s'était transformé en palais des fêtes improvisé. Très affairés depuis plusieurs semaines, les organisateurs ont sélectionné dix troupes d'étudiants, ont planché sur les mille et une façons d'héberger leur monde et ont programmé les festivités au rythme de deux spectacles par soir. Des décors de ferme espagnole, d'appartements new-yorkais ou de commissariat français encombrent les coulisses du grand amphithéâtre qui sert de salle de spectacle, tandis que les acteurs improvisés baguenaudent entre deux répétitions. Certains brûlent de trac, d'autres s'évertuent à mettre en pratique les consignes de self-control qui leur ont été données lors des préparations aux entretiens pré-professionnels.

Tous partagent une passion douce pour le théâtre et se félicitent de pouvoir rencontrer leurs pairs, ailleurs que dans des forums ou des colloques. Loin de leurs polycopiés et de leur course à l'emploi, ces jeunes gens, que l'on dit individualistes, voire affairistes, chantent les louanges du « partage » : « *Ici*, explique l'un d'eux, *nous vivons une expérience commune formidable et nous rencontrons des gens qui portent sur le monde un regard parfois peu semblable au nôtre.* » Le choix des pièces témoigne de ces différences de sensibilité : des élèves du CERAM ont donné leur préférence à *Ouest la paix* de Simon Shepeard, tandis que ceux de l'Ecole centrale de Lyon ont risqué le tout pour le tout avec *Pastaga des loufs* d'Arrabal. Les étudiants d'HEC ont choisi avec *Rendez-vous !* le poète surréaliste Philippe Soupault.

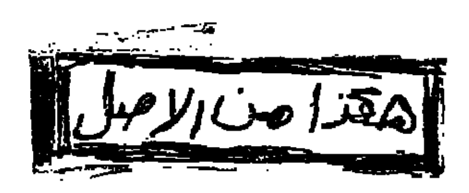
La sonorisation grésille un peu, les acteurs montrent parfois quelque raideur, mais l'essentiel n'est pas là. En se rendant à Sophia-Antipolis, les étudiants-comédiens cherchent surtout à élargir leurs horizons habituels et à renforcer la dimension humaine et culturelle de leurs études. « *Il s'agit de mener quelque chose jusqu'au bout*, explique Antoine, élève de l'Ecole centrale de Lyon, *mais aussi de pouvoir se remettre en question.* »

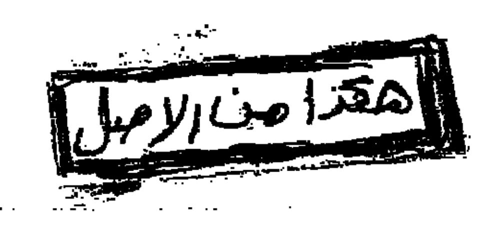
Presque tous cherchent à profiter de leur « vie étudiante », en attendant le moment fatal du premier emploi. « *Je suis une « option finances » et je devrai certainement abandonner le théâtre après mes études*, soupire Olivier, de l'Ecole supérieure de commerce de Reims. *Mais ce sera avec un immense regret.* » Enfin, quelques iconoclastes affirment que le théâtre permet à ces futurs cadres de garder la tête froide, en les empêchant de se jouer la comédie...

RAPHAELLE REROLLE.

1) Les autres spectacles étaient : *Garde à vue*, d'après Michel Audiard, par l'Ecole nationale supérieure des télécommunications de Bretagne ; *les Bons Bourgeois*, de René de Obaldia, par l'Ecole supérieure de commerce de Toulouse ; *le Cosmonaute agricole*, de René de Obaldia, par l'Ecole spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP) ; *les Mains sales*, de Jean-Paul Sartre, par l'Ecole supérieure de commerce de Lyon ; *Du sang sur le cou du chat*, de Rainer Fassbinder, par l'Ecole supérieure des sciences économiques et sociales (ESSEC) ; *Décompte des folies ordinaires*, création de l'Ecole supérieure de commerce de Poitiers.

(*) Festival de théâtre des grandes écoles. CERAM. Sophia Antipolis. BP 20. 06561 Valbonne Cedex.





Le Monde

EDUCATION

Le « collège unique » n'existe pas

Entre la sixième et la troisième, les deux tiers des enfants d'ouvriers sont éliminés des études longues. Le maintien de cette ségrégation sociale compromet les efforts de démocratisation du lycée et des études supérieures.

DIX ans après sa fondation, le « collège unique » n'existe toujours pas. La *réforme* Haby, *en supprimant sur* le papier les filières ségrégatives et en plongeant tous les 11-15 ans – 3,3 millions d'élèves actuellement – dans un énorme « melting pot » baptisé « collège », avait cru abolir l'injustice. Elle n'a fait que révéler au grand jour, sans la maîtriser, l'impitoyable machine à éliminer qui n'a cessé de fonctionner entre les classes de sixième et de troisième.

Sur cent élèves entrés en sixième en 1980, quarante-six seulement sont parvenus au lycée, à *peine plus qu'avant la réforme.* Encore cette médiocre moyenne masque-t-elle une effarante disparité sociale : plus des trois quarts des élèves issus des catégories *favorisées ont réussi leur passage* en seconde (les enseignants sont champions toutes catégories avec 90 %), mais moins d'un tiers des enfants d'ouvriers. Maillon faible *du système éducatif, le collège* reste statistiquement le principal obstacle à un accès généralisé au baccalauréat.

Mais l'échec d'une réforme d'*inspiration généreuse aura au* moins démontré la nécessité d'adapter l'enseignement à chaque enfant, de différencier les méthodes et les contenus sans les hiérarchiser ni recréer d'autres formes de ségrégation, afin de préserver les chances de réussite de chacun. Voie étroite et exigeante qu'a explorée en détail le colloque organisé les 8 et 9 mars à Paris par l'Institut national de la recherche pédagogique (INRP) avec le concours de *la* Ligue de l'enseignement.

« Le collège (...) produit en deux ans plus d'inégalités sociales que toute la scolarité antérieure. » Le constat tombe net, sans appel. Des sociologues dijonnais viennent de montrer comment les classes de sixième et cinquième, s'appuyant sur les résultats de l'école primaire, étiquettent socialement les enfants en un *« processus d'accumulation impressionnant »* (1).

A niveau de connaissances égal, *les élèves de milieu favorisé* obtiennent des notes systématiquement meilleures et sont plus souvent orientés vers la poursuite d'études que leurs camarades issus des classes modestes. De plus, les collèges accueillant un public populaire ont tendance à se montrer les plus sélectifs. Ces observations confirment les études de M. Antoine Prost, professeur d'histoire à l'université de Paris-I, selon lesquelles l'unification des filières, réalisée par la réforme Haby, loin d'accélérer la démocratisation de l'enseignement secondaire, l'a bloquée.

Cet échec s'explique par la difficulté qu'ont les professeurs à traiter des élèves de niveaux scolaires et sociaux désormais très hétérogènes.

Course folle

L'analyse de la manière dont *les élèves de sixième reçoivent* les cours montre leur difficulté à assimiler les connaissances au rythme imposé par leurs professeurs. *« Ils voient passer l'enseignement comme un TGV dans lequel ils n'auraient pas le temps de monter,* a expliqué M. Jacques Colomb, l'auteur de cette recherche à l'INRP. *Ils arrachent quelques bribes, mais n'ont jamais le temps de construire des connaissances. »* La structuration des programmes officiels autour de connaissances à acquérir et non d'objectifs d'apprentissages incite les enseignants à cette course *folle, encore accentuée par* le rétablissement du brevet en fin de troisième, qui encourage le bachotage.

Le rôle accru accordé aux parents dans les procédures d'orientation ne favorise guère la démocratisation : les ambitions des familles populaires sont généralement plus modestes, et les professeurs ont une fâcheuse tendance à anticiper les choix des *parents, sans contrarier* le poids d'une certaine « fatalité » sociale. Le travail personnel « à la maison », exigé des élèves du collège, accentue la ségrégation : certains élèves sont aidés par *leur famille,* d'autres non...

De même l'obsession, bien française, de la notation favorise un processus de découragement des élèves étiquetés « faibles » à un moment donné. M. André de Peretti, *spécialiste* de psychosociologie scolaire, a dénoncé le fait qu'*« un bon enseignant est celui qui met le maximum de mauvaises notes »* et la conception *« janséniste »* qui veut que *« les élus soient peu nombreux ».* Entre la sélection des meilleurs – rôle traditionnel de l'enseignement secondaire – et la promo*tion de tous – mission* de l'école primaire depuis un siècle, – le collège n'a pas encore trouvé sa place.

A cet égard, le vieux débat sur le *maintien ou non de filières* ouvertement différenciées semble *largement dépassé. A l'étranger,* les systèmes qui distinguent plusieurs cursus dès l'âge du collège ne sont pas forcément les moins démocratiques, surtout s'ils permettent d'accéder par des voies différentes au niveau reconnu du baccalauréat, comme en RFA. La plupart des spécialistes français affirment que seule une diversification des pratiques pédagogiques peut aider le collège à sortir de *l'ornière, sans retomber* dans la ségrégation ouverte. Mais les groupes de niveau par matière mis en place dans les collèges « en rénovation » à la suite du rapport Legrand se sont trop souvent figés, au risque de reconstituer des filières.

L'idée de tutorat a été mal comprise, tandis que les rivalités statutaires et syndicales achevaient de décourager les velléités de travail en équipe. Certains participants au colloque de l'INRP, comme MM. Prost et Legrand, *ont aussi critiqué* la formation trop académique des enseignants du collège – désormais recrutés uniquement par le CAPES, depuis l'arrêt du recrutement des PEGC – qui compromettrait leur adaptation à un public populaire.

« Les enseignants n'ont pas appris à prendre en charge en équipe des activités diverses (cours, soutien, apprentissage des méthodes de travail). Aussi la rénovation a-t-elle abouti à des formules bâtardes, expérimentées au petit bonheur, faute d'instruments d'analyse et de chefs d'établissement formés », a constaté amèrement M. Emile-Xavier Visseaux, inspecteur général de la vie scolaire. Pourtant, a-t-il ajouté, *« les mentalités ont évolué et les professeurs sont de plus en plus conscients de la nécessité de ne laisser aucun élève sur le bord du chemin ».*

Doucement, la banquise du collège craque, mais l'inspecteur général n'a pas caché le découragement des acteurs les plus motivés de la « rénovation », en *raison de la réduction de moyens,* de l'insuffisance de la formation et de l'indifférence du ministère. *« Faute d'une relance, ce serait l'impasse »,* a-t-il prédit. Une impasse qui *risquerait de déséquilibrer* un peu plus l'édifice scolaire et compromettrait les efforts actuels pour élargir l'accès à ses étages supérieurs : le lycée et l'enseignement supérieur.

Ph. Be.

(1) *Réduire les inégalités sociales de scolarisation*, par Marie Duru-Bellat et Alain Mingat, Institut de recherche sur l'économie de l'éducation (IREDU), faculté des sciences, BP 138, 21004 Dijon Cedex. Tél. : 80.39.54.50.

Vingt-cinq ans de réformes...

6 JANVIER 1959 : une ordonnance prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à seize ans... *à partir de 1967. Le décret* Berthoin crée un cycle d'observation de deux ans implanté soit dans des collèges d'enseignement général (CEG, *nouveau nom des cours* complémentaires), soit dans les lycées.

3 AOUT 1963 : M. Christian Fouchet réunit les CEG et les *premiers cycles des lycées* dans des établissements polyvalents, les collèges d'enseignement secondaire (CES), qui conservent néanmoins *quatre filières séparées.*

3 MAI 1963 : la carte scolaire assigne une aire de recrutement à chaque CES.

1965-1975 : on construit un CES par jour ouvrable.

11 JUILLET 1975 : la loi Haby *instaure le « collège unique »* et supprime les filières. Tous les élèves sont rassemblés dans les mêmes classes et tous les professeurs ensei*gnent dans toutes les classes.*

FÉVRIER 1983 : tirant ses propres conclusions du rapport de M. Louis Legrand, M. Alain Savary annonce la mise en œuvre volontaire *de la* « rénovation des collèges » qui prône la constitution de groupes d'élèves à géométrie variable, le travail collectif des enseignants, et *l'aide* individualisée aux élèves.

NOVEMBRE 1984 : M. Chevènement supprime toute référence au « rapport Legrand », mais amorce la généralisation d'« une rénovation ». Il lance un plan de formation continue des enseignants centré sur les « méthodes de transmission des savoirs ».

JUIN 1986 : M. Monory annonce *son intention d'« évaluer »* la rénovation des collèges.

M. Louis Legrand : « La rénovation est une mystification »

L'inspirateur de la réforme porte sur son application un jugement sévère

« Les trois quarts des collèges sont officiellement en « rénovation » cette année. Le « collège démocratique », *que vous prôniez en 1983,* serait-il passé dans la réalité ?

– La « rénovation » des collèges est une véritable mystification. Il suffit aujourd'hui qu'une demi-douzaine de professeurs se *défoncent gratuitement dans un* coin, et que des groupes de niveau par matière aient été constitués, pour qu'un collège se prétende « rénové ». C'est inadmissible. Ce que j'avais proposé allait beaucoup plus loin.

» Les classes de sixième et de cinquième devaient être restruc*turées pour permettre de regrou*per les élèves différemment, en fonction de leurs possibilités dans telle ou telle matière. Les chefs d'établissement devaient être formés à la gestion d'un emploi du temps flexible.

« Personne n'ose parler franc »

» Des heures de concertation et de tutorat devaient être *inclues dans l'obligation de ser*vice de tous les enseignants ; les conseils d'administration devaient pouvoir décider d'adapter les horaires et les pro*grammes au public de chaque* établissement. Or l'écart s'est creusé entre mes propositions et les décisions des ministres successifs. Le mouvement original s'est *enkysté. Une telle situation* ne peut durer. Il faudrait des décisions nationales, mais personne n'ose parler franc par peur de heurter telle ou telle catégorie de la population.

– La situation a tout de même évolué dans les collèges depuis cinq ans !

– C'est vrai, le seul mérite de la « rénovation » aura été de *faire prendre conscience du trau*matisme causé par la réforme Haby. Les enseignants commencent à admettre qu'il faut prendre tous les élèves tels qu'ils sont et qu'il ne suffit plus d'accuser les instituteurs de ne *pas faire leur travail.*

– Tous les enseignants de *collège ne doivent pas le* même horaire de cours. N'est-ce pas la principale entrave au travail en équipe ?

– Absolument. Ma proposition d'aligner tous les services à vingt-deux heures par semaine pour inclure trois heures de concertation et trois heures de *tutorat (contre vingt et une pour* les PEGC et dix-huit pour les certifiés) a mis le feu aux poudres. Finalement on a abaissé les horaires des PEGC et, pour certains d'*entre eux, la* « rénovation » se résume à cet avantage. Le pouvoir politique a cédé aux syndicats et n'a pas pris ses responsabilités ; c'est sans doute qu'il ne croyait pas tout à fait à mon projet.

– Mais les mentalités des enseignants, comme celles des parents, n'ont-elles pas évolué depuis ?

– La nécessité d'individualiser l'enseignement, de permettre des décisions locales, est apparue plus largement. Mais la plupart des enseignants n'ont jamais accepté l'hétérogénéité de leurs classes et ne rêvent au *fond que de reléguer les* mauvais élèves dans un petit coin. D'ailleurs, les filières ségrégatives ont été reconstituées de façon détournée dans bien des collèges.

– Ils sont vraiment indécrottables, ces professeurs !

– Non, mais ils ont été formés comme ça.

– Vous comptez sur la nouvelle génération ?

– Il faudrait commencer par les former à la didactique, puis *montrer qu'on n'enseigne pas de* la même façon à tous les enfants. En France, la pédagogie adaptée aux élèves faibles a disparu. D'un côté, les professeurs les mieux formés (CAPES, agrégation) ont aligné les méthodes *des collèges sur celles des* lycées en y injectant une dose d'abstraction avec les maths modernes ou la linguistique appliquée ; de l'autre, les PEGC dispensent une pédagogie secondaire au rabais. Mais les *méthodes* plus concrètes des CEG et des classes de transition ont disparu.

« Le redoublement et l'exclusion »

– Vous le regrettez !

– Pas du tout, on ne peut pas revenir au passé, mais je *regrette que toute prise* en compte officielle de la différenciation pédagogique ait disparu. Sur huit cents élèves entrés en sixième dans l'académie de Strasbourg que j'ai étudiés, 40 % sont capables de lire de *façon efficace, 40 % savent lire* aussi vite qu'ils parlent et 20 % restent au niveau de l'articulation des syllabes. Comment voulez-vous donner un enseignement unifié de type secondaire, avec explication de textes litté*raires, à tous ces enfants ?*

» Bien enseigner, ce n'est pas *seulement bien connaître* sa matière comme l'a fait croire M. Chevènement. C'est aussi bien connaître l'élève à qui on s'adresse et les conditions dans *lesquelles* on peut lui apprendre quelque chose. Les enseignants *français n'y sont pas formés.* Or, faute d'adapter les méthodes et l'organisation des établissements aux élèves tels qu'ils sont, notre système continuera de *reposer sur le redoublement* et l'exclusion. »

Propos recueillis par
PHILIPPE BERNARD.

Médecine

L'efficacité d'un médicament contre l'ostéoporose est démontrée par une étude comparative

Selon une étude comparative dont les conclusions seront prochainement rendue publiques, un médicament contre l'ostéoporose, à base de fluor de sodium, mis sur le marché français depuis quatre ans, apparaît plus efficace que les autres médicaments habituellement utilisés contre cette affection. Celle-ci se caractérise par une diminution importante de la masse osseuse survenant le plus souvent chez les personnes âgées et notamment chez les femmes, après la ménopause. C'est la première étude de ce type entreprise en France. Associant une unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) et un laboratoire pharmaceutique (1), elle cherchait à évaluer en vraie grandeur le rapport risque-bénéfice d'un médicament déjà commercialisé.

L'étude a porté sur 466 malades, en majorité des femmes, âgés de soixante à quatre-vingt-cinq ans. Tous souffraient d'une forme évoluée, grave et invalidante, d'ostéoporose. La diminution de leur masse osseuse et l'altération de la structure même de leurs os avaient entraîné chez tous ces malades des phénomènes de *« tassement des vertèbres »*. Au total, quatre-vingt-quatorze médecins libéraux exerçant dans quatre régions de France (Rhône-Alpes, Alsace-Lorraine, Nice-Côte d'Azur et Pays de Loire) ont participé à cette étude qui était coordonnée par Mme Nicole Mamelle (Lyon, Unité 265 de l'INSERM).

Les malades ont été partagés en deux groupes : le premier recevait le médicament étudié, à base de fluorure de sodium; les malades du second groupe recevaient l'une des autres thérapeutiques pouvant être prescrites pour lutter contre cette maladie (vitamines D, phosphore, calcium, etc.). Chaque malade a été revu par son médecin tous les six mois durant deux ans. A chaque visite médicale, une série d'examens étaient effectués (radiographies, examens biologiques, etc.). Au total, l'étude a duré d'octobre 1984 à décembre 1987. Les résultats ont été obtenus dès la mi-janvier.

Il s'agissait de comparer le rapport bénéfice-risque des thérapeutiques proposées. Après l'autorisation de mise sur le marché du fluorure de sodium accordée en 1984 au fabricant de ce nouveau médicament, la Direction de la pharmacie et du médicament avait en effet demandé à l'INSERM de coordonner une telle étude effectuée, non pas en milieu hospitalier, mais dans les conditions réelles d'utilisation, après commercialisation du produit (étude dite de phase IV). Une véritable première en France réalisée en association avec des médecins libéraux.

« En conclusion, cette étude prospective a confirmé l'efficacité du fluorure de sodium comparativement aux autres thérapeutiques habituellement prescrits dans cette maladie, résume Mme Mamelle. *Les effets indésirables observés comme les troubles digestifs ou les douleurs articulaires n'ont pas été plus souvent observés avec le fluorure de sodium qu'avec les autres thérapeutiques. »*. Il apparaît notamment que les fractures observées chez les malades souffrant d'ostéoporose ne sont pas la conséquence de tel ou tel traitement. En revanche, l'utilisation de fluorure de sodium permet de réduire nettement la fréquence des tassements de vertèbres : ce risque est 1,4 fois plus élevé chez les patients qui n'ont pas bénéficié du traitement fluoré.

Sur le terrain

Au-delà de ces conclusions thérapeutiques importantes – on estime que près de 80 % des femmes de plus de soixante-cinq ans sont concernées par les manifestations de l'ostéoporose (2) – une telle étude apporte un autre enseignement de taille : elle démontre notamment que des travaux visant à comparer sur le terrain (c'est-à-dire le plus souvent en dehors de l'hôpital) l'efficacité sont réalisables en France. Or, jusqu'à présent, de telles recherches étaient soit totalement inexistantes, soit effectuées sous la seule autorité du fabricant et sans la rigueur éthique et méthodologique nécessaire, rigueur que peut conférer une collaboration avec l'INSERM.

Il est clair aujourd'hui que de telles études devraient être multipliées. Le foisonnement des spécialités pharmaceutiques présentes sur le marché imposerait en effet que les prescripteurs puissent, pour une pathologie donnée, savoir quel(s) médicament(s) offrent la plus grande efficacité pour le minimum d'effets secondaires.

JEAN-YVES NAU.

(1) Cette étude est le fruit d'une convention passée avec l'INSERM et les laboratoires Merk-Clévenot, à la demande de la commission d'autorisation de mise sur le marché et de la Commission nationale de la pharmacovigilance.

(2) Il convient de bien séparer les traitements de l'ostéoporose à un stade avancé et sa prévention où la prescription d'hormones féminines joue un rôle fondamental *(le Monde* du 20 mai 1987).

Les trois morts d'un coiffeur belge

BRUXELLES
de notre correspondant

Trois fois, un homme a été déclaré mort, la semaine dernière en Belgique, et trois fois il a été sauvé *in extremis* grâce à l'intervention, tour à tour, d'un employé des pompes funèbres, d'une religieuse et d'un interne qui, en dépit des médecins et des appareils sophistiqués, ont refusé, alors que le permis d'inhumer avait été donné, de croire à l'irréparable. L'histoire de Michel Delepine, trente-trois ans, coiffeur de son état, habitant de Dour, dans la région de Mons, vaut d'être contée par le détail tant elle paraît incroyable.

Premier acte. Le mercredi 9 mars, 10, rue de la Dreve, à Dour. Il est 16 h 30. Le père de Michel monte dans la chambre de son fils qui, d'une santé extrêmement fragile, a l'habitude de passer de très longs moments au lit. *« Je l'ai découvert inanimé,* raconte M. Delepine. *Je pense qu'il s'était levé vers 5 h 30 pour aller aux toilettes et qu'il se sera, à ce moment, effondré. Il sera donc resté onze heures par terre. »*

Le médecin traitant arrive vers 18 heures et délivre le permis d'inhumer. Les pompes funèbres sont alertées. *« Je me suis aperçu que le corps était froid, il n'était pas rigide,* déclare le patron de l'entreprise, M. Delcroix, *j'ai insisté, et les parents ont rappelé le médecin. »* Ce dernier réitérera son permis d'inhumer mais fait appel au SAMU qui, l'électrocardiogramme étant négatif, confirme le permis d'inhumer.

Deuxième acte, deuxième chance pour Michel Delepine. Les religieuses appelées pour faire la toilette du « mort » constatent que celui-ci respire. *« Ce n'est que de l'air qui s'échappe encore des poumons »,* aurait déclaré un médecin. Les religieuses s'entêtent et chronomètrent : dix-huit inspirations et expirations en un quart d'heure. Le SAMU rappelé transporte Michel Delepine au Centre médico-chirurgical de Warquignies.

Troisième acte, troisième « miracle ». Aucun signe de vie n'est décelé au centre médico-chirurgical, mais – malgré tout ! – Michel Delepine est laissé sous une tente à oxygène et relié à un électroencéphalogramme. Celui-ci, constate le médecin interne le lendemain matin, a enregistré une certaine activité. Alors – mais combien de temps a-t-il fallu pour en arriver là – le corps est réchauffé et, petit à petit, la tension remonte, les battements du cœur s'accélèrent. Aujourd'hui, Michel Delepine a 10/8 de tension et recommence à parler.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Mme Barzach estime « justifiée » l'inculpation de deux médecins niçois

Mme Michèle Barzach, ministre délégué chargé de la santé, a déclaré le mardi 15 mars à propos des deux médecins niçois inculpés d'exercice illégal de la biologie et de la pharmacie que les docteurs Lagarde et Roquette *« vendent des médicaments sans autorisation et sans contrôle »* alors que *« les médecins n'ont pas le droit de vendre des médicaments »* (*le Monde* du 16 mars).

Interrogée sur la réaction des cliniques de la Côte d'Azur qui ont refusé d'accueillir des malades des deux médecins inculpés à la mi-février, le ministre de la santé a affirmé qu'elle n'avait pas *« vu dans le dossier d'éléments de cet ordre »*. L'inculpation de ces deux médecins est, selon Mme Barzach, *« tout à fait justifiée »* car ils *« donnaient de faux espoirs à leurs patients »*. *« C'est une escroquerie grave »* a-t-elle conclu.

● **Le personnel de l'OCDE contre le dépistage du SIDA à l'embauche.** – Les représentants de l'association du personnel de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), réunis récemment en assemblée générale, réclament la suppression d'une mesure datant du 25 août 1987 imposant le test de dépistage du SIDA parmi les examens obligatoires à l'embauche. Selon ces représentants, l'OCDE est *« la seule organisation internationale qui pratique encore le test de dépistage à l'embauche »*.

Selon M. Bouygues

Le projet d'un institut du cœur à Paris « n'est pas au point »

Dans une déclaration qui paraîtra le jeudi 17 mars dans *le Quotidien du médecin*, M. Francis Bouygues indique qu'il pourrait renoncer à son projet d'institut du cœur (*le Monde* du 16 mars). *« L'assistance publique,* explique le patron de TF 1, *avec ses deux mille professeurs remarquables, est une organisation qui a ses lois, ses règles, ses traditions. (...) Ce projet n'est pas au point, et je dirais même que nous aurions tendance à lever le pied. »*

Pour sa part, le docteur Claude Pigement, délégué national du Parti socialiste à la santé, a déclaré que ce projet de création d'un institut du cœur financé par des capitaux privés, au sein d'un hôpital de l'Assistance publique de Paris, *« risque d'être le cheval de Troie de la privatisation du service public hospitalier. Les questions posées à l'occasion de ce projet, à propos d'un hôpital mieux géré et plus compétitif, sont pertinentes, mais les réponses, c'est-à-dire une plus grande souplesse de gestion, la mise en œuvre d'une facturation appliquée à chaque pathologie et une meilleure participation des personnels à la gestion et à l'organisation hospitalière, ne peuvent être apportées que dans le cadre de l'Assistance publique de Paris. »*

« Dans le cas présent, ajoute le docteur Pigement, *« le non respect du cahier des charges sur TF 1 ne présage rien de bon sur le respect des engagements de service public de cet Institut du cœur. La médecine ne peut être gérée comme « La roue de la fortune ». Autant le mécénat est tout à fait concevable, autant le parrainage d'un hôpital public est inacceptable. »*

Police

L'année 1987 a enregistré une baisse de la criminalité

La criminalité et la délinquance ont diminué en 1987 par rapport à 1986 de 4,80 % dans les zones géographiques où la police est compétente et de 1,6 % dans celles du ressort de la gendarmerie. C'est ce qui ressortirait des statistiques sur la criminalité et la délinquance que doivent rendre publiques le 18 mars MM. Robert Pandraud, ministre délégué à la sécurité, et Jacques Boyon, secrétaire d'Etat à la défense. Ces chiffres seront assortis d'une analyse détaillée par types de criminalité et de délinquance et selon les départements et régions du territoire.

Actuellement la gendarmerie est compétente sur plus de 90 % de la surface du pays, c'est-à-dire pour 50 % de la population environ. La police, elle, exerce son activité dans les zones à forte densité urbaine où vit l'autre moitié des habitants.

La diminution de la délinquance enregistrée en un an sera encore source de discussion inévitable et d'exploitation politique. Mais cette discussion ne pourra *sérieusement* s'ouvrir qu'avec une connaissance complète d'un dossier dont on ne connaît qu'un aperçu.

A première vue, les chiffres révélés confirment la tendance à la baisse déjà enregistrée en 1985 et 1986, cette dernière année ayant été marquée par une diminution de 8,02 %, après une longue période de forte hausse entre 1977 et 1982.

Pour son premier congrès

Un nouveau syndicat d'inspecteurs lance un appel à l'action unitaire

Le congrès constitutif du Syndicat national unitaire des inspecteurs de police (SNUIP) s'est ouvert mercredi 16 mars, à Epinay-sur-Seine (Seine-Saint-Denis). Il doit terminer ses travaux le 17 mars. Membre de la Fédération autonome des syndicats de police, (FASP), le SNUIP qui revendique un millier d'adhérents, existe en fait depuis le mois de septembre 1986, fruit d'une scission survenue au sein de la principale organisation des inspecteurs et enquêteurs de police, le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC).

La coïncidence veut que le congrès du SNUIP se réunisse au moment où le SNAPC, « frère ennemi », traverse de nouveau une période agitée après l'échec des travaux d'une commission de réforme mise en place en concertation avec M. Robert Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, et chargée de concevoir de nouvelles structures pour le corps des inspecteurs de police. Le SNAPC, qui attachait une grande importance aux travaux de cette commission, semble, aujourd'hui, divisé sur ce qu'il convient de faire.

M. Jean-Pierre Caillot, secrétaire général sortant du SNUIP, a consacré une partie de son allocution d'ouverture aux raisons de la scission qui a vu naître son organisation. Au SNAPC qui, selon lui, défend *« un syndicalisme périlleux et uniquement catégoriel »* il oppose un *« autre syndicalisme »* visant à *« surmonter les idées reçues et les mauvais côtés de l'esprit de corps »* et dont le SNUIP serait estime-t-il, l'expression.

« La seule réalité qui compte, ajoute M. Caillot, *est de savoir comment l'on se bat : chacun pour soi ou unitairement. »* Dans le millier de militants qui, pour la plupart, ont quitté le SNAPC pour rejoindre le SNUIP, il voit *« la volonté des policiers en civil de se battre aux côtés des autres policiers avec les autres fonctionnaires, avec d'autres professionnels quand ils ont en commun les mêmes intérêts, les mêmes révoltes, les mêmes aspirations »*.

M. Caillot a dressé ensuite le bilan de l'actualité policière depuis septembre 1986, date de fondation du SNUIP. Ni M. Pandraud, ministre délégué chargé de la sécurité, ni M. Pasqua, ministre de l'intérieur, n'obtiennent grâce à ses yeux ; notamment pour leur attitude durant *« la manifestation pacifique des étudiants »* du 4 décembre 1986. Il a évoqué ensuite les problèmes que posent la prolifération des polices municipales et la concurrence avec la gendarmerie.

Avec la collaboration de la FASP, le SNUIP propose un avant-projet de réforme visant à la *« simplification des structures et de la hiérarchie »* ainsi qu'à la *« transparence »* de l'institution. L'avant-projet préconise notamment la création d'une direction de la prévention, *« organe de synthèse comme de réflexion sur toutes les actions faites dans le domaine de la prévention : alcoolisme, toxicomanie, accidents de la route, risques majeurs »*.

Cette nouvelle direction serait l'interlocuteur du Conseil national de la prévention de la délinquance, de l'éducation surveillée et des juges de l'application des peines.

Ces refontes de structures s'accompagneraient d'une réforme de la formation et du recrutement. Le candidat suivrait d'abord un enseignement dispensé par l'éducation nationale et formant aux emplois de la fonction publique. Le futur policier serait ensuite engagé dans une formation initiale identique pour tous, puis, une fois sa mission choisie, *« selon ses goûts et ses aptitudes »*, il passerait, pour s'élever dans la hiérarchie, par chaque niveau de responsabilité.

Un « conseil supérieur de la fonction policière » garantirait enfin le fonctionnement dans la légalité de l'ensemble des services de police et de gendarmerie.

M. Bernard Deleplace, secrétaire général de la FASP, a pour sa part stigmatisé les *« divisions inutiles »* entre les différents corps de la police nationale. *« Notre erreur commune,* a-t-il dit, *a été de ne pas comprendre que nous pouvons partager nos différences, que la richesse d'un syndicalisme vivant était son pluralisme, la diversité de ses sensibilités, le mélange de plusieurs expériences professionnelles. »*

GEORGES MARION.

A Rouen

Les véhicules de patrouille de la police disposent de terminaux d'ordinateur

ROUEN
de notre correspondant

En prenant ses fonctions place Beauvau, aux côtés de M. Charles Pasqua en mars 1986, M. Robert Pandraud ignorait que la police nationale ne disposait pas encore de « terminaux d'ordinateur embarqués » dans les véhicules. Le ministre délégué chargé de la sécurité a fait cette étonnante révélation, mardi 15 mars à Rouen, après avoir vu fonctionner, pour la première fois, ce petit ordinateur personnel qui doit, selon lui, *« donner toute leur efficacité aux contrôles effectués sur la voie publique »*.

« J'avais vu mon prédécesseur en essayer un dans une voiture de police à Epinay-sur-Seine. Or, lorsque j'ai pris mes fonctions, il n'y avait rien. Mon successeur trouvera une expérience réussie à Rouen, un système qui marche et des crédits pour en installer d'autres », a ajouté le ministre.

Le commissariat central de la circonscription de police de Rouen, la plus grande de France en superficie, a été choisi pour tester ce programme d'équipement des polices urbaines. Dix véhicules sont déjà dotés. Le long délai d'installation s'explique par le temps de réflexion sur le choix des technologies de la direction des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur et à la direction centrale des polices urbaines. L'appel d'offres avait été lancé en juillet 1986, et un groupement, constitué de la TRT et de Thomson-CSF, avait emporté le marché, qui représente 15 millions de francs de lots fermes et de 10 millions de francs de lots optionnels.

Pour M. Robert Pandraud, le système sera *« le véritable catalyseur d'une législation rénovée et d'une police qui a choisi de coller au terrain »*, les policiers pouvant ainsi *« agir sans délai »*.

Le terminal embarqué est comparable au système « Saphir » de la gendarmerie et constituera *« un nouveau mode de communication avec la salle d'information et de commandandement du commissariat »*. Après l'interrogation immédiate des fichiers nationaux sur les personnes recherchées et les véhicules volés, il permettra prochainement l'édition directe aux commissariats de nombreux rapports d'intervention et la transmission de messages.

Dénommé « Sytère », le système d'ordinateurs embarqués devrait permettre de répondre à cinq cents interrogations à l'heure, alors que le dialogue radio entre les voitures de patrouille et la salle de commandement du commissariat central ne permettait, jusqu'à présent, de ne traiter qu'une vingtaine d'interrogations à l'heure.

ETIENNE BANZET.

FAITS DIVERS

Un ressortissant allemand interpellé pour fraude informatique

L'un des responsables du club de piratage informatique ouest-allemand le Chaos Computer Club (CCC), M. Steffen Wernery, vingt-six ans, a été interpellé, lundi 14 mars à Paris, par des policiers de la brigade financière qui le soupçonnent d'avoir piraté des ordinateurs de la NASA, du Laboratoire européen pour la physique des particules (CERN) à Genève et du Centre national d'études spatiales français (CNES) M. Wernery venait participer au congrès sur la sécurité informatique (SECURICOM) où il avait été invité.

En Allemagne fédérale, les « pilleurs » d'ordinateurs – pour la plupart, des jeunes passionnés d'informatique – ont, en effet, pignon sur rue. Ils ont créé un club, le CCC, et ont même organisé un congrès à Hambourg, en décembre 1984, pour débattre de leurs expériences. Leur objectif avoué est de démontrer la fragilité des systèmes et de prévenir les sociétés concernées de l'inefficacité des codes de protection de leurs ordinateurs. Mais les entreprises piratées ne l'entendent pas toujours de cette oreille et, en France, l'Assemblée nationale leur a donné des armes pour se défendre en adoptant, le 15 juin 1987, une loi réprimant la fraude informatique.

En raison d'une plainte déposée par la société Philips-France, des policiers de la brigade financière de la police judiciaire parisienne avaient surveillé les jeunes pilleurs et, avec leurs collègues ouest-allemands, ils avaient perquisitionné dans les locaux du CCC à Hambourg, en octobre 1987. Ils avaient alors découvert d'autres victimes, notamment, en France, le Commissariat à l'énergie atomique et Thomson-France, l'Agence spatiale européenne aux Pays-Bas, l'université japonaise de Tsukuba et l'Agence spatiale américaine (*le Monde* daté du 4-5 octobre 1987).

Le passage à Paris de l'un des responsables du Chaos Computer Club a fourni aux policiers l'occasion d'en savoir plus. M. Alex Bauer, l'avocat du CCC, a d'ailleurs prévenu ses clients et lancé, mardi 15 mars, une mise en garde aux pirates de l'informatique voulant se rendre en France, où cette activité est considérée comme un délit, alors qu'en RFA règne à ce sujet *« un vide juridique »*.

ENVIRONNEMENT

Le maire de Metz s'interroge sur la résistance des enceintes des centrales nucléaires françaises

Dans une interview accordée, mercredi 16 mars, au quotidien *Libération*, le sénateur Jean-Marie Rausch (Un. centr.), président de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques, et maire de Metz, estime que les *« enceintes »* des centrales nucléaires à eau pressurisée françaises ne sont pas *« très puissantes »*. Il se demande en effet si, en cas d'accident, le béton de leur enceinte de confinement résisterait aux ondes de choc produites par la *« combustion détonnante »* d'une bulle d'hydrogène analogue à celle qui s'était formée en mars 1979 dans le réacteur accidenté américain de Three-Mile-Island.

Le sénateur Rausch ajoute que si, par exemple, les populations habitant à proximité des réacteurs de Fessenheim (Bas-Rhin) s'interrogeaient sur ces problèmes de résistance du béton, il répondrait que les *« enceintes devraient résister »*. *« Mais,* complète-t-il, *avec une précaution de langage : on ne leur affirmant pas que les centrales sont intrinsèquement sûres. »*

Ces propos font suite à une série d'interrogations allant au-delà du problème spécifique de la tenue du béton des centrales et que l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques avait évoqué dans un rapport de deux cent trente pages publié en décembre 1987 (*le Monde* du 17 décembre). A cette occasion les rapporteurs avaient abordé le problème de la création d'une agence de sûreté nucléaire indépendante ; invité par les organismes de sûreté, les industriels et les exploitants à tirer les leçons de Tchernobyl ; suggéré que soient menées des études complémentaires sur la sûreté du surgénérateur Superphénix ; insisté sur l'importance du facteur humain dans les accidents, et appelé les pouvoirs publics à réfléchir au renforcement des capacités d'organisation des services mobilisés en cas d'accident notamment pour les soins apportés aux irradiés.

RELIGION

Un archevêque noir à Atlanta

Mgr Eugène Marino, né à Biloxi le 29 mai 1934, a été nommé par Jean-Paul II, le mardi 15 mars, archevêque d'Atlanta en Géorgie. C'est la première fois qu'un prélat noir est désigné à la tête d'un archidiocèse, mais onze autres sont déjà évêques. Mgr Marino était depuis 1985 secrétaire de la conférence épiscopale américaine. L'Eglise catholique américaine compte 1,3 million de fidèles noirs sur un total de 52 millions environ.

هكذا من الاصل

Communication

Le bilan de la production audiovisuelle

MM. Léotard et Santini annoncent une forte reprise des investissements

MM. François Léotard et André Santini ont dressé, mercredi 16 mars, un bilan optimiste de l'action menée depuis deux ans par le gouvernement dans le domaine de la communication.

La privatisation de TF1, s'est félicité le ministre de la culture et de la communication, n'a ni déstabilisé la presse, ni fait éclater la Société française de production (SFP), ni suscité les remous sociaux annoncés. M. Léotard a rejeté, pour l'avenir, tout projet de réforme d'ensemble du secteur, tout en plaidant pour la privatisation de la SFP et l'approfondissement de la mutation de FR3, pendant que M. Santini, ministre délégué à la communication, faisait état d'une forte croissance de la production audiovisuelle.

« On a tout entendu sur la création et surtout le pire ! » C'est un bilan *« serein »* que M. André Santini tenait à présenter mercredi 16 mars devant la presse. Un bilan portant sur le septennat et dressé après que les présidents de chaîne eurent fait parvenir au ministre délégué à la communication les réponses au questionnaire qui leur avait été soumis.

Des renseignements obtenus, M. Santini a principalement conclu que la régression de la production audiovisuelle nationale – moins 15 % en volume horaire, moins 6 % en francs de 1983 à 1986, selon lui – a fait place depuis deux ans à un mouvement de reprise. La suppression des commandes obligatoires à la SFP, les engagements souscrits par les chaînes privées, comme les obligations imposées au service public, le développement du compte de soutien, ont donc, à son avis, commencé à porter leurs fruits.

Tous genres confondus, M. Santini évalue ainsi à 1 milliard de francs seulement les investissements annuels effectués par les chaînes entre 1981 et 1986, contre 1,32 milliard dès 1987 et 2 milliards en 1988. En nombre d'heures, la croissance est plus forte encore, puisque les 1 000 heures annuelles des cinq premières années du septennat seront de 3 700 cette année.

Toujours selon le ministre, le volume horaire de la seule fiction a augmenté de la même façon : les 400 heures de 1981 deviendront 800 en 1988, et les investissements correspondants passent de 688 millions de francs en 1986 – une année « noire » – à 1 261 millions aujourd'hui. Enfin, les budgets affectés aux documentaires et aux émissions musicales doivent tripler. Seules les émissions pour la jeunesse n'enregistrent qu'un « petit » 50 % de mieux après une mauvaise année 1987.

Secteur public et secteur privé participent d'égale manière au véritable « boum » de la création que le ministre promet, puisque l'un comme l'autre voient croître de moitié cette année leurs dépenses de création. Le secteur public – Antenne 2, FR 3 et la SEPT, – qui continue à peser 60 % des investissements globaux, jouant, comme prévu, son *« rôle pilote en matière de création audiovisuelle »*.

P.-A. G.

Les efforts du secteur public

UN rapide sondage le montre : la morosité des producteurs tend à disparaître ! Finies les récriminations ! La profession – ses plus gros représentants tout au moins – engrange de nouvelles commandes et... ne s'en plaint pas ! L'apaisement gagne les esprits, sans atteindre encore les artistes-interprètes, toujours partiellement en grève, car il y a loin de la signature d'un contrat au premier tour de manivelle.

Alors, justifié le cri de victoire de MM. Léotard et Santini ? Difficile de trancher, tant tout cela paraît prématuré. Bien malin, aujourd'hui, qui pourrait assurer que la reprise actuelle est bonne santé véritable, phénomène de rattrapage ou simple feu de paille. Car les informations du ministre délégué à la communication appellent nombre de remarques. De méthodologie, d'abord. Les prévisions avancées reposent sur de simples déclarations des chaînes. En quoi ces affirmations les lieraient-elles plus que les engagements pris hier devant la CNCL ? On a connu des catalogues sur papier glacé qui se sont révélés rideau de fumée.

Ensuite, les chiffres rendus publics ne correspondent pas exactement aux relevés effectués par le Centre national du cinéma, pourtant observateur bien placé pour en apprécier le bien-fondé. Cette administration devrait tenir dans quelques semaines sa propre conférence de presse sur le même sujet. La profession réclame et la transparence et un « observatoire » comme il en existe pour la publicité. Pourquoi ne pas le lui donner ?

Enfin, tous les producteurs ne sont pas gagnés par l'euphorie. La SFP, première entreprise du secteur, prévoit pour 1988 une nouvelle baisse de son chiffre d'affaires fiction, alors que celui-ci a déjà chuté de 20 % l'an dernier.

Reste une inconnue. Ce sont les 50 millions de francs promis au compte de soutien sur le produit de la vente de TF 1. Le CNC a commencé à distribuer les aides de 1988 aux producteurs privés sans attendre leur versement, toujours soumis à de difficiles problèmes juridiques. Que ceux-ci soient levés – ou contournés grâce à la bienveillance du ministère des finances – et c'est, par un effet démultiplicateur, un marché de 250 millions supplémentaires qui viendrait s'ajouter aux prévisions actuelles. Qu'ils ne le soient pas, et ce serait autant de moins pour une profession convalescente. Autant dire que le profil de l'année en serait bouleversé.

Même si elle se confirme, la reprise ne doit rien à la libéralisation de la télévision. Les trois chaînes privées actuelles ne produisent ensemble, selon les organisations professionnelles du secteur, pas plus que TF 1 dans les années 70. Et le regain actuel du marché est dû, pour l'essentiel, aux investissements du secteur public – Antenne 2, FR 3 et la SEPT – dopé par la bonne rentrée de la redevance et les dotations en capital promises par les pouvoirs publics. Voilà qui nuance les propos des chantres du privé.

PIERRE-ANGEL GAY.

Naissance de TELOPI

Depuis le 14 mars, un nouveau service est ouvert sur le minitel du *Monde*. TELOPI est né des accords passés entre le journal de la rue des Italiens et IPSOS, dont on sait le penchant naturel et obstiné pour les enquêtes, les questionnaires et autres statistiques qui font de nos jours l'opinion publique. Avec l'arrivée de TELOPI, on doit saluer la naissance de la première banque française de données télématiques consacrées à tous les sondages publiés, sondages à caractère politique certes, mais aussi les autres, plus proches des préoccupations quotidiennes des hommes. En tapant LEMONDE (accès par le 3615), on peut aborder le royaume de TELOPI. On trouve exposés par ce canal, chaque jour, les résultats résumés des enquêtes parues le jour de la consultation.

Pour qui voudrait en savoir plus, il convient d'appeler sur son combiné téléphonique 3616, puis de taper sur son minitel LMINFO. TELOPI apparaît alors sous l'aspect d'un service beaucoup plus ambitieux et accessible sur références diverses : organisme responsable de l'enquête, journal diffuseur, dates de publication, etc.

Et, comme une enquête ne va jamais sans commentaires, une messagerie sera ouverte prochainement, qui permettra d'interroger TELOPI sur tous les sujets.

Par ailleurs, IPSOS diffuse son propre service télématique, le Club de l'opinion, qui fonctionne par abonnement. Ce service, plus professionnel, vient en complément des informations disponibles sur le Monde télématique.

C. L.

L'OPA sur Grolier

Hachette se prépare à surenchérir

L'OPA déclenchée par Hachette sur l'éditeur américain Grolier est-elle toujours aussi « amicale » que le déclarait M. Jean-Claude Lattès, le 13 mars ? Le groupe français vient en effet d'engager des poursuites judiciaires devant un tribunal fédéral américain contre Grolier pour l'empêcher de mettre en œuvre les mesures anti-OPA adoptées en 1986 par son conseil d'administration.

Chez Hachette, on minimise la portée de cette plainte en la qualifiant de *« mesure de précaution classique sur le marché américain »*. De son côté, M. Andrew Reinhart, PDG de Grolier, affirme n'avoir pris aucune décision pour s'opposer à la prise de contrôle d'Hachette. Le conseil d'administration de l'éditeur américain ne se réunira qu'en fin de semaine pour donner son avis sur l'OPA.

Mais il semble déjà qu'Hachette sera obligé de débourser plus que les 410 millions de dollars prévus initialement pour acquérir la totalité du capital. Le titre cote 24,5 dollars à Wall Street, une valeur supérieure aux 21 dollars par action proposés par Hachette. Et les gros détenteurs d'actions américaines ont déjà fait savoir qu'ils attendaient une surenchère. Les milieux financiers de Wall Street estiment que l'éditeur français pourrait emporter la décision à 25 ou 27 dollars par action. A moins qu'un autre groupe acquéreur n'entre dans la compétition.

● **Le groupe Expansion vend *Gestion sociale*.** – Le groupe Expansion négocie actuellement la vente de la lettre hebdomadaire *Gestion sociale* aux publications Liaisons sociales. Créée il y a trois ans, cette lettre confidentielle sur les ressources humaines était un complément de *la Lettre de l'Expansion*.

● **M. Jean Mauriac quitte l'AFP.** – M. Jean Mauriac, doyen de la rédaction de l'Agence France-Presse (AFP), où il était entré en 1944, la quittera à la fin du mois, soit à un an de la retraite. Grand reporter à l'agence, le fils de M. François Mauriac a notamment couvert l'Elysée de 1959 à 1969. Il fut ainsi un des meilleurs connaisseurs des événements publics et privés qui ont marqué la présidence du général de Gaulle.

● **La Cinq élargit ses tranches d'informations.** – La Cinq a décidé de renforcer ses tranches d'informations en portant à plus de 4 h 30 le temps qui leur est consacré. Un premier bulletin sera diffusé, dès le lundi 21 mars à 5 heures du matin, repris en boucle jusqu'à 7 h 15, tandis qu'une édition nocturne, diffusée à minuit, présentera, en images, une synthèse de l'actualité. D'autre part, c'est Guillaume Durand qui présentera désormais le journal de 20 heures chaque jour de la semaine, Marie-France Cubbada, qui alternait jusqu'à présent avec lui, étant chargée du week-end.

Son PDG charge la banque Indosuez d'étudier les propositions

« La Cote Desfossés » cherche à se vendre

Les journaux économiques et financiers continuent d'aiguiser les appétits des éditeurs de presse. Après *les Echos*, c'est au tour du quotidien financier et boursier *la Cote Desfossés* d'être sous les feux de la rampe. M. Jean Chamboulive, son PDG et rédacteur en chef, a chargé la banque Indosuez d'étudier les offres d'achat que pourraient lui présenter divers candidats. Parmi eux figurent les groupes Hachette, Hersant, Maxwell et des éditeurs italien et ouest-allemand.

Mais M. Chamboulive n'a pas l'intention de se retirer complètement. Il détient actuellement 51 % du capital de *la Cote Desfossés* avec son épouse, le reste appartenant à la mère de celle-ci, Mme André Bassinet (17 %), et à ses deux sœurs (16 % chacune). *« Il s'agit d'une opération patrimoniale*, indique M. Chamboulive, *la presse m'intéresse et je suis prêt à conserver une part du capital, minoritaire ou majoritaire, selon les propositions qui seront faites. Mais je voudrais en désengager ma belle-famille »*. Le prix que devraient acquitter les candidats reste actuellement secret.

La Cote Desfossés est une belle affaire. Créé en 1825, le titre s'appelait alors *Cours de banque et de bourse*. Racheté aux successeurs de son fondateur, M. de Choisy, par la famille Desfossés, il en prend le patronyme avant d'être revendu dans les années 30 à la famille Bassinet. Aujourd'hui, *la Cote Desfossés* est diffusée à 30 000 exemplaires tandis que *l'Annuaire Desfossés*, autre publication du groupe qui recense les sociétés cotées, est vendu à 2 000 exemplaires. Enfin, l'activité télématique, lancée dès 1980, réalise environ 40 000 heures de connexion par mois, grâce à ses nombreux services boursiers et financiers. Légèrement en baisse depuis le récent krach boursier, la télématique de *la Cote Desfossés* représente pourtant 19 % du chiffre d'affaires total du groupe estimé en 1987 à 100 millions de francs, pour une marge brute d'autofinancement de 26,5 millions de francs.

Y.-M. L.

SPORTS

FOOTBALL : Coupe des Coupes

L'OM dans le dernier carré

Eliminé quatre jours auparavant de la Coupe de France, le club de l'Olympique de Marseille se devait d'obtenir, le mardi 15 mars, une qualification en Coupe européenne qui fasse oublier cette déconvenue. Vainqueurs lors du match aller, à Lecce (Italie), par 1 à 0, face à l'équipe finlandaise de Rovaniemi, les Marseillais possédaient déjà de grandes chances d'accéder aux demi-finales de la Coupe d'Europe des vainqueurs de coupes.

Devant son public, l'OM est parvenu rapidement à prendre la mesure d'une défense finlandaise bien regroupée. Sur deux centres de Jean-François Domergue, Bernard Genghini, à la dix-huitième minute, puis Klaus Allofs, quatre minutes plus tard, inscrivaient les deux buts qui assuraient le succès.

En ajoutant un troisième but sur penalty, Jean-Pierre Papin, l'avant-centre de Marseille, a donné un peu plus de panache à cette victoire qui permet au club de l'OM d'accéder pour la première fois de son histoire au dernier carré d'une Coupe européenne.

● **TENNIS : Tournoi de Key-Biscayne.** – Yannick Noah, Tarik Benhabilès, Thierry Tulasne et Guy Forget se sont qualifiés, le mardi 15 mars, pour le deuxième tour du Tournoi de Key-Biscayne (Floride), doté de 2 100 000 dollars, en battant respectivement l'Américain Chamberlin (2-6, 6-1, 3-6, 7-6, 6-2), l'Allemand de l'Ouest Kuhnen (6-4, 4-1, abandon), le Tchécoslovaque Korda (6-3, 6-7, 6-4, 4-6, 7-6) et Jérôme Potier (6-3, 6-2, 6-4). En revanche, Olivier Delaitre, Thierry Champion et Eric Winogradsky ont été éliminés par l'Israélien Bloom (6-4, 6-4, 6-1), le Suédois Jarryd (6-2, 6-1, 6-2) et le Canadien Prindham (6-1, 2-6, 7-6, 6-2, 7-5).

Dans le tournoi féminin, Nathalie Tauziat, Marie-Christine Calleja, Pascale Paradis et Sabine Auer ont passé le premier tour en battant la Japonaise Inoué (4-6, 6-3, 6-2), l'Américaine Henricksson (7-6, 5-7, 6-3), la Brésilienne Medrano (6-2, 6-0) et la Polonaise Kuczynska (6-3, 6-1). Alexia Dechaume, Emmanuelle Derly et Catherine Tanvier ont été battues par la Sud-Africaine Schimper (6-1, 4-6, 6-3), l'Américaine Fernandez (6-1, 6-0) et la Sud-Africaine Reinhardt (6-2, 6-3).

● **FOOTBALL : procès du Heysel.** – Un avocat britannique, qui défend quatorze des jeunes accusés de la tragédie du stade du Heysel, a déclaré qu'il espère faire reporter l'ouverture du procès au mois de septembre. L'avocat explique que le ministère belge de la justice exige de la défense 25 000 livres pour obtenir des exemplaires du dossier de l'accusation, *« ce qui risque d'empêcher [les avocats] de préparer la défense »*.

● **NATATION : record du monde.** – Le Soviétique Igor Polianski a battu, le mardi 15 mars, au cours de la rencontre URSS-RDA de natation, qui a lieu à Tallin (URSS), le record du monde du 100 mètres dos en 55 s 17/100. L'ancien record, 55 s 19/100, était détenu par l'Américain Rick Carey.

● **RUGBY : Tournoi des cinq nations.** – Après Didier Cambarabero et Philippe Bérot, dimanche 13 mars, c'est Jean-Charles Orso qui a déclaré forfait pour la rencontre de samedi à Cardiff. Le deuxième ligne toulonnais, qui souffre d'une côte sera remplacé par Jean Condom.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Monique et Eric AUZIOL,
Judith et Camille
ont la joie d'annoncer la naissance de

Hadrien,

le 14 mars 1988.

1266 chemin de Russan,
30000 Nîmes.

Décès

– Mme Roger Beaufils,
M. et Mme Gérard Beaufils et Chloé,
Les anciens du camp de Kobierzyn,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roger BEAUFILS,
ingénieur ESME,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 13 mars 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Cérémonie religieuse jeudi 7 mars, à 8 h 30, en l'église Sainte-Marie des Batignolles, Paris-17e.

– Sa famille
nous prie d'annoncer le décès survenu le 13 mars 1988 de

Jean BOUGREAU,
officier de la Légion d'honneur,
directeur honoraire du travail
et de la main-d'œuvre des transports,

dans sa quatre-vingt-onzième année.

9, rue du 11-Novembre,
72140 Sillé-le-Guillaume.

– M. Odet Denys,
son époux,
Mme Yolande Frasson-Gorret,
sa fille,
Mme Simone Sasle de Sainte-Marie,
sa sœur,
M. et Mme Guy Le Tellier,
ses neveu et nièce,
M. Hervé Le Tellier,
son petit-neveu,
Les familles Robyn, Lesage, Le Tellier, Guillaumet,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yvonne Odet DENYS,
née Sasle de Sainte-Marie

survenu le 3 mars 1988, à Beaulieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Le service religieux a été célébré en l'église de Beaulieu-sur-Mer, le 7 mars 1988.

L'inhumation a eu lieu à Paris, dans le caveau de famille, au cimetière du Père-Lachaise.

– La Paz. Milan. Paris.
M. Carlo De Leonardis,
son époux,
M. et Mme Agostino Breschi
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-François Daudrix,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Julia De LEONARDIS,
née Krutzfeldt,

survenu à La Paz, le 11 mars 1988, dans sa soixante-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu à Santa-Cruz le 13 mars, dans l'intimité.

– Mme A. Maurice-Hersant,
son épouse,
Mme Philippe Monin-Hersant,
M. et Mme Patrice Monin-Hersant
et leurs enfants,
M. et Mme Dominique Nivet
et leurs enfants,
sa belle-fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

A. MAURICE-HERSANT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

survenu le 6 mars 1988, dans sa quatre-vingt-dix-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 mars, à Etables-sur-Mer, dans la plus stricte intimité.

– Le président
Et les membres de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation
ont le profond regret de faire part du décès de

A. MAURICE-HERSANT,
commandeur de la Légion d'honneur,
ancien président
de l'ordre des avocats au Conseil d'Etat
et à la Cour de cassation,

survenu le 6 mars 1988.

– M. Max Nemejanski,
M. et Mme Jacques Nemejanski
et leurs fils,
Mme Claudine Kreitman-Nemejanski
et ses fils,
M. Jean-Claude Nemejanski
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Max NEMEJANSKI,
née Amélie Freundlich,

leur épouse, mère, grand-mère et parente, survenu le 14 mars 1988, à Neuilly-sur-Seine.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 mars.

On se réunira à la porte principale du cimetière de Pantin-Parisien, à 11 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

64, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– M. et Mme Victor Saltiel,
ses parents,
M. Richard Saltiel,
son frère,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Ralph SALTIEL,

survenu le 4 mars 1988, dans sa quarantième année, à Rio-de-Janeiro.

Une cérémonie du souvenir aura lieu à la synagogue Copernic, le jeudi 17 mars, à 18 h 30.

– Saint-Martin-d'Hères, le 15 mars 1988.

Le président,
Le personnel de l'université Joseph-Fourier (Grenoble-I),
Et tout spécialement le directeur,
Les enseignants,
Les chercheurs
Et le personnel de l'Institut de géographie alpine de Grenoble,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Paul VEYRET,
professeur honoraire
à l'université Joseph-Fourier
(Grenoble-I),
ancien doyen de la faculté des lettres,
ancien directeur
de l'Institut de géographie alpine.

[M. Paul Veyret, né le 28 mars 1912, à Cognin-les-Gorges (Isère) avait été successivement professeur aux lycées de Vesoul (Haute-Saône), de Gap (Hautes-Alpes) et de Grenoble (Isère). Professeur à l'université de Grenoble, il fut doyen de la faculté des lettres de 1963 à 1968. Il a été directeur de l'Institut de géographie alpine (1957-1978). Il est l'auteur de nombreux ouvrages, dont *Géographie et atlas des Alpes françaises*.]

– Le conseil d'administration de l'Œuvre de secours aux enfants (OSE) a le regret de faire part du décès du

docteur Joseph WEILL,

qui fut un des principaux responsables de son action durant la guerre et dans l'immédiat après-guerre.

Remerciements

– Edouard Hugues
Et Marie-Christine Hugues (†),
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Simone, Henri RHEIN,

remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine.

Anniversaires

– Il y a un an, le

général Pierre DELPECH

quittait les siens.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et qui restent fidèles à son souvenir.

– Il y a un an

Maximilien SCHEININGER

nous quittait.

Ses amis se souviennent.

Communications diverses

– Assemblée générale du RJMF (Rassemblement des juifs du Maroc en France) et élections au conseil d'administration : dimanche 20 mars 1988, 15 heures, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal, Paris-5e.

– Lundi 21 mars, à 20 heures, dîner-débat : « De Cyrus le Grand à Mitterrand. Origine et psychanalyse du pouvoir », avec Paul Amar, *Freud à l'Elysée*, Gérard Israël, *Cyrus le Grand*. ENIO : 6 *bis*, rue Michel-Ange, Paris-16e. Réservation : 45-20-00-18.

– L'orfèvre et créateur d'art Jacques Gautier a décidé de créer un concours ouvert aux jeunes créateurs de bijoux contemporains de vingt à trente ans. Deux lauréats seront désignés par un jury comprenant notamment des écrivains, des cinéastes et des comédiens. Les prix seront remis le lundi 30 mai. Renseignements : 42-60-84-33.

Soutenances de thèses

– Université Paris-I, le vendredi 18 mars, à 16 h 30, salle C 22–04, centre Pierre-Mendès-France, M. J.-Jacques Cabas : « Essai sur le système de l'aide au développement et sa pérennité ».

– Université Paris-II, le lundi 21 mars, à 16 h 30, salle des conseils, M. Simon Korner : « Les statuts du prosélyte et de l'apostat en droit israélien ».

Le Monde

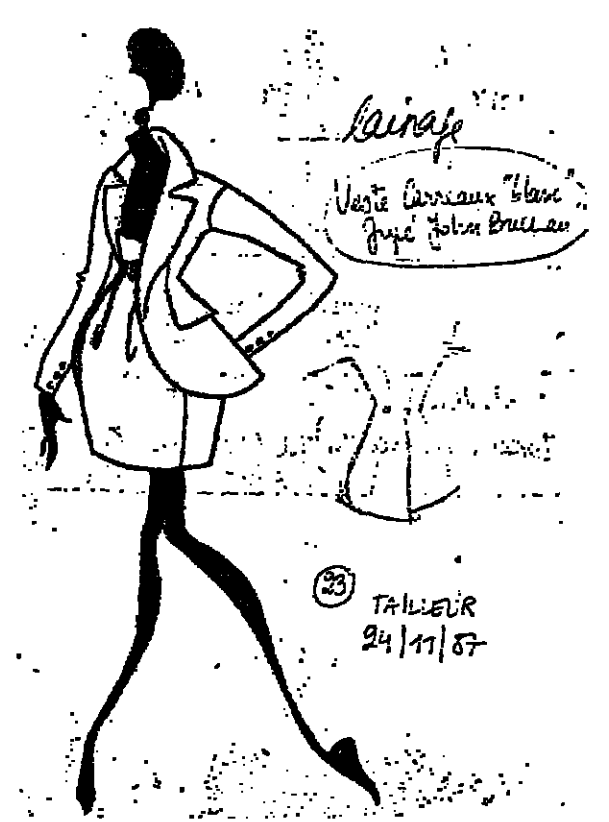
ARTS ET SPECTACLES

La saison des modes

Les étapes de l'effet Lacroix

La semaine du prêt-à-porter des couturiers et créateurs s'ouvre mercredi 16 mars. L'événement attendu est la première collection « diffusion » de Christian Lacroix, qui défile sous le chapiteau du Louvre. Le couturier présente également son prêt-à-porter « luxe », mais dans ses salons, rue du Faubourg-Saint-Honoré. Comme beaucoup de Français, Christian Lacroix est fabriqué en Italie, où les stylistes commencent à s'inquiéter. Qui va gagner ? Le charme français ou le chic milanais ? Peut-être l'humour britannique qui se déchaîne à Londres sans se préoccuper de ce qui se fait ailleurs.







PAS ou peu de grandes fleurs ni de bouillonnés, pas de jupes boules ni de crinolines espagnoles, mais quand même des couleurs qui ensoleillent les manteaux trapèze en gros drap de caban, et des robes en daim laiteux qui s'arrondissent au cou, s'évasent au genou, et puis des doublures arlésiennes sur les boléros courts assortis à des jupes amphores, le *hit* de la première collection « prêt-à-porter » diffusion de Christian Lacroix, sosie de Federico Garcia Lorca et *wonder boy* de la couture.

Après avoir travaillé chez Guy Paulin, après avoir fourbi ses armes et ses inventions chez Patou, Christian Lacroix annonce il y a à peine plus d'un an qu'il prend son indépendance. Avec son associé Jean-Jacques Picart, il fonde sa propre maison sous l'égide du groupe Agache. Il raconte :

« Tout a commencé à Beverly Hills. Je répondais à une interview au bord d'une piscine et, au moment de partir, la journaliste me demande si j'ai un contrat chez Patou. Je n'en avais pas et je le lui dis, elle continue : « Est-ce » que vous êtes ouvert à d'autres » propositions ? » Je réponds : « Pourquoi pas ? », et le lendemain c'était imprimé tout frais. Chez Patou, ils n'ont pas été très heureux. Mais enfin, le mois de novembre arrive, nous commençons à préparer la collection couture de janvier. Des amis me mettent en contact avec Bernard Arnault. Je lui explique que je ne suis pas pressé. Je ne suis pas tenaillé par le désir de voir mon nom sur une façade. Je sais attendre et je ne vois pas l'utilité d'ouvrir une maison pareille à celles qui existent déjà. Je veux pouvoir tout reprendre à zéro et ajouter à la couture une collection prêt-à-porter accessible. »

« Avec Jean-Jacques Picart, nous avons gardé la tête froide. Nous n'allions pas signer n'importe quoi, même pour beaucoup d'argent. Nous nous sommes entourés d'hommes de loi qui ont négocié. C'était si important que nous restions calmes. Et puis il y avait la collection, les histoires de grève et la neige. Les discussions ont duré quatre semaines... Il y a eu des fuites dans les journaux américains, alors j'ai voulu faire une conférence de presse. Chez Patou, ils ont voulu m'en empêcher. Mon avocat m'a conseillé de ne pas remettre les pieds dans la maison. J'avais quitté mon bureau pour aller le voir en pensant que je le retrouverais le lendemain comme d'habitude. Je n'y suis plus jamais retourné. La couture, j'y crois. Mais ce n'est pas suffisant. Si Patou avait accepté de faire du prêt-à-porter, je ne serais sans doute pas parti. »

Garder la tête froide

L'irrésistible élan de Christian Lacroix est entré dans la légende. Il est l'enfant chéri des médias, qui ont fait connaître son style, son climat, son humour nonchalant. Il donne l'impression de ne jamais s'énerver, d'être imperméable au stress. Il semble moins méridional fébrile que lézard au soleil. Pourtant il abat un travail féroce : la haute couture, le prêt-à-porter de luxe et la diffusion, plus des costumes pour le théâtre et pour *la Gaîté parisienne*, création de Barychnikov avec le New York City Ballet. *« Est-ce qu'on refuse Barychnikov ? Je ne crois pas me disperser. Au contraire. Je me souviens des recommandations d'un proviseur. Quand on entre en sixième, quand on n'est pas encore habitué à changer de professeur toutes les heures, on s'affole, et lui nous disait qu'il faut se concentrer totalement sur une matière, puis sur une autre, pour rester en éveil. »*

Il y eut aussi cette fonction de conseiller pour une maison japonaise, à laquelle il vient d'ailleurs de renoncer : *« Nous leur avons fait développer leur chiffre d'affaires de 12 % à 15 %, alors, pour mes adieux, ils m'ont préparé une fête surprise, avec les quatre cents employés dans leurs vêtements noirs. »*

Garder la tête froide. Ne pas se laisser piéger par un engouement jugé excessif (*« La première collection couture Lacroix, en juillet dernier, a fait un tabac invraisemblable, elle n'était pas tellement différente de mes collections Patou »*) ni par la peur de cet engouement. *« J'ai peur de lasser »*, dit Christian Lacroix, un peu tranquillisé depuis qu'il a présenté une partie de la collection diffusion aux acheteurs américains, qui ont acheté. Il aime se *« plonger dans une ville mal connue, respirer un air aussi malodorant mais pas de la même manière, qu'à Paris. Dès que j'arrive quelque part, je me précipite sur les magazines, les journaux. Je regarde les photos. Je ne jette pas, j'accumule. La documentation nous envahit, nous pousse dehors, ma femme devient folle. Et je fais les vitrines des magasins de meubles, de décoration. J'aime bien regarder ça, les collections des autres. Par curiosité. Mais je ne me dis jamais : « Les femmes ont envie de porter » ça, je vais le faire ». Pas pour la couture en tout cas. Pour le prêt-à-porter diffusion, la question se pose. J'ai besoin de savoir si les boutiques ont manqué de tricots, par exemple, ou de tailleurs habillés. »*

Entre l'Amérique où il vend, la France où il crée, l'Italie où il fait fabriquer, Christian Lacroix passe une bonne partie de sa vie en avion. Il aime naviguer dans un nulle-part où le temps balance entre deux décalages horaires, comme il aime les transitions, les époques d'entre deux modes, mode de vie, manière de s'habiller — entre Poiret et Chanel — robes aux chevilles, étroites, mais garnies de volants, petits chapeaux mais grandes aigrettes. Et le look BOF de l'Occupation, les sabots, les chapeaux en hauteur, les sacs en bandoulière, les vélos. Et le contraire, Fath, Balenciaga surtout, l'avant-Dior... Il se laisse fasciner par les élégances maladroites des dames — épouses d'hommes politiques, par exemple — brusquement portées sur le devant de la scène et qui doivent « représenter ». A la suite d'une exposition à New-York qui a d'ailleurs marqué plusieurs créateurs, il a éprouvé un choc pour la duchesse de Windsor : *« Elle paraissait grande à cause de sa maigreur, mais elle était minuscule et portait des bijoux énormes. Ils étaient pathétiques, ces deux vieillards hors du temps, trop riches et solitaires. »*

Mais les images qui le stimulent viennent de chez lui : ainsi une veste en tweed de son père, l'allure raffinée d'une tante très belle un soir de Noël dans la maison familiale des Cévennes : *« C'est toujours un peu œdipien. Christian Dior l'a dit, on rêve de voir sa mère sur le podium. Voilà comment est né le* new look. *Mes parents étaient très attentifs à la mode. Mon père entretenait une correspondance avec ma grand-mère, j'ai retrouvé des lettres où il réclamait le pull jacquard de Jean Marais dans* l'Eternel Retour. *Il lui ressemblait, d'ailleurs, en moins olympien. Je suis marqué par les années 40, sans nostalgie. Mon expérience personnelle se situe plus tard évidemment. Mon premier achat a été une ceinture en fils de chanvre, avec une boucle qui représentait Hannibal. Mon premier caprice a été une chemise en vrai madras... Avec ma grand-mère, nous avons fait toutes les boutiques d'Avignon sans en trouver. J'ai commencé à m'habiller à l'époque des gadgets, baromètres d'amour, grandes boucles d'oreilles pour les filles, livres ronds tenus par un anneau... »*

L'art de prendre son temps

Christian Lacroix, côté costume, trimballe à longueur d'année une austérité chiffonnée. Comme beaucoup de stylistes, il ne semble pas se soucier de son apparence. Son image est dans les vêtements qu'il crée, pas dans ceux qu'il porte. Il chérit particulièrement ses créations couture, qui lui ont donné la notoriété, qu'il maîtrise — le prêt-à-porter luxe en est l'adaptation au marché américain.

« Pour la couture, je me raconte une histoire sur laquelle je bâtis la collection. Le plaisir est formidable quand l'idée arrive. Je ne suis pas un ordinateur, j'ai besoin de laisser macérer. Il me faut le temps de définir mon fil conducteur, mon thème, mon ambiance. Je dois mettre au point une ossature assez forte et parlante, qui me permette de faire le tri dans les tissus, les accessoires, les couleurs, les proportions. Je pars sur une idée de tissu, de couleur, sans penser à la forme et, d'un autre côté, je dessine sans vraiment penser aux tissus. Ensuite je rectifie le tir. On confronte les deux séries de maquettes. Une rencontre se produit, ou non. Si un tissu que l'on aime bien ne trouve pas sa forme, je redessine. Et vice versa.

» A la fin, il y a la composition du défilé. Je donne la structure, la succession des formes qui se répondent. Jean-Jacques Picart est comme le metteur en scène qui décide la façon de valoriser tel ou tel modèle. Je ne vois pas la différence, mais lui, il sait s'il faut le présenter en groupe ou détaché, les moments qui doivent étonner, ceux qui doivent jouer sur le déjà-vu. A la dernière collection couture en janvier, nous avions pensé éviter la musique espagnole et les Arlésiennes. Finalement nous avons décidé de laisser trois passages avec la musique appropriée, et c'étaient les plus applaudis. Mais la presse et les acheteurs n'ont pas forcément les mêmes enthousiasmes.

» Par exemple, en prêt-à-porter luxe, le modèle le plus vendu a été un tailleur zippé, deux petites poches, ras du cou, rabat, jupe droite, grain de poudre noir... dont personne n'a parlé, qui n'a pas été photographié une seule fois. D'une certaine manière, ça me rassure pour la diffusion, proche de ce climat et pour laquelle, je veux un truc sans états d'âme : de la couleur, des proportions, une coupe facile avec du charme. Mais autant je me battrais à mort pour réaliser très précisément ce que j'ai en tête pour la couture, autant je me sens humble pour le prêt-à-porter diffusion. »

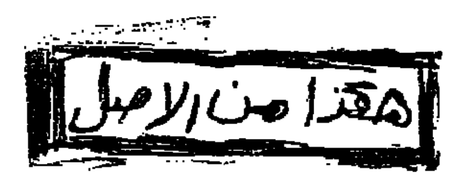
Humble, tout est relatif. Seulement un fait est certain : Christian Lacroix aborde un domaine auquel il rêve depuis des années, mais qui n'est pas soumis aux mêmes lois que la haute couture. Il doit s'adapter à un rythme de travail très serré, accorder aux chiffres une autre importance. Entre le moment où il a décidé l'aventure et ce mercredi 16 mars qui en marque l'aboutissement (présentation à la cour Carrée du Louvre), il y a eu des hauts et des bas, et certainement des envies de tout lâcher, de revenir à l'art pur et en quelque sorte « gratuit » de la couture. Des crispations, des déceptions, des surprises, des doutes. Les affres de la création, plus quelque chose de très particulier à Christian Lacroix : la volonté farouche de ne pas se faire trop confiance, de ne pas se laisser avoir par ses propres enthousiasmes, pas plus que par le bruit fait autour de lui.

Inventions et froide raison

« Pour la diffusion, je ne démarre plus sur une histoire, mais sur un plan. Je sais qu'il me faut tant de modèles, reproductibles dans un certain rapport qualité-prix. En prêt-à-porter, beaucoup de stylistes s'estiment bâillonnés, rêvent de se permettre l'extravagance et d'oublier la rentabilité. Moi, j'ai eu la chance de commencer par pouvoir faire ce que je veux. J'étais frustré non pas de ne pas me voir dans la rue, ça c'est encore un autre problème, mais de ne pas être accessible, c'est-à-dire achetable et portable.

» Donc, j'ai voulu raisonner froidement. Je me suis lancé dans une conception inhabituelle pour moi. Des formes simples, droites, qui peuvent aller jusqu'à l'aigu, des volants asymétriques, des ensembles assortis, mais quand même avec des matières opposées. Je dois inventer un style en accord avec la couture, à travers les variations du prêt-à-porter de luxe, qui ira dans les mêmes points de vente que la diffusion. Je ne suis pas infaillible et, si je me ramasse, je ne renonce pas. Nous en tirerons les leçons. Je me passe mes envies en couture. Là, je me raisonne. Je suis ouvert et j'ai des comptes à rendre. Je ne travaille pas pour des mécènes. »

COLETTE GODARD.



Les saisons

Tendances, prudence à Paris



NICK KNIGHT

Catalogue Yohji Yamamoto.

Cet hiver, elles s'habilleront comme des garçons... Telle est la révélation de la Fédération du prêt-à-porter féminin, qui parie, pour l'hiver 1988-1989, sur le pantalon large à la Garbo, les bermudas, la parka à capuche et même le manteau de moine.

SELON la chambre syndicale, trente-cinq défilés sont prévus à la cour Carrée, devant mille quatre cent soixante-quatre journalistes et deux cent soixante-quinze photographes accrédités. Des exposants de la cour vitrée des Beaux-Arts se regroupent à Villepinte. Le chapiteau de la mode aux Tuileries se retrouve à la porte Champerret, mais la majorité de ses adhérents ont préféré s'installer dans les *show rooms* des hôtels Saint-James d'Albany, à la résidence Maxim's et même chez Angelina, le plus viennois des salons de thé.

Divisée, la profession est aussi victime de la crise. Les chiffres sont là, inquiétants : stagnation des exportations en 1987 (plus 0,4 %) et progression des importations (plus 16 %), baisse de la consommation textile de 2,1 % en volume. Selon une enquête qualitative réalisée par la Fédération du prêt-à-porter, la moitié des mille deux cents entreprises de ce secteur disparaîtra d'ici dix ans.

Ainsi, les armes de la séduction, victimes du contexte économique, changent. Le « bon produit » (c'est-à-dire bien fini, bien livré) a raison de l'idée géniale et du caprice. En France, la fantaisie, l'audace, semblent réservées aux accessoires et aux détails, mais c'est la couture, avec ses robes-événements, qui donne le ton, influence le prêt-à-porter, façonne une image (Lacroix). Fait remarquable : ce sont les créateurs lancés dans les années 70 qui ont pressenti ce phénomène avant les couturiers. Alaïa et Mugler ont été les premiers à annoncer le retour de la Parisienne. Dès 1978, Montana rendait un hommage au new-look.

Stratégies nouvelles

Aujourd'hui, les noms de ces créateurs sont devenus des griffes. Derrière le défilé-spectacle, il y a les licences, les lignes complémentaires (maille, jean, cuir), dont la diffusion contrôlée rentabilise une signature sans la banaliser. Le chiffre d'affaires de Thierry Mugler aurait quadruplé en quatre ans, selon le PDG de la société, Didier Grumbach.

En France, les exigences du marché, le refuge dans les valeurs sûres, la méfiance des acheteurs, imposent des stratégies commerciales nouvelles. Les uns étendent leurs créations à l'enfant (Rykiel, Beretta, Elisabeth de Senneville, Kenzo, Chantal Thomass, Popy Moreni) ou à l'homme (Dorothée Bis, Fayçal Amor, Georges Rech, Christian Aujard, Barbara Bul), les autres s'adaptent aux petits budgets et sa rapprochent enfin de la rue : Gaultier lance Junior-Gaultier, Kenzo s'étoffe avec Kenzo-City, Comme des garçons édite une ligne de chemises à moindre prix fabriquées en France.

Les nouveaux voient leurs chances s'amoindrir, d'autant que les critères de sélection les mettent souvent hors jeu ; rien ne peut plus justifier chez eux les prix élevés. Du coup, beaucoup refusent l'étiquette créateur et préfèrent celle, plus professionnelle, de styliste. On ne leur demande plus d'inventer mais de voir juste. Ce qui légitime toutes les impostures : les copieurs eux-mêmes se voient recopiés.

Consommateur et complice

« Nous ne sommes pas dans une époque de création libre, constate Li Edelkoort, responsable d'un des plus importants bureaux de style internationaux. *On revient au bon tailleur, aux matières rustiques. La mode supporte moins les métaphores. D'habitude, je prends des photos de paysages, de sculptures, de tableaux, pour illustrer la saison. En ce moment, le vêtement (la coupe, le tissu) devient un sujet d'inspiration à lui tout seul. On s'oriente vers un baroque moins théâtral, une élégance intemporelle. On est très terre à terre. C'est joli. Cela coule de source... »*

On dirait que les rapports changent : le consommateur est « interpellé » tel un complice, membre d'une famille à laquelle il peut s'identifier. Les Américains lancent sur le marché européen la marque Esprit, qui correspond plus à un style de vie qu'à un style de vêtement.

La mode devient une façon de communiquer à travers l'art – voir les robes-sculptures de la jeune styliste espagnole Sybilla, – le dessin, la photo, les journaux, la décoration : Thierry Mügler réalise ses campagnes publicitaires et, après avoir édité une ligne de meubles, Rei Kawakubo (Comme des garçons) abandonne les catalogues qu'elle publiait depuis 1975 pour lancer un magazine de soixante pages diffusé à vingt-cinq mille exemplaires. *Six* contient des reportages rédigés en anglais et en japonais sur Elein Gray, André Kertez, une interview de Yohji Yamamoto, un extrait des *Enfants terribles* de Jean Cocteau, dont on vous dit sans scrupule : *« S'il était vivant, on lui demanderait sûrement de défiler pour la collection Homme Plus. »*

Le présent semble là pour durer toujours et non plus pour être rejeté, oublié, dans l'histoire des garde-robes. En 1988, Yohji Yamamoto ne pense peut-être pas autrement que Chanel quand il affirme : *« La première qualité d'un vêtement moderne, c'est de se faire oublier. »*

LAURENCE BENAIM.

Junior Gaultier

Il y avait l'image Gaultier : l'humour, le choc, la provocation. En 1988, il se donne les moyens de réussir son pari de toujours : habiller la rue avec des tarifs jeunes.

LE succès est là : 450 000 pièces vendues pour l'été 1988 en Europe, soit deux fois plus que la collection principale diffusée également au Japon et aux Etats-Unis, un chiffre d'affaires prévu de 180 millions de francs par an. Dès septembre, une boutique ouvrira rue du Jour. *« C'est la grande folie, le numéro un de la saison ! Les petites vestes cintrées en jean, on en loupe cinquante par jour. Il y a le nom, le prix, la presse. Une idée de génie ! »* affirme-t-on chez Biba, qui vend aussi Mugler, Alaïa, Cobson, Lolita Lempicka. Les prix de Junior Gaultier varient entre 250 et 1 000 F pour cet été.

Les industriels français se mordent déjà les doigts. Jean-Paul Gaultier, lancé par le groupe japonais Kashiyama qui a ouvert quatre enseignes importantes depuis 1981 (Paris, Hongkong, Milan, Tokyo) et dont les modèles destinés à l'Europe et aux Etats-Unis sont fabriqués en Italie (Gibo, Fuzzi), s'est encore une fois adressé aux Italiens. Une société a été créée (Marchi e Valori) pour fabriquer cette ligne. Les détaillants regrettent de ne pas avoir une boutique spécialisée car la petite marque fait du tort aux grands noms et autres créations.

Junior Gaultier ne devrait pas mettre en péril la grande collection : la ligne a ses propres codes (les jeans sexy), ses thèmes (les shorts à trou-trous, les tibias imprimés sur un caleçon stretch, les têtes de mort qui de loin ressemblent à des petits pois blancs, pour l'été 1988) et réaffirme dans la différence le style Gaultier *plus qu'elle ne la parodie*. Les matières sont plus simples (crêpe georgette viscose, nylon jean) et deviennent enfin plus accessibles : jusque-là une robe en jean coûtait en boutique 2 000 F. Les prix « haut de gamme » de la grande collection se « justifieraient » par l'utilisation des matières nobles telles que la mousseline fleurie impressionniste, le crêpe de laine, la gabardine de strech qui auraient exigé quatre mois de recherche.

Junior Gaultier s'appuie sur des détails mode lancés par le créateur : les formes cintrées, les blousons courts inspirés des perfectos, les mélanges de registres (un bustier de jean gansé d'un ruban de satin noir pour l'été 88, un poncho bomber pour l'hiver 1988-1989).

Et c'est peut-être bien autour de ces contrastes, du trompe-l'œil (les gants os par exemple) qu'on retrouve la patte de la maison imposée en 1976 au Palais de la Découverte avec les premières robes set de table en paille tressée.

L. B.

Inquiétudes

Une ombre est venue troubler l'assurance sereine des collections milanaises de prêt-à-porter, faisant les gros titres des journaux, et alimentant les ragots.
« Paris lance un défi, l'Italie réplique. »

JUSQU'A présent, les Italiens reconnaissaient la créativité des Français sans jamais oublier, toutefois, de souligner qu'ils vendaient peu, que leurs collections n'étaient pas assez portables et que, somme toute, leur présence sur les marchés n'était pas dangereuse. Mais avec l'engouement suscité par Christian Lacroix et l'arrivée sur le marché de sa ligne de prêt-à-porter, tout risque de changer. On sait que 90 % de la clientèle de Lacroix haute couture est américaine, et que fort probablement il en sera de même pour le prêt-à-porter. Le marché américain : point de mire, principal débouché du « Made in Italy ».

Du coup, après les roses qui avaient fleuri sur les minis de l'été prochain, pour l'hiver qui suit on revisite l'intemporel ou bien on se lance à corps perdu dans la recherche de quelque extravagance qui fasse « couture », on mélange tout ça et... on en fait un tailleur.

Ainsi, Basile choisit le style classique avec un rien de couture, broderies sur soie et smokings pour le soir, vestes amples en astrakan, fourrure pour cols et poignets, tandis que l'Emilien Luciano Soprani hésite entre « Wall Street » et « Hollywood-sur-Tibre ». Silhouette fine, noire, avec des éclats de couleur, de très beaux tissus double face, le tout impeccablement coupé.

La recherche sur le tissu est également un point fort des collections Krizia. Du jersey de laine gaufré en nid d'abeille, des velours à rayures horizontales doux comme une chenille, des jupes en plumes d'autruche.

Pour les grands pulls de skieuses, les chandails en cachemire transformés en jupe, les twin-set bicolores réversibles, Laura Biagiotti s'inspire de l'atmosphère des stations de ski d'autrefois. Sa collection sera présentée prochainement à Pékin.

A la gloire de la « femme nouvelle » et du « monde Trussardi », le 8 mars, ce styliste ne s'offrait rien moins que neuf pages de publicité dans *la Repubblica* pour vanter, en vers libres avec renfort d'images, les qualités de sa collection « prêt à vivre ».

Eric Bergera a pris chez Zerreuno la lourde succession de Giorgio Armani et devra s'accommoder de l'image de marque de la griffe : élégance très « ville », très BCBG. Naturellement, les journaux ne l'ont pas épargné : encore un Français.

Armani a pris définitivement le parti de l'intemporel sophistiqué « intellectuel » entre Manhattan et les Puces. Pour la ligne « jeunes » Emporio, une belle collection cohérente, bien calibrée. Des filles fluettes et pâles genre Mia Farrow portent des gilets en jean sous la veste en cachemire, des pantalons en velours rayé à la Woody Allen et de grands impers à la Diane Keaton. La mariée porte une salopette en voile et dentelle très années 70, et les fourrures synthétiques amples et enveloppantes ont les proportions

Le système

C'est une belle Italienne, présidente du groupe Genny, qui, après avoir produit Guy Paulin et Montana, entre autres, fait confiance au prêt-à-porter Christian Lacroix.

« LE rapport avec un styliste comme Lacroix est stimulant, son succès actuel agit sur mon entreprise comme une belle décharge d'adrénaline déclenche l'enthousiasme pour de nouvelles techniques de production, une nouvelle image et des perspectives intéressantes. » Donatella Girombelli, quarante-quatre ans, présidente du groupe italien Genny – producteur et distributeur du prêt-à-porter et de la ligne Luxe, produits par la maison Lacroix, en France – pense quand même avoir pris des risques, le 3 juin 1987, date de la signature du contrat. Parce que alors, *« il n'était pas encore la grande star »* et qu'*« il avait fait surtout de la haute couture »*.

Pour ce « gagnant », dans une course à trois qui l'opposait au GST de Turin – Gruppo Sinanziario Tessile, producteur de Valentino, d'Ungaro, de Montana – et à un industriel français, il ne s'agissait pourtant pas d'une première rencontre. Christian Lacroix avait travaillé à Ancône, chez Genny, en 1980, comme assistant de Guy Paulin, qui dessinait la ligne Byblos. Donetella Girombelli a été séduite par son image de la femme, *« sûre d'elle-même et ironique »*. Cette nouvelle ligne fait partie de la politique d'expansion du groupe, toujours très attentif au marché international et plus particulièrement américain.

Résultat d'un long travail d'implantation – présence continue par l'intermédiaire de la Genny Corporation, sponsoring, manifestations annuelles, attention particulière au rapport qualité-prix, – Genny et Byblos sont actuellement parmi les griffes italiennes les plus vendues aux Etats-Unis.

Pour Christian Lacroix, les deux éléments décisifs ont été le sou-

de la mode

à Milan



D.R.

Giorgio Armani (hiver 88-89).

des années 50. Pour le soir, des baskets psychédéliques en noire mauve, rose « shocking ».

Sous le signe du renard, la collection de Gianfranco Ferré est, comme toujours, très construite ainsi que sa nouvelle ligne de fourrure. Du rouge, du noir et la malice de la dentelle blanche.

Mario Valentino retrouve l'éclat du cuir et la douceur de la peau. La même beauté de la couleur, cette fois-ci en contrastes sourds. Amples manteaux robes de chambre, en daim léger doublé de cachemire, et une grande étole carrée qui peut se transformer en veste. Romeo Gigli, chez Callaghan, s'inspire des Indes avec broderies d'or et d'argent, superpositions de pierres précieuses, ceintures. Pour sa propre ligne, le soir rappelle Balenciaga, le stretch reste roi, les couleurs portent des noms étranges.

Byblos embarque dans le Transsibérien en passant par l'Europe centrale : grands chapeaux de boyard, broderies et manchons, taille marquée, vestes cintrées et jupes longues amples, bordées de fourrure. Tous les « must » de la saison y sont. Le tailleur pantalon, le pantalon large, les cuissardes hautes et l'étole.

Ailleurs, dans une discothèque, Moschino a inventé un défilé péplum avec esclaves, chars, majorettes, grands lâchers de ballons et autres fanfreluches. Ailleurs en ville, dans une salle blanche, Dolce et Gabbana refaisait la Sicile du *Guépard* et du néoréalisme. La veuve noire était bien là, son sac à fermeture dorée serré contre la poitrine, la broche de la grand-mère comme unique bijou, les chaussettes sortant de ses chaussures d'homme, les épaules serrées dans un plaid rêche.

LUMI RUSNAC

italien

venir de l'ambiance familiale, la complicité avec l'équipe de Genny et les renseignements positifs du côté des Etats-Unis, qui donnaient ce groupe comme le meilleur producteur possible. Car il pense, comme Donatella Girombelli, que le marché américain est le plus important à l'heure actuelle, avec une énorme capacité d'absorption et parce qu'il agit comme un effet de boomerang sur l'Europe.

Le groupe d'Ancone a une longue tradition de travail avec des jeunes stylistes : Gianni Versace, en 1974 (conseiller pour Genny encore aujourd'hui). De 1980 à 1987, Claude Montana, qui a créé pour lui Complice — actuellement dessinée par Muriel Gratteau, tandis que Byblos est signée par deux jeunes Anglais : Alan Cleaver et Keith Varty. Cette politique de création, doublée d'une gestion dynamique — investissements importants en nouvelle technologie et en marketing, — lui a permis de doubler son chiffre d'affaires ces cinq dernières années. Il a été, en 1987, de 200 milliards de lires (1). Le groupe a employé 457 personnes à l'intérieur de l'entreprise et plus de 1 000 en sous-traitance.

Le contrat signé pour six ans renouvelable avec le groupe Lacroix est un contrat de licence à royalties, sans rapport direct avec la Financière Agache, producteur de Lacroix haute couture. La première saison prévoit un chiffre d'affaires d'environ sept milliards de lires, avec une expansion ultérieure jusqu'à 20 milliards, et une production d'environ 30 000 pièces sur la production totale de 1 700 000. Pour cette première saison, le produit sera distribué aux Etats-Unis, en France et en Italie, à travers 130 points de vente.

Christian Lacroix voulait une ligne accessible mais, pour cette saison, les prix seront d'environ 20 % à 30 % plus élevés que prévu en raison du caractère élaboré du produit et des matières employées. Il est prévu pour 1989 une ligne à diffusion plus large appelée Croisière. Les premières ventes qui ont commencé dans les *show rooms* de New-York et de Milan sont excellentes, même si certains clients espérant, contre toute logique, du Lacroix couture à bon marché sont surpris par la simplicité de la ligne.

L. R.

(1) 1 000 lires = 4,60 FF.

Folie à Londres

Dans le calendrier des collections, entre Milan et Paris, il y a Londres. Un rendez-vous plutôt insolite, à l'abri des grandes tendances et des contraintes du marché, où l'on voit s'agiter dans un bocal les gags, les folies de la mode.

APRES deux jours de défilés, les débutantes perdent leur sang-froid. Discrètement, elles ont noué leur foulard Hermès à la Charlotte Corday, mais déjà tout est à refaire. D'autres silhouettes ont surgi dans la foule, d'autres détails, tels des éclats de rire dans une conversation : un vison sur un pantalon à pattes d'eph, un canotier à voilette sur un brushing rose Ispahan, trois épingles à nourrice fermant un superbe tailleur en grains de poudre noire. Il y a quantités de Pee Wee, de Suprèmes, de messagers de l'histoire, de Japonaises à perruque afro, de muses solitaires au visage poudré portant leur « plaform boots » et leur sac panier à commissions avec un naturel de star. *E la nave va.* Les photographes sont partout.

Chaque passant est un événement

Pendant quatre jours, la zone d'Hammersmith Road, délimitée par l'Apex Corner et la tente des défilés, ressemble à une réduction du Londres dont on a toujours rêvé. La rue est vraiment drôle. Chaque passant est un événement. Mais il suffit de s'éloigner un peu, de quitter l'Olympia Station, pour que la carte postale se déchire. Une rue usée, triste comme un métro, sans couleur.

La London Designer Week ressemble à un tournage : trois cents exposants réunis dans un complexe de trois étages, des visiteurs, journalistes et acheteurs (sept mille quatre cents la saison dernière) prenant des notes, autour de stands qu'on semble avoir baptisés dans la nuit : Die for it ; Drama ; Ectomorph ; Faith, Hope and Charity.

Il s'agit d'un monde à part que la profession s'efforce de soutenir (ouverture d'un « designer bureau » en 1988 qui dispense des conseils techniques et économiques aux jeunes créateurs, centralisation des défilés à l'Olympia depuis trois saisons), même si la force du prêt-à-porter britannique réside encore dans ses classiques. Selon M. John Wilson, président du British Clothing Industry Association, 70 % du chiffre d'affaires de la profession est réalisé par les marques traditionnelles : Pringle, Aquascutum, Burberry's, Marks and Spencer. « *Ici, c'est comme un souk. On a envie de chiner, de trouver des tas de petites choses merveilleuses* », dit une rédactrice.

Tout commence avec les accessoires : les chapeaux surréalistes de Bernstock Speirs, les souliers en moire blanche finie par un nœud d'organdi, les escarpins aux couleurs précieuses dont la languette de velours s'épluche, s'ouvre comme une fleur (Elizabeth Stuart Smith). Restent tous ces vêtements conçus encore comme des gadgets, des trucs qui font crac-boum-hue : blousons en tissu imitation hérisson, robes en caoutchouc gris, kilts à pompons dorés, jacquettes en jersey thermoformé et tant de modèles qu'on retrouvera photographiés dans *Blitz, Arena, Id*, les bibles des victimes de la mode londonienne.

« *It's time to have fun* », explique-t-on chez Red or Dead, où les ceinturons à boucle marguerite chromée cotoient les chemises jaune d'or à pastilles géantes. « *Ici, depuis les punks, les nouveaux romantiques, il n'y a rien eu.* » Ces nouveaux excentriques se disent inspirés par la bonne humeur des années 70 et l'élégance de l'après-guerre. Ils vont danser à l'Ascension, au Wag ou à la Discothèque ouverte exclusivement le samedi soir. On y écoute James Brown, Barry White, Cathy and the Sunshine Band. La réaction à la mode high tech noire et géométrique passe ici par la mise en boite des célébrités ridiculisant les étiquettes-culte des années 80.



D.R.

Les nouveaux excentriques de « Red or Dead » (hiver 88-89).

C'est à Londres que sont fabriqués et présentés les tee-shirts Jean-Paul Goat Yeah, Claude Monotonn, Gorgeous Armani, Yuppie Yamamoto (Body Rap). Ils envahiront la France (soixante points de vente) dès cette saison, à partir du 1er avril.

Cet humour, ce sens du décalage, de la fantaisie, on les retrouve un peu partout, éclairant les basiques de taches de couleurs inattendues (une cape de taffetas mordoré sur une petite robe en velours violet chez Rifat Ozbek), réveillant les asymétries japonisantes de mots d'esprit « couture » (les mini-capes de mousseline de Jasper Conran flottant sur les vestes de chasse pastel...).

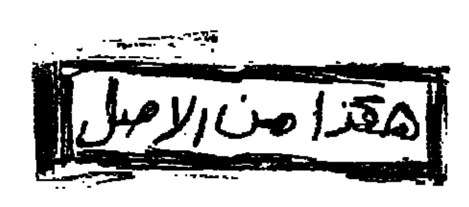
A la fin des défilés, les créateurs reçoivent des brassées d'arums et de roses, et le public enthousiaste remercie. On lui a raconté une histoire, on lui a lu un poème. La soie de John Galliano coule, fluide ; les corsages s'enroulent en étoles, les boutonnages se décalent, les couleurs se fondent comme dans un paysage de Turner, jusqu'à ce qu'une petite note stridente retentisse — une paire de poulaines vert sapin enfilées sur des collants rouge cerise, — aussi surprenante qu'une femme dans la Chambre des Lords.

Colères et menace

Mais il y a aussi des moments plus subversifs, des colères qui continuent de déranger : Vivienne Westwood, et ses pantalons ceinturés au niveau des genoux, ses bloomers qui dépassent d'une jupe portefeuille ultra-classique, dignes d'une femme cadre surprise en flagrant délit de sexe, les entrechats en kilt orange et violet au-dessus de deux sabres posés en croix, le son irritant d'un ballon qu'on dégonfle. Une menace, un parfum de danger.

Katherine Hamnet joue aussi avec les apparences, les ambivalences masculin-féminin, sérieux-sexy, chic-vulgaire, et sème le soupçon partout en assortissant des jupes longues à des guêpières, en faisant défiler des courtisanes nues sous une cape de velours, mais chapeautées de taffetas et s'appuyant sur une canne. « *A Londres*, dit-elle, *les gens aiment les vêtements de vieux riches. Ils ont besoin de se faire beaux parce qu'ils sont frappés par la laideur de l'architecture, parce qu'ils ont peur du chômage, de la pauvreté. C'est comme une source d'eau chaude qui sort de la terre.* »

L. B.



EXPOSITIONS

Vernissages

BERNARD AUBERTIN. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). T.l.j. sf dim. et lun. de 11 h à 13 h et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 14 avril.

AUJAME. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 mai.

GEORG BASELITZ. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Du 19 mars au 22 avril.

BEN. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Du 19 mars au 20 avril.

FRANCESCO CLEMENTE. Galerie Charles Cartwright, 36, rue des Archives (48-04-86-86). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 mars.

COUVENT LE CORBUSIER SAINTE-MARIE DE LA TOURETTE. Photographies de Jacqueline Salmon. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Du 17 mars au 16 mai.

CÉZANNE, DEGAS, ROUAULT. Galerie Yoshii, 8, av. Matignon (43-59-73-46). T.l.j. sf dim. de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

NICOLE D'AGAGGIO. Galerie d'art internationale, 12, rue Jean-Ferrandi (45-48-84-28). T.l.j. sf dim. et lun. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 23 avril

DALEIS, FAVIER, LAGET. Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, rue Lobau, porche côté Seine. T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 15 mai.

Z.L. DA ROCHA. Le chemin de saumons. Galerie Lamaignère Saint-Germain, 43, rue de Saintonge (48-04-59-44). T.l.j. sf dim. et lun. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 19 avril, et Galerie Krief, 50, rue Mazarine (43-29-32-37). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h 30 à 13 h et de 14 h à 19 h, sam. de 10 h 30 à 19 h. Jusqu'au 12 avril.

MARINO DI TEANA. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h 30 à 19 h 15. Du 17 mars au 30 avril.

BRACHA ETTINGER. Galerie Claude Samuel, 18, pl. des Vosges (42-77-16-77). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 9 avril.

BERNARD FAUCON. Espace photographique de Paris, nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Jusqu'au 8 mai.

GÉRARD GAROUSTE. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h 30 à 13 h et de 14 h 30 à 19 h. Du 19 mars au 22 avril.

JOCHEN GERZ. It was easy. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Du 19 mars au 19 avril.

LOUIS JAMMES. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Du 19 mars au 19 avril.

JENKINS. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 14 mai.

ALFRED KUBIN (1877-1959). Cent trente-six dessins du Musée de Linz. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 4 juin.

JEAN LE GAC. Galerie Daniel Templon, 1, impasse Beaubourg (42-72-14-10). Du 19 mars au 20 avril.

ROBERT MANGOLD. Peintures récentes. Galerie Yvon Lambert, 5, rue du Grenier-St-Lazare, (42-71-04-25). Du 19 mars au 21 avril.

JAKOB MATTNER. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Du 19 mars au 20 avril.

ANNETTE MESSAGER. Mes trophées. Galerie Laage-Salomon, 57, rue du Temple (42-78-11-71). Du 19 mars au 16 avril.

MINOTAURE. La revue à tête de bête. Musée d'Art moderne de la Ville de Pris, 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 22 F. Du 17 mars au 29 mai.

NATURE-COUTURE. Musée de la Mode et du Costume, 10, av. Pierre-Iᵉʳ-de-Serbie (47-20-85-46). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 22 F. Jusqu'au 29 mai.

PRÉSENCE PANCHOUNETTE. Centre national des Arts plastiques, 11, rue Berryer (45-63-90-25). T.l.j. sf mar. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 avril.

GERHARD RICHTER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (42-77-63-60). Du 19 mars au 23 avril.

CY TWOMBLY. Galeries contemporaines rez-de-chaussée. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et fêtes de 10 h à 22 h. Jusqu'au 17 avril.

Centre Pompidou

LA BIBLIOTHÈQUE IDÉALE. Galerie de la B.P.I, plateau Beaubourg, rue Saint-Martin (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 2 mai.

LE DERNIER PICASSO. Grande galerie. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 16 mai.

L'ECOLE D'ULM. Galerie du CCI. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 23 mai.

IMAGES D'UTILITÉ PUBLIQUE. Galerie d'exposition du centre d'information. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 28 mars.

ZORAN MUSIC. L'œuvre sur papier, 1935-1987. Salle d'art graphique Mnam. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 20 mars.

PAYSAGE : PARCS URBAINS ET SUBURBAINS. Cci. T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h. Jusqu'au 28 mars.

Musées

ANCIEN PÉROU, VIE, POUVOIR ET MORT. Musée de l'Homme, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-70-60). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 16 F. Jusqu'au 18 avril.

ARTS ET TRADITIONS POPULAIRES, NOUVELLES ACQUISITIONS. Quérir, choisir. Musée national des arts et traditions populaire, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 28 mars 1988.

ERNST BARLACH. Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

BATEAUX D'AILLEURS. Musée de la Marine, palais de Chaillot, place du Trocadéro (45-53-31-70). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 15 avril.

CAMERA WORK (1903-1917). Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 30 avril.

MARY CASSATT. Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

LE CHANT DU MONDE DE JEAN LURÇAT. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 24 avril.

CHEFS-D'ŒUVRE INÉDITS DE L'AFRIQUE NOIRE. Musée Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 avril.

LA COLLECTION D'ALBERT P. DE MIRIMONDE. Legs aux musées de Gray et de Tours. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril.

CONSTRUCTION - IMAGE. Musée d'Art moderne de la ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F (comprenant l'exposition B. Frize). Jusqu'au 10 avril.

DEGAS. Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h (journée gratuite le 21 mars). Entrée : 32 F. Jusqu'au 15 mai.

DEGAS ET LE ARTISTES FRANÇAIS EN ITALIE (1856-1860). Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 5 juin.

LES DEMOISELLES D'AVIGNON. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). Lun., jeu., ven. de 9 h 15 à 19 h 45, mer. de 9 h 15 à 22 h, sam., dim. de 9 h 15 à 17 h 15. Fermé mar. Entrée : 31 F, 18 F (dim.). Jusqu'au 18 avril.

ELÉPHANTILLAGES. Jardin d'acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (47-47-47-66). T.l.j. de 10 h à 18 h. Fermé le samedi matin à partir du 16 avril. Entrée : 12 F. Jusqu'au 30 octobre 1988.

ALAIN FLEISCHER. L'empire de la lumière et du vent. Cité des sciences et de l'industrie, galerie expérimentale, 30, av. Corentin-Cariou (40-05-72-72). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

FOYER DE LA DANSE. Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 13 juin.

BERNARD FRIZE. De là, ces innombrables noms. Musée d'Art moderne de la Ville de Paris, 11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F (comprenant l'exposition Construction-Image). Jusqu'au 10 avril.

MAURICE BOILLE : DESSINS D'ÉLÈVE. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 2 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES PEINTURES 1983-1986. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 20 F (prix d'accès au musée), gratuit le dim. Jusqu'au 25 avril 1988.

PARIS - PRAGUE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

PAROLES DE DEVINS... La fonte à cire perdue chez les Senoufo. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 21 F, 11 F (dim.). Jusqu'au 9 mai.

PORTRAIT D'UNE FORÊT. Halle Saint-Pierre, musée en Herbe 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 23 mai.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre 1988.

ANDRÉ RAFFAY. Diptyques. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

LE SERVICE ROUSSEAU : ART, INDUSTRIE ET JAPONISME. Exposition dossier. Musée d'Orsay, 1, rue de Bellechasse (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45. Entrée : 23 F. Jusqu'au 26 juin.

SINGULIERS, BRUTS OU NAIFS ? Musée d'Art moderne de la ville de Paris, musée des enfants, 12, av. de New York (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30 mer. jusqu'à 20 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 29 mai.

VAN GOGH A PARIS. Musée d'Orsay, quai Anatole-France, place Henri-de-Montherlant (45-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 9 h 30 à 21 h 15, sam. et dim. de 9 h à 17 h 30. Entrée : 30 F. Jusqu'au 15 mai.

FRANZ XAVIER WINTERHALTER. Et les cours d'Europe de 1830 à 1870. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 7 mai.

ZURBARAN. Grand Palais, galeries nationales, av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 11 avril.

Centres culturels

GIANFREDO CAMESI. Centre culturel suisse, salle des Arbalétriers, foyer, 38, rue des Francs-Bourgeois (48-87-47-33). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 17 avril.

CINQ CÉRAMISTES SUÉDOIS. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 7 avril.

CONTREPOINTS : PHOTOS D'ANJA DE JONG ET TEUN HOCKS. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

LES DUBUFE (1790-1909). Portraits d'un siècle d'élégance parisienne. Mairie du XVIe, 71, av. Henri-Martin. T.l.j. de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 5 avril.

ED. SOMMER. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 25 mars.

HOMMAGE A COPI. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (42-22-97-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 22 h. Jusqu'au 31 mars.

ILLUSTRATEURS AVEC ET SANS ÉDITEURS. Centre culturel de Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin (42-71-26-16). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 30 avril.

IMAGES DU FUTUR. Art et ordinateur. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

TRÉSORS DU MUSÉE INTERNATIONAL D'HORLOGERIE. La Chaux-de-Fonds, Suisse. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. et fêtes de 11 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 3 avril.

Galeries

ABSTRACTION. Expressions - confrontations (1950-1970). Galerie Bernard Davignon, 76, rue Vieille-du-Temple (48-04-52-50). Jusqu'au 2 avril.

LE BAISER. Comptoir de la photographie, cour du Bel air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine (43-44-11-36). Jusqu'au 10 avril.

BLANCS SUR BLANCS. Les peintures de Bjarne Rötterud. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 16 avril.

MICHÈLE BLONDEL. Aqua candida. Galerie Guthare Ballin, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 24 avril.

CASTELLANI. Galerie di Meo, 5, rue des Beaux-Arts (43-54-10-98). Jusqu'au 26 mars.

LE CLICHÉ-VERRE. En France et aux Etats-Unis de J.B. Camille Corot à John W. Ehninger. Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré (42-60-68-08). Jusqu'au 25 mars.

MARK COHEN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

MIGUEL CONDÉ. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 26 mars.

BERNARD DELAUNAY. 70 monotypes. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 2 avril.

SONIA DELAUNAY. Magique magicienne. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 15 avril.

ALEXANDRE DELAY. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 9 avril.

PAUL DELVAUX. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 19 mai.

DOURNON. Espagne - peintures, fusains. Galerie Bellint, 28 bis, bd Sébastopol (42-78-01-91). Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

CARLO EGGERMONT. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

GEORGES FOLMER. Galerie Nickel-Odéon, 5, rue Casimir-Delavigne (46-34-79-92). Jusqu'au 11 avril.

FRASER, KACERE, MESSENSEE, MERZ. Travaux sur papier. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 31 mars.

MORIS GONTARD. Travaux récents. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 2 avril.

JACQUES GRINBERG. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 31 mars.

GROSAJT, GUIOT, PÉRON. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 9 avril.

LIONEL GUIBOUT. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 16 avril.

GAFGEN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 2 avril.

HOSIASSON. Galerie Regards, 11, rue des Blancs-Manteaux (42-77-19-61). Jusqu'au 26 mars.

MAX JACOB. Galerie de la poste, 21, passage Véro-Dodat (43-36-88-60). Jusqu'au 30 avril.

PAUL KALLOS. Hommage à Palladio 1987. Galerie G. Bernard et Gwénolée Zurcher, 19, rue de l'Abbé-Grégoire (45-48-10-22). Jusqu'au 30 avril.

PETER MANDRUP. Photo, peintures. Galerie Keller, 15, rue Keller (47-01-41-47). Jusqu'au 2 avril.

FRANCESCO MARINO DI TEANA. Galerie Carlhian, 51, rue de Lappe (47-00-79-28). Jusqu'au 26 mars.

JORJ MORIN. Galerie Galarté, 13, rue Mazarine (43-25-90-84). Jusqu'au 26 mars.

GILBERT PEDINIELLI. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 31 mars.

PROPOS DE DESSIN, 1988. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 mars.

ANDRÉ QUEFFURUS. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 2 avril.

JEAN-PIERRE RAYNAUD. Bleu blanc rouge. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 15 avril.

CLÉMENT ROSENTHAL. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 9 avril.

TONY ROSENTHAL. Sculptures. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 16 avril.

ROLAND ROURE. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 2 avril.

LÉOPOLD SURVAGE. Galerie Bourgoin Pissarro, 35-37, rue de Seine (43-26-37-51). Jusqu'au 26 mars.

OLIVIER THOMÉ. Galerie Antoine Candau, 15 et 17, rue Keller (43-38-75-51). Jusqu'au 23 avril.

ANTONI TAPIES. Peintures. Galerie Lelong, 13 et 14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 avril.

Phériphérie

BAGNEUX. Etienne Hadjdu. Centre culturel communal, galerie sud, 10, av. Victor-Hugo (46-64-52-11). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 26 mars.

BIÈVRES. Le Studio Vallois dans les années cinquante. Par André Dussiny. Musée français de la photographie, 78, rue de Paris (69-41-03-60). T.l.j. de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 avril.

CHOISY-LE-ROI. Degottex. Bibliothèque Louis Aragon, 14, rue W.-Rousseau (48-53-11-77). Mer. de 9 h 30 à 18 h 30, sam. de 10 h à 17 h, mar. et ven. de 13 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 30 mars.

LA DÉFENSE. Le Masque et les Cinq Mondes. Galerie Art 4, 15, place de La Défense (49-00-15-96). Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 avril.

ECOUEN. Château d'Ecouen. 10ᵉ anniversaire du musée national de la Renaissance. Musée national de la Renaissance, château d'Ecouen (39-90-04-04). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 21 F. Jusqu'au 11 avril.

IVRY-SUR-SEINE. Carte blanche à Olivier Kaeppelin, Bernard Boyer, Jean-Louis Delbès, Konrad Loder. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (46-70-15-71). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, dim. de 11 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 31 mars.

PONTOISE. Georges Folmer (1899-1977). Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril. Jean Leppien. Gouaches. Musée de Pontoise, Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (30-38-02-40). T.l.j. sf mar et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 17 avril. Œuvres du XIXᵉ siècle. Musée de Pontoise, 17, rue du Château (30-38-02-40). T.l.j. sf lun. et mar.

En province

AMIENS. Dessin. Naissance d'une collection. Office culturel régional de Picardie, 11, mail Albert-Iᵉʳ. Jusqu'au 27 mars. Salles archéologiques. Musée de Picardie, 48, rue de la République (22-91-36-44).

ANGERS. Le Jardin des porcelaines. Donation Langlois-Lesieur. Porcelaines chinoises des dix-septième et dix-huitième siècles. A partir du 17 mars. Musée Turpin de Crissé. Hôtel Pincé. 32 bis, rue Lenepveu (41-88-94-27). Jusqu'au 30 avril.

ARRAS. L'attaque de Noroit par Jean Messagier. Centre culturel Noroit. 6/9, rue des Capucins (21-71-30-12). Jusqu'au 26 juin.

BORDEAUX. Robert Mapplethorpe, Pierre Mercier, Helmut Newton. FRAC-Aquitaine. 81, cours Anatole-France (56-24-71-36). Jusqu'au 4 mai.

BOULOGNE-SUR-MER. Pierre Mercier. Galerie les Pipots. 37, rue des Pipots (21-30-28-01). Du 19 mars au 17 avril.

CAEN. Photographes en quête d'auteurs. Théâtre municipal. Galerie de l'Artothèque. Jusqu'au 27 mars. James Brown. Galerie de l'Artothèque, Théâtre municipal. Jusqu'au 17 avril.

CALAIS. Bracha Ettinger. Musée des Beaux-Arts et de la dentelle, 25, rue Richelieu. Jusqu'au 4 avril.

CARCASSONNE. Louis Jammes. Tours Narbonnaises. Cité de Carcassonne (68-47-80-90) ; Luis Lemos. Musée des Beaux-Arts, 1, rue de Verdun (68-77-71-27). Jusqu'au 31 mai.

DAX. Dax, collections pour une région. FRAC-Aquitaine. Centre culturel. 3, rue du Palais (58-90-13-82). Jusqu'au 11 mai.

DUNKERQUE. Dessins du Musée des Beaux-Arts. Musée. Place du Général-de-Gaulle (28-66-21-57). Jusqu'au 11 avril.

FLAINE. A propos d'arbres. Centre d'art de Flaine (50-90-85-84). Jusqu'à fin mars.

FONTEVRAUD. Présentation des nouvelles acquisitions. Collection du FRAC des Pays de la Loire. Abbaye royale de Fontevraud (41-51-79-30). Jusqu'au 31 août.

GENAS. Paul Collins-Paula Gabriel. Maison des expositions. Jusqu'au 31 mars.

GRENOBLE. Tableaux italiens. Musée de peinture et de sculpture. Place de Verdun (76-54-09-82). Jusqu'au 11 avril, Max Neuhaus ; 1988. Centre national d'art contemporain. Magasin, site Bouchayer-Viallet, 155, cours Berriat (76-21-95-84). Jusqu'au 10 avril.

LE HAVRE. Le mouvement Phases 1952/1988. Musée des Beaux-Arts André-Malraux. Boulevard J.-F. Kennedy. Du 16 mars au 18 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Victor Brauner ; Dépôts du Fonds régional d'art contemporain des Pays de Loire. Musée de l'Abbaye Sainte-Croix (51-32-01-16).

LYON. Manessier. Elac. Centre d'échanges de Perrache (75-42-27-39). Jusqu'au 4 avril ; Paris-Hollywood. Institut Lumière. Rue du Premier-Film (78-00-86-68). Jusqu'au 30 avril ; Erik Dietman. Rétrospective. Musée Saint-Pierre, 16, rue du président Edouard-Herriot. Du 19 mars au 1ᵉʳ mai.

MACON. Elisabeth Ballet. Ecole des Beaux-Arts. Cours Moreau (85-38-09-15). Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

MARCQ-EN-BAREUL. Trésors des Andes. Fondation Septentrion (20-46-26-37). Jusqu'au 12 juin.

MARSEILLE. Edouardo Arroyo. Berlin-Tanger-Marseille. Jusqu'au 18 avril. Musée Cantini, 19, rue Grignan (91-54-77-75). Algérie, expressions multiples. Centre de la Vieille-Charité (91-90-81-92). Jusqu'au 10 avril.

MONTBELIARD. Patrick Raynaud. Hôtel Rossel, 54, rue Clemenceau ; Atelier des Halles, place Dorian (81-91-37-11). Jusqu'au 30 avril.

MORLAIX. Alain Le Quernec. Affiches. Musée des Jacobins. Place des Jacobins (98-88-68-88). Jusqu'au 29 mars.

MULHOUSE. La manufacture Haussmann entre 1775 et 1830. Musée de l'impression sur étoffes. 3, rue des Bonnes-Gens (89-45-51-20). Jusqu'au 17 avril.

NIMES. Arman : « Pinceaux pièges ». Jean-Charles Blais. Jusqu'au 10 avril. Musée des Beaux-Arts, rue Cité-Foulc (66-67-38-21).

NICE. Jean Viller. Décennie 60. Musée des Beaux-Arts. 33, avenue des Baumettes (93-44-50-72). Jusqu'au 24 avril. Serge III. Ecole de Nice. Galerie d'Art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (93-62-37-11). Du 19 mars au 24 avril ; Louis Cane. Sculptures. Galerie des Ponchettes, 77, quai des Etats-Unis (93-62-31-24). Jusqu'au 24 avril.

ORLÉANS. Rétrospective Léon Zack. Musée des Beaux-Arts. Place Sainte-Croix (38-53-39-22). Jusqu'au 2 mai.

PÉRIGUEUX. Périgueux, collections pour une région. FRAC-Aquitaine. Chapelle des Augustins. Musée du Périgord (53-08-93-71). Du 18 mars au 18 mai.

RENNES. Les mines pharaoniques du Gebel Zeit. Jusqu'au 30 avril ; Du nouveau dans le rétro : les faïences bretonnes du dix-neuvième siècle. Jusqu'au 30 mai ; De Poussin à Picasso. Dessins français du Musée des Beaux-Arts de Dijon. Du 18 mars au 5 juin. Musée des Beaux-Arts. 20, quai Emile-Zola (99-30-83-87).

LA ROCHELLE. Jean Moniz. Maison de la Culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérôt (46-41-37-79). Jusqu'au 30 avril.

SAINT-FONS. Christian Lhopital. Centre d'arts plastiques, 12, rue Gambetta (78-70-94-70). Jusqu'au 9 avril.

SAINT-PRIEST. Jean Raine. Rétrospective 1944-1986. Centre culturel Théo-Argence. Place Ferdinand-Buisson (78-20-02-50). Jusqu'au 1ᵉʳ avril.

TOULON. Création photographique en France. Le corps, la galère : noir et blanc. Musée municipal, 20, bd du Maréchal-Leclerc (94-93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Le trésor de Garonne, IIᵉ siècle après Jésus-Christ. Musée Saint-Raymond. Place Saint-Sernin (61-22-29-22). Jusqu'au 15 mai. Max Schoendorff. Musée des Augustins, 20, rue de Metz (61-23-55-07). Jusqu'au 30 avril.

TOURCOING. Josef Albers. Musée des beaux-arts. 2, rue Paul-Doumer (20-25-38-92). Jusqu'au 3 avril.

TROYES. Inventaire 1 (Bribes de la réalité perçue). Passages, Centre d'art. Jusqu'au 28 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Collection Agnès et Frits Becht. Musée d'art moderne. Allée du Musée (20-05-42-46). Jusqu'au 11 avril.

VILLEURBANNE. Jeff Wall. Le Nouveau Musée, 11, rue du Docteur-Dolard (78-84-55-10). Jusqu'au 15 mai.

هكذا من الأصل

Le Monde

PALAIS DE TOKYO

Un nouvel espace pour le cinéma et la photographie



L'image et le son

LE Palais de Tokyo — quai de New-York à Paris-reliquat de l'exposition de 1937, Musée national d'art moderne, jusqu'à l'ouverture du Centre Pompidou, se transforme en Palais de l'image et du son qu'inaugure mercredi 16 mars M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication. Bel exemple d'une politique culturelle menée au-delà des clivages gauche-droite. La vocation nouvelle avait été esquissée par son prédécesseur, M. Jack Lang. Désormais vont cohabiter une école de cinéma (la Fondation européenne des métiers de l'image et du son), la Cinémathèque, le Centre national de la photo et la Mission du patrimoine photographique.

Trois salles de projection seront installées. L'une de cinq cents places, une autre, de travail (cent places), et une troisième de deux cents places, conçue dès 1937 mais qui ne fut jamais mise en service.

Une médiathèque sera commune aux organismes qui se partagent le bâtiment. D'ores et déjà, elle pourra rassembler près de deux cent mille volumes, un millier de titres de revues et un million de photos. Sans parler des documents divers qui s'accumulent sans que l'on sache très bien où les entreposer : affiches, costumes et maquettes...

Et pour que ces lieux deviennent vraiment conviviaux l'air du temps l'exige — un restaurant de grande classe, une brasserie et une cafétéria y seront logés.

Comme en 1937...

DEPUIS deux ou trois ans, et pour une ou deux années encore, la scène parisienne connaît une succession frénétique d'inaugurations. Tout cela marche au rythme d'échéances électorales qui exigent de mettre en valeur l'action de tel ou tel ministre, de tel ou tel maire.

On se croirait en 1937, quand s'ouvrirent souvent en catastrophe et parfois avec un confortable retard les palais et pavillons de cette Exposition universelle, elle-même commémorée en grande pompe l'an passé. Cinquantenaire oblige...

Comme en 1937, la salve d'inaugurations qui honore aujourd'hui le Palais de Tokyo tient du miracle, tant les plâtres sont frais. Avoir réussi à répondre dans les délais à l'impatience ministérielle est une prouesse dont il faut créditer les multiples équipes, du CNP à la FEMIS, de la Cinémathèque à la Mission du patrimoine photographique. Pourtant cette journée d'artifice est l'occasion de se rapprocher d'un édifice mal aimé depuis son ouverture, d'un édifice qui est toujours passé derrière son grand frère le Trocadéro, signé Carlu, Boileau et Azéma, et derrière le Musée des travaux publics, *signé* Perret, inauguré (dans les plâtres) seulement en 1938, pour devenir presque aussi sec le siège du Conseil économique et social.

Nous sommes en effet à un instant clef de la vie du Palais de Tokyo, dont le « modernisme classique », si souvent vilipendé, est dû à quatre architectes : Dondel, Aubert, Viard et Dastugue. Avec l'attribution au jeune architecte Franck Hammoutene des aménagement « définitifs » (et rebelote : inauguration à prévoir dans deux ou trois ans), c'est en effet tout l'équilibre architectural de l'ensemble qui se trouve établi pour une longue période. En même temps, jamais ne se retrouvera sans doute un moment aussi propice à la « lecture » du bâtiment et de son devenir, depuis ses origines et jusqu'à ses promesses d'avenir.

Mais commençons par lire le terme « Palais de Tokyo ». Les deux ailes du monument correspondaient, lors de son ouverture et jusqu'à l'ouverture du Centre Pompidou, aux deux musées d'art moderne de la Ville et de l'Etat. Ecoutons Raymond Escholier dans *l'Illustration* (numéro spécial de l'Exposition universelle de 1937) : « *Pourquoi deux musées d'art moderne ? C'est que l'Etat, d'une part, la Ville de Paris, de l'autre, ne pouvaient offrir, celui-là au Luxembourg, celle-ci au Petit Palais, des cimaises, des surfaces suffisantes pour y représenter équitablement les diverses tendances de l'art contemporain.* » Etonnante cohabitation. C'est ce double musée qui se vit bientôt appelé Palais de Tokyo, par référence au nom du quai qui le longeait et qui, après la guerre, se vit débaptisé pour devenir quai de New-York. Il fallait bien punir le Japonais et honorer l'allié. Devenue obsolète, l'expression reprit cependant du service après le déménagement du Musée national d'art moderne, pour désigner la seule aile de l'État, celle qui se trouve à droite lorsqu'on regarde vers la Seine.

C'est cette aile qui fait l'objet du réaménagement qu'on sait. Encore faut-il au passage tirer un coup de chapeau à l'autre, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris qui, bon an mal an, a su montrer un dynamisme enviable, attirant un nombre croissant de visiteurs, voire de fidèles. Et préciser qu'une bonne partie des nouveaux espaces livrés aujourd'hui au public se trouvent sous la « dalle », c'est-à-dire dans cette zone intermédiaire entre les deux bâtiments, dont la propriété, c'est-à-dire aussi la responsabilité, fait l'objet d'inénarrables litiges entre la Ville et l'Etat. On pensait que ces problèmes aboutiraient aisément, ces dernières années où le maire de Paris et le premier ministre n'ont fait qu'un. Pas du tout. Selon la tradition millénaire de la ville, les deux édifices siamois continuent donc de se regarder en chiens de faïence, voire d'aboyer lorsqu'il s'agit de réparer les surfaces « communes », et d'assurer ainsi la sécurité du public.

Cette disposition autour d'un axe des deux bâtiments — symétriques seulement en apparence, le plan masse et la vue d'avion révélant la forme trapézoïdale du terrain — en avait déjà fait aboyer plus d'un. Ainsi, lors de la remise des résultats du concours, en 1935 Le Corbusier, qui n'était déjà pas le moins connu des architectes, et avait lui-même remis un projet pour le Palais de Tokyo, devait ainsi qualifier le projet de Dondel, Aubert, Viard et Dastugue : « *On a primé non pas des musées mais une rue, une pauvre petite rue de 100 mètres de long, tranchant dans sa rigole, semblable aux milliers d'autres rigoles qui sillonnent Paris.* »

Nous nous en tiendrons là pour l'histoire du bâtiment puisqu'elle a été abondamment montrée et détaillée lors de l'exposition de l'an passé qui avait d'ailleurs lieu dans l'aile « ville » du Palais. Il en reste, dans le superbe catalogue publié à cette occasion, un texte des plus instructifs de Bruno Foucart et Jean-Baptiste Minnaert sur le programme, le concours, la construction du bâtiment et sa fortune critique... que nous aurons sans doute quelques autres occasions de piller (1).

Pourtant, malgré ces travaux érudits, le Palais de Tokyo n'a pas fini de réserver des surprises. Ainsi l'on a « retrouvé » voici peu une salle de cinéma aussitôt fermée qu'ouverte, pour cause de sécurité, et où les pigeons avaient pris la mauvaise habitude de venir mourir. Restaurée et mise en conformité avec les règles de sécurité, elle devrait être rendue au public dans quelques mois (inauguration à prévoir). Surprenants aussi ces espaces résiduels ou mal définis, où les trois nouvelles salles de la cinémathèque et de la FEMIS ont trouvé, avec habileté, de quoi se loger.

Le Palais de Tokyo nouvelle formule ne sera véritablement achevé qu'avec le projet Hammoutene. Pour l'heure, outre les nouveaux espaces aménagés sous la dalle, il n'y a guère mieux à faire qu'à arpenter les quatre dents du « peigne » — c'est en effet l'aspect que donne la vue d'avion, — peut-être à réfléchir sur l'étrange destinée de ces salles immenses qui devaient capter, par un ingénieux système de superposition des étages, le maximum de la lumière du jour, et qui sont désormais vouées aux traitements les plus subtils de la lumière artificielle, à la recherche de volumes restreints ou fermés. Bizarre mutation de l'architecture qui vaut bien la transformation d'une gare en musée.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

(1) *Paris 1937, Cinquantenaire,* édité par l'Institut français d'architecture et Paris-Musées, 510 p.

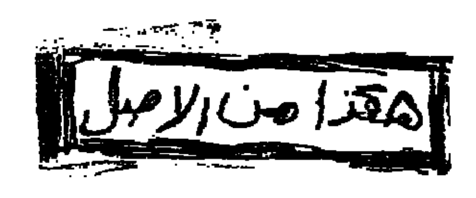
L'activité du CNP

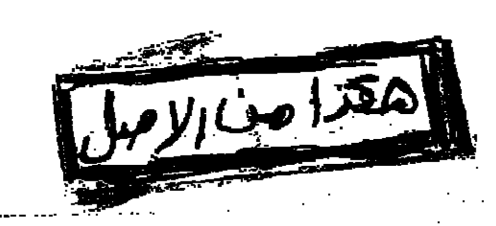
Créé en 1982 par Jack Lang, le Centre national de la Photographie, que dirige Robert Delpire, est installé au Palais de Tokyo depuis 1984. Héritant des trois salles qui étaient occupées par des donations du Musée national d'art moderne, il dispose en permanence d'un espace de 1 000 mètres carrés. Sans sectarisme artistique, mais avec une préférence marquée pour le reportage, il y a présenté soixante expositions en quatre ans, soit quinze par an. Réalisées en collaboration avec d'autres institutions ou organismes publics ou privés, les rétrospectives des grands photographes contemporains alternent avec les ensembles thématiques et l'ouverture aux jeunes photographes.

La fréquentation moyenne est de 140 000 visiteurs par an. Aménagée dans la rotonde du rez-de-chaussée, une librairie propose au public les ouvrages édités par le CNP.

Si les projets d'une école de tirage, d'un Centre européen de la photographie et du transport de l'administration semblent momentanément abandonnés, les réaménagements du Palais de Tokyo prévus à partir de mars n'auront pas d'incidence sur les espaces actuellement dévolus au CNP.

P. R.





Rétrospective de Josef Koudelka au CNP

La puissance de l'exil

Des panoramiques récents au printemps de Prague et aux reportages sur les Gitans, le tour en 180 images d'une œuvre qui se lit comme le parcours d'une vie.

GRAND Prix national de la photographie 1987, Josef Koudelka est fidèle à sa légende. D'Espagne en Irlande, l'errance n'est pas seulement pour lui un mode de vie mais un principe créateur. Photographe de l'irregardé, il reflète une part de lui-même dans ceux dont il célèbre l'image. Vus par lui, les exclus, les déracinés, les immigrés deviennent les symboles vivants de toutes les minorités.

Moins qu'un constat, un témoignage social, ethnographique ou politique, c'est d'une vision du monde qu'il s'agit. Autant que la cruauté du destin, son objectif détecte la précarité de ce qui paraît immuable. A travers une tortue retournée, un carré de tissu dans un champ, des souliers en appui contre un arbre, ce qui frappe et bouleverse, c'est l'extrême vacuité d'un regard pour qui rien n'appartient à personne.

Nomade, bohème, vagabond professionnel ou pèlerin, peu importe. Parler de la densité de ses noirs, du grain des tirages ou de la superbe de ses compositions ne l'intéresse pas plus que la façon dont on le définit. Mais il faut écouter cette voix, à l'accent indéfinissable, qui broie les langues. Monté non sans mal, le mérite de cet hommage revient à Robert Delpire, son éditeur et fidèle ami depuis plus de quinze ans.

« Vous êtes né en 1938 dans un petit village de Moravie, en Tchécoslovaquie. Quels souvenirs gardez-vous de votre enfance ?

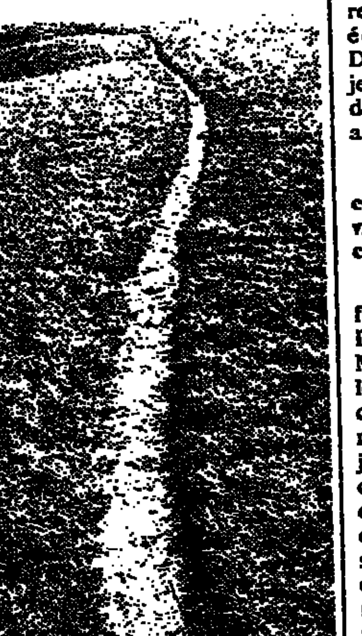
– Je suis né au début de la guerre. Cette année-là, seuls deux enfants sont nés dans le village. J'étais presque tout le temps seul mais je n'en souffrais pas. On ne souffrait pas non plus de la faim. Mais il y avait les soldats allemands. Parfois au réveil, je voyais des morts devant la porte. Les partisans étaient dans la montagne. La guerre m'a certainement marqué. J'ai vu partir des gens qui ne sont pas revenus. Plus tard, en 1945, les Russes sont arrivés. C'est comme ça que j'ai vu mon premier film.

– Alors que vous étiez ingénieur en aéronautique, vous avez débuté comme photographe au théâtre Za Branou de Prague, dirigé par Otomar Krejca. Le théâtre a-t-il influencé votre regard ?

– Le théâtre m'a beaucoup apporté. J'y ai appris la technique, le travail dans des lumières et des situations précises. Il y a quelques années, j'ai revu Krejca à Paris. Il m'a proposé de photographier sa nouvelle pièce. J'ai refusé. Le théâtre était une bonne école mais on utilise ce qui existe déjà. Par la suite, j'ai tenté d'éliminer tout ce qui est théâtral dans mes images. Par contre, j'ai appris une chose. C'est que le monde est un théâtre.

– A partir de 1967, vous avez commencé à photographier les Gitans, d'abord en Tchécoslovaquie, puis partout en Europe. D'où est née cette passion ?

– J'avais déjà commencé avant de m'intéresser au théâtre. J'étais universitaire et j'aimais beaucoup la musique. Je jouais de la cornemuse, du violon, de l'accordéon.



KOUDELKA/MAGNUM

Josef Koudelka : France, 1987. Mission photographique de la DATAR.

La musique populaire m'a toujours passionné. J'étais dans un groupe. C'est comme ça que j'ai rencontré les Gitans. Pour les écouter et jouer avec eux. D'abord, je les enregistrais. Puis, je les ai photographiés et, à cause de la musique, je ne pouvais plus arrêter.

– Vous ne vous êtes pas contenté de les regarder, vous avez vraiment vécu avec eux. Comment cela se passait-il ?

– Quand on est accepté, il est facile de les photographier. D'ordinaire, les gens en ont peur. Moi, j'étais là pour écouter du violon. Je ne vivais pas vraiment comme eux. Mais je voyageais et mangeais avec eux. Comme j'aimais leur musique, ils se disaient que j'aimais aussi autre chose. Il m'est arrivé de vouloir coucher dehors mais eux s'y opposaient. Ils avaient peur pour moi et dormaient à mes côtés. Les mentalités ont évolué. Ils sont un peu moins pauvres et ont perdu certaines qualités. Un Gitan anglais m'a dit : « *Le vrai Gitan, c'est toi. Tu voyages, tu n'as rien, tu dors n'importe où.* » C'est plus facile quans on n'a rien. Car partout vous pouvez trouver plus que ce que vous avez. Vous avez des amis. Et la table que normalement vous n'avez pas.

– Dans ces images, vous exprimez votre amitié et votre admiration. Mais n'y a-t-il pas aussi une part d'indignation ?

– Je voulais les aider. Mais par la photo, c'était impossible. On ne m'aurait pas publié. Mes images ne pouvaient rien changer. En les photographiant, mon but n'était donc pas de dénoncer la condition des Gitans. Je ne cherche pas à faire du documentaire.

– Est-ce pour accentuer l'intensité dramatique que vous jouez tant du contraste du noir et blanc ?

– Non. C'est parce que c'est comme ça que je vois les choses. Je photographie plus avec mes émotions qu'avec ma tête. Ce qui m'intéresse, je le cherche partout. En voyant mes photos, ceux qui ne me connaissent pas pensent que je suis quelqu'un de triste. Mais j'aime vivre, danser, chanter.

– En 1968, vous avez réalisé sur l'invasion de Prague un reportage pour lequel vous avez reçu le prix Robert Capa. Qu'avez-vous ressenti à ce moment-là ?

– Pour moi, à ce moment-là, ce n'était pas un peuple persécuté. C'était le plus grand peuple du monde. La solidarité passait avant tout. Tout le monde était uni contre l'ennemi. C'était un vrai miracle. Dans les trains, les bus, chacun s'entraidait. Les voleurs ont annoncé qu'ils cessaient parce que la police était trop occupée. Même si l'heure était grave, la vie avait une valeur fantastique.

– Mais cela n'a duré qu'un printemps...

– Même moins.

– Quand avez-vous quitté définitivement la Tchécoslovaquie ?

– En 1970. Je m'étais débrouillé pour avoir une bourse pour photographier les Gitans à l'Ouest. Je pouvais sortir trois mois et je ne suis pas rentré. J'ai tout perdu. La famille, les amis et aussi la musique. Mais j'ai gagné la liberté de pouvoir tout reconstruire. Pourtant, je me sentais libre en Tchécoslovaquie. Parce que je l'étais dans mon travail. Si je n'ai pas la nostalgie de mon pays natal, c'est que le temps a passé. Il ne reste peut-être rien de tout ce que j'ai aimé. Mais si je pouvais y rentrer, je partirais tout de suite. J'irais voir ma mère qui est restée dans mon village.

– Après un exil de dix ans à Londres, vous êtes venu en France où vous êtes naturalisé depuis 1987. Mais vous restez fondamentalement un apatride. Pourquoi continuez-vous à courir le monde ?

– Je suis heureux d'être naturalisé. Mais avoir un passeport ne fait pas de moi un Français comme les autres. Et je ne suis pas non plus un Tchécoslovaque comme les autres. Je suis un peu de tous les pays où j'ai vécu. En voyageant, j'ai vu l'absurdité de séparer les choses. On est plus libre quand on voyage. Ce que je photographie, je ne peux le voir en restant sur place. C'est pour cela que je voyage. Mais je sais aussi que je ne pourrai pas mener indéfiniment cette vie.

– Finalement, Magnum est votre port d'attache et peut-être aussi un peu votre famille.

– Absolument. Tout le monde a besoin d'un lieu à soi. Magnum est la seule chose vraiment sûre de ma vie. J'en fais partie depuis 1971. J'y ai beaucoup d'amis. J'ai même ici une pièce où je dors. On ne peut pas me jeter dehors. Je me sens ici chez moi.

Propos recueillis par
PATRICK ROEGIERS.

★ *Exils*, exposition Koudelka, organisée par le Centre national de la photographie, au Palais de Tokyo, jusqu'au 23 mai. Catalogue dans la collection Photo-Copies, 61 photographies, précédées d'une conversation entre Robert Delpire, Alain Finkielkraut et Danièle Sallenave, 230 F. Et aussi *Josef Koudelka*, Photo-Poche, n° 15, texte de Bernard Cuau, 34 F.

Les archives photographiques de Saint-Cyr et la mission du patrimoine

Le Pentagone du négatif

De Nadar à Atget, 1 500 000 négatifs originaux sont scientifiquement stockés dans un fortin mué en antre moderne de l'image fixe.

SITUÉ à 30 kilomètres de Paris, le fort de Saint-Cyr (Yvelines) ressemble à un décor de film. On pourrait aisément y tourner un *remake* du *Caporal épinglé* ou de *la Grande Illusion*. Rien en tout cas ne laisse voir que cette ancienne caserne est désormais une vraie caverne d'Ali Baba.

Stockés de façon précaire rue de Valois jusqu'à décembre 1982, d'estimables trésors s'abritent depuis janvier 1983 dans ce cadre austère et désolé. En attendant les archives du ministère de la culture, la Cinémathèque et le service des archives du film se partagent les annexes. Mais la photographie, avec ses 1 500 000 négatifs et plaques de verre, est de loin le plus imposant locataire.

Sur les trois étages de 1 000 mètres carrés dont elle dispose, un seul à ce jour est entièrement aménagé. L'installation (travaux et équipement) a coûté 10 millions en 1982. Vu le volume des fonds, l'occupation ne peut qu'être progressive. S'il reste propriété de l'armée, l'ancien camp souterrain rénové offre au visiteur un aspect avant tout fonctionnel, mais vivant et lumineux.


ATGET/ARCH. PHOT. PARIS/SPADEM

Eugène Atget : l'hôtel Matignon en 1905, à l'époque ambassade d'Autriche.

Tout ici a été scientifiquement étudié pour garder les documents dans des conditions techniques optimales. Un soin particulier a été porté aux matériaux utilisés, tenant compte des contraintes du bâtiment. Servant de pare-feu naturel, la pierre de taille est enduite d'un blanc acrylique, sans solvant. Vu le poids des plaques, les rayonnages ne pèsent pas sur le sol. Choisis en acier laqué et non en bois, qui pourrait recéler des essences résineuses, ils sont portés par les murs latéraux.

Mais le problème majeur est l'isolement. Une atmosphère contrôlée (température, hygrométrie) règne dans les salles, où l'air climatisé est dûment filtré. Quelque 5 000 conteneurs en aluminium anodisé ont été expressément réalisés. Coupés par une cloison pour répartir la charge, ils contiennent 100 ou 200 plaques selon le format (13 × 13 ou 18 × 24), et le double en clichés souples. D'un accès aisé, la porte est « à tiroir » ou, bien sûr, « à baïonnette ».

Posés sur la tranche, les phototypes sont rangés dans une pochette de papier neutre (coût : 1 franc pièce). Maniés avec des gants, ils sont classés par collections et par formats. Mais les originaux sont comme le vin. Moins on les bouge, mieux ils se portent ; 900 000 négatifs ont déjà été inventoriés, dont deux cent mille depuis cinq ans. Des piles de boîtes attendent leur tour. Au rez-de-chaussée, une étuve de décontamination stérilise les nouvelles recrues. Sorte de cachot assigné au rangement des négatifs sur verre au collodion, une chambre froide à 12 °C rappelle que l'Ecole nationale de la météo occupa autrefois les locaux.

Chef du service depuis août 1982, Robert Korchia dirige une compétente équipe de 18 personnes. Ses 7 documentalistes, 8 photographes-tireurs et 3 administratifs disposent de neuf laboratoires (dont un pour la couleur), de 3 salles de finition, d'une salle de banc-titre et d'une cantine. D'un montant de 640 000 francs, la subvention couvre l'entretien, l'achat des fournitures, les frais de laboratoire et les expositions entièrement conçues sur place, du choix des images à leur encadrement. Projets pour 1988 : « Autour des atours » et « Nadar et la féminité ».

Nées de la Mission héliographique de 1851, les collections des archives photographiques sont naturellement riches en sites et architectures. Acquis en 1951, le fonds Nadar est le plus considérable. Il contient quatre cents portraits faits par Félix et Paul en atelier, dont 25 000 sont à Saint-Cyr. L'inventaire est encore en cours, mais il a été totalement contretypé. Tout comme les 4 600 vues d'Atget du Vieux Paris. Outre Marville, Le Gray, Mestral, l'ensemble compte aussi deux mille six cents Seeberger et cent soixante-trois plaques de Puyot. Don de la société Kodak, les 18 000 clichés de Roger Pic sur la Cie Renaud-Barrault de 1950 à 1970 côtoient les fonds Féher et Sabrier. Enfin, Saint-Cyr recevra les récentes donations sitôt leur inventaire terminé.

Si l'objet des archives est de conserver et de restaurer, il est aussi de diffuser le patrimoine. Consultées par les chercheurs et les professionnels, elles ont peu de demandes de particuliers (1 200 l'an passé). Pour faire connaître les collections, celles-ci seront peu à peu transférées sur vidéodisque, couplé à une base de données informatisée.

Grâce à un crédit spécial, un prototype propose déjà un éventail des collections par thèmes, ainsi que les œuvres d'Atget. Coproduit avec la Caisse des monuments et des sites, le prochain comptera 54 000 images et groupera 25 collections, dont celle de Nadar. D'un accès facile, favorisant une recherche multicritère, il devrait être présenté au public fin 1988.

PATRICK ROEGIERS.

★ Les collections photographiques du fort de Saint-Cyr sont diffusées auprès du public par le service photographique de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, 4, rue de Turenne, 75004 Paris. Tél. : 48-87-56-78 ou 42-74-22-22.

La garde des fonds

LA mission du patrimoine photographique dépend de la direction du patrimoine. Elle a été fondée en 1979. Son rôle est la sauvegarde et la mise en valeur des fonds photographiques anciens.

Son action porte aussi sur la constitution et l'enrichissement des collections ainsi que sur la diffusion et la présentation des archives conservées dans les locaux du fort de Saint-Cyr. Sa subvention pour 1988 est de 5 300 000 F. La mission est également chargée de recueillir les donations des photographes anciens (Amélie Gallup) et celle des grands photographes contemporains (Jacques-Henri Lartigue, Willy Ronis, André Kertesz, François Kollar).

Outre des commandes passées à des photographes, la mission a organisé en 1985 un colloque international sur Eugène Atget et a édité huit numéros de la revue *Photographies (...)*. Au Palais de Tokyo, elle disposera de deux salles, d'une superficie de 555 mètres carrés environ, et d'un local de réserve. Trois types de manifestations y seront programmées : les donations, les expositions d'autres services du ministère et celles venues de l'étranger ou conçues par d'autres organismes comme la Bibliothèque nationale.

Fin 1988, ces espaces devraient accueillir aussi une photothèque sur vidéodisque facilitant l'accès des fonds photographiques patrimoniaux. Jusqu'au 16 mai, deux expositions sont actuellement présentées : « Mieusement, cathédrales de France », photographies du dix-neuvième siècle et « Couvent Le Corbusier, Sainte-Marie de La Tourette », photographies de Jacqueline Salmon.

P. R.

★ Coédité par Philippe Sers, un portfolio reproduit en héliogravure soixante-quatre des photographies exposées.

Un nouveau directeur

PIERRE BONHOMME, entré à la Caisse nationale des monuments historiques et des sites en 1982, succède à partir du 15 mars, comme chef de la mission du patrimoine photographique, à Pierre Sarbin. Démissionnaire depuis le 31 décembre, ce dernier fut le créateur, en 1975, du service de la photographie au ministère de la culture, à la demande de Michel Guy.

Pierre Bonhomme est plus connu du milieu photographique sous son nom de plume, Pierre Borhan. Il est l'un des plus actifs observateurs de la photographie en France. Outre un livre d'entretiens, on lui doit une dizaine de préfaces sur Emeric Féher, Jean Sabrier ou Larry Clarck, ainsi que d'un ouvrage de poèmes avec Ernestine Ruben.

Grand connaisseur de l'œuvre de Jan Saudek, c'est à son initiative qu'eut lieu la récente rétrospective du Musée d'art moderne de la ville de Paris. Corédacteur de la revue *Clichés*, Pierre Borhan vient de publier aux éditions Belfond *Paris audiovisuel*, une étude sur Bernard Faucon.

P. R.

Guy Peellaert au CNP

Le crépuscule des dieux

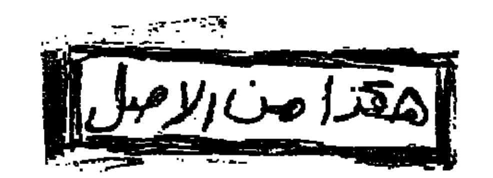


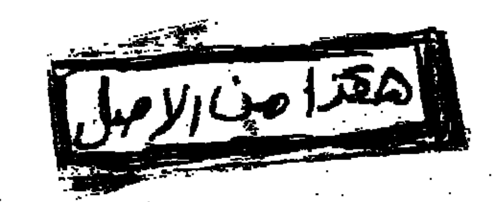
L'auteur du générique de « Cinéma cinémas » expose en quarante-huit portraits sa vision des stars qui ont hanté les nuits de Las Vegas.

« *... J'espère bien mourir avant d'être vieux* », disait la légende sous le portrait de Sinatra qui ponctuait l'album Rock Dreams. C'est sur ce thème que le peintre-illustrateur Guy Peellaert a tenté, durant douze ans, de fixer la fin de ceux qui ont, un jour, incarné une part du rêve américain.

Malades, usés, ruinés, les vedettes, gangsters, boxeurs et politiciens déchus, brossés à l'aquarelle et au fusain dans des teintes sombres et sourdes, ne sont plus que l'ombre de leur image. En proie à la mélancolie, voués à l'anonymat et à la solitude, de Nixon à Georges Raft *(sur la photo ci-dessus)* tous semblent hypnotiquement perdus dans un temps immobile. Si maîtrisée soit-elle, cette imagerie séduisante est toutefois un peu trop visiblement inspirée de Hopper pour emporter une totale adhésion.

★ Guy Peellaert, « Las Vegas, the Big Room », présentée par le Centre national de la photographie, jusqu'au 23 mai. Il s'agit des planches originales de l'album publié sous le même titre aux éditions Albin Michel, texte de Michael Herre, 143 p., 150 F.





La Cinémathèque rejoint la FEMIS

Le rêve de Jean Rouch

POUR les cinéphiles, Chaillot, c'est la Colline inspirée. Le lieu où Henri Langlois, après bien des vicissitudes, se posa enfin. Le paradis d'où il fut, un temps, chassé et dont l'exil ignominieux fut l'un des détonateurs de mai 68, cette divine punition. L'endroit, enfin, où il imagina *son musée du cinéma*, grotte initiatique que l'on ne peut visiter seul : un initié doit accompagner le néophyte à travers le dédale des collections amoureusement mises en scène par le prophète du septième art. L'an passé, la maladroite annonce d'un déménagement provoqua un séisme au sein du conseil d'administration de la Cinémathèque. Son président, Costa Gavras, dut démissionner.

Il fut remplacé par un langloisien incontesté, Jean Rouch, logé lui aussi dans une caverne magique, *sur l'autre versant* de la colline, au Musée de l'homme. Serait-il un pape de transition entre les mains d'irrédentistes ? *« Je ne suis un pape d'aucune sorte*, dit-il aujourd'hui. *Si certaines de nos réactions ont pu être violentes, c'est que nous sommes des passionnés. Mais la contestation de nos instances est saine, voire indispensable.* » En tout cas, charisme ou diplomatie, il fit admettre le départ de Chaillot, le passage de l'Ancien au Nouveau Testament, sans avoir l'air de trahir le message du père fondateur.

Symboliquement, le siège de l'institution « langloisienne » reste à Chaillot avec le musée qui est en instance de classement. La salle de projection attenante continuera à fonctionner. Sans doute sera-t-elle affectée plus spécialement à la projection des films muets : sa configuration et la forme de son écran la prédestinent à cette tâche.

Au fort de Saint-Cyr, dans l'ouest parisien, la mémoire de la Cinémathèque – cent mille bobines, trente-cinq mille titres – continue d'être inventoriée. Les films « nitrates », spontanément inflammables, sont entreposés et traités à Bois-d'Arcy. La restauration des œuvres cinématographiques se poursuit au rythme de cent films par an, l'équivalent de la production française d'une année. Un travail qui s'apparente parfois à une véritable recréation, comme ce fut le cas pour *l'Hirondelle et la Mésange*, un film d'Antoine, jamais monté. Pour les *Vampires* de Feuillade, il fallut reconstituer lès « cartons » qui avaient tous disparu. Et c'est en étudiant le décalage anormal de la bande-son d'*Enthousiasme*, de Dziga Vertov, que l'on s'aperçut que le film avait discrètement été amputé par la censure soviétique..

Au Palais de Tokyo, la Cinémathèque pourra s'étendre sur près de 4 000 mètres carrés. Des espaces d'expositions d'abord. Dès le 16 mars, ils accueilleront la rétrospective Prévert, montée l'été dernier à Saint-Paul-de-Vence, augmentée de montages filmés liés à l'œuvre de Jacques et de son frère Pierre, et un ensemble consacré à Isabella Rossellini et vu par plusieurs photographes.

« Mon rêve, confie Jean Rouch, *c'est qu'il se passe toujours quelque chose ici. Comme à l'Actor's Studio de New-York. Le Palais de Tokyo doit devenir à la fois un lieu de rencontre pour toute la profession – les cinéastes partageront ici leurs triomphes, leurs échecs ou leurs parties nulles, – un atelier de création, comme le fut celui de Schaeffer à la radio, et le temple de la rigueur cinématographique. Il faut éviter les détournements de chefs-d'œuvre, les colorisations ou les sonorisations abusives, par exemple.*

» Nous devons aussi lutter contre la perversion du cinéma par la vidéo et la télévision, qui risquent à long terme de devenir pour lui une sorte de SIDA. Le Palais de Tokyo doit être demain l'âme de la profession. » Julien Gracq se demandait, plus simplement, s'il pourrait exister un jour une culture fondée sur la cinémathèque comme la culture traditionnelle l'est sur la bibliothèque, en notant que *« le goût profond d'un film se traduit par le besoin qu'on a de le revoir »*. La nouvelle cinémathèque s'équipe pour pouvoir répondre à cette exigence.

EMMANUEL DE ROUX.


ANTONIO PAGNOTTA

Jean Rouch.

A l'école du cinéma

LA FEMIS (Fondation européenne des métiers de l'image et du son) a pris un peu d'avance sur l'inauguration ministérielle. Voilà deux ans qu'elle est installée avenue du Président-Wilson, un an qu'elle occupe ses nouveaux locaux tout neufs.

Elle vient d'accueillir sa deuxième promotion, ce qui porte à *quatre-vingt-cinq* le nombre de ses étudiants.

« L'idée de cet établissement est née du rapport Bredin, en 1981, commandé par Jack Lang, se souvient Philippe d'Hugues, le gestionnaire du Palais de Tokyo. *A cette époque, l'ensemble de la profession réclamait confusément l'ouverture à Paris d'une sorte de maison du cinéma. Deux ans plus tard, je fus le rapporteur du second rapport Bredin, plus axé sur l'enseignement du cinéma en France. Sa première conclusion fut le retour à Paris de l'IDHEC exilé à Bry-sur-Marne. Puis l'idée de concentrer en un lieu unique les différents établissements ayant l'image pour point commun chemina. Le Palais de Tokyo, occupé par diverses administrations depuis le départ du Musée national d'art moderne, s'offrait à nous.* » Ce projet, que François Léotard découvrit en arrivant rue de Valois, fut mis sur orbite après 1986. Il fallut d'abord passer devant la commission de décentralisation. Rapatrier l'IDHEC à Paris ne fut pas une chose simple. Le refondre non plus.

Aujourd'hui, la FEMIS occupe plus de 3 000 mètres carrés. Au centre de cet espace ultramoderne, une « salle de rien » comme voulait Jean-Claude Carrière et Jack Gajos, ses deux responsables. Une salle qui sert à tout : cours, projections, conférences, équipée comme le reste de l'école d'un matériel sophistiqué. Les élèves de l'IDHEC travaillaient trop souvent sur du matériel dépassé, ceux de la FEMIS ont à leur disposition le dernier cri de la technique de l'image et du son : table de mixage Harrisson, *« le plus beau bébé de la maison »* comme l'explique fièrement Jack Gajos, vingt-quatre salles de montage, de la vidéo au 35 mm, un plateau-régie de trois caméras et un abondant matériel de prises de vues professionnelles.

Les études ont été entièrement refondues, elles aussi. Pour entrer dans cette école, qui accueillera soixante nouveaux élèves chaque année, il faut passer un concours qui donne ses chances à des étudiants venus d'horizons divers mais assez difficile puisque l'année passée, sur près de mille quatre cents candidats, quarante-cinq seulement ont été retenus.

Trois cycles d'études sont prévus. Le premier, qui dure huit mois, rassemble tous les étudiants quelles que soient leurs spécialités ultérieures. Il s'agit donc d'une initiation. Le deuxième, de vingt à vingt-deux mois, est consacré à un enseignement spécialisé : prise de son, administration et gestion de production, décoration, montage, réalisation, écriture de scénarios, image et effets spéciaux. L'objectif du troisième cycle est l'insertion des étudiants dans la vie active. Aussi chacun doit-il réaliser dans des conditions professionnelles un travail correspondant à sa spécialisation.

Les formateurs. Pascal Bonitzer : *scénario*, André Téchiné : réalisation, Michel Fano : son, Charlie Damme : image ou Willy Holt : décorations sont tous dans la vie active, à l'extérieur de l'école. Le budget de la FEMIS est de 43,5 millions de francs, versé pour une très large part par le ministère de la culture et le compte de soutien de l'industrie cinématographique. A cela s'ajoute le matériel, presque toujours prêté par les grandes marques. Ainsi une convention d'aide technique vient d'être signée entre l'école et la société AGFA.

La FEMIS a beau être implantée à Paris, elle a des ouvertures sur la province. C'était même l'une des conditions-exigences de la commission de décentralisation. Elle a ainsi des liens privilégiés avec le Théâtre de la danse et de l'image de Châteauvallon, équipé de studios tout neufs pour l'enregistrement du spectacle vivant, ainsi qu'avec des ateliers régionaux comme Grenoble (documentaire) ou Quimper (son). *« La FEMIS est d'abord une école professionnelle*, note son président Jean-Claude Carrière. *Notre but est de former, avant tout, de bons techniciens. A eux, ensuite, d'avoir du génie.* »

E. de R.

THÉATRE

SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de relâche et les dates de première sont indiqués entre parenthèses.)

LE GARDIEN. Théâtre 18 (42-26-47-47). (Dim. soir, lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 16 h (16).

STÈLES POUR L'EMPEREUR DE CHINE ; LISZT-BAUDELAIRE. Crypte Sainte-Agnès (42-96-88-32) (lun., mar.) 20 h 30 ; dim. 17 h. (16).

HUMOUR ET FOLIES D'ACTEURS. Conflans-Sainte-Honorine. (Nombreux spectacles tout au long de la semaine.) Pour tous renseignements : 39-72-57-19, du 17 au 26 mars.

GOOD « LE CHOC ». Théâtre de la Renaissance (42-08-18-50), lun. 20 h 45, dim. 15 h 30 (18).

FIÈVRE ROMAINE. Théâtre Renaud-Barrault (42-56-60-70), lun. 21 h ; dim. 15 h et 18 h (19).

SALOMÉ. Théâtre de la Main d'Or (48-05-67-89). Uniquement le samedi à 18 heures et le dimanche à 20 h 30 (19).

LES CANNIBALES. Théâtre national de Chaillot (45-05-14-50), mardi et mercredi à 20 h 30 (22).

PENDANT CE TEMPS, NOS DEUX HÉROS. Théâtre Le Ranelagh (42-88-64-44), 20 h 30 (22).

L'APPEL ET L'ECHO (dans le cadre du cycle « Hommage aux poètes arabes »). Institut du monde arabe (46-34-25-25) (22).

L'INVITÉ. Théâtre des Amandiers, de Paris (43-66-42-17), 20 h 30 (22).

MILLE ET UN SOIRS DE DON QUICHOTTE. Théâtre Arcane (43-38-19-70), 20 h 30 (22).

PYJAMA POUR SIX. Théâtre Michel (42-65-35-02), 21 h 15 (22).

JUST AU JOKE. Arlequin (restaurant-théâtre) (45-89-43-22), 21 h (22).

AU BORD DU LIT. Théâtre de la Madeleine (42-65-07-09), 21 h (22).

HORS PARIS

LILLE. L'Inconvenant, de Gildas Bourdet. La Salamandre, théâtre national de la région Nord-Pas-de-Calais (20-54-52-30). Du 17 au 31 mars, à 20 h 30, dimanche 27 à 16 heures.

BRUXELLES. Britannicus, de Jean Racine, ou Variations sur un thème. Théâtre de la vie, rue Traversière 45 (02-218-79-35). A partir du 16 mars.

▷ : *Ne sont pas jouées le mercredi.*
◇ : *Horaires irréguliers.*

Les salles à Paris

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ◇ Le Petit Dictateur : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ L'Invité : mar. 20 h 30.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Les Cahiers tango : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). ▷ Conte d'hiver : ven., sam., lun. (dernière) 20 h 30, dim. 17 h. Mille et un soirs de don Quichotte : mar. 20 h 30.

ARLEQUIN (RESTAURANT-THÉATRE) (45-89-43-22). ◇ La Flurie : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). ▷ Just a Joke : mar. 21 h.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). ▷ Les Racines de la haine, l'Enfance d'Hitler : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. (dernière) 16 h. Rel. mer.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). Le Malade imaginaire : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATALANTE (46-06-11-90). Le Hibou : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, jeu.

ATELIER (46-06-49-24). La Double Inconstance : 21 h, sam. 15 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Callas : 20 h 30, jeu. (soirée réservée) 18 h 30, mar. 18 h 30. Rel. dim., lun. Salle Louis Jouvet. Gertrud : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BATACLAN (47-00-30-12). ▷ Match d'improvisation : lun. 21 h.

BERRY (EX-ZÈBRE) (43-57-51-55). Poèmes : 18 h 30. Rel. dim., lun. L'Indien cherche le Bronx : 20 h 30. Rel. dim., lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Bacchus : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). ▷ Les samedis qui chantent : sam. 16 h 30.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). ▷ Iphigénie : ven., sam., mar. 20 h 30, lun. (suivi du dîner) 19 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu.

CARTOUCHERIE EPÉE DE BOIS (48-08-39-74). ▷ Volpone ou le renard : jeu., ven., sam. 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle I. Orgie : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DU SOLEIL (43-74-24-08). L'Indiade ou l'Inde de leurs rêves : 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., mar.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). ◇ Conte : 20 h 30. ▷ Quelques-unes des mille et une nuits : ven. 20 h 30.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Le Candidat : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. L'Autre : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Les Femmes dénaturées ou la rencontre imaginaire de Moll Flanders et Flora Tristan : 20 h 30.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). ▷ Reviens dormir à l'Elysée : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). ◇ Bien dégagé autour des oreilles, s'il vous plaît : 21 h (Jeu., ven.), sam. 19 h 30 et 21 h 30, dim. (dernière) 15 h 30.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Casanova ou la Dissipation : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ La guerre de Troie n'aura pas lieu : 14 h, sam. (abt. série 1) 14 h, jeu., dim. 20 h 30. ◇ Le Véritable saint Genest, comédien et martyr : 20 h 30 (Sam.). ▷ Esther : ven., mar. 20 h 30. Le Songe d'une nuit d'été : lun. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ La Veuve à la mode, le deuil : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-57-49). Les Liaisons dangereuses : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ELDORADO (42-49-60-27). ◇ Aventure à Tahiti : 15 h, jeu., ven., sam. 15 h, dim. 14 h et 17 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Sonate à Johannesburg : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19). Le Transsexuel : 20 h 30, dim. 18 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. La Nuit du vérificateur : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. L'empereur panique : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Hors limite : 21 h, sam. 18 h. Rel. dim., lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Joe Egg : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). You're good man Charlie Brown : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GRAND HALL MONTORGUEIL (42-96-04-06). Fando et Lis : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Lettre d'une inconnue : 18 h 45. Rel. dim., lun. Ne pas dépasser la dose prescrite : 20 h 30. Rel. dim., lun. Double je : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). La Métamorphose : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. Proust : j'avais toujours quatre ans pour elle : 21 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). ◇ Need to know : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 14 h 30. ▷ Palais mascotte : mar. 21 h.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Ce que voit Fox (Fall) : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LE BOURVIL (43-73-47-84). A la rencontre de Marcel Proust : 20 h. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Pierre Péchin : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). ▷ l'Etonnante Famille Bronté : jeu., ven., sam. 21 h, dim. (dernière) 16 h 30. Rel. mer.

LIEU DE RENDEZ-VOUS POUR SE RENDRE A LA CACHE (43-46-66-33). Drapeau noir : 20 h. Rel. dim., lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Nous, Théo et Vincent Van Gogh : 21 h 15. Rel. dim. Théâtre rouge. ◇ Veuve martiniquaise cherche catholique chauve : 20 h 15. Rel. jeu., sam., dim. La Ronde : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). ▷ Au bord du lit : mar. 21 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ De la pierre à feux à la craie des songes (Jeanine Moulin) : jeu. 20 h 30.

MAISON HEINRICH HEINE-FONDATION DE L'ALLEMAGNE (45-89-53-93). ◇ Kleist ou lettres après ma mort : 20 h 30 (Jeu. dernière).

MARIE STUART (45-08-17-80). Zoo Story : 19 h. Rel. dim., lun. L'Ile des chèvres : 20 h 30. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). L'Homme de la Mancha : 21 h, sam. 17 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). La Menteuse : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). Rosel, suivi de Douce Nuit : 20 h 30. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). ▷ Pyjama pour six : mar. 21 h 15, sam. 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (42-66-26-94). Show André Lamy l'Ami public nº1 : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (42-85-28-80). George Dandin : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Fioretti, d'après la vie de saint François d'Assise : 02 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MOUFFETARD (43-31-11-99). Salomé : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE (45-35-75-23). ◇ Buffon côté jardin : 16 h et 18 h (Ven., sam., dim., lun.), ven., sam., dim., lun. 16 h. Rel. jeu., mar.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 18 h, ven. 18 h. Une soirée pas comme les autres : 20 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Daisy, un film pour Fernando Pessoa : 18 h 30. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

OPÉRA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). ◇ Boris Godounov : 19 h 30.

OPÉRA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). ◇ De la maison des morts : 19 h 30 (Lun.).

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). Grande salle. La Madeleine Proust à Paris : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun. ▷ Show Chiche : les blancs jouent et gagnent : jeu., ven., sam. (dernière) 20 h 30. Rel. mer.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). L'Hurluberlu ou le Réactionnaire amoureux : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Le Réveil : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Tchekhov docteur Raguine : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Coup de crayon : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). La Taupe : 20 h 45, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). Agatha : 19 h, dim. 17 h 30. Rel. dim. soir, lun. Et puis j'ai mis une cravate et je suis allé voir un psychiatre : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

RANELAGH (42-88-64-44). ▷ Pendant ce temps nos deux héros... : mar. 20 h 30.

RENAISSANCE (42-08-18-50). ▷ Good le Choc : ven., sam., mar. 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). La valse a mille ans : 18 h 30. Rel. lun. Mistero Bonfo : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Drôle de couple : 20 h 45, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Divas sur canapé : 20 h 30. Rel. dim., lun.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Jango Edwards explose au Splendid' : 20 h 30. Rel. dim., lun.

THÉATRE 13 (45-88-16-30). Nuit d'amour : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). ◇ L'Annonce faite à Marie : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 17 h.

THÉATRE DE DIX HEURES (42-64-35-90). Va donc mettre au lit tes ratures : 20 h 30. Rel. dim., lun. Flagrant Délire : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Spectacle obligatoire : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65). ◇ Le Scorpion : 20 h 30 (Jeu.).

THÉATRE DE LA MAIN D'OR (48-05-67-89). ◇ Pinpin peint Monroe : 22 h (Jeu., ven., mar.), sam., dim. 18 h 30. Salle I. ◇ L'Etranger : 20 h 30 (Sam., mar.), dim. 15 h. ▷ L'Ecume des jours : jeu., ven. 20 h 30, sam. 22 h, dim. 17 h. Les Bonnes : jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h. Kes : ven. (sur réservation) 10 h et 15 h. Salomé : dim. 20 h 30, sam. 18 h.

THÉATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65). Le Festin de Pierre ou Dom Juan : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

THÉATRE DE LA VILLA-D'ALÉSIA (46-64-89-09). ▷ Le Crocodile : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Slastic : 18 h 30. Rel. dim., lun. Il faut passer par les nuages : 20 h 45, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). ▷ La Passion : ven. 20 h 30, sam. 17 h, dim. 15 h.

THÉATRE DES CHAMPS ÉLYSÉES (47-20-36-37). ◇ Monte Cristo : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), sam. 15 h et 20 h 30, dim. 14 h 30, dim. (dernière) 18 h 30.

THÉATRE DES CINQUANTE (43-55-33-99). Comment est le printemps tibos ? : 21 h. Rel. dim.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Le Cid improvisé : 19 h. Rel. dim., lun. Chabrol joue intensément : 21 h. Rel. dim., lun.

THÉATRE MODERNE (43-59-39-39). Toute différente est la langouste : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-33-00-00). ▷ Der Freischutz : ven. 20 h.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Grand Foyer. Le Tragique Destin d'un héros de verre : 14 h 30, jeu., ven., mar. 14 h 30, sam. 15 h, jeu., ven., mar. 10 h. Rel. dim., lun. Grand Théâtre. ◇ Anacaona : 20 h 30 (Ven., mar.), dim. 15 h. ▷ Le Misanthrope : jeu., sam. 20 h 30. Ahmed le subtil : lun. 20 h 30. Cannibales : mar. 20 h 30.

THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. La Traversée de l'empire : 20 h 30, sam. 15 h. Rel. dim. Petite salle. ◇ Une visite inopportune : 21 h.

THÉATRE OUVERT- JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). L'Etalon or : 18 h 30, jeu., ven., sam., mar. 21 h. Rel. dim., lun. Paris-Nord : 21 h, sam. 18 h 30. Rel. jeu., dim., lun., mar.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-60-70). ▷ Fièvre romaine : sam., mar. 21 h, dim. 15 h et 18 h. Rel. lun.

TINTAMARRE (48-87-33-82). Il était temps que j'arrive : 21 h 15. Rel. dim., lun. ▷ Martiny : mar. 18 h 30. La Timbale : sam. 15 h 30.

TOURTOUR (48-87-82-48). En attendant : 19 h. Rel. dim., lun. Le Dieu des mouches : 20 h 30. Rel. dim., lun. Le Chant profond du Yiddishland : 22 h 30. Rel. dim., lun. ▷ Le Détour : ven., sam., dim., lun. 21 h 30.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). El Secundo (Bill Baxter) : 20 h 30. Rel. dim.

VARIÉTÉS (42-33-09-92). C'est encore mieux l'après-midi : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ZINGARO (CHAPITEAU CHAUFFÉ) ALEXANDRE-DUMAS (43-71-28-28). ▷ Zingaro : ven., sam., lun., mar. 20 h 15.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ◇ La Comédie des erreurs : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h.

ASNIÈRES (CENTRE CULTUREL) (47-33-69-36). ▷ Fastoche : mar. 20 h 30.

AULNAY-SOUS-BOIS (ESPACE JACQUES PRÉVERT) (48-68-00-22). ▷ Mauvaise Conduite : mar. 21 h.

BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). ▷ Fastoche : sam. 21 h.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). La Route des chars : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ◇ La Collection italienne, ou l'Enjeu : 20 h 30 (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 15 h 30.

CACHAN (GYMNASE DE LA PLAINE) (46-64-12-15). ◇ Le Mari, la Femme et la Mort : 20 h 45.

CERGY (THÉATRE DES ARTS) (30-30-33-33). ◇ Vêtir ceux qui sont nus : 21 h (Ven., sam.), dim. (dernière) 16 h.

CHAMPIGNY-SUR-MARNE (THÉATRE DES BOUCLES DE MARNE) (48-80-90-90). ▷ Andromaque : jeu., sam., lun., mar. 21 h, dim. 16 h.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). Le Chat botté : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., jeu.

CHATILLON (THÉATRE DE CHATILLON, PETITE SALLE) (46-57-22-11). ▷ La Dernière Bande : ven. 21 h.

CHELLES (THÉATRE DE CHELLES) (60-08-55-00). ▷ Epoque épique : jeu., ven. 21 h.

CLAMART (CENTRE CULTUREL JEAN ARP) (46-45-11-87). ▷ Le Mari, la femme et la mort : dim. 15 h 30.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Interdit au public : dim. 16 h.

FONTENAY-AUX-ROSES (THÉATRE DES SOURCES) (46-61-30-03). ▷ La Dispute : sam. 20 h 30.

GARGES-LES-GONESSE (CENTRE D'ACTION CULTURELLE) (39-86-96-31) ▷ A Star is beur : sam. 20 h 30.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Hécube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

GUYANCOURT (M.J.C.) (30-43-21-14). ▷ Just Maried : sam. 21 h.

LA COURNEUVE (CENTRE JEAN HOUDREMONT) (48-38-92-60). ▷ Le Bouc : jeu., ven., sam., lun. 20 h 45, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, mer., mar.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). L'Essuie-Mains des pieds : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). Grande salle. le Conte d'hiver : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Le Cabaret de l'œuf brisé : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NOISIEL (GYMNASE DU LUZARD) (60-05-64-87). ▷ Soirée petites formes : mar. 21 h.

NOISY-LE-GRAND (SALLE GÉRARD PHILIPE) (43-04-15-07). ▷ Interdit au public : sam. 21 h.

PALAISEAU (M.J.C.) (60-14-29-32). ▷ Les Iles Balladar : ven., sam. 20 h 30, dim. (dernière) 15 h.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-30-33-33). ▷ La Dispute : mar. 21 h.

ROMAINVILLE (PALAIS DES FÊTES) (48-45-19-83). ▷ Buffo : ven. 20 h 30.

ROSNY-SOUS-BOIS (THÉATRE DU PLATEAU) (48-94-86-02). ▷ La Fissure : jeu., ven., sam. 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ MALRAUX) (47-32-24-42). ▷ La Comédie des erreurs : mar. 20 h 45. Zouc revient : ven. 20 h 45.

SAINT-CLOUD (CENTRE CULTUREL DES 3 PIERROTS) (46-02-70-40). ▷ Le Mari, la Femme et la Mort : jeu. 21 h.

SAINT-CYR (CENTRE ELSA TRIOLET) (30-45-11-10). ◇ L'Invité : 20 h 45 (Jeu., ven., sam.).

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ◇ Sous les boulingrins bleus : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ▷ Pigeon...vole : mar. 21 h. Les Femmes savantes : mar. 14 h 15. L'Apothicaire (Haydn) : ven. 21 h.

VINCENNES (T.V.T.) (43-65-63-63). ◇ Album : 20 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). ◇ La Fontaine, séance tenante : 21 h (Jeu., ven.), dim. (dernière) 18 h. Rel. sam.

Cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Devos existe, je l'ai rencontré : 20 h 30, sam. 19 h. Rel. lun. Fou comme Fourcade : 22 h 15. Rel. dim. Halte au cul ! : 23 h 30. Rel. mar. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

AU TRIBULUM (42-36-01-01). Les Nouveaux Burlesques : 20 h.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Guitry, quatre pièces en un acte : 21 h 30. Rel. dim. Crise de foi : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette calme-toi : 21 h 30. Rel. dim. Un ouvrage de dames : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. C'est plus show à deux : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Filles du sale Grec : 21 h 15. Rel. dim., lun. ▷ L'un dans l'autre : ven., sam., mar. 19 h 30.

EDGAR III (43-20-85-11). Le Cabaret des chasseurs en exil : 20 h 15. Rel. dim. Le Chromosome chatouilleux : 21 h 30. Rel. dim.

LE BEAUBOURGEOIS (42-72-08-51). Claude Véga : 22 h 30. Rel. dim., lun.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ En cas de bonheur : 22 h (Jeu., ven., sam.).

MON PETIT CAFÉ-THÉATRE (45-22-78-70). A fond la caisse : l'Impossible Mission, folie douce : 20 h 15. La Démarieuse : 21 h 30. ▷ Ding Dong : sam. 16 h 30.

PETIT CASINO (42-78-36-50). Les oies sont vaches : 21 h. Nous, on sème : 22 h 30.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). La Genèse de Putinkon : 20 h. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Accusé de déception : 22 h 45.

Région parisienne

CONFLANS SAINTE-HONORINE (C.O.S.O.M.) (39-72-57-19). ▷ L'Ange gardien (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : jeu. 20 h 30, dim. 21 h. Hommage : carte blanche à Pierre Etaix (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : ven. 20 h 30. Nuit du rire (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : sam. 19 h. Les Colombaïoni (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : lun. 21 h. Epoque épique (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : mar. 21 h.

CONFLANS SAINTE-HONORINE (PÉNICHE DE CONFLANS) (39-72-57-19). ▷ Prête, pas prête j'y vas (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : sam. 16 h 30. Alors heureux ? (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : dim. 16 h 30.

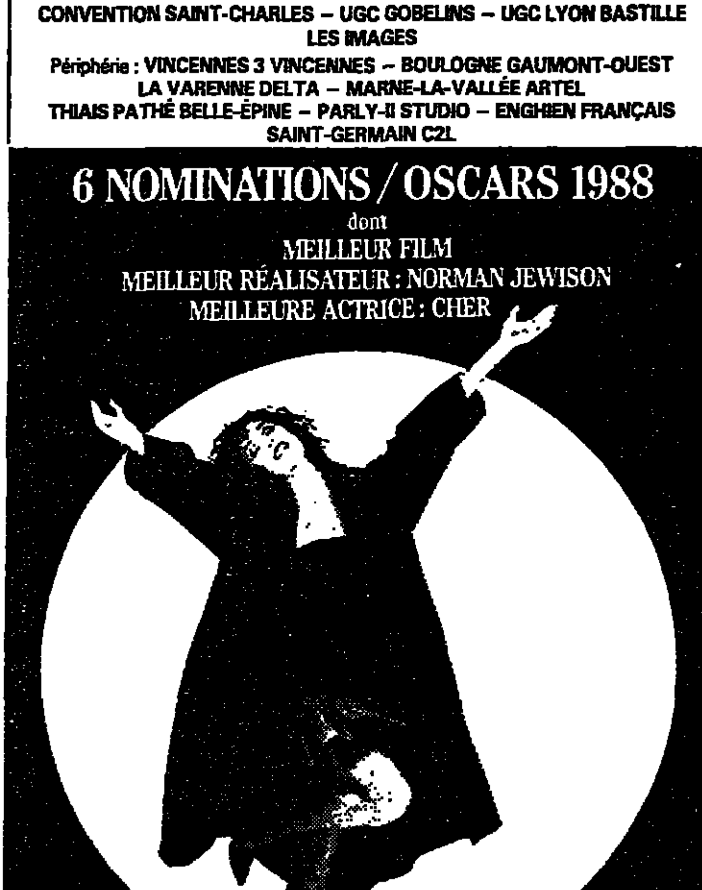
CONFLANS SAINTE-HONORINE (CHAPITEAU) (39-72-57-19). ▷ Piano Panier (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : sam. 14 h 30. Le Cid improvisé (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : dim. 14 h 30. Le Cirque du docteur Paradi (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : dim. 16 h 30, lun., mar. 14 h 30. J'ai tout mon temps, où êtes-vous ? (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : lun. 23 h.

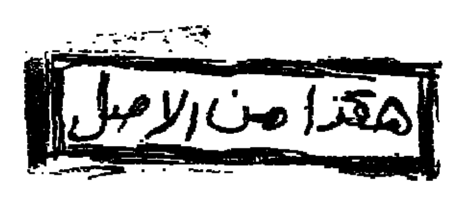
CONFLANS SAINTE-HONORINE (ECOLE GASTON-ROUSSET) (39-72-57-19). ▷ Le Cri du bleu (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : lun. 14 h 30. Moulou et Psila, l'Anniversaire de Camille (IXe Festival de Conflans Sainte-Honorine) : mar. 10 h et 14 h 30.

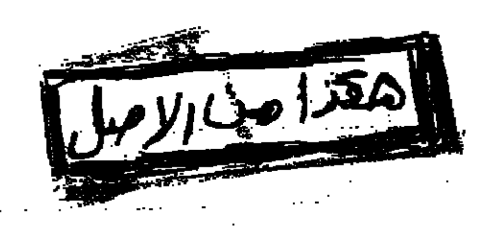
Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Et vote... la galère !... : 21 h, dim. 15 h 30.

DEUX ANES (46-06-10-26). ▷ Elysée...moi : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. mer.







MUSIQUE

Concerts

AUDITORIUM DES HALLES (45-25-96-19). Le Quatuor des nations, 20 h 30, mer. Avec Adrian Shamorro (violon), J.-P. Vasseur (alto), C. Giardelli (cello piccolo), A. Zweistra (cello). L'Art de la fugue de Bach. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens. Groupe vocal de France, 20 h 30, jeu. dir., par Gregory Rose. Œuvres de Carver, Bucchi, Fowler, Cage, Palestrina. James Bowman et l'Academy of Ancien Music, 20 h 30, sam. Dirigé par Christophe Coin. Airs de l'Opéra « Jules César » de Haendel, œuvres de Scarlatti et Vivaldi. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens. Journée spéciale instruments rares, 15 h, dim. Avec G. Reboars (guitare baroque et renaissance), G. Schmitt (flûte de pan), M. Guis (psaltérion), J.-Ch. Maillard (musette de cour), Veilhan, Thome Lavoignat (cor de chamois, chalumeaux). Musique des instruments anciens. Journée spéciale instruments rares, 18 h 30, dim. Avec J.-Cl. Veilhan (chalumeaux), C. Schneider, S. Pecot (mandoline et clavecin), N. et C. Berlioz (cymbalum) et l'Ensemble Deya Marshall (cloches à mains). Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens.

AUDITORIUM DE RADIO 3 (??-??-??-??). Nicole Afriat, 20 h 30, jeu. Récital de piano. Œuvres de Schumann et Scriabine.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Symposium Ircam, 20 h 30, mer. Petite salle, 1er sous-sol. Musique et sciences cognitives. – Ensemble 2e2m, 18 h 30, jeu. Grande salle, 1er sous-sol. Œuvres de Horatio Radulescu. – Ensemble Musique nouvelle de Liège, 20 h 30, lun. Grande salle, 1er sous-sol. Dir. par P. Bartholomé. Œuvres de H. Pousseur, J. Barraqué. – Ensemble 2e2m, 20 h 30, jeu. Grande salle, 1er sous-sol, Œuvres de Tedder, Castiglioni, Sciarrino, Castegnoli, Donatoni, Méfano, Correggia.

ÉGLISE ALLEMANDE (45-26-79-43) (entrée libre). Ensemble Concerto Armonico, 11 h 30, dim. Avec Andreas Kröper (flûte trav.), Alexander Marx (flûte à bec), Pia Kröper (clav.). Œuvres de Hotteterre, Quantz, Telemann, Naudot.

ÉGLISE AMÉRICAINE DE PARIS (47-05-07-99). Mario Heniotis, Andreas Wheatley. 18 h, dim. (Basse et piano). Œuvres de Schumann, Tchaïkovski, Saint-Saens, Haies, Gazeau, Severac, negro spirituals. Entrée libre.

ÉGLISE DES BILLETTES (48-87-92-05). Isabelle Poulenard et l'Ensemble Amalia. 20 h 30, jeu. Œuvres de Rameau, Clerambault, Marin Marais, Leclair. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens. – Christophe Bean, Thierry Pecou, 18 h, ven. (Cello et piano). Œuvres de Beethoven, Schumann, Debussy, Auric, Pecou. – Jean-Baptiste Courtois, 10 h, dim. Récital d'orgue de Tunder, Krebs. Entrée libre (mezzo-soprano et piano). Œuvres de Fanny Mendelssohn, Debussy, Berg, Duparc.

ÉGLISE DES DOMINICAINS. Bruno Mathieu, 16 h 30, dim. Récital d'orgue. Œuvres de Bach, Haendel, Vierne, Level.

ÉGLISE DE LA MADELEINE (39-61-12-03). Chœur Kaarst Düsseldorf, Orchestre de Krefeld, 16 h, dim. Dirigé par H.-M. Dücker. Œuvres de Bach, Palestrina, Mozart et extraits de « la Messe en si » de Bach. Entrée libre. – Orchestre Pro Arte de Paris, 21 h, mar. dirigé par René-Pierre chouteau, avec Robert Dumé (ténor), la Chorale Marc-Antoine Charpentier « l'Enchantement du vendredi saint » de Wagner, « Requiem » de Berlioz.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS (3, pl. St-Germain-des-Prés). Chœur de Radio-France, 20 h 30, jeu. Ensemble de cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dirigé par Michel Tranchant. Musiques sacrées de Mendelssohn, Brahms, Bruckner.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS (42-23-55-28). Ensemble Jacqueline Richit, 21 h, ven. Orgue, trompettes, timbales. Avec soixante exécutants. Œuvres de Franck, Mozart, Richit.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Pierre-Yves Asselin, 20 h 30, lun. Orgue. Œuvres de Corette, Bach, Moussorgski. Dans le cadre du VIIe Festival d'instruments anciens.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES (43-96-48-48). Ensemble instrumental Jean-Walter Audoli, 21 h, mar. Dirigé par Jean-Walter Audoli, avec l'Ensemble vocal de Vincennes, Barbara Franch (soprano), Loiseleur des Longchamps (contre-ténor), Sophie Fournier (mezzo), Jonathan Coad (baryton). Œuvres de Pergolese, Haydn.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE (42-51-69-11). La Philharmonie de chambre, 20 h 30, mer. Dirigé par Roland Douatte. Concertos pour violon de Bach et Vivaldi, sonates d'Église de Corelli. « Concerto Grosso », de Haendel. Les trompettes de Versailles, 20 h 30, sam. Œuvres de Bach, Haendel, Telemann, Lully, Vivaldi. La chorale franco-allemande de Paris, 17 h, dim. « La Passion selon saint Jean », de Bach. Dirigée par Ludwig Gossner, avec Rufus Müller (ténor), Ulrich Schütte (basse), Martina von Bargen (soprano), Rachel Coper (alto), Charles Daniels (ténor), Brindley Sherrat (basse). Alexandre Lagoya, 20 h 30, mar. Récital de guitare classique. Œuvres de Bach, Albeniz, Granados, Tarrega, Weiss, Giuliani. Dans le cadre du VIIe Festival international de guitare.

ÉGLISE SAINT-MERRI (78, r. St-Martin). Ensemble Stringendo, 16 h, dim. Dirigé par Jean Thorel. Œuvres de Grieg, Sybelius, Fauré, Britten (entrée libre). Orchestre du Conservatoire du dixième arrondissement, 21 h, sam. Dirigé par André Guilbert. Œuvres de Mozart, Vivaldi, Albinoni (entrée libre).

ÉGLISE SAINT-ROCH (42-61-93-26). Nicolas Gorenstein, 19 h, jeu. Récital d'orgue. Œuvres de Lefebure-Wely, Franck (entrée libre).

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Françoise Levechin, 16 h 30, dim. Concert d'orgue. Œuvres de Tisne, Clostre, Charpentier, Durieu (entrée libre).

ÉGLISE SAINTE-CLOTILDE (23 *bis*, r. Las Cases). Les Petits Chanteurs de Sainte-Croix de Neuilly, 20 h 30, ven. Dirigé par F. Polgar. Magnificat de J.-S. Bach et C. Ph. E. Bach. Dans le cadre du VIIe Festival des instruments anciens.

ÉGLISE SAINTE-ELISABETH (195, r. du Temple), Denys Mathieu-Chiquet, 20 h 45, mer. Orgue. Récitant : Zygmunt Blasynski. « Le Livre de la pauvreté et de la mort », de Rainer Maria Rilke.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ (42-23-55-28). Chœur de Kaarst-Düsseldorf. Orchestre de Krefeld, 20 h 45, mar. Dirigé par H.-M. Dücker. Avec Cécilie Fuhs (soprano), Mechthild Georg (alto), Gürgen Leschke (ténor), Werner Lechte (basse). « Messe en si », de Bach.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Jeunes musiciens chinois de Taiwan, 20 h 30, lun. Œuvres de Mis-Wen Wang, Brahms, Poulenc, Bellini, Haydn, Debussy, Rachmaninov, Prokofiev, Beethoven (entrée libre).

MAISON DE RADIO-FRANCE (42-30-15-16). Olivier Gardon (piano), Tabea Zimmermann (alto), 20 h 30, mer. Œuvres de Chostakovitch, Nunès, Schumann, Brahms (entrée libre). Journées chorales de Radio-France, 15 h, sam. Auditorium 106. Avec l'Ensemble polyphonique de Strasbourg, dirigé par Erwin List. Œuvres de Geoffray, Poulenc, Lesur, Migot, Schmitt, Distler (entrée libre). Ensemble vocal Stéphane Caillat, 19 h, dim., grand auditorium. Dirigé par Stéphane Caillat. Musiques sacrées de Liszt (entrée libre).

MUSÉE D'ORSAY (45-49-48-14). Hélène Delavault (soprano), 18 h 30, jeu. Avec Joseph Cohen au piano.

NOTRE-DAME DE PARIS (entrée libre). Ulrich Peters, 17 h 45, dim. Saint Aldabert Aachen RFA. Œuvres de Mendelssohn-Bartholdy, Eben, Regen.

OPÉRA-COMIQUE, salle Favart (42-96-06-11). Quatuor Smetana, 20 h, jeu. Avec Jiri Novak, Lubomir Kostecky (viol.), Milan Skampa (alto), Antonin Kohout (cello). Œuvres de Beethoven, Janacek, Smetana.

SAINTE-CHAPELLE (46-61-55-41). L'Ensemble d'Archers français. Du 17 mars au 30 avril, 21 h, jeu., sam., mar. « Les Quatre Saisons », de Vivaldi, dirigé par Jean-François Gonzales. Avec Marie Yasuda (violon). Sinfonia nos 1 et 2. Concerto en la mineur pour deux violons. Avec Jean-François Gonzales et Bruno Garlej (ouverture des portes à 20 h).

SALLE CORTOT (45-23-18-25). Tania Chagnot, ven., 20 h 30. Œuvres de Bach, Kleynjans, Milan Narvaez. En seconde partie, duo guitare et chant avec Denise Poray (mezzo soprano). Œuvres de Garcia Lorca, Ravel et Schubert. Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare. Sergio et Odair Assad, 20 h 30, sam. Avec Gabriel Fumet (flûte) et l'Orchestre de chambre de Wallonie. Concerto pour deux guitares, flûte et orchestre de Gnatelli. Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare. Oscar Ghiglia, 20 h 30, lun. Récital de guitare classique. Œuvres de Bach, Sor, Milhaud, Bracali, Turina. Dans le cadre du VIe Festival international de guitare. Marie-Pierre Soma, 20 h 30, mar. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schumann, Chopin. Concert proposé par l'Académie des études humanistes.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Trio Wanderer, 20 h 30, mer. Avec Youri Pochtar (piano), Edouard Wulfson (violon), Sonia Wiener-Atherton (cello). Œuvres de Schubert, Brahms. Pierre Reach, 20 h 30, jeu. Œuvres de Bach, variations de Goldberg. Les lauréats du concours Claude Kahn, 14 h, sam. Concerts Pasdeloup, 17 h 45, dim. Dirigé par Gérard Devos, avec Jean-Marc Phillips (viol.), Hélène Grimaud (piano), Henri Demarquette (cello). Œuvres de Brahms, Chopin, Lalo. Mand et Paul Tortelier, 20 h 30, lun., (cello), avec Maria de la Pau Tortelier (piano). Œuvres de Bach, Paganini, Fauré, Tortelier. Georges Pludermarcher, 20 h 30, mer. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Bartok, Schumann.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Les concerts Lamoureux, Sextuor de harpes de Paris, 15 h, jeu. Salle Chopin. Œuvres de Rameau, Dandrieu, Turina, Debussy. Orchestre national de Lyon, 20 h 30, jeu. Dirigé par Leif Segerstam, avec Michel Portal (clar.), J.-F. Heisser (piano). Œuvres de Weber et Berlioz. Ensemble orchestral de Paris, 18 h 30, sam. Avec M. Guyot, H. Chachereau (viol.), P. Dussol (alto), F. Dariel (cello), D. Jacques (cb.), R. Vieille (clar.), C. Jacotin (basson), D. Catalanotti (cor). « Octuor pour cordes et vents », de Schubert. Les concerts Lamoureux, chorale Elisabeth Brasseur, 17 h 45, dim. Dirigé par Roger Boutry. Avec Kim Lee, Wayne William, Jean-Luc Chaignaud. Œuvres de Debussy, Carl Orff. Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dirigé par Pierre Dervaux, avec Vitaly Kataev, Aldo Ciccolini. Œuvres de Schumann, Rachmaninov, Tchaïkovski. Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar., grande salle. Dirigé par Emmanuel Krivine, avec M. Normann (harpe), Patrick Fontanarosa (viol.). Œuvres de Francaix, Spohr, Dvorak, Schubert.

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Orchestre symphonique de Bamberg, 20 h 30, jeu. Dirigé par Horst Stein, avec Walter Forchert (violon), Nabuo Okada (alto). Œuvres de Beethoven, Mozart. Orchestre national de France, 20 h 30, ven. Avec le Chœur de Radio-France. Dirigé par A. Davis, avec Ann Howells, Stafford Dean, Thomas Moser, Dale Duesing. « L'enfance du Christ », de Berlioz. Mickhail Rudy, 20 h 30, lun. Récital de piano. Œuvres de Beethoven, Schubert, Ravel. Désiré N'Kaoua, 21 h, mar. Récital de piano. Renaissance du quatuor français, 15 h, sam. Avec les quatuors Fine Arts, Ysaye Parisii, Manfred. Œuvres de Bartok, Beethoven, Mendelssohn.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-21-00-86). Nouvel Orchestre philharmonique, 20 h 30, lun. Dirigé par Marek Janowski, avec Malcolm Frager. Œuvres de Beethoven et Brahms.

THÉATRE DE PARIS (43-59-39-39). Manolo Sanlucar, 20 h 30, dim., lun. Guitare flamenco. Avec Isidro Munoz, Vincente Amigo (guitares), Faustino Fernandez (perc.), Jaime Muela (flûte). Dans le cadre du VIe Festival international de la guitare.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). J.-J. Kantorov, W. Mendelssohn, M. Fujiwara, 11 h, dim. (violon, alto, cello). Œuvres de Beethoven.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Nusrat Fatch Ali Khan, 21 h, dim., lun. ; 18 h., lun. Musique traditionnelle du Pakistan.

Les opéras

OPÉRA DE PARIS Palais Garnier (47-42-53-71). Boris Godounov. Jusqu'au 9 avril. 19 h 30, mer. ; 20 h, sam. Opéra en quatre actes de M. Moussorgski, d'après A. Pouchkine et N. Karamzine. Dir. mus. de L. Zagrosek, mise en scène de P. Ionesco (4 h).

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (42-96-06-11). De la maison des morts. Jusqu'au 1er avril. 19 h 30, mer. lun. Opéra (chanté en version original, surtitrage en français) en quatre actes de L. Janacek d'après F. Dostoïevski. Dir. mus. de Sir Charles Mackerras/John Burdekin, mise en scène de V. Schloendorff (1 h 45).

THÉATRE MUSICAL de PARIS (42-21-00-86). Der Freischutz. Jusqu'au 27 mars. 20 h, ven. Opéra romantique en trois actes de C.-M. von Weber, livret de F. Kind, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio France, dir. de M. Janowski et le chœur du Théâtre musical de Paris.

Opérette

ELDORADO (42-49-60-27). Aventure à Tahiti, jusqu'à fin mai, 15 h, mer. jeu. ven. sam., 14 h, dim., 17 h, dim. Opérette de Francis Lopez, lyrics de D. Ringold, chor. de R. Hernandez, avec le grand orchestre de l'Eldorado dir. par G. Motta, les Ballets du Pacifique de Tahiti et M. Candido, J.-B. Hirigoyen, F. Linel, M. Deville et G. Blaness (2 h 45).

Les ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Page ouverte. 20 h, mer. jeu. ven. sam. Par la compagnie Lokombe, avec l'Atelier Lomanie Mondonga. Danse et musique afro-jazz.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Grand Nettoyage de printemps. 9 h, mar., 16 h, mar., 20 h 30, mar. Saint-Marc lessive le Centre Georges-Pompidou, avec 70 participants, animations à 16 h. Le Bal des anges. à 20 h, par le groupe Lolita. Centre national de danse contemporaine d'Angers. 20 h 30, ven. Grande salle, 1er sous-sol.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Danse de l'Inde du Sud, bharata natyam. 20 h, sam. Par Padmathi et ses musiciens. Théâtre danse kathakali de l'Inde. 20 h 30, mar., par Karunakaran et son groupe.

ESPACE KIRON (43-73-50-25). Pascale Salouf, Christine Burgos. 21 h 30, jeu. ven. sam. Pénélope et la Belle Statuine.

FIAP (45-89-89-15). Flamenco. 20 h 30, sam. Salle de conférence. Avec L. Peiro, M.C. Garcia, M. Jimenez (danseurs), Paco el Lobo (chant), M. Delgado et D. Manzanas (guit.), Tacazo (perc.).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Danse de Singapour. Du 18 au 24 mars. 20 h 30, ven. sam. mar., 17 h, dim. Par la Singapore People's Association Dance Company, dirigée par Lim Fei Shen.

PALAIS DES CONGRÈS (47-58-12-51). Le Ballet national de Géorgie. Jusqu'au 10 avril. 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. mar., 16 h, dim.

THÉATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Anada Lahari-Shakuntala. 19 h 45, ven. sam. mar., 17 h, dim.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71) : Mimi Lorenzini, jusqu'au 20 mars, 23 h mer., jeu., ven., sam., dim. (dernière). J.M. Jafet, J. Drouillard, T. Eliez et L. Augusto, jusqu'au 27 mars. 23 h mar. (première).

Jazz fusion (basse, guitare, clavier-chant et batterie).

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05) : Maxim Saury Jazz Music, jusqu'au 22 mars, 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. (dernière).

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24) : Nuit tropicale : le Créol'Band, ts les mer. 22 h 30. Charanga Nueva, jusqu'au 3 avril 22 h 30, jeu., ven., sam.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47) : Le Subversive Jazz Section 16 h 30 sam. Hommage à Duke Ellington.

DUNOIS (45-84-72-00) : Patchwork, 20 h 30 jeu. F. Toullec, J. De Lignières, D. Trottier, P. Blommé, A. Hansberry, Jazz et musique improvisée. Ecoc Trio, 20 h 30 ven. F. De Larrad, B. Teissier, A. Chaudron, « Ensemble complet d'observables qui commutent ».

JAZZ-CLUB LIONEL HAMPTON (47-58-12-30) : Newport All Stars avec George Wein jusqu'au 19 mars. 22 h mer., jeu., ven., sam. (dernière).

Dany Revel 18 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Piano de 18 h à 22 h. Animation : Christian Donnadieu. Programmation surprise ts les dim. 22 h. Boulou et Elios Ferre Quintet jusqu'au 26 mars, 22 h lun., mar. B. Ferre, E. Ferre (g.), H. Cavelier (vl.), L. Trussardi (basse) et Ph. Combelle (batt.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98) : Philippe de Preissac, 21 h mer. mar. – Gilbert Leroux, 21 h jeu. – Clarinet Connection, 21 h ven. – Bob Vatel et Michael Silva, 21 h sam. – Jazz Gombo, 21 h lun.

LE MÉCÈNE (42-77-40-25.) : Bill Thomas Blues Band, 22 h 30 mer., jeu. A quoi pensent-elles ? 23 h ven., sam. Jazz samba. Gandaia brésilien ts les dim. 22 h 30. Avec Sylvie et Aldemir (guitare, percussions et chants.) Sal Bernardi et The Beat Angels ts les lun. 22 h. (Musicien et parolier de Rickie Lee Jones : piano, guitare, contrebasse, batterie et chant.)

NEW MORNING (45-23-51-41) : Henry Threadgill Sextet, 21 h 30 jeu. Abus, 21 h 30, jeu. The St Louis Kings of Rhythm, 21 h 30 ven. Bobongo Stras, 21 h 30 sam. Yargo, 21 h 30 lun. Soul, jazz et funk.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70) : Sarah Petronio, 21 h 30 mer. – Jazz claquette. Distel, Sylvestre, Curbillon Guitar Impulsion, 21 h 30 jeu. Avec S. Goubert et J. Vital. Riverboat 21 h 30 ven. Hulin-Ruiz-Sakiel et le trio de Patrice Gallas, 21 h 30 sam. Harry Edison + mer. 23 mars. 21 h 30 mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59) : Watergate Seven + One, 21 h 30 mer. – Georges Arvanitas Trio 21 h 30, jeu. Philippe de Preissac 21 h 30 ven. Jacques Caroff Jazz Band 21 h 30 sam. 78 All Stars 21 h 30 lun. Marlène Anconina 21 h 30 mar.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36) : André Villéger, Robert Persi, Marc Michel et 23 h mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Umberto Pagnini.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) : Benoit Blue Boy jusqu'au 17 mars, 22 h 30 mer., jeu., (dernière). Rido Bayonne jusqu'au 9 avril. 22 h 30 ven. sam.

THÉATRE DU GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61) : Jean-Michel Chevry 21 h lun. Avec J.-L. Zantini (perc., flûte), D. Blanchard (basse), S. Delettrez (clavier).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37) : Jacinta, jusqu'au 2 avril, 22 h mer. jeu. ven. sam. mar., 24 h ven. sam. Bal tango, dim. 17 h.

Banlieue

BOBIGNY. Salle Pablo-Neruda (43-85-66-00). Hommage à Jean Wiener 20 h 30 sam. Concert salade : trio de clarinettes, chœur Wiener, Barre Phillips, Youval Micenmacher, le quatrième quator, Frédéric Gaboriel ...

CHILLY-MAZARIN. M.J.C. (69-09-01-87) : Nuit du jazz 20 h 30 sam. F. Lockwood Trio, Bateca Jazz Brésil, ... Jazz et sur écran : les grands noms du jazz présentés par C. Villard.

DRANCY. Salle des fêtes (43-85-66-00) : Helen Merrill et Gordon Beck, 22 h ven. (Chant et piano). ... Lauréat du tremplin jeunes orchestres jazz et pop 20 h 30 ven. ...

Rock

AU GRAND REX (FNAC). Chris Rea. 20 h 30, jeu.

BAISER SALÉ (42-33-37-71). Détergent. Jusqu'au 12 mars. 20 h, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Rock ... Harem. 23 h, lun. Rock ... (g.).

CASINO DE PARIS. Black. 20 h, dim.

DUNOIS (45-84-72-00). Détergents. 20 h 30, sam. Rock contemporain.

ELYSÉE-MONTMARTRE (FNAC). Marc Seberg. 20 h jeu. Festival rock. 19 h, mar. Avec Psyché + Die Form + Siglo XX.

PALACE (42-46-10-87). ... kiss. 23 h, mar. Défilé Michael Wells ... the King + Concert de Georgio (Los Angeles). ... 23 h, mar. Défilé de mode haute couture de Cross and Spelles.

REX CLUB (42-36-83-98). Barrence Whitfield and the Savages. 20 h, mer. Cour des miracles. 23 h 30, jeu. Soirée Beat Box. 23 h 30, ven. Blessed Virgins + Nana and Co. 20 h, ven. Avec Portier de nuit. The Rainmakers, 20 h, sam. Gay Tea Dance. 17 h, dim. Juke Box, 23 h 30, sam.

Music Hall

BATACLAN (47-00-55-22). Jean Guidoni. Jusqu'au 19 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. (dernière).

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Colette Magny. 20 h 30, dim. Accompagnée par A.-M. Fijal (p.).

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Chansons à la carte tous les soirs.

DEJAZET-TLP (42-74-20-50). Les Octaves, jusqu'au 2 avril, 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. mar. 16 h, dim. Il chantent Brel.

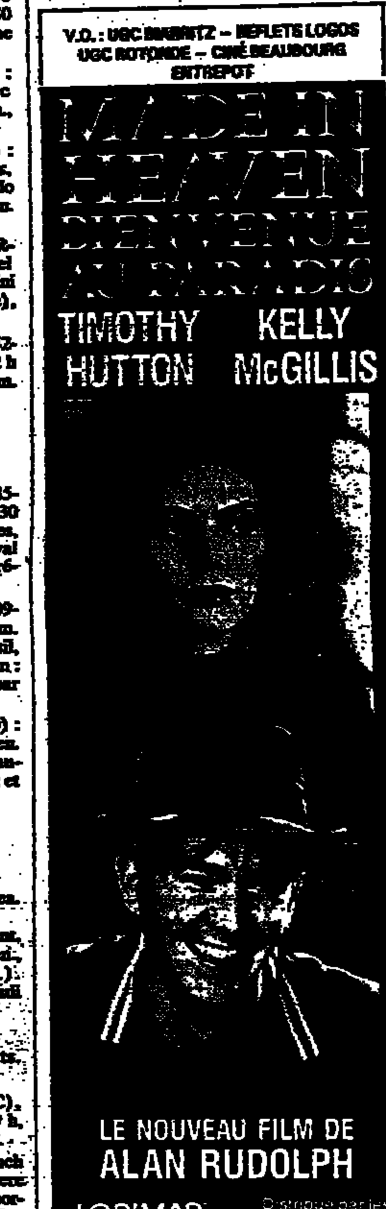
LUCERNAIRE (45-44-57-34). Philippe Revel. Jusqu'au 23 avr. 18 h 30 mar., jeu., ven., sam., lun., mar, Piaf toujours.

OLYMPIA (42-61-82-25). Catherine Lara, jusqu'au 27 mars, 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar., 17 h dim.

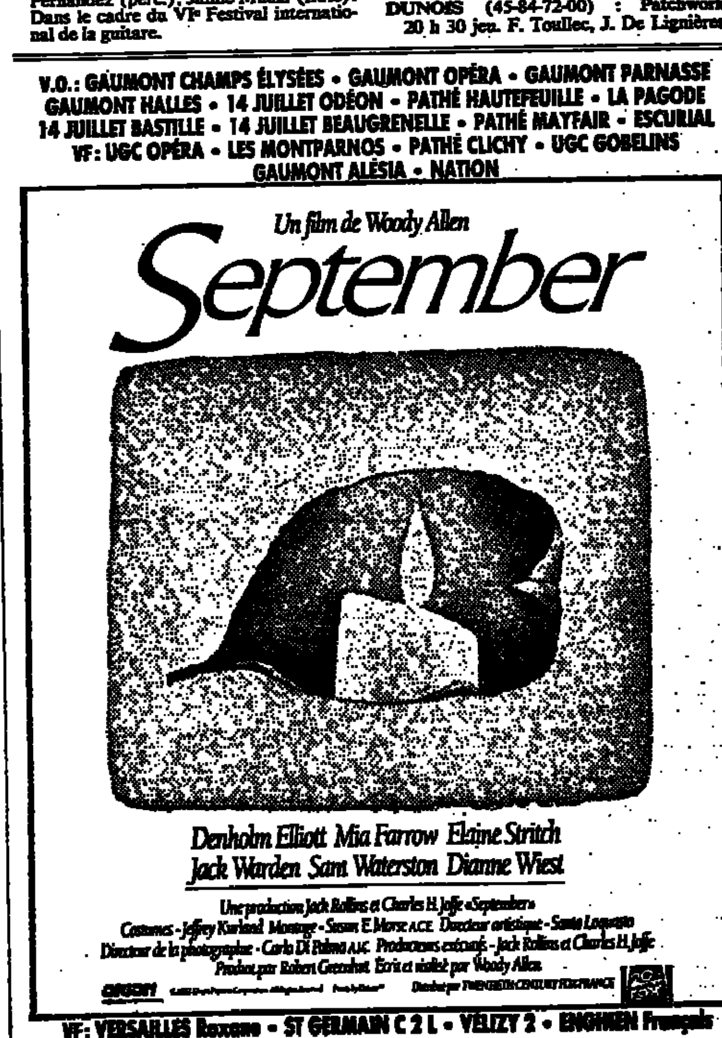
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Holiday on Ice (matinée), jusqu'au 1er mai. 15 h mer., 14 h 15 sam. dim., 17 h 30 sam., dim. Avec N. Schramm (vice-champion du monde), A. Bruck (RFA), R. Furrer et K. Barber (couple de danse sur glace), S. Jackson (GB), S. Pickavance (GB), S. Nelson (USA), Brackney et A. Legal (comédiens), les chiens fous de Brackney et l'invité-vedette Snoopy ; Holiday on ice (soirée), 20 h 30 ven., mar., 21 h sam.

TROTTOIRS DE BUENOS AIRES (42-33-58-37). Jean-Claude Vannier. Jusqu'au 26 mars. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar. piano solo, chansons françaises.

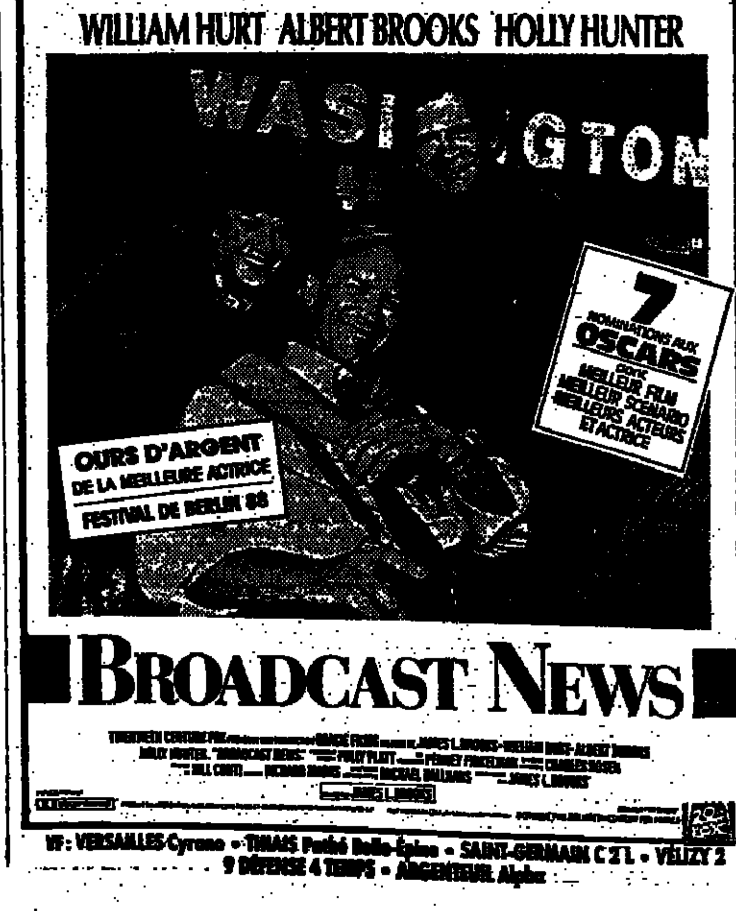
ZÉNITH (42-08-60-00). Serge Gainsbourg, jusqu'au 26 mars, 20 h 30, mer. jeu. ven. sam. mar. 19 h, dim.











CINEMA

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Chéri-Bibi (1937), de Léon Mathot, 16 h ; la Plus Belle Soirée de ma vie, v.f.), d'Ettore Scola, 19 h ; Seven Sinners (1936, v.o.), d'Albert de Courville, 21 h 15.

JEUDI

Quelle drôle de gosse ! (1935), de Léo Joannon, 16 h ; la Loi du silence (1952, v.o.s.t.f.), de Alfred Hitchock, 19 h ; David Copperfield (1913), de Thomas Bentley, 21 h.

VENDREDI

Dans la nuit (1929), de Charles Vanel, 16 h ; la Déesse (1960, v.o.s.t.f.), de Satyajit Ray, 19 h ; East Lynne (1913), de Bert Haldane, 21 h.

SAMEDI

Sayat Nova -couleur de la grenade (1969, v.o.s.t.f.), de Serguei Paradjanov, 15 h ; Hamlet (1913), de Hay Plumb, 17 h ; Comin' Thru, the rye (1923), de Cecil M. Hepworth, 19 h ; Ciné-danse-ciné transe, de Jean Rouch, 21 h 30.

DIMANCHE

Cinéma du Réel, 15 h ; Cinéma du Réel, 17 h : The Vortex (1927), d'Adrian Brunel, 19 h ; The Farmer's Wife (1928), d'Alfred Hitchcock, 21 h.

LUNDI

Relâche.

MARDI

56, rue Pigalle (1948), de Willy Rozier, 16 h ; Au revoir Charlie (1965, v.o.s.t.f.), de Vincente Minnelli, 19 h ; Loyalties (1933, v.o.), de Basil Dean, 21 h 45.

CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)

MERCREDI

Relâche.

JEUDI

Le Roi du music-hall (1935, v.o.), de Sidney Lanfield, 15 h ; le Boulanger de l'empereur (1951, v.o.s.t.f.), de Martin Eric, 17 h ; la Princesse orgueilleuse (1952, v.o.s.t.f.), de Borivoj Zeman, 19 h.

VENDREDI

Tu seras mon mari (v.o.), de H. Bruce Humberstone, 15 h ; le Chien jaune (1932), de Jean Tarride, 17 h ; les Vieilles Légendes tchèques (1953), de Jiri Trnka, 19 h.

SAMEDI

Sur la riviera (1951, v.o.s.t.f.), de Walter Lang, 15 h ; Madame Bovary (1934), de Jean Renoir, 17 h ; le Piège à loups (1957, v.o.s.t.f.), de Jiri Weiss, 19 h ; le Brave Soldat Chveik (1957, v.o.s.t.f.), de Karel Stekly, 21 h.

DIMANCHE

Cantique des cantiques (1933, v.o.), de Rouben Mamoulian, 15 h ; les Cinq Gentlemen maudits (1931), de Julien Duvivier, 17 h ; les Contrebandiers de la mort (1959, v.o.s.t.f.), de Karel Kachyna, 19 h ; Roméo, Juliette et les Ténèbres (1960, v.o.s.t.f.), de Jiri Weiss, 21 h.

LUNDI

La Parade de la gloire (1942, v.o.), de Michael Curtiz, 15 h ; Prenez garde à la peinture (1932), d'Henri Chomette, 17 h 15 ; le Baron de Crac (1961, v.o.s.t.f.), de Karel Zeman, 19 h.

MARDI

Relâche.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : les Longues Vacances de 36 (1976, v.o.), de Jaime Camino, 14 h 30 ; Feroz ! (1984, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 17 h 30 ; Casas Viejas (1984, v.o.), de José Luis Lopez del Rio, 20 h 30.

JEUDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Tia Tula (1964, v.o.), de Miguel Picazo, 14 h 30 ; Tiempo de silencio (1986, v.o.), de Vicente Aranda, 17 h 30 ; Canciones para despues de una guerra (1971, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

VENDREDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Los Motivos de Berta (1983, v.o.), de José Luis Guerin, 14 h 30 ; 27 Horas (1986, v.o.), de Montxo Armendariz, 17 h 30 ; Ana et les loups (1972, v.o.), de Carlos Saura, 20 h 30.

SAMEDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Carabine nationale (1978, v.o.), de Luis G. Berlanga, 14 h 30 ; Patrimonio nacional (1980, v.o.), de Luis Garcia Berlanga, l'Autre Moitié du ciel (1986, v.o.), de Manuel Gutierrez Aragon, 20 h 30.

DIMANCHE

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : la Petite Voiture (1960, v.o.), de Marco Ferreri, 14 h 30 ; Carmen (1983, v.o.), de Carlos Saura, 17 h 30 ; Los Paraisos perdidos (1985, v.o.), de Basilio Martin Patino, 20 h 30.

LUNDI

Trente ans de cinéma espagnol 1958-1988 : Franco ese hombre (1964, v.o.), de José Luis Saenz de Heredia, 14 h 30 ; Tata Mia (1986, v.o.), de José Luis Boran, 17 h 30 ; Las Truchas (1977, v.o.), de José Luis Garcia Sanchez, 20 h 30.

MARDI

Relâche.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Café, cafés : Cécail : Ils s'en venaient de l'Oural et du Mississipi (1962) de J.-M. Droi, Sous la coupole (1985) de M.-A. Poyet, 12 h 30 ; Jeune public : le Capitan (1960) d'A. Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 17 h ; Ballon de rouge : Amour rue de Lappe (1984) de D. Gheerbrant, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 18 h ; Bourbon : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 20 h ; Menthe à l'eau : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 21 h.

JEUDI

Café, cafés : P'tit Blanc : Bande annonce : Une aussi longue absence, Une aussi longue absence (1960) de Henri Copi, 14 h 30 ; Champagne : la Coupole a cinquante ans (1978) de B. Queysanne, Café de Paris (1938) d'Y. Mirande, 17 h ; Panache : les Emules de Django Reinhardt (1980), Bistrots de Paris (1977) de P. Molinard, Tim (1984) de A.S. Labarthe, Vivre sa vie (1962) de Jean-Luc Godard, 18 h ; Bourbon : la Maman et la Putain (1973) de Jean Eustache, 20 h ; Cinéma muet : Actualités Gaumont, le P'tit Parigot (1926) de R. Le Somptier, 21 h.

VENDREDI

Café, cafés : Menthe à l'eau : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 14 h 30 ; Expresso : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Launet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 17 h ; P'tit Blanc : Bande annonce : Une aussi longue absence, Une aussi longue absence (1960) de Henri Copi, 18 h ; Ballon de rouge : Amour rue de Lappe (1984) de D. Gheerbrant, Un gosse de la butte (1963) de M. Delbez, 20 h ; Whisky sec : Vous avez dit Pigalle ? (1979) de J. Martinengo, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 21 h.

SAMEDI

Café, cafés : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 13 h 30 ; Champagne : la Coupole a cinquante ans (1978) de B. Queysanne, Café de Paris (1938) d'Y. Mirande, 14 h 30 ; Whisky sec : Vous avez dit Pigalle ? (1979) de J. Martinengo, Bob le Flambeur (1955) de Jean-Pierre Melville, 17 h ; Menthe à l'eau : Du côté de la rue de Seine (1965) de J.-C. Lubtchansky, Nadja à Paris (1964) d'Eric Rohmer, Masculin-Féminin (1969) de Jean-Luc Godard, 18 h ; Expresso : Un samedi à la Goutte d'or (1977) de Y. Launet, les Mauvaises Fréquentations (1966) de Jean Eustache, 20 h ; P'tit Blanc : Bande annonce : Une aussi longue absence, Une aussi longue absence (1960) de Henri Copi, 21 h.

Les exclusivités

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76).

L'AMI DE MON AMIE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'ANE QUI A BU LA LUNE (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

AU REVOIR LES ENFANTS (Fr.-All.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; La Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

AUX QUATRE COIN-COIN DU CANARD (Fr.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

L'AVENTURE INTÉRIEURE (A., v.f.) : Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

BABY BOOM (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BERNADETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA BOHÈME (Fr., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50).

BRADDOCK (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BROADCAST NEWS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

CINGLÉE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LA COLOMBE SAUVAGE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LA COMÉDIE DU TRAVAIL (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

CROCODILE DUNDEE (Austr., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52).

ENGRENAGES (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

GARDENS OF STONE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

HOPE AND GLORY (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

INTERVISTA (Fr.-It., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).

JANE B. PAR AGNÈS V. (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

KUNG FU MASTER (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LIAISON FATALE (*) (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LES FILMS NOUVEAUX

CONTROLE. Film italo-franco-canadien de Giulano Montaldo, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86).

ECLAIR DE LUNE. Film américain de Norman Jewison, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94).

EMPIRE DU SOLEIL. Film américain de Steven Spielberg, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

JENATSCH. Film suisse-français de Daniel Schmid : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA LOI DU DÉSIR. (*) Film espagnol de Pedro Almodovar, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59).

LES LONGS ADIEUX. Film soviétique de Kira Mouratova, v.o. : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MADE IN HEAVEN. Film américain de Alan Rudolph, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

PICASSO BY NIGHT BY SOLLERS. Film français de Jean-Paul Fargier : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RUNNING MAN. (*) Film américain de Paul Michael Glaser, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex (Le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

UN TICKET POUR DEUX. Film américain de John Hugues, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

MA VIE DE CHIEN (Su., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LA MAISON ASSASSINÉE (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LA MAISON DE JEANNE (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

MAURICE (Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA MORT DES BEAUX CHEVREUILS (tchèque, v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Club, 9e ().

LE PACTE (*) (Brit., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LA PASSERELLE (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES POSSÉDÉS (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PREUVE D'AMOUR (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Le Galaxie, 13e (45-80-18-03).

PRINCESS BRIDE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

ROBOCOP (*) (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LES SAISONS DU PLAISIR (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SENS UNIQUE (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

SEPTEMBER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Pathé Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

SOIGNE TA DROITE (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

SOUS LE SOLEIL DE SATAN (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

SUR LA ROUTE DE NAIROBI (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

SUSPECT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

LE TESTAMENT D'UN POÈTE JUIF ASSASSINÉ (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

THE LAST OF THE BLUE DEVILS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TROIS HOMMES ET UN BÉBÉ (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86).

UN ENFANT DE CALABRE (It.-Fr., v.o.) : Le Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

URGENCES (Fr.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

LA VÉNITIENNE (*) (It., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Maxevilles, 9e (47-70-72-86) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

WALL STREET (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Le Maillot, 17e (47-48-06-06).

YEELEN (malien, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

LES YEUX NOIRS (It., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

Les festivals

ALFRED HITCHCOCK (v.o.), Action Christine, 6e (43-29-11-30). Soupçons, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mr. and Mrs Smith, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Mais qui a tué Harry ?, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; les Trente-Neuf Marches, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Une femme disparaît, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ombre d'un doute, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Jeune et Innocent, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

CHARLES CHAPLIN, Studio 43, 9e (47-70-63-40). Les Temps modernes, dim. 14 h ; les Lumières de la ville, mer. 14 h ; le Cirque, mer. 16 h ; le Kid, sam. 14 h ; la Ruée vers l'or, mer. 14 h ; le Pèlerin, mer. 16 h.

CYCLE DE COURTS MÉTRAGES, Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Pas ce soir, je suis attaché au radiateur, Mélodie pour un cafard, Eux, L'Inattendue, Artistes en coulisses, Scopitones, (des années soixante) jeu. à 20 h 30 PL : 24 F.

ERIC ROHMER, Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34). Ma nuit chez Maud, mer., lun. 12 h ; l'Amour l'après-midi, jeu., dim. 12 h ; le Genou de Claire, ven. 12 h ; la Collectionneuse, sam. 12 h ; la Carrière de Suzanne, La Boulangère de Monceau, mar. 12 h.

FELLINI (v.o.), Denfert, 14e (43-21-41-01). Huit et demi, mer., sam. 21 h 40 ; les Vitelloni, jeu. 20 h, dim. 16 h 20 ; Et vogue le navire, ven., lun. 22 h ; la Cité des femmes, ven. 17 h 40.

IMAGES D'UN MYTHE : BRIGITTE BARDOT, Reflet Médicis Logos, 5e (43-54-42-34). Cette sacrée gamine, séances mer. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; En effeuillant la marguerite, séances jeu. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Et Dieu créa la femme, séances ven. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Une Parisienne, séances sam. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après. A 0 h un film surprise T.U. : 23 F ; Et Dieu créa la femme, séances dim. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; l'Ours et la Poupée, séances lun. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après ; Une ravissante idiote, séances mar. à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h film 10 mn après.

JEAN-MARIE STRAUBB (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Amerika, rapports de classe, sam. 14 h ; la Mort d'Empédocle, dim. 14 h.

LES CLASSIC'S DU MAC-MAHON : CARY GRANT (v.o.), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Honeymoon, ven. à 19 h, 21 h 30 ; Opération jupons, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Cette sacrée vérité, dim. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Ailleurs l'herbe est plus verte, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARILYN MONROE (v.o.), Le Champo, 5e (43-54-51-60). Chérie je me sens rajeunir, mer. à 14 h, 16 h, 20 h ; les Hommes préfèrent les blondes, ven. à 14 h, 16 h, 20 h ; Misfits, jeu., lun. à 14 h, 16 h, 20 h : la Rivière sans retour, sam., mar. à 14 h, 16 h, 20 h ; le Milliardaire, dim. à 14 h, 16 h, 20 h.

NUIT STEVEN SPIELBERG (v.o.), Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88). Empire du Soleil, Sugarland Express, Rencontre du 3e type, (THX) ven. à 0 h 35 T.U. : 90 F.

REFLET NUIT ALAN RUDOPH (v.o.), Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34). Tu ne m'oublieras pas, Choose me, Wanda's Café, sam. 0 h T.U. : 70 F.

SEMAINE DU CINÉMA ARGENTIN (v.o.), Studio 43, 9e (47-70-63-40). Don Segundo Sombra, mer. 20 h ; Temps de revanche, mer. 22 h ; les Trottoirs de Saturne, jeu. 20 h ; Balle de chiffon, jeu. 22 h 10 ; Prisonniers d'une nuit, ven. 20 h ; les Gauchos juifs, ven. 22 h ; la Dame fantôme, sam. 18 h ; Fiebre, sam. 20 h, mar. 22 h ; Trois hommes du fleuve, sam. 22 h ; Baisers ensorcelés, dim. 20 h ; l'Amphithéâtre, dim. 22 h ; le Ruffian, mar. 20 h ; Fils d'un homme, dim. 18 h.

SEMAINE DU CINÉMA TCHÈQUE (v.o.), Epée de Bois, 5e (43-37-57-47). Un Zéro pointé, mer. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; la Joie silencieuse, jeu. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; la Bonne Lumière, ven. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; la Chevelure sacrifiée, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Comme un poison, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; la Fin de la ferme Berhof, lun. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; S'enfuit celui qui a peur, mar. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h.

TEX AVERY (v.o.), Rialto Bananas, 19e (40-36-87-61). Tex Avery et Compagnie, sam. 15 h 05, dim. 16 h 45 ; Tex Avery Follies, sam. 16 h 55, dim. 14 h 55.

TROIS FILMS INÉDITS ROUMAIN (v.o.), Latina, 4e (42-78-47-86). Les Saltimbanques, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h sam., dim. à 14 h, 16 h, 18 h ; la Colonne, ven., lun. à 14 h 30, 17 h 30, 20 h 30, mar. à 14 h 30 ; Assombrissement, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h sam., dim. à 20 h, 22 h, mar. à 18 h, 20 h, 22 h.

WOODY ALLEN (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). Tout ce que vous avez toujours voulu savoir, mer. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Woody et les Robots, jeu. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Intérieurs, ven. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Tombe les filles et taistoi, sam. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Bananas, dim. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Stardust Memories, lun. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Prends l'oseille et tire-toi, mar. à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.

Les séances spéciales

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, sam. 20 h.

AMADEUS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., ven. 19 h 30, jeu., lun. 14 h, dim. 19 h 45, mar. 15 h 30.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h 10.

ANNE TRISTER (Can.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., mar. 18 h 45, ven. 17 h.

ANNIE (A., v.f.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam., dim. 14 h.

ASTÉRIX CHEZ LES BRETONS (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

AUTOUR DE MINUIT (Fr.-A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun. 22 h 10, mar. 13 h 30.

LES AVENTURES DE CHATRAN (Jap., v.f.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) séances mer., sam., dim. à 14 h, film 25 mn après. ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) séances mer., sam., dim. 14 h film 25 mn après. ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) séances mer., sam., dim. à 14 h 10, 16 h film 15 mn après. ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) séances mer., sam., dim. à 14 h ; Images, 18e (45-22-47-94) séances mer., sam., dim. à 13 h 45, 15 h 45 film 30 mn après.

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 22 h, sam. 20 h.

LA BALLADE DES DALTON (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 17 h, dim. 13 h 45.

BARFLY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h 10.

LA BELLE ET LA BÊTE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., mar. 18 h.

BENJI LA MALICE (A., v.f.) : Fauvette, 13e (43-31-56-86) mer., sam., dim., séances à 13 h 35, 15 h 30, 17 h 30 film 20 mn après.

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 14 h 05 film 5 mn après.

BODY DOUBLE (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., dim. 22 h 15.

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 20 h 10 film 5 mn après. ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., lun. 21 h.

CANDY MOUNTAIN (Fr.-Can.-Suis., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) t.l.j. à 14 h 10 et 22 h.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 14 h, dim. 21 h.

CHINATOWN (*) (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., mar. 15 h 45, sam. 23 h 30.

CINEMAGICA (All., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. 22 h.

DARK CRYSTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 15 h 45, ven. 16 h, sam. 14 h 10, dim. 16 h 15, lun., mar. 14 h.

DE SANG FROID (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) t.l.j. à 22 h 10.

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 20 h 10 + sam. 0 h.

DUNE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h, jeu. 17 h 15, dim. 20 h, mar. 16 h.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 14 h, 16 h, sam. 17 h, dim. 13 h 45.

FANTASIA (A.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h 30, ven., sam. 17 h 45, dim. 14 h, lun. 15 h 45.

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, sam., dim. 15 h 30.

LES FOURMIS TISSERANDES (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., jeu., mar., avec.

FULL METAL JACKET (*) (A., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., mar. à 18 h.

HISTOIRE DE LA VITESSE (A.) : La Géode, 19e (40-05-06-07) mer., ven., sam., dim., de 10 h à 21 h (toutes les heures), mar., jeu., de 10 h à 18 h.

JOUR DE COLÈRE (Dan., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LOULOU (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., ven. 20 h, dim. 18 h 30.

MA FEMME EST UNE SORCIÈRE (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60) t.l.j. à 18 h 10.

MIDNIGHT EXPRESS (**) (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 14 h 20 + sam. 0 h 10.

LES MONTAGNES DE LA LUNE (Fr.-Por., v.o.) : Studio 28, 18e (46-06-36-07) mer., jeu. à 19 h et 21 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 11 h 45 film 5 mn après.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 16 h 20.

LES NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 16 h 10.

NOCES EN GALILÉE (Fr.-Bel.-palestinien, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) t.l.j. à 12 h.

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 19 h 50, sam. 21 h 15.

ORANGE MÉCANIQUE (**) (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 16 h 10 film 5 mn après.

PARIS VU PAR... (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 20 h.

PEAU D'ANE (Fr.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 14 h, sam. 15 h 40.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 18 h, jeu. 18 h 15, ven. 16 h 15, 22 h 15, sam. 0 h 40, lun. 18 h 50, mar. 14 h.

LE PRÊTE-NOM (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 18 h 30 film 5 mn après.

PRICK UP YOUR EARS (*) (Brit.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 18 h.

LE PROCÈS (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) t.l.j. à 12 h.

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h.

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 15 h 40.

LES SORCIÈRES D'EASTWICK (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) t.l.j. à 22 h.

STRANGER THAN PARADISE (A.-All., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) mer., ven., sam., dim., lun., mar. 22 h 10.

TAMPOPO (Jap., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76) mer., jeu., ven., lun., mar. à 12 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) t.l.j. séances à 22 h 35 + ven., sam., séances à 0 h 25 film 5 mn après.

THÉORÈME (**) (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven., lun., mar. 18 h 05, sam., dim. 11 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, dim. 17 h.

TINTIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 45, dim. 15 h 30.

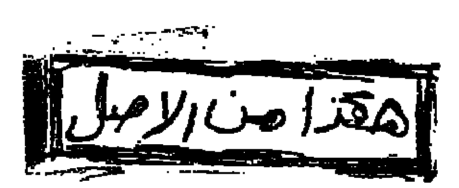
UNE FEMME HONNÊTE (Chin., v.o.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40) mer., jeu., ven., sam., dim., mar. à 20 h.

UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 20, lun. 20 h.

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., jeu., ven. 13 h 30, mar. 22 h 10.

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., ven., lun. 21 h, dim. 18 h 45.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 30, sam. 13 h 45.



48 milliards de francs misés

Loto, PMU, hippodromes,

Loto : la fraude impossible

UNE visite au centre de traitement informatique de Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne) convainc, s'il en était besoin, de la crédibilité que l'opinion publique accorde à la Société de la Loterie nationale et du Loto national (SLNLN). *« Il y a une telle redondance des contrôles*, assure M. Jacques de Ménonville, *directeur technique, qu'il est impossible de frauder. D'un côté — le joueur — comme de l'autre — le personnel, qui, s'il y avait le moindre doute, ne serait pas autorisé à miser. »* Redondance : M. de Ménonville répétera souvent, avec fierté, ce mot (1).

Le centre de Moussy-le-Vieux, aussi gardé ou presque que le plateau d'Albion, avec clôtures, vigiles, écrans de contrôle et — la nuit — bergers allemands, *traite 60 % (moitié nord de la* France et départements d'outre-mer) des millions de bulletins du *Loto, du Loto sportif*, du Tapis vert, cochés par les parieurs (Vitrolles, dans les Bouches-du-Rhône, traitant la moitié sud de l'Hexagone).

Il faudrait entrer dans la technique des deux systèmes qui coexistent actuellement : le « off-line » (trois volets, on peut marquer son nom sur le bulletin) et le « one-line », reçu informatique. *Le second système prévaudra seul début 1989.*

Il faudrait décrire les machines, qui, bulletin par bulletin, « lisent », classent, microfilment, à une cadence véritablement infernale : entre le mardi soir, date limite de validation des bulletins, et le premier tirage du mercredi soir, c'est une course contre la montre à laquelle se *livrent détaillants, courtiers*, centres régionaux de « transit » et personnels de Moussy-le-Vieux et de Vitrolles. Une activité nocturne que l'on ne soupçonne pas : le « coup de feu » commence le mercredi à 5 heures du matin. Huit cent cinquante personnes sont devant leurs écrans à Moussy. Un seul bulletin égaré, et l'on va jusqu'à faire appel à des avions-taxis, c'est arrivé.

Il faudrait aussi décrire les terminaux, les ordinateurs, les groupes électrogènes (quatre à Moussy) et les onduleurs, qui *font* que la machine seine-et-marnaise ne s'arrête jamais, même si EDF a des « pépins » *(pannes ou grèves)*. M. Jacques de Ménonville, en tout cas, le certifie. La tuyauterie du sous-sol ressemble, sans exagération, à celle d'une centrale nucléaire.

On ne peut pas tricher au Loto, au Loto sportif, au Tapis vert. Ni même au Tac-O-Tac : *par* un système de disquettes, les lots, imprimés pour être découverts au grattage, sont *invisibles à l'œil nu.*

Toutes les tentatives de fraude ont échoué jusqu'à présent : la *SLNLN* se montre intraitable, même si l'on est de toute bonne foi, même si l'on a perdu accidentellement son reçu — informatisé ou non, — même si l'on en appelle aux médias pour crier au scandale. Elle a raison : la moindre entorse à sa règle — *ne pas payer si le « gagnant »* n'est pas en possession d'un « double » — ouvrirait la porte à tous *les laxismes.*

Encore la SLNLN ne manipule-t-elle que du papier (sauf au Loto sportif, mais il faudrait compromettre beaucoup de footballeurs en même temps). Le turf lui, est obligé de composer d'abord avec la pâte humaine et l'on sait quel *mal il se donne actuellement* pour retrouver une image de marque. Mais le turf ne pourra jamais rien — on souhaite un démenti — contre les « combines » et le dopage des chevaux.

M. C.

(1) *Redondance :* augmentation de la longueur d'un message par introduction de symboles supplémentaires dans un but de vérification (Petit Larousse illustré).

(Suite de la première page.)

Ainsi, le PMU : dans le secret des bureaux parisiens de la rue La Boétie, son directeur général, M. André Cormier, concocte avec son brain-trust une super-formule hippique — on parle d'un jack-pot — qui devrait voir le jour à la fin de l'année, et qui ne rapportera peut-être pas encore 10 millions de francs ou plus (1) mais qui est destinée à battre le record de gain aux courses de chevaux (2 938 484 F à l'arrivée du Quarté disputé le 14 mars 1985 à Saint-Cloud). Le PMU y travaille d'autant plus qu'il nourrit, de notoriété publique, une solide rancœur envers la SLNLN, surtout depuis que l'attribution du Loto sportif lui a échappé (2).

Tac-O-Tac et deuxième tirage (le samedi) du Loto en 1984 : Loto sportif en 1985 ; Quarté « Plus » et Tapis vert en 1987, auxquels il faut ajouter l'extension au jeudi et au samedi du Tiercé et du Quarté « Plus », ainsi que le nouveau gros lot mensuel (janvier 1988) de la Loterie nationale à 10 millions de francs : *les créations de jeux d'argent ont* été plus nombreuses en moins d'un lustre qu'en un bon demi-siècle. Avant 1976, date de naissance du Loto et du Quarté, les Français ne puisaient guère dans leurs escarcelles que pour acheter des billets de la Loterie nationale (instituée en 1933) ou pour jouer au Tiercé (inventé par André Carrus en 1954) le dimanche — le tiercé du samedi étant apparu en 1980.

Et c'est loin d'être fini : l'ambition déclarée de la SLNLN est de programmer un nouveau jeu par an et celle du PMU, dont le slogan actuel est « *Sept jours, sept jeux* », d'imaginer une nouvelle formule tous les deux ans. Les deux « institutions » sont engagées dans une rivalité en spirale, avec, en toile de fond, le marché unique européen en 1992 ; une âpre « guerre des jeux » est déjà *souterrainement commencée*, notamment entre Français, Britanniques et Italiens. Les trente-huit casinos autorisés de France, regroupés dans un syndicat (SCAF), sont aussi, dans cette bataille, en première ligne ; pour leur part, ils attendent fébrilement l'implantation effective des machines à sous, permise par le Parlement et le gouvernement (*Journal officiel* du 21 août 1987).

Des records d'enjeux sans cesse battus

Pourquoi, du reste, les « chercheurs » de la SLNLN et du PMU s'arrêteraient-ils de cogiter ? Les records d'enjeux (et de gains) tombent encore plus vite que les records sportifs. Jamais les Français n'ont autant joué au Loto que durant la semaine de Noël 1987 (282,7 millions de francs). Jamais ils n'ont autant misé aux courses que dans le Prix d'Amérique *du 31 janvier 1988* (213 millions de francs). Des records tout frais. Personne n'est actuellement capable de mesurer la longueur maximale des cordons de la *bourse* hexagonale *dévolue* au jeu...

Les directions de la SLNLN et du PMU préfèrent, avant toute chose, souligner la faiblesse *moyenne des mises : entre* 18 F et 19 F par bulletin au Loto, entre 11 F et 12 F par grille au Loto sportif, entre 29 F et 30 F par ticket de PMU. Ce qui montre, à leurs yeux, *que le Français est « plus raisonnable qu'on ne le dit »* et ce qui doit aussi les conforter dans l'idée de le tenter davantage. Selon les statistiques *officielles, 50 % des tickets de* PMU et 80 % des grilles de Loto sportif sont des jeux à 5 F, tandis que 50 % des bulletins de Loto sont des mises à 14 F (7 numéros, double tirage). « *Nous ne cherchons pas le gros joueur, mais le plus grand nombre de joueurs possible* », souligne M. Yves Grasset, directeur commercial de la SLNLN.

Selon les enquêtes-sondages de cet organisme (panels de 2 000, parfois 5 000 personnes), vingt millions de Français de plus de *seize ans jouent au Loto plus* d'une fois par an. Onze à douze millions de bulletins sont déposés chaque semaine dans les bureaux de tabac, boutiques et kiosques spécialisés — les détaillants étant rémunérés par 5 % des enjeux.

Le directeur général du PMU, lui, comptabilise ainsi sa clientèle : « *huit millions de personnes parient occasionnellement, un million régulièrement et cent mille tous les jours, dont plusieurs dizaines de milliers de joueurs professionnels* ». Pour M. Jacques Orliaguet, rédacteur en chef de *Paris-Turf*, un gouffre sépare la majorité des parieurs, qui « *préfèrent toucher souvent de petites sommes* », et les « matelassiers », qui « *jouent de très grosses sommes sur un coup* ».

C'est vrai : les mises individuelles moyennes paraissent faibles et le prix d'une grille de Loto (1 F, minimum 2 grilles, pour un tirage) n'a pas bougé depuis la création du jeu, tandis que le prix de base du tiercé (5 F) n'a pas changé depuis 1981. Mais, avenue George-V (siège de la SLNLN) comme rue La Boétie, on évite de multiplier par 52 semaines ou par quelque 160 tiercés ou quartés dans l'année. Quelqu'un qui ne jouerait, par *semaine*, que 14 F au Loto et au Tapis vert, 10 F au Loto sportif, 30 F au PMU et qui prendrait, toujours par semaine, un billet de Tac-O-Tac à 10 F et un dixième de la Loterie nationale (10 F), sans jamais mettre les pieds sur un hippodrome ou dans un casino — vraiment pas le portrait du « flambeur » !, — devrait quand même prévoir un budget jeux de 4 576 F par an...

Car il faut bien arriver à l'astronomique somme de 48 milliards de francs (3) que les Français ont risquée au jeu en 1987, avec la « complicité » d'un certain nombre de travailleurs immigrés (surtout au PMU) et de riches étrangers (surtout au casino). 48 milliards, sans compter les mises du Tapis vert, lancé le 15 octobre 1987 : M. Teysssier, échaudé par les déboires du Loto sportif (dont les enjeux ont baissé de 30 % de 1986 à 1987), se contente de dire que « *le succès du jeu dépasse les prévisions* » et qu'environ 59 millions de bulletins ont été validés en cinq mois.

Le Tout-Neuilly et le Tout-Pigalle

S'il est banal d'observer que « *le jeu est profondément ancré dans la nature humaine* » et que l'on s'y adonne depuis l'Antiquité, force est de constater que des peuples sont plus ludiques que d'autres. Américains, Britanniques, Français et Italiens se distinguent en Occident. Avec cette circonstance (aggravante ?) que les Français, tranchant en cela sur leurs voisins européens, jouent à tout, comme en témoigne aussi la vague montante des jeux à la télévision, au nombre de trente-huit (4), *et sur minitel.*

Et l'on ne parle pas, ici, des cercles de jeux, des parties de bonneteau dans la rue — en principe interdites, — du 421 des bistrots, des parties de cartes « intéressées » (de la benoîte belote au redoutable poker), des concours de boules pas toujours *innocents*, des multiples jeux de société pas toujours « gratuits », des tombolas, des concours dans la presse, et du dernier jeu à la mode, « l'avion imaginaire », assimilé à une escroquerie et descendu en flammes par la justice...

Panem et circenses : le mépris de Juvénal pour des Romains uniquement soucieux de distributions gratuites de blé et de jeux du cirque s'afficherait-il aujourd'hui pour la société *française ? Traduit* en version moderne : Restaurants du cœur et Loto-Tiercé ? D'abord, un nombre non négligeable de Français ne jouent pas ou peu, *à commencer par* les dix-huit-vingt-cinq ans, au grand dam, en particulier, des statistiques et des finances du PMU.

Ensuite, rien n'indique que le *chômeur* joue autant ou plus que celui qui a un emploi. Pour parodier Coluche, justement, il n'y a pas, l'après-midi, en semaine, sur les champs de courses, que des chômeurs et des retraités... Parmi les quatre mille personnes, en moyenne, qui fréquentent journellement *les hippodromes parisiens* (douze mille, en moyenne, le dimanche), on rencontre surtout, plus ou moins représentés selon qu'on se trouve à Longchamp ou à *Vincennes, le Tout-Neuilly* et le Tout-Pigalle.

S'il est vrai aussi, comme le remarque M. Orliaguet, qu'« *un nombre important d'Africains et de Maghrébins jouent aux courses* », peu de ceux qui misent sur place (hippodromes et agences « course par course ») dans le Quarté du jeudi doivent posséder une authentique carte de travail. La direction du PMU, qui fait actuellement des efforts certains pour redorer le blason du turf, sali par trop de scandales, n'y peut mais.



Les six numéros au Loto : une chance sur 14 millions avec une grille simple...

Les angoisses de la fortune

TIMORÉS *ou* pleins de bon sens — question de jugement, — la plupart des gros gagnants du Loto se montrent très « bas de laine ». Ils choisissent d'abord la sécurité : placements sans risques, investissements dans la pierre et dans la terre. Avec deux pensées privilé*giées, la famille et la retraite, et* une hantise commune, la dévaluation.

Des critères sont certes déterminants : l'âge, la santé, la culture, qu'une fortune tombée de la sphère, céleste en l'occurrence, ne peut guère changer. Pas l'âge, en tout cas... Gagner plus (ou un peu moins) de 1 milliard de centimes ne modifie pas non plus en *profondeur* les tempéraments, les mentalités, si l'on en juge par ce que les élus de la chance *sont* devenus depuis quelques années. Encore que la richesse soudaine ait pu changer des situations de famille : de l'« agrandissement » *du foyer au divorce.*

Beaucoup ont conservé leur emploi — souvent modeste, — tandis que quelques-uns seulement ont cessé de travailler, sont partis en préretraite ou ont créé une petite entreprise. En tout cas, rares sont ceux, même parmi les gens dans la force de l'âge, qui ont totalement changé d'orientation, de mode de vie, tel cet *informaticien* aujourd'hui âgé de vingt-six ans qui s'en est allé, tout sauf en touriste, à la découverte du monde. Comme si tous les rêves, tous les fantasmes nourris *avant* « l'espérance du gros lot » faisaient brusquement place à une *inexplicable peur du lendemain.*

M.C.

au cours de l'année 1987

casinos : la rage de jouer

Avenue George-V et rue La Boétie, les chemins de la pensée se rejoignent, pour une fois, lorsqu'il s'agit d'expliquer la présente prolifération des jeux d'argent. M. Teyssier et M. Cormier en décèlent la principale cause dans *« l'explosion des loisirs »*. Plus de temps libre, donc davantage de goût pour le jeu, de moments à consacrer à la préparation d'un Loto, d'un pronostic de football, d'un Tiercé. Puis, la part de rêve, bien sûr, assortie, pour le PDG de la SLNLN, de la démarche psychologique suivante : *« Pour beaucoup de gens*, dit-il, *jouer au Loto, c'est se prémunir contre le risque de passer à côté de la fortune. Ce serait trop bête, pensent-ils. Ce n'est pas une motivation de vrai joueur. C'est une sorte d'assurance contre ce risque, une forme de sécurité. »*

Pour M. Michel Caste, ancien directeur général de la SLNLN (5), qui a vigoureusement relancé, il y a cinq ans, la machinerie de l'avenue George-V, *« la nécessité du rêve est plus forte aujourd'hui parce que nos sociétés occidentales n'ont plus de projets extraordinaires, parce qu'elles ne véhiculent pas de nouveaux courants de pensée, de nouvelles aspirations s'étalant dans le temps. On ne parle plus, à présent, de « monde meilleur », cela ferait plutôt sourire. Or la génération du minitel montre chaque jour davantage qu'elle a besoin de fantasmes, le rêve pouvant être aussi un moteur de l'action. Et puis s'impose de plus en plus dans le jeu une notion d'immédiat. Savoir dans l'instant. Le rêve immédiatement réalisé. C'est ce qui explique, par exemple, le succès du grattage au Tac-O-Tac. »* Et du démarrage en bolide du Tapis vert, au tirage quotidien.

Les Français ne pensent qu'à ça : non, ce n'est pas ce que l'on croit, c'est même le « contraire ». L'argent avant l'amour. C'est la conclusion, qui laisse songeur, d'un sondage de la SOFRES (6), plus que jamais d'actualité si l'on en juge par les records d'enjeux et de gains.

A la question *« Quels sont les trois rêves que vous aimeriez le plus voir se réaliser ? »*, les Français ont répondu, ce qui paraît normal, *« vivre en bonne santé jusqu'à cent ans »* (59 %). Mais vient en deuxième position et tout proche *« gagner le gros lot au Loto »* (53 %). Puis, nettement distancé à la troisième place, *« réussir son mariage »* (34 %). Et, noyé dans le milieu du tableau (sixième place), *« vivre un grand amour »* (14 %). Sans commentaires, car il est dommage qu'aucun sociologue ne se soit encore penché sur la passion... ludique des Français.

Ce score de 53 % indique aussi que les jeux de hasard et d'argent ne suscitent plus aujourd'hui la réprobation, encore moins un interdit moral ou religieux. Ce n'est ni un regret ni une satisfaction, c'est un constat. Rares sont les voix, y compris dans l'épiscopat, qui s'élèvent, même pour de simples mises en garde, comme celle de Mgr Georges Gilson, évêque du Mans, qui écrivait, notamment, dans ces colonnes (*le Monde* du 8 novembre 1985) : *« On joue sur l'instinct du gain facile et beaucoup se laissent prendre à cette drogue qui interdit de bien gérer le présent, mais porte au rêve d'un lendemain merveilleux [...]. Et il n'est pas bon de jouer avec ce désir de l'argent, qui, s'il n'est pas maîtrisé, anesthésie le sens des responsabilités familiales, le goût de la solidarité, l'exigence de l'engagement pour la justice. »*

Il n'existe plus, parallèlement, de référence politique : la droite a permis, en 1976, la création du Loto ; la gauche a autorisé, en 1985, les concours de pronostics sur le football, qu'elle avait combattus pendant des décennies ; la droite, encore, vient de donner le feu vert aux casinos pour l'installation de machines à sous. Constat, là aussi.

Tenter de nouvelles clientèles

Il n'y a apparemment pas, non plus, de frein économique — quoi qu'on dise et redise sur « la crise » — si l'on se réfère aux records de Noël (pour le Loto) et du Prix d'Amérique. Le directeur général du PMU est catégorique : *« Le krach boursier n'a eu aucune incidence, ces derniers mois, sur le montant des enjeux. »*

Si le Loto sportif traverse, c'est le cas de le dire, « une mauvaise passe », ce n'est pas parce que les amateurs de football sont désargentés mais c'est parce que les gains sont mal répartis et trop ponctionnés par l'Etat. Si le PMU a également subi un important déficit en 1984-1985, c'était d'abord parce que les turfistes boudaient des rapports trop faibles. La création du Quarté « Plus » les a fait revenir au trot et le chiffre d'affaires de la rue La Boétie a de nouveau grimpé en 1987 (près de 5 % par rapport à 1986).

La situation des casinos est un peu différente : la plupart des établissements ont connu une « année noire » en 1986 (l'exercice s'arrêtant au 31 octobre), principalement due à la baisse du dollar et des cours de pétrole, ainsi qu'aux attentats terroristes. Un émir n'en cache pas un autre... En 1987, la profession a retrouvé son niveau de 1985, légèrement amélioré (+ 3 %), avec des bonds pour Divonne-les-Bains, Charbonnières et Trouville. Grâce à un nombre d'entrées en hausse (1 961 538 l'an passé contre 1 840 989 en 1986) et grâce, surtout, à une « fleur financière » de l'Etat en matière de prélèvements.

Mais on reconnaît aussi, au SCAF, que *« les casinos ne changent pas assez rapidement de look »* et que les jeux et la clientèle ne se renouvellent pas suffisamment. *A contrario*, l'introduction du black-jack a redonné, en 1987, du tonus au casino d'Enghien. Sans renier les vieilles Anglaises, les casinos vont s'efforcer de mieux fidéliser leur clientèle régionale et d'attirer davantage les estivants, qui jouent par jetons de 2 francs ou 5 francs à la boule et qui ne sont « intéressants » que par le nombre. Ils caressent aussi l'espoir que les machines à sous, dont le « profil » est proche des flippers, séduiront les vingt et un-vingt-cinq ans.

Une quatrième composante, à la fois sociologique et technique, prend aujourd'hui le pas sur la morale, la politique et l'économie : l'informatique. On n'a peut-être encore rien vu en matière d'enjeux et de profusion des jeux. *« L'offre peut finir par créer le besoin »*, dit pudiquement M. Cormier.

L'informatisation du PMU, qui a été largement décrite dans ces colonnes (*le Monde* du 10 septembre 1986), sera achevée à la fin de cette année. Elle va permettre non seulement de parier ailleurs que dans des bars-tabacs parfois dissuasifs (supermarchés, stations d'essence, maisons de la presse et... pâtisseries), mais encore de jouer chez soi, sur minitel. On imagine la tentation !

Par l'automatisation, le PMU espère « accrocher » deux vastes catégories sous-représentées dans les milieux turfistes — où domine une population masculine plus âgée que la moyenne nationale : les jeunes et surtout les femmes. Usant d'une image, M. Cormier sourit : *« Il faut d'abord faire entrer les passants dans le restaurant avant de leur présenter un menu sympathique. »*

L'informatisation de la SLNLN sera terminée, elle, début 1989 : elle offrira 13 500 points de vente, répartis dans toute la France (soit la moitié de ses 27 000 « bureaux »). Elle réjouira, entre autres, les joueurs du Loto sportif, qui connaîtront, une heure seulement après la fin des matches, les rapports de la grille gagnante.

La gourmandise de l'Etat

Revers de la médaille, l'informatisation a commencé de supprimer des emplois à la SLNLN et au PMU. Mais sans remous sociaux : des conventions, satisfaisantes pour les deux parties, ont été signées entre directions et syndicats. L'emploi : c'est assurément, en ces temps de chômage, le meilleur argument des industriels du jeu.

La SLNLN fait travailler 1 300 personnes à son siège parisien et dans ses deux centres de traitement informatique, situés à Moussy-le-Vieux (Seine-et-Marne) et à Vitrolles (Bouches-du-Rhône). Le PMU rémunère 3 500 permanents et 2 000 vacataires, et le monde des courses (de l'éleveur au lad, en passant par les employés des hippodromes) fait vivre 120 000 personnes. Enfin, 20 000 croupiers, portiers, barmen, « physionomistes », etc., travaillent dans les casinos.

Dès lors, l'Etat peut avoir doublement bonne conscience : les jeux qu'il autorise sont source d'emplois, et sa tutelle est indéniablement de nature à « moraliser » cette industrie, même si des scandales éclateront toujours çà et là. Aussi prend-il, sans scrupules excessifs, sa part de l'énorme gâteau. Il se sert généreusement : 11 à 12 milliards de francs en 1987, soit le quart des 48 milliards mis sur la table. Mais il ne dit pas « où cela passe », ces prélèvements tombant dans son budget général.

L'Etat est beaucoup plus gourmand envers le Loto national (33,1 %) qu'envers le PMU (19,66 %). En cochant ses six numéros au bar-tabac du coin, M. Tout-le-Monde a été loin de se douter, l'an dernier, qu'il contribuait à verser à l'Etat l'équivalent (5 milliards de francs) de l'impôt sur les grandes fortunes...

Ces ponctions étaient les mêmes, en pourcentage, sous la direction socialiste. Mais, en juillet 1986, le gouvernement de M. Chirac s'est gardé, pour augmenter ses recettes, de se tourner vers le lobby des courses — il est vrai « convalescent », — qui a ses entrées au moins jusqu'au Parlement. Il s'est rabattu sur le Loto sportif, qui, lui, n'a que des supporters, et encore... De plus, la Rue de Rivoli a fait un joli cadeau aux casinos, en relevant de 25 % à 35 % l'abattement appliqué sur le produit brut d'exploitation. A n'en pas douter, M. Charles Pasqua, dont on sait l'influence au sein du gouvernement, préfère, homme calme s'il en est, l'atmosphère policée des salles de jeux à l'ambiance survoltée des stades de football.

Jeu-loisir, jeu-rêve, jeu-spectacle (football et courses de chevaux), jeu-argent, jeu-changer la vie : voilà un phénomène de société qui veut dire réellement son nom. La floraison, la variété des jeux proposés en France font que toutes les classes sociales sont concernées. Mais, contrairement à l'idée reçue selon laquelle les pauvres et les riches s'y adonneraient davantage, les enquêtes-sondages de la SLNLN indiquent que ce sont les classes moyennes qui (se) prêtent le plus au jeu.

Ce n'est, du reste, pas très étonnant : il faut bien que des gens misent 56 F au Loto, 90 F au Loto sportif ou plusieurs jeux à 16 F ou 20 F pour « contrebalancer », dans les statistiques, tous les bulletins à 5 F. Et le commerçant, le contremaître ou le fonctionnaire en ont la possibilité, sans « flamber » pour autant.

Au sein de la plupart des classes sociales, une minorité non négligeable a, en revanche, fait sien ce proverbe anglais : *« Le meilleur coup de dés, c'est de les laisser dans le cornet. »* Mais Dieu sait si les Britanniques sont parmi les premiers à ne pas écouter ce sage conseil. En l'occurrence, Dieu ne sauve même pas la reine, ni la famille royale, passionnées de courses de chevaux. Alors, si Dieu Lui-même laisse jouer...

MICHEL CASTAING.

(1) La barre du milliard de centimes au Loto n'a été franchie pour la première fois qu'en janvier 1984, à l'occasion d'une des premières « super-cagnottes ». Depuis la mise en place systématique, le 1er janvier 1987, de gros lots à 33 millions de francs, les chances d'être milliardaire en centimes sont évidemment plus fréquentes. Huit tirages de ce genre ont été effectués l'an dernier : il y en aura autant en 1988.

(2) Après avoir hésité, car les propositions du PMU étaient encore plus rentables pour l'Etat, le gouvernement socialiste tranchait en faveur de la SLNLN (loi de finances du 29 décembre 1984), afin de contenir le puissant lobby des courses dans la seule enceinte des hippodromes...

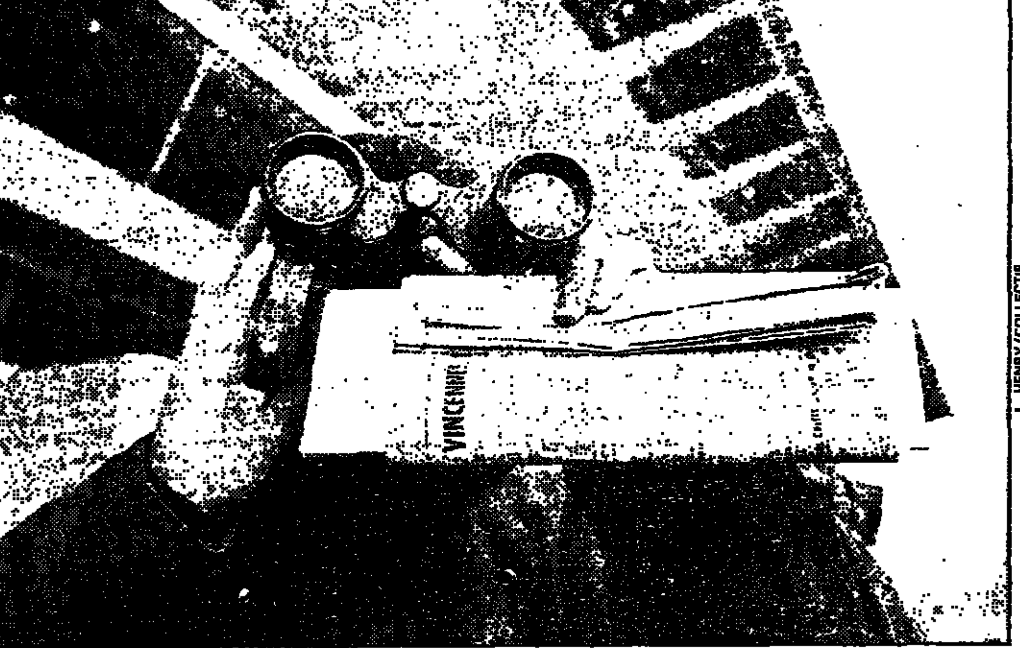
(3) Voici, au franc près, le montant officiel des enjeux et leur répartition en 1987. PMU : 27 510 323 019 F ; SLNLN : 17 182 368 207 F ; PMH (Pari mutuel hippodrome) : 2 231 275 314 F ; casinos : 1 014 090 165 F. Total : 47 938 056 705 F. Le chiffre d'affaires de la SLNLN se décompose ainsi : Loto : 11 467 449 711 F ; Loterie nationale et Tac-O-Tac : 4 150 177 316 F ; Loto sportif : 1 564 741 180 F.

(4) Lire l'enquête du *Monde Radio Télévision* daté 13-14 décembre 1987.

(5) Actuel directeur général des studios de Boulogne, M. Michel Caste a été directeur général de la SLNLN d'août 1983 à janvier 1987. A cette date, il a été remplacé, sur décision politique, par M. Jean-Pierre Teyssier, membre du cabinet de M. Edouard Balladur, chargé des relations avec la presse.

(6) Ce sondage a été réalisé, pour *Alma*, du 20 au 25 juin 1986, auprès d'un échantillon représentatif national de mille personnes, âgées de dix-huit ans et plus, et selon la méthode des quotas.

« Le Monde » publiera vendredi (numéro daté 19 mars), dans la rubrique sportive, un article sur le Loto sportif.



Dans l'attente, fin 1988, d'un super jack-pot hippique.

José, turfiste

QUAND il arrive, en 1973, de son Portugal natal pour être embauché à Paris comme manœuvre, M. José Cunha, alors âgé de vingt-cinq ans, ignore tout du monde du turf : les courses de chevaux n'existent pas dans son pays.

Aujourd'hui, non seulement il est patron d'une petite entreprise de peinture et de revêtement de sols, marié, deux enfants, mais encore on peut lui demander si la grand-mère d'Ourasi a fait ou non du galop.

L'origine des chevaux, le palmarès des entraîneurs et des jockeys, la couleur des casaques des propriétaires, il connaît. *« Ma passion*, dit-il, *car c'est une passion, c'est vrai, est venue d'un ami portugais qui m'hébergeait à l'époque, qui lisait tous les jours* Paris Turf *et qui m'a emmené dans une agence « Course par course » du PMU, rue Traversière, où l'on suivait les épreuves à la radio en direct. J'ai trouvé ça formidable. J'ai commencé à jouer de petites sommes, 10 ou 20 francs. Je n'avais pas beaucoup d'argent à l'époque ».*

Maintenant, José avoue jouer *« au moins 2 000 francs par mois ». « J'ai vraiment commencé à miser après la victoire de Grandpré, en 1978, dans le Prix d'Amérique. J'adorais ce cheval que j'ai découvert à la télévision. J'aime surtout les courses de Vincennes, puis celles d'Auteuil, les courses de trot et de saut d'obstacles. Que c'est beau tous ces sulkies dans la ligne d'arrivée ou ces chevaux qui sautent la rivière des tribunes. Les frères Gougeon sont mes idoles ».*

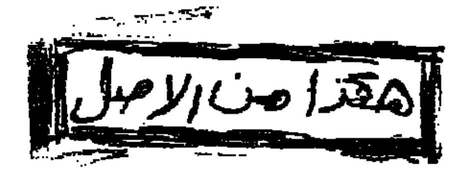
Raisonnable et méfiant : M. Cunha se définit ainsi, comme beaucoup de turfistes, dans sa passion de jouer.

« En tant que chef d'entreprise, dit-il, *je travaille évidemment toute la semaine. Mon vrai plaisir c'est de jouer le samedi. Je passe deux heures, le vendredi soir, dans mon lit à étudier dans* le Parisien Libéré *et dans les pages jaunes de* France Soir *le jeu, le « papier » que je veux faire. Et puis, le samedi, je vais impasse de la Défense, près de l'avenue de Clichy, pour miser dans deux ou trois courses au maximum.*

» Je ne me laisse pas entraîner, poursuit-il, *je connais un ami qui se ruine aux courses. Ma femme ne serait pas d'accord... Ma femme sait que je joue. Elle ne dit rien tant que dans l'année je suis gagnant. Et je suis gagnant car je ne mise qu'à coup sûr ou presque : 1000 francs par exemple sur Ourasi vainqueur dans le Prix d'Amérique... En 1985, j'ai touché un jumelé à 22 000 F. Le dimanche, je le consacre à mes enfants, une fille de douze ans et un garçon de neuf ans. Mais si l'on est chez nous, il ne faut pas rater l'heure du tiercé à la télévision. »*

Beaucoup de turfistes se reconnaîtront dans ce bref portrait. M. Cunha conclut : *« Si je devais retourner un jour au Portugal, les courses de chevaux me manqueraient. Je serais moins heureux ».*

M. C.







Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.



L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE
met au concours un poste de

PROFESSEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Délai d'inscription : 31 MAI 1988.

Entrée en fonctions : A CONVENIR.

Renseignements complémentaires auprès du professeur B. Ilschner, chef du département des matériaux, 34, ch. de Bellerive, CH-1007 Lausanne.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste au :

Secrétariat général de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, CE-Ecublens, 1015 Lausanne, Suisse.

A prominent american company, highly profitable and rapidly expanding, is seeking for it's subsidiary in the french speaking sector of Switzerland a

DIRECTOR OF FINANCE TO 750 000 F

The successful candidate should have a strong background in all aspects of finance, including cost-accounting, and be able to communicate well in french and english.

To apply in complete confidence, call **49-69-721649** from **9.00 a.m. to 6.00 p.m. (also on this saturday and sunday)** or send your c.v. with present salary to our consultant : F.F.M. Forschung für Management GmbH, Grüneburgweg 95, 6000 Frankfurt 1, R.F.A.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC
PR. MONTORGUEIL loft 112 m², 1er ét., p. de t., fenêtres s/r., 1 800 000, 42-33-12-29.

SENTIER
Immeuble pierre de taille, 3 p., cuisine, w.-c., bain. A rénover. 46-34-13-18.

3e arrdt

PROCHE HOTEL DROUOT dans imm. 1900, 2e étage, asc., appt 134 m², poss. prof. libérale ou habitation mixte. 2.500.000 F. Tél. H.B. : 42-83-74-40.

PRÈS PL. DES VOSGES 3 P. 66 m², CHEMINÉE
1 400 000, 45-02-13-43.

4e arrdt

MARAIS
Magnifique, cuis. à l'américaine, 2 bains, 2 w.-c., prof. lib. poss., 155 m², charme. URGENT 43-35-18-36.

5e arrdt

PRÈS PANTHÉON
immeuble pierre de taille 4-5 PIÈCES, BALCON. PLURIMMO 45-48-25-01.

R. GUY-DE-LA-BROSSE imm. anc., r.-de-ch., rue et cour, séj. + 2 ch., cuis. sép., bns, refait neuf, 970.000 F. F. FAURE 45-67-95-17.

RUE MOUFFETARD DUPLEX caractère, 2 p. + 1 petite. Clair, calme. Prix : 980.000 F. François Faure 45-67-95-17.

VAL-DE-GRACE double living cl., sud + ch., dress. 950 000 F. MEGA CONSEIL 45-31-80-63.

PRÈS JARD. LUXEMBOURG Pierre de t., bel appt d'angle 130 m². Soleil, asc. Prix : 3.670.000 F. S. KAYSER (1) 43-29-60-60.

6e arrdt

FLEURUS
Spécialiste r. gauche, 12, r. N.-D.-des-Champs, sortie Mo St-Placide.
Port-Royal, chbre 200.000 F
Odéon, studio . . . 435.000 F
N.-D.-des-Ch., 2 p. 860.000 F
Duroc, 2/3 p., vue 880.000 F
Odéon, 3 p. caract. 1.600.000 F
Odéon, grenier . . 1.700.000 F
Vaneau, atelier . . 1.800.000 F
Bonaparte, 4 p. . . 2.850.000 F
RECH. APPTS TTES SURF.
TÉL. : 45-44-22-36

CHERCHE MIDI LOFT atel. s/cour pavée 80 m² + mezzanine 4 m ht ss/plafond commercial. 1.800.000 F.
FLEURUS 45-44-22-36

ST-SULPICE
Vue 4 p. + serv. 2.850.000 F
FLEURUS 45-44-22-36

PRÈS LUXEMBOURG
5 P. 170 m², 4 300 000 F, POSSIB. PROF. LIBÉRALE. PLURIMMO 45-48-25-01.

LUXEMBOURG
Pierre de t., standing, 5 P., tt cft, 170 m², 2 services, prof. libérale poss., calme. URGENT 43-35-18-36.

RUE GUENEGAUD Bel imm. ancien, petit 3 p., rue et cour, réaménagement à prévoir. Px 1.260.000 F. François Faure 45-67-95-17.

SÉLECTION DOLÉAC R. CASSETTE, original dernier ét. très clair, calme, 3 P., tt cft, 85 m², bel. imm. anc. 1.600.000 F. 42-33-12-29 le matin.

7e arrdt

7e arrdt STUDIO TT CFT, 4e étage ss ascenseur, charges réduites, 450 000 F. Tél. : 42-55-07-39 et 43-06-58-55.

8e arrdt

Mo GEORGE-V
3 poss 72 m², living, 2 ch., 2e ét. s/jard., park. Tél. : 47-20-10-72.

VOUS VOULEZ VENDRE VOTRE APPARTEMENT
Une nouvelle agence est à votre disposition au 45, av. George-V, 8e - 47-20-10-72.

CHAMPS-ÉLYSÉES PROX. BEAU 2 P. + petit studio 1 ou 2 lots installation prof. possible, 43-36-01-94.

9e arrdt

Paris 9e, Mo Cadet, 3 p., 60 m², ent., s. à m., 2 ch., cab. de toil., w.-c., chauf. cent. ind. gaz, asc. et parkg invisageable. Me voir les 16 et 18 mars de 10 h à 18 h, 20, r. Cadet 4e ét. pte gche.

CONDORCET
Pierre de t., 2e ét. s/rue, sud, 2 P., entrée, cuis., bns, w.-c., 43 m² à rénover, 460.000 F, 43-35-18-36.

11e arrdt

BEAUMARCHAIS
PRÈS r.-de-ch. en dupl. 4 P., 90 m² + ter., cft, charme, état neuf, 42-72-40-19.

Sélection Doléac. Mo St-Ambroise, charm. studio 22 m² tt cft, 5e ét. sans asc., clair, calme. Prix : 270.000 F. 42-33-12-29 mat.

12e arrdt

AV. ARNOLD-NETTER bel imm. récent, 3e ét., asc., magnif. 2/3 p., tt cft, 62 m², luxueusem. décoré, 1.100 000 F, 43-35-18-36.

SÉLECTION DOLÉAC sq. ST-CHARLES imm. récent 50 m² + 30 m² terrasse + 8 m² jardin d'hiver, 7e étage, parking + cave, 1 330 000, 42-33-12-29 m.

13e arrdt

GOBELINS STUDIO
37 m² + 3 m² balcon, cuis., bains, 4e étage, ascenseur, 43-36-17-38.

AVENUE DES GOBELINS 3 P. SÉJ. + 2 CH. CUIS., s. bains, refait nf, 860 000 F. F. FAURE 45-67-95-17.

LIMITE 5e
MAISON
130 m² environ, bon état CHARME - 43-58-60-70.

150 m² ou 300 m² DUPLEX, récent, luxe professionnel partiel. Grand volume isolé, 1er étage. Tél. : 45-83-92-29.

14e arrdt

AV. DU MAINE
(près), 2 pièces de caractère, poutres, cheminée, refait neuf, 46-34-13-18.

15e arrdt

Mo CONVENTION
bel ATELIER D'ARTISTE 50 m², cave, bel imm. pierre de taille, PARFAIT ÉTAT. 6e ét., calme, verdure, 760 000 F. 48-28-00-75.

RUE ST-CHARLES
Mo DUPLEIX ou BIR-HAKEIM BD STUDIO : vraie cuis. (fenêtre), b. s. de bns, placards, gd balc., cave, très bon état, PARKG POSSIBLE (achat), 710 000 F, 48-28-00-75.

LOURMEL
Récent grand standing tout sur jardin, vue dég., sol. DBLE LIV. 3 CHBRES, cuis. équipée, 2 bains, park. France Conseil 48-28-00-75.

Mo COMMERCE, pierre de t. 1972, 3/4 P., tt cft, gde cuis., 2 bains, w.-c., 85 m², 1er ét. rue et jard., calme, 1.690.000 F. URGENT. 43-35-18-36.

16e arrdt

Prox. Henri-Martin 2 p., 34 m² r.-de-ch. s/rue et jardin, imm. pierre de t., poss. prof. libérale, chff. ind. Part. : 45-24-59-98.

AUTEUIL
EXCEPTIONNEL
Liv., 1 ch. + gde terrasse de plain-pied. 47-20-10-72.

AUTEUIL, imm. récent. Standing, 65 m² + parking. Tél. : 47-20-10-72.

RUE POUSSIN
Imm. pierre de t., 90 m², refait à nf, dble-liv., 1 ch. 4e ét. asc. + ch. de serv. Tél. : 47-20-10-72.

17e arrdt

PROCHE ÉTOILE
140 m² + service DBLE-RÉCEPTION + 3 CH. Chauff. cent. indiv., bon état, pierre de t., 3e ét. France-Conseil, 48-28-00-75

PTE CHAMPERRET
2e étage, asc., 4 pièces, tt cft + parking, 1 315 000 F.
MGN 43-87-71-55.

TOCQUEVILLE EXCEPTIONNEL 5e ÉTAGE ENTIER 176 m²
dans une résidence début de siècle totalement rénovée, 4 600 000 F parkings disponibles.
BUREAU DE VENTE
126, rue de Tocqueville. Ouvert tous les jours sauf les mardis et mercredis.
TÉL. : 46-22-37-42 GROUPE PIERRE 1er.

170 m², STYLE LOFT
RÉCEPT., 4 CH., 2 BAINS, CUISINE ÉQ., DÉCORÉ NEUF MODERNE, 3 400 000F. M. BERNARD 45-02-13-43.

18e arrdt

3 p. cft 525 000 F
Mo Simplon, imm 1958 chf. central. Immo Marcadet 42-52-01-82.

LAMARCK, standing récent, beau 4 p., 84 m², terrasse 50 m², 7e asc., box 15, RUE DU RUISSEAU jeudi, vendredi, 12/17 h 42-02-57-79 matin.

RUE ORDENER
6e étage, ascenseur, 4/5 p., tt cft + balcon, récent, bon standing, 1 125 000 F.
MGN 43-87-71-55.

Particulier vend STUDIO, 32 m², cuis. sépar., s.-d.-b., w.-c., premier étage cour. Métro : Château-Rouge. Téléphone : 46-06-80-21.

19e arrdt

RIQUET, bel ancien, standing, 2 p., 47 m² tout confort, état neuf, 6e étage, ascenseur, 42-02-67-66 ou 42-02-57-79 matin.

20e arrdt

SÉLECTION DOLÉAC Mo Buzenval, imm. 1974, 105 m², stand., dble-liv. 31 m², 3 chbres, 2e ét. asc. + box, cave, 1.850.000 F. 42-33-12-29 mat.

92 Hauts-de-Seine

Sélection Doléac. Asnières. 10' Mo Gabriel-Péri, appt 98 m² imm. réc., 13e ét. asc. Dble-liv., 3 ch., 2 bs, tt cft, impecc. dble-park. + cave. 850.000 F 42-33-12-29.

Sélection Doléac. 5' Mo Pte-Clichy, appt 65 m² imm. 1976, 7e ét. asc. Living, 2 ch, impecc. + box fermé + cave. Px 700.000 F 42-33-12-29 le matin.

95- Val-d'Oise

Sélection Doléac. Argenteuil, 10' gare, appt 60 m², imm. réc. Dble-liv., 1 ch. tt cft. 4e ét. asc. + petit balc. Px 490.000 F 42-33-12-29.

Province

QUIBERON plein sud face mer
A vendre T2 et T3 dans petite résidence de cft livrable juin 88. Visitez l'appt témoin 6, bd d'Hoedic ou tél. au (16) 40-86-09-73.

Part. vd F2 standing, 57 m² + balcon, cave, parking, quartier résidentiel Limoges, 420 000 F (1) 43-73-23-20 ou 55-33-40-94.

COMBOURG (35) PETITE RÉSIDENCE CALME, STUDIO 35 m² ENSOLEILLÉ, CONFORT, CHAUFFAGE INDIVIDUEL, LIBRE, CAVE, PARKING, PRÈS GARE, TOUS COMMERCES. TÉL. : (16-1) 39-68-68-80.

Montpellier cœur de ville, immeuble de caractère 42 m² rénovés classe, soleil, vue, 420 000 F, particulier, 66-80-07-11.

propriétés

SAINT-MICHEL-DE-L'OBSERVATOIRE Magnifique ancienne bergerie, entièrement restaurée, 280 m² habitables + dépendances sur 1 ha de terrain, grands arbres, piscine 12×6, vue magnifique.

NANS-LES-PINS Splendide propriété, château XVIe, entièrement restaurée, sur 7.000 m² parc, à proximité du golfe de Nans.

LOURMARIN Magnifique propriété, 400 m² habitables, bastide XVIIe et XVIIIe, 3 ha de terrain ou +.

LE PRADET (Hyères) Splendide propriété avec bastide 400 m², entièrement restaurée, piscine + logement gardien, dépendances, 2 ha terrain, vue magnifique sur rade de Toulon. Tél. : 91-22-14-14.

46 MARTEL/BRIVE Sup. maison forte restaurée, poutres, chem. monum., dépend. 1,3 ha, 1 400 000 F à déb. Pptaire s/pl. vac. Pâq. Tél. (1) 43-54-60-56.

ASPIN-EN-LAVEDAN (65). Propriété 404 m² habitables divisible. Garage 78 m², terrain 1 294 m² paysagé, vue. Tél. (1) 64-29-94-04.

Près de Compiègne, 8 p., 1 500 m², 1982, forêt à proximité, tennis (hall court). Val. 1,9 M., vendu 1,6 M., 45-80-12-02. M. Girardot.

A VENDRE 130 km Paris par A.13. Tr. belle propriété dans parc. Dépendances. S'adr. Me Réal-Cacheleux, notaire, 27350 Routot. Tél. : 32-56-60-68.

LUBERON vieille dem. prov., B.P. car., srce T. arb., 10' vil., tél., b. cft, 3 corps bât. 170, 240 et 110 m², terr. 6 ha, 3 250 KF, 94-74-45-54.

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECHERCHE ACHAT PARIS RÉSIDENTIEL APPTS HAUT DE GAMME ET HOTEL PARTICULIER. Tél. 45-48-43-94.

CABINET DOLÉAC
rech. pour clientèle de qualité s/PARIS et proche BANLIEUE STUDIOS, 2, 3, 4, 5, 6 PIÈCES avec ou sans cft, expertise gratuite, réalisation rapide. Tél. : 42-33-12-29.

MGN (33e année)
recherche pour sa clientèle française et étrangère APPTS, HOTELS PART. IMMEUBLES S/PARIS PPTÉS ET TERRAINS BANLIEUE OUEST 38, bd des Batignolles 75017 PARIS
43-87-71-55 +
ÉPERNON-NOGENT-LE-ROI.

Recherche 1 à 3 P. Paris préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e avec ou sans travaux. PAIE CPT chez notaire 48-73-48-07 même le soir.

PLURIMMO
72, bd Raspail, PARIS-6e RECHERCHE APPTS DE CARACTÈRE OU DE STYLE pour clientèle exigeante. Tél. : (1) 45-48-25-01.

F. FAURE 45-67-95-17
11, rue Rousselet, 75007 Paris, recherche appts ttes surfaces, préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

« MALESHERBES 73 » 45-22-05-96 ACHÈTE COMPTANT HOTEL PARTICULIER APPARTEMENTS BUREAUX - LOCAUX USINES - TERRAINS

locations non meublées demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
rech. VIDES ou MEUBLÉS ou à l'achat par sté et banques APPTS ET VILLAS très grand stdg quart. résid.
TÉL. : 45-27-12-19.

immeubles

Mo FÉLIX-FAURE EXCEPT.
Imm. récent 4/5 p. 125 m²
+ TERRASSE 70 m²
living + 3 ch., trav. à prév.
Cabinet d'Ormesson. Tél. : 42-93-20-36.

maisons de campagne

A 9 km ROISSY/CHARLES-DE-GAULLE
NON NUISIBLE
MAISON RURALE A VENDRE
60-03-47-18.

locations non meublées offres

Paris

A LOUER
ENTRE PARTICULIERS très grand choix locations HESTIA
Paris-15e : 43-06-09-10.
Paris- 2e : 42-96-58-48.

Xe Louis-Blanc. Imm. récent 5e ét., asc., 55 m² 2 p. tt cft, loggia, dressing, cuis. amén., piscine. 4 200 F c.c. Tél. 45-42-34-63 le soir.

DUROC
beau séj. + ch., cuis., bns, refait neuf, clair, 4 500 F + charges. Tél. 45-67-66-16.

QUARTIER PASSY
Appart. gd stand., entièr. rén., 6 P., 190 m², 19.625 F. PRÉBAIL 45-27-06-37.

12e GARE DE LYON dans bel imm. ancien, 5e ét., asc., gd 4 p. cft, chf. ind. gaz, 8 500 F + 620 F ch. Tél. SEGECO 45-22-69-92 le matin.

Région parisienne

A LOUER GAGNY
PRÈS GARE. Imm. stand., park., 5 P., balc., 94 m², 5.444 F + chf.

LE RAINCY
Imm. nf, 5 P., balc., 105 m², libre, park., 6.278 F + chf.
PRÉBAIL 43-48-74-00.

A LOUER VINCENNES
Imm. stand. réc., 2 P 52 m², 3 P. 68 m² et 76 m², park. comp. 3.750 à 4.750 + ch.
PRÉBAIL 43-48-74-00.

SURESNES
Gde résidence neuve idéal pour prof. 4/5 P., R.-de-C. 100 m², TOUT CONFORT. PRÉBAIL 45-27-06-37.

maisons individuelles

A VENDRE MAISON ANC. en pierre dans hameau, état ref. nf, s/2 niv., de 32 m² au sol. 370 000 F. (16) 94-48-41-05 (h. rep.).

Sélection DOLÉAC. Chevilly-Larue, 10' Mo Villejuif-L.-Aragon, b. mais. 9 p. tt cft s/3 niv., beau terrain, gar. 1.500.000 F. 42-33-12-29.

Arcueil 8' Mo Laplace. Belle maison 1968 s/4 niv., liv. + 5 ch., sup. cuis. équipée, bs, 2 w-c, + de 200 m², chauff. ind. gaz, parf. état, gar., jard. 2.100.000 F - 43-35-18-38.

VAUCRESSON
Très résident., RAVISSANTE MAISON, 3 récept., 5 ch., gd jardin + serre. DORESSAY : 45-48-43-94.

domaines

(86) Poitou région. Roche Posay petit chât. 15e remanié 18e + gdes dépend. + 10 ha. Bois et pré attenants. Travx à prévoir. 47-20-10-72.

terrains

A vdre 70 km TOULOUSE
– 38 ha plaine irriguée + ferme 8 km Castres (81), 1 400 000 F.
– 23 ha reboisés, plateau 850 m alt., 2 km Arfons (81), 500 000 F.
Tél. : 59-29-79-33.

Particulier vend TERRAIN A BATIR DANS L'YONNE 978 m² 20 m façade, eau, tout à l'égout, EDF. PRIX RAISONNABLE. Tél. : 60-15-71-85.

viagers

F. CRUZ 42-66-19-00
8, rue La Boétie, particulièrs sera votre dossier viager. Estimation gratuite. 48 ans d'expérience. Garantie financière 3.000.000 F.

MONTMARTRE libre, vue unique sur Paris, 2 pièces, cuisine, bains, 42 m² + balcon sud-ouest. Comptant 480 000 F + rente 1 tête 74 ans. Visites sur rendez-vous 18-19-20 mars. Téléph. (16) 40-73-09-60 Nantes.

CHARENTON Mo LIBERTÉ récent 5 p., bains, jardin privatif, box, occupé, 500 000 + rente 45-67-66-16.

16e MICHEL-ANGE stud. 138 000 + 1 600 fms 81 a. ; studio loué loi 48, loyer perçu par l'acq. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

fonds de commerce

Ventes

Vends fonds jeannerie marque leader, 200 m², 20 km sud Paris, chiffre d'affaires 1 800 000 F loyer 6 000 F. Prix cession bail 2 unités. Urgent cause santé. Tél. : 64-30-59-47.

KLÉBER
traiteur SARL, 80 m² cuis. inst., bail neuf, tous cces, loyer 6.000 F/ms. 860.000 F. Doléac 42-33-12-29.

bureaux

Locations

SIÈGE SOCIAL
Secrétariat + burx neufs Démarches R.C. et R.M. SODEC SERVICES Chps-Elysées 47-23-55-47 Nation 43-41-81-81

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL – RC – RM Constitutions de sociétés. Démarches et tous serv. Perman. téléphoniques.
43-55-17-50.

DOMIC. DEPUIS 80 F MS. Paris 1er, 8e, 9e, 12e ou 15e. CONST. SARL 1 500 F HT. INTER DOM 43-40-31-45.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Miromesnil, 7 burx, 130 m², état neuf. 200.000 F/an, cession 350.000 F. Malesherbes 73 45-22-05-96

DOMICILIATION CCIALE 8e BURX. SECRÉT., TÉLEX, TÉLÉCOPIE, TRAIT. TEXTES.
AGECO 42-94-95-28

OFFRES D'EMPLOIS

ARCHITECTE administrateur de biens, expert compagnie d'assurances, 5e arrdt cherche
JEUNE ARCHITECTE DIPLOMÉ
Collaborateur salarié. Tél. : 43-54-02-16.

RÉGIE PUBLICITAIRE
MÉDIA COSMOS
recherche
CHEFS DE PUBLICITÉ
homme ou femme pour son départ. catalogue La Redoute - Prénatal. Bonne format. universitaire.
Envoyer c.v. + photo à : Alain RAYNAL
MÉDIA COSMOS
4, rue Richepance, 75001 PARIS.

Recherche d'urgence exécutants-maquettistes, expérience minimum 3 ans dans VPC. Tél. : 47-58-68-20 D. Soulier ou Fr. Maquerre.

Organisation professionnelle nationale recherche
LE CHEF DE SON SERVICE FINANCIER
ET DE CONTROLE BUDGÉTAIRE
Responsable d'une équipe de 7 personnes, il poursuivra le développement de l'informatique et des méthodes comptables.
Profil souhaité : DECS ou équivalent. Exp. de la comptabilité d'entreprise et d'association. Pratique de l'informatique. Environ 45 ans.
Adr. c.v. et prét. sous pli confidentiel s/réf. 2 216 à PIERRE LICHAU, 10, rue Louvois, 75002 PARIS qui transmettra.

automobiles

ventes

de 8 à 11 C.V.

Vends très belle 505 GTI 84, 76 000 km, 45 000 F. Tél. 64-93-81-50 travail 69-06-25-23 dom., ap. 20 h.

L'AGENDA

Antiquités

PARTICULIER ACHÈTE à vos prix meubles et objets, époque Empire. Tél. : 43-87-92-80.

Bibliothèque

BIBLIOTHÈQUE ACAJOU SCRIBAN Largeur 2,50 m, hauteur 2,40 m. 30.000 F à débat. Tél. h.b. : 16 27-76-69-08.

Camping

Vends Ford Transit 81, 11 cv, 53 500 km, très bon état, vitre jaune, aménagement, démontage facile, 40 000 F, frigo gaz 2 F + évier, rangements, couch. 2 pers., banquette avant 2 places + siège séparé passager, pré-équipé radio. T. 60-88-19-22 ap. 19 h.

Cours

Stage PHILOSOPHIE du 28-3 au 2-4 révision, rédaction plans par professeur lycée. Tél. : 45-32-89-53 le soir.

Canapés

L'ENTREPOT DU CANAPÉ Les 18 et 19 mars vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu. Par exemple canapé 3 pl. cuir aniline, différents coloris 9 640 F à 16 300 F. Canapé 2 places plume tissu Lauer 3 650 F au lieu de 7 290 F. Venez vite pour avoir le choix, tous les modèles sont disponibles. Entrepôt porte de Pantin Le Pré-Saint-Gervais. Tél. : 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 20 h.

Stages

STAGE JAPONAIS INTENSIF, EFFICACE ET PRATIQUE. TS LES JOURS DU 5 AU 29 AVRIL DE 17 H 30 A 20 H. DU LUNDI AU VENDREDI A PARIS. M.C.E. 42-60-96-20.

Vacances

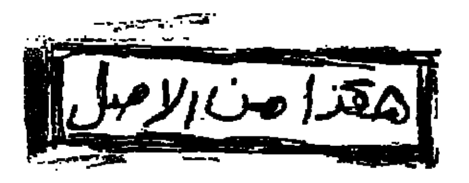
Tourisme

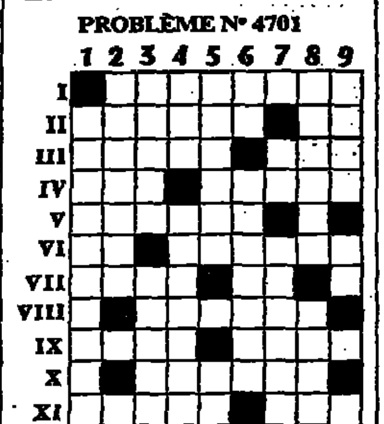
Loisirs

Sur les collines de Vallauris VUE SUR LA MER A louer vacances au mois et à la semaine. Au r.-d.-c. grand 2 pièces, cuisine. Parking voitures. Confort et calme. Pouvant loger 4 personnes et 2 enfants. Prix abordable. Renseignements : Tél. : (16) 93-64-10-29. M. CARON.

PAQUES 88
Séjours enfants dans le Jura, alt. 900 m., 3 h TGV Paris, Yves et Liliane, 38 ans, accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIIe s. confortablement rénovée, située au milieu des pâturages et des sapins. Le nombre d'enfants est limité à 14 pour offrir un accueil familial, personnalisé. Activités proposées : tennis, ski de fond, jeux collectifs, poney, découverte du milieu rural, des fleurs, fabrication du pain (selon saison... et conditions météorologiques). Pour tous renseignem. : Tél. : 81-38-12-51.

JURA
3 h 30 par TGV, près station Métabief (ski alpin). Part. loue grand studio tt cft 4 pers. sur piste de fond. Tél. pour périodes disponibles et conditions. Tél. : 16 (81) 49-00-72.





Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 mars

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Bernard Tapie, Michel Leeb, Philippe de Broca, Philippe Noiret, Whitney Houston, Cock Robin, Eric *Morena, Nicole Croisille, Pierre Bachelet, France Gall*, Lise Loial, Sandra, Annabelle, Bill Baxter. ▶ **22.40 Magazine : Sirocco.** De Denys Chegaray, présenté par Florence Guérin. Au paradis des vulcanologues : Maurice Krafft ; Johnny Clegg, le Zoulou blanc ; Momo, le lignard du Moyen-Orient ; A l'assaut de l'Everest. **23.35 Magazine : Minuits sport.** Football : FC Barcelone-Bayern Leverkusen (Coupe d'Europe UEFA à Barcelone). **1.20 Journal. 1.35 La Bourse.**

A 2

20.35 Football. Coupe d'Europe des clubs champions : Eindhoven-Bordeaux (match retour). **22.40 Basket.** Coupe d'Europe des clubs champions : Limoges-Baladone à Grenoble. **0.05 Informations : 24 heures sur la 2.**

FR 3

20.30 Opéra : Madame Butterfly. Opéra en trois actes de Puccini, enregistré à la Scala de Milan en 1987. Avec Yasuko Hayashi, Hak Nam Kim, Peter Dvorski, Anna Caterian Antonacci, les Chœurs et l'Orchestre de la Scala de Milan, sous la direction de Lorin Maazel (retransmis simultanément *en stéréo sur France-Musique*). **23.05 Journal. 23.25 Musiques, musique.** Noëls, de Daquin, par François Houbard, orgue.

CANAL PLUS

19.30 Football. En direct d'Eindhoven, quart de finale match retour de la Coupe d'Europe des clubs champions : PSV Eindhoven-Girondins de Bordeaux. **21.20 Flash d'informations. 21.25 Cinéma : Même heure l'année prochaine** ■ Film américain de Robert Mulligan (1978). Avec *Ellen Burstyn*, Alan Alda, Ivan Bornar. **23.20 Football.** Coupe d'Europe des *clubs champions. Real Madrid-Bayern Munich.* **1.15 Magazine : Cinémode. 2.00 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Téléfilm : Implosion trois. De Robert Lewis, avec *Heather Locklear, Terence Knox. Un psychopathe amoureux sème la terreur.* **22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.10 Série : Mission impossible. 0.00 Série : Matthew star** (rediff.). **0.50 Série : Galactica** (rediff.). **1.40 Shérif, fais-moi peur** (rediff.) **2.30 Variétés : Childéric** (rediff.). **3.15 Aria de rêve.**

M 6

20.00 Série : Espion modèle. La route de minuit. ***20.50 Série : Dynastie. Le suppléant (1re partie).*** **21.40 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Sur le thème : Tchernobyl-France, sont invités : Édouard Parker (coauteur avec Yves Leserf de *l'Affaire Tchernobyl*), Yves Lenoir (coauteur avec Hélène Crie de *Tchernobyl-sur-Seine*), Jean-Paul Chapira (coauteur avec Jean-Pierre Pharabodi des *Jeux de l'atome et du hasard*), Alain Laugier (chef de service de radiothérapie à l'hôpital Tenon). **23.00 Série : Hawaii police d'Etat.** Meurtre au stade (2e partie). **23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Avec Raymond Forlani, Hélène Delaveau, C. Castellin et Denise Beaulieu. **0.45 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Ecrire à Madagascar. **21.30 Correspondances.** *Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du* Canada. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** La mémoire et ses troubles. **22.40 Nuits magnétiques.** Les bistrots (2e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Jacques Duchateau. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en simultané avec FR3) **: Madame Butterfly,** opéra en trois actes de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre de la Scala de Milan, dir. Lorin Maazel ; sol. Yasuko Hayashi, Hak Nam Kim, Peter Dvorski, Giorgio Zancanara. **23.07 Jazz-club.** En direct du Petit Opportun : le saxophoniste André Villéger.

Jeudi 17 mars

TF 1

13.45 Feuilleton : Dallas. 14.30 Variétés : La chance aux chansons. Émission de Pascal Sevran. **15.15 La séquence du spectateur.** *15.45 Quarté à Évry. 16.00 Magazine : L'après-midi aussi.* De Cécile Roger-Machart. **16.45 Club Dorothée. 17.00 Série : Des agents très spéciaux. 18.05 Série : Agence tous risques. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 19.50 Bébêtes show. 20.00 Journal. 20.30 Météo et Tapis vert. 20.40 Magazine : Le monde en face.** De Christine Ockrent. Raymond Barre : *La France qui monte.* ***22.15 Série : Rick Hunter, inspecteur choc.*** **23.05 Magazine : Rapido.** D'Antoine de Caunes. Spécial « pédés » : Katalina productions (société de production de films pornographiques) ; Interview de Little Richard et de Tom de Finland (dessinateur) ; Homosexualité dans le rock anglais : David Bowie, Boy George, Dépêche Mode, Human League, Marc Bolan ; Les boîtes de nuit gays ; La mode ; Les homosexuels dans le cinéma. **23.35 Journal et Bourse. 23.50 Magazine : Minuit sport.** Boxe : championnat de France amateur à Aniche.

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.35 Magazine : Fête comme chez vous. De Frédéric Lepage. **15.00 Flash d'informations. 15.05 Magazine : Fête comme chez vous** (suite). **16.25 Flash d'informations. 16.30 Variétés : Un DB de plus.** De Didier Barbelivien. **16.45 Récré A 2. 17.20 Série : Au fil des jours.** Ann n'est plus toute seule. **17.50 Flash d'informations. 17.55 Série : Magnum.** ***18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres.*** D'Armand Jammot. **19.10 Actualités régionales. 19.35 Série : Maguy. 20.00 Journal. 20.25 Météo. 20.30 INC.** Fours encastrables. **20.35 Cinéma : Pas de roses pour OSS 117** □ Film franco-italien de Jean-Pierre Desagnat et André Hunebelle (1968). Avec John Gavin, Margaret Lee, Curd Jurgens, Robert Hossein. *A vrai dire, la paternité du film n'est pas très claire (un obscur cinéaste italien, Renzo Cerrato, signant, selon certaines sources, cette coproduction majoritairement transalpine). On comprend qu'on ne se batte pas pour laisser son nom au générique de ce navet. OSS 117, le héros de roman, était un sous-James Bond : ses aventures correspondent donc à la série B des films d'espionnage, celle-ci – parmi les plus récentes – touchant le fond. Pour amateur de kitsch.* **22.15 Magazine : Edition spéciale.** D'Alain Wieder, présenté par Claude Sérillon. La fièvre du jeu. ***23.15 Informations : 24 heures sur la 2.***

FR 3

13.30 Magazine : La vie à plein temps. Présenté par Gérard Morel. **14.00 Magazine : Thalassa** (rediff.). **14.30 Magazine : Montagne** (rediff.). **15.00 Flash d'informations. 15.03 Magazine : Télé-Caroline.** Présenté par Caroline Tresca. **17.00 Flash d'informations. 17.03 Feuilleton : La dynastie des Forsyte. 17.30 Dessin animé : Inspecteur Gadget.** ***17.35 Dessin animé : L'oiseau bleu.*** **18.00 Série : Traquenards.** Le bonsaï millénaire. **18.25 Magazine : Flash mag.** De Patrice Drevet. **18.30 Feuilleton :** Une mère pas comme les autres. **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, **actualités régionales. 19.53 Dessin animé : Diplodo. 20.05 Jeu : La classe. 20.30 Téléfilm : Le démon écarlate.** De Joseph Drimal, d'après l'œuvre de Sheridan Le Fanu. Avec Pierre Vaneck, Annick Jarry, André Pommarat, Valérie Wolf. *Un juge qui n'est pas au-dessus de tout soupçon.* **21.30 Documentaire : Les chroniques de France.** Une série de Jean-Claude Bringuier. Mon grand-père Félix, marin breton, d'Hervé Baslé (2e partie). **22.25 Journal.** ▶ **22.45 Magazine : Océaniques.** Sept voyageurs du réel : 4. Table rase de Christian Zarifian. *Le bombardement du Havre, en septembre 1944.* **0.00 Musiques, musique.**

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : Shining ■■ Film américain de Stanley *Kubrick (1980). Avec Jack Nicholson, Shelley Duval,* Danny Lloyd, Scatman Crothers. **16.10 Cinéma : Rue de l'Estrapade** ■■ Film français de Jacques Becker (1952). Avec Anne Vernon, Louis Jourdan, Daniel Gélin, Jean Servais. **17.45 Cabou cadin.** Lazer tag. **18.15 Flash d'informations. 18.16 Dessins animés. 18.25 Dessin animé : Le piaf. 18.26 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **18.55 Starquizz.** Présenté par Alexandra Kazan. Invités : Alice Donna, Carole Coudray, Pierre Arditi. **19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas et les Nuls. Invités : Jacques Lafitte, Boy George. **20.30 Cinéma : Fuegos** ■ Film français d'Alfredo Arias (1986). Avec Vittorio Mezzogiorno, Angela Molina, Catherine Rouvel, Valentina Vargas. *Dans un village de la Pampa, un homme fait régner la terreur sur les nombreuses femmes de sa maison : son épouse, sa belle-sœur, ses filles. L'une d'entre elles se révolte. Brillant metteur en scène de théâtre, Alfredo Arias n'a pas su totalement maîtriser les contraintes techniques du cinéma : cet essai sur le « machisme » est laborieux, et prévisible. L'originalité du sujet, la sympathie que distille le film suffisent-elles à effacer ces maladresses ?* **22.00 Flash d'informations. 22.05 Cinéma : le Meilleur** ■■ Film américain de Barry Levinson (1984). Avec Robert Redford, Robert Duval, Glenn Close, Kim Bassinger (v.o.). **0.00 Téléfilm : Double assassinat dans la rue Morgue.** De David Epstein, avec George C. Scott, Rebecca de Mornay, Ian McShaine. **1.30 Cinéma : Inavouables pulsions.** Film français classé X de Michel Ricaud (1986). Avec Sabrina K., André Kay, Chantal Vallé.

LA 5

13.35 Série : Kojak. 14.40 Série : La grande vallée. 15.50 Série : Mission impossible. 16.55 Dessin animé : Vanessa. 17.20 Dessin animé : Flo et les Robinson suisses. 17.45 Dessin animé : Le tour du monde de Lydie. 18.10 Dessin animé : Jeanne et Serge. 18.30 Série : *Happy Days.* 18.55 Journal images. 19.02 Jeu : La porte magique. Présenté par Michel Robbe. **19.30 Boulevard Bouvard.** De Philippe Bouvard. **20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Blow out** ■ Film américain de Brian De Palma (1981). Avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow, Dennis Franz. *Un jeune ingénieur du son enregistre involontairement un meurtre. Nouveau De Palma, nouveau plagiat : cette fois, c'est le* Blow-up *d'Antonioni qui est soigneusement pillé – la photo devenant un enregistrement sonore. Et le résultat est nettement moins intéressant que ne l'était* Pulsions. *Est-ce à cause de Travolta ? On a peine à s'intéresser à l'intrigue et aux personnages. Sans doute l'un des films les plus faibles de son auteur.* **22.30 Série : Capitaine Furillo. 23.20 Mission impossible** (rediff.). **0.10 Série : Kojak** (rediff.). **1.20 La grande vallée** (rediff.). **2.30 Aria de rêve.** Sinfonico en ré majeur, d'Anton Reicha.

M 6

13.35 Série : Falcon Crest. 14.25 Série : Clair de lune. 15.15 Documentaire : Le monde sauvage. 15.40 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : La petite maison dans la prairie. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Les têtes brûlées. 20.50 Série : Devlin connection. 21.40 Magazine : M 6 aime le cinéma. De Martine Jouando. Portrait de Pauline Lafont ; Luc Mollet et La comédie du travail ; Varda-Birkin. **22.10 Six minutes d'informations. 22.20 Série : Hawaii, police d'État. 23.20 Série : Starsky et Hutch. 0.00 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. Avec *Georges Pludermacher, pianiste.* ***0.45 Musique :*** **Boulevard des clips.**

FRANCE CULTURE

20.30 Dramatique : Une longue journée de silence, d'André Nataf. **21.30 Profils perdus.** Eugène et Marie Jolas. **22.40 Nuits magnétiques.** Les bistrots (3e partie). **0.05 Du jour au lendemain,** avec Roger Vrigny. **0.50 Musique : Coda.** Rock à l'ail.

FRANCE MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Germain-des-Prés : Geistliches lied et Trois motets, op. 39, de Mendelssohn, *Trois motets, op. 110, de Brahms. Trois graduels de Buckner,* par le Chœur de Radio-France, dir. Michel Tranchant, Raphaël Tambyeff (orgue), et Michel Strauss (violoncelle). **23.07 Club de la musique contemporaine.** Œuvres de Malherbe, Drouet, Alsina, Cage, Scelsi, par l'ensemble Accroche-note. ***0.30 Objets trouvés.***

Audience TV du 15 mars 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	52.9	Santa-Barbara 23.3	Actual. région. 11.1	Actual. région. 3.2	Nulle part 2.1	Porte magique 9.0	Le Triporteur 5.3
19 h 45	60.8	Roue fortune 29.1	Maguy 11.1	Actual. région. 3.2	Nulle part 6.9	Boul. Bouvard 4.2	Le Triporteur 6.3
20 h 16	70.9	Journal 21.2	Journal 25.9	La classe 7.9	Nulle part 7.9	Journal 3.7	Routes paradis 4.2
20 h 55	78.3	Football 21.7	Lavardin 28.6	Sphinx 6.9	Bons baisers... 7.4	Pulsions 11.1	La Horse 5.3
22 h 08	78.8	Football 20.1	Lavardin 29.6	Sphinx 6.3	Bons baisers... 5.8	Pulsions 13.2	La Horse 6.3
22 h 44	34.4	Madonna 7.4	Mardi cinéma 9.5	Journal 4.2	Le Passage 2.6	Spenser 9.0	Hawaii police 1.6

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4701

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I	■								
II							■		
III						■			
IV				■					
V							■		■
VI			■						
VII					■			■	
VIII		■							■
IX					■				
X		■							■
XI						■			

HORIZONTALEMENT

I. Se mettre à mordre. – II. On *choisit les plus beaux quand on est* de la partie. Moitié d'une tante pour les enfants. – III. Où l'on peut en voir de toutes les couleurs. Langue ancienne. – IV. Est fort. Couche dans une coquille. – V. Un vieux manteau. – VI. En ville. Un militaire vraiment pas civil. – VII. Eut des gestes augustes. Qui devra être acquitté. – VIII. Se présente parfois en flocons. – IX. Gros, c'est un cornichon. Une épreuve ou une coquille. – X. Se font plumer. – XI. Lu comme par un débutant. A l'esprit caustique.

VERTICALEMENT

1. Qu'on peut donner à repasser. – 2. Peut se trouver dans un panier de crabes. – 3. Diminue la valeur d'un bien. Qui a donc cessé de résister. – 4. Peut être tiré d'un clou. Est abattu par le bourreau. – 5. Disciple de saint Polycarpe. Utile pour ceux qui ont peur des piqûres. – 6. Préposition. Grande sécheresse. – 7. Un agrément d'autrefois. L'administration les appelle accordeurs. – 8. Procéder à un allongement. Utile pour le boucher. – 9. Le commencement de la fin. En France.

Solution du problème n° 4700

Horizontalement

I. Tailleurs. – II. Orgue. Rue. III. Rentrée. – IV. Atones. – V. Harets. Or. – VI. Eu. Eau. – VII. Na ! Reines. – VIII. Visage. – IX. Nid. Untel. – X. Anes. Eole. – XI. Tester. Us.

Verticalement

1. Torchon. Nat. – 2. Are. Aviné. – 3. Ignare. Ides. – 4. Lutteurs. St. – 5. Lérot. Eau. – 6. Enseigner. – 7. Urée. Aneto. 8. Ru. Soue. Elu. – 9. Set. Salés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 15 mars 1988 :

DES DÉCRETS

● N° 88-234 du 9 mars 1988 portant publication de la convention internationale sur la protection des artistes interprètes ou exécutants, des producteurs de phonogrammes et des organismes de radiodiffusion, faite à Rome le 26 octobre 1961 ;

● N° 88-235 du 9 mars 1988 portant publication du protocole additionnel à la convention de 1979 sur la pollution atmosphérique transfrontière à longue distance relatif au financement à long terme du programme concerté de surveillance continue et d'évaluation du transport à longue distance des polluants atmosphériques en Europe (EMEP), fait à Genève le 28 septembre 1984 et signé par la France le 22 février 1985.

∴

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 mars :

DES ARRÊTÉS

● Du 4 et du 9 mars 1988, relatifs à la *frappe* et à la *mise en circulation* des pièces commémoratives de 100 F et de 10 F.

● Du 9 mars 1988 fixant les *caractéristiques de la nouvelle pièce* de 10 F.

UNE CIRCULAIRE

● Du 15 février 1988 relative à l'utilisation du 0,08 % (fraction *prioritaire de la participation des* employeurs à l'effort de construc*tion*). – *Orientations prioritaires* pour 1988.

EN BREF

● **Journée portes ouvertes.** – Le centre Trudaine de formation *commerciale organise* le samedi 19 mars, de 10 heures à 17 heures, *une journée portes ouvertes* sur la bureautique, la télématique, la communication, les relations internationales en Europe et dans le monde. Cycles de formation en trois ans, deux ans, un an ou six mois.

★ **Renseignements : Centre Trudaine de formation commerciale, 39, avenue Trudaine, 75009 Paris. Tél. : 42-80-23-23).**

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 mars à 0 h TU et le jeudi 17 mars à 24 h TU.

La perturbation qui a traversé le pays dans la journée de mercredi s'éloigne vers l'Europe centrale. La France se trouve alors soumise à un courant d'air frais et instable de *nord-ouest*. Les averses seront *fréquentes* sur le *nord* et l'est du pays, mais épargneront les *régions océaniques* où se développera une hausse de pression.

Jeudi : nuages, éclaircies et averses se partagent le pays.

De la Normandie et du Nord au Centre, à Rhône-Alpes et au Nord-Est, régnera un temps variable avec éclaircies et averses. Il neigera en montagne à partir de 800 mètres d'altitude.

De la Bretagne au Poitou-Charentes et au Massif Central, la journée débutera sous un ciel *gris* et *faiblement* pluvieux. Les pluies cesseront en mi-journée pour laisser la place aux éclaircies.

Sur le sud de l'Aquitaine et de Midi-Pyrénées, des pluies assez fortes persisteront du matin au soir, notamment au voisinage immédiat des Pyrénées. Au nord de la Garonne, en revanche, des éclaircies verront *le jour en début* d'après-midi.

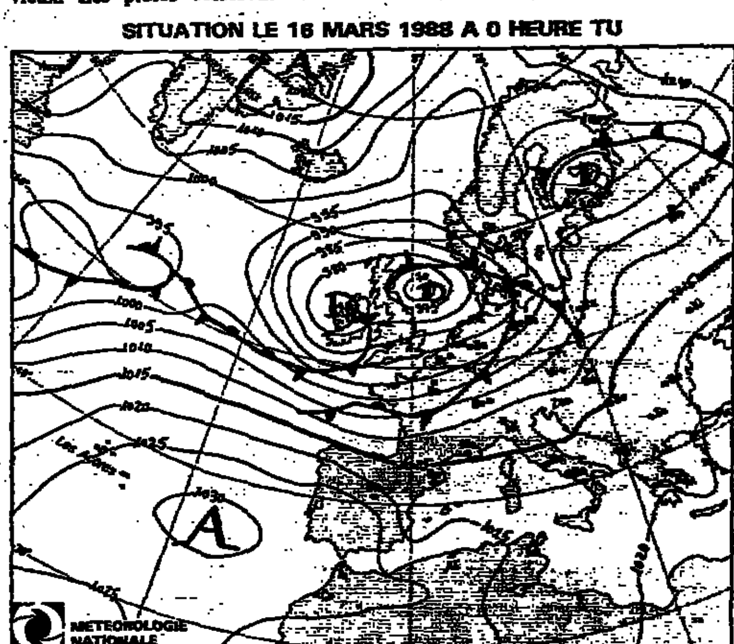
Sur le Languedoc-Roussillon et la Provence-Côte d'Azur, mistral et tramontane dégageront le ciel. Seule la Corse gardera un temps passagèrement nuageux avec quelques averses.

Un vent de nord-ouest *faible* à modéré s'établira sur le pays, il sera assez fort dans le Midi méditerranéen.

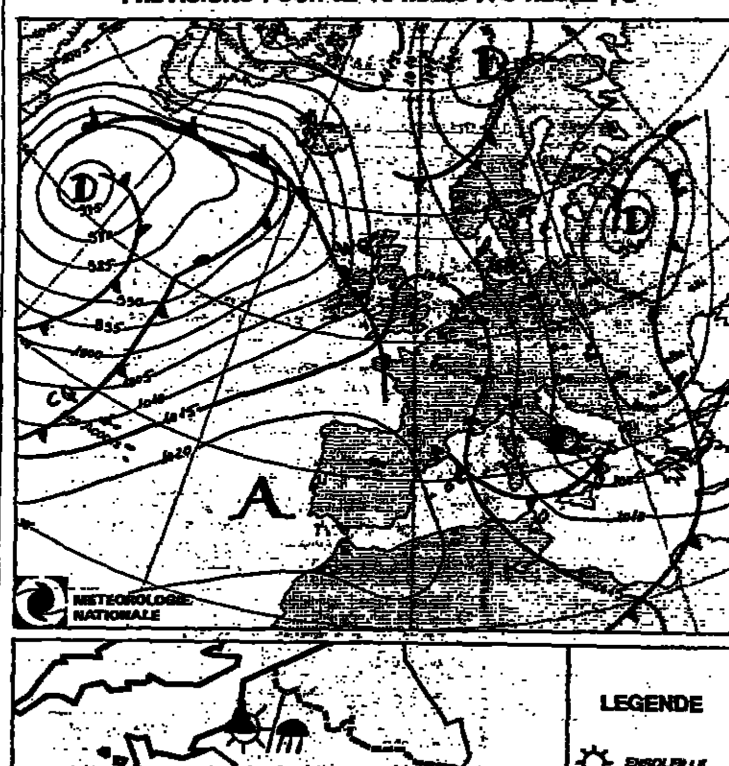
Les températures minimales seront comprises entre 6 et 10 degrés du Nord-Est au Sud-Ouest.

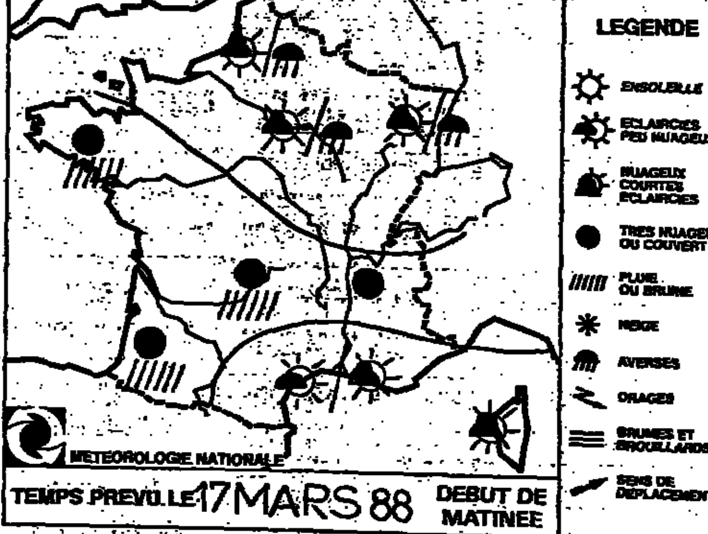
Quant aux températures maximales, elles varieront entre 7 et 10 degrés *sur le* Nord, le Nord-Est et le Centre, 12 et 14 degrés sur le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, 14 et 16 degrés sur le Sud-Est.

SITUATION LE 16 MARS 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 MARS A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-3-1988 à 6 heures TU et le 16-3-1988 à 6 heures TU — le 16-3-1988

FRANCE			
AJACCIO	15	9	C
BIARRITZ	17	13	C
BORDEAUX	16	12	P
BOURGES	13	8	P
BREST	11	7	A
CAEN	13	7	N
CHERBOURG	11	8	P
CLERMONT-FERR.	16	10	P
DIJON	14	6	P
GRENOBLE St-M-H	17	8	P
LILLE	11	5	P
LIMOGES	10	7	P
LYON	15	12	P
MARSEILLE-MAR.	16	8	N
NANCY	14	6	P
NANTES	13	9	A
NICE	16	8	N
PARIS-MONTS.	11	7	N
PAU	17	7	C
PERPIGNAN	21	7	N
RENNES	12	7	P
ST-ÉTIENNE	16	10	P
STRASBOURG	13	7	P
TOURS	10	7	P
TOULOUSE	17	7	P
POINTE-A-PITRE	31	21	N

ÉTRANGER			
ALGER	19	5	D
AMSTERDAM	9	6	C
ATHÈNES	18	8	D
BANGKOK	38	27	D
BARCELONE	16	6	D
BELGRADE	11	5	D
BERLIN	3	2	P
BRUXELLES	10	6	N
LE CAIRE	22	11	D
COPENHAGUE	2	0	*
DAKAR	27	18	N
DELHI	31	19	N
DJERBA	25	14	D
GENÈVE	15	8	P
HONGKONG	27	16	P
ISTANBUL	16	8	N
JÉRUSALEM	14	3	D
LISBONNE	18	12	D
LONDRES	12	5	A
LOS ANGELES	22	10	N
LUXEMBOURG	9	4	C
MADRID	21	8	D
MARRAKECH	21	9	D
MEXICO	28	10	B
MILAN	17	9	C
MONTRÉAL	1	-2	*
MOSCOU	1	-6	*
NAIROBI	30	14	C
NEW-YORK	6	-1	D
OSLO	3	-10	C
PALMA-DE-MAL.	19	3	B
PÉKIN	8	-4	D
RIO-DE-JANEIRO	30	23	D
ROME	16	8	N
SINGAPOUR	33	25	C
STOCKHOLM	-2	-14	C
SYDNEY	21	16	D
TOKYO	14	2	D
TUNIS	20	9	P
VARSOVIE	2	-1	*
VENISE	16	7	D
VIENNE	5	1	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Economie

SOMMAIRE

■ Le budget britannique pour la période avril 1988-mars 1989 comporte une petite révolution fiscale, avec un impôt sur le revenu très allégé dans ses taux (deux tranches seulement subsistent, à 25 % et 40 %). Malgré ces allégements, le budget est présenté en excédent *(lire ci-contre)*.

■ Sur le front des OPA : la Société générale de Belgique tiendra une assemblée générale le 14 avril, alors que l'on prête à Carlo De Benedetti l'intention de se séparer de Buitoni *(lire page 32)*.

■ La multiplication des OPA et des accords d'entreprises aboutit à une nouvelle répartition du pouvoir économique *(lire page 33)*.

La présentation du budget britannique

Important allégement de l'impôt sur le revenu

En présentant, mardi 15 mars, son projet de budget pour 1988-1989, M. Nigel Lawson, le chancelier de l'Echiquier, a provoqué des réactions extrêmement vives : enthousiasme du patronat, satisfaction mêlée d'inquiétude des boursiers, interrogation des économistes, colère de l'opposition et des syndicats. Le président du patronat britannique, le CBI, M. David Nickson, a immédiatement déclaré : *« C'est le budget que nous attendions. Il permettra de conforter la reprise économique et de relancer la confiance des milieux industriels. »* Le CBI s'est d'autre part félicité de la reconnaissance par le chancelier de la nécessité de taux de change stables.

L'ampleur des allégements fiscaux accordés au contribuable (près de 4 milliards de livres) a été accueillie avec satisfaction, mais sans plus, à la Bourse, qui s'attendait à moins de largesse et craint maintenant une accélération de l'inflation. Le Stock Exchange a terminé mardi en hausse modérée, mais d'après certaines informations, la Banque d'Angleterre serait intervenue en vendant des livres sterling pour ralentir la hausse de la monnaie britannique.

M. Neil Kinnock, leader de l'opposition travailliste, a déclaré que le discours de M. Lawson, en particulier la suppression des tranches d'imposition supérieures, *« engendre la colère »* devant *« une immense injustice »*. *« M. Lawson a donné beaucoup d'argent à ses amis et rien aux pauvres »*, a-t-il déploré.

La présentation du budget fera date dans l'histoire parlementaire et politique de la Grande-Bretagne. Jamais un tel brouhaha n'avait eu lieu. Les députés de l'opposition travailliste ont sifflé, hué les principales mesures de la réforme fiscale, la réduction de 60 % à 40 % de la tranche supérieure de l'impôt sur le revenu. Une telle mesure en faveur des plus riches a choqué les députés d'opposition, qui l'ont fait savoir. *« Quelle honte ! quelle honte ! »* ont-ils crié. Le tollé était tel que le président de la Chambre des communes a dû, à deux reprises, suspendre la séance.

La livre, mercredi matin, après une brève poussée à la hausse, était revenue à son niveau antérieur.

Le budget britannique pour la période 1er avril 1988 - fin mars 1989 comporte de très importants changements de la fiscalité, des changements que M. Nigel Lawson, en les rendant publics le mardi 15 mars, n'a pas hésité à qualifier de *« réforme radicale »*. Cette réforme, qui porte essentiellement sur l'impôt sur le revenu, aboutit à une réduction de la fiscalité de 4 milliards de livres, soit environ 42 milliards de francs.

L'impôt sur le revenu comporte actuellement six tranches, imposées à 27 %, 40 %, 45 %, 50 %, 55 % et 60 %. Ces taux avaient été abaissés en 1979, lorsque Mme Thatcher avait succédé aux travaillistes : le taux le plus bas de 33 % avait été porté à 27 % ; le taux le plus élevé, de 83 %, avait été porté à 60 %.

Les conservateurs, qui s'étaient toujours fixé comme objectif principal de réduire très sensiblement l'impôt sur le revenu, récidivent. Le budget 1988-1989, qui commencera à s'appliquer au début d'avril, prévoit deux taux seulement d'imposition : 40 % pour le plus élevé ; 25 % pour le plus bas. Dans ce barème extrêmement simplifié — l'un des plus simplifiés du monde, — quatre taux ont donc disparu.

C'est aussi dire que la tranche d'imposition maximum revient de 60 % à 40 %, alors que la tranche la plus basse — dans laquelle se situent 19,9 millions de contribuables sur 21 millions — n'est que légèrement diminuée (de 27 % à 25 %). Cependant, M. Lawson a promis que le taux de 25 % serait ramené à 20 % *« dès que possible »*.

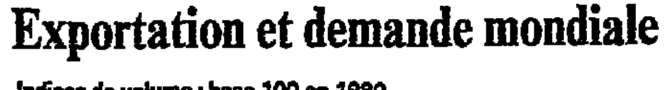
Autre allégement fiscal non négligeable : les abattements à la base sont relevés de 7,5 %, soit deux fois plus que l'inflation. Les célibataires ne seront plus imposés au-dessous de 2 605 livres de revenus annuels (2 270 F par mois environ), les hommes mariés au-dessous de 4 095 livres (3 570 F par mois environ).

Le régime d'imposition des femmes mariées, qui n'avait guère changé depuis le dix-neuvième siècle, est, lui aussi, modifié. L'épouse pourra désormais être totalement indépendante sur le plan fiscal, tandis que certaines dispositions qui privilégiaient les couples en union libre par rapport aux couples mariés sont supprimées (régime de détaxation des prêts au logement).

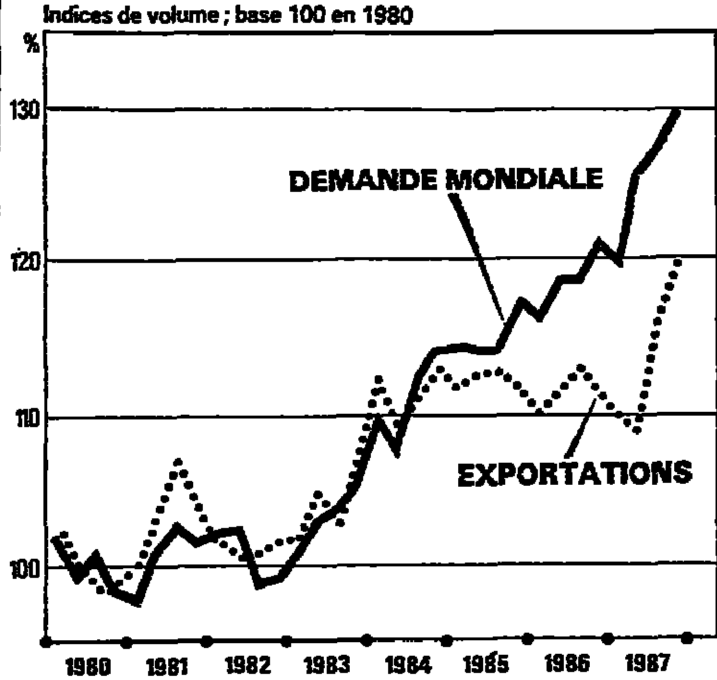
Incitation à l'épargne

L'abattement fiscal sur les successions est relevé à 110 000 livres, contre 90 000 livres (1 150 000 F, contre 950 000 F environ). Le barème des droits de succession comporte un taux unique à 40 %, contre un taux maximum de 60 % jusqu'à présent. La taxe sur les plus-values est corrigée : le calcul de la plus-value imposable ne prendra plus en compte les hausses dues à l'inflation des années avant 1982.

Les avantages fiscaux à l'épargne sont améliorés. Le montant d'actions que le contribuable peut acheter dans l'année en bénéficiant d'une exonération des dividendes est relevé de 2 400 à 3 000 livres (25 000 F à 31 000 F environ).



Exportation et demande mondiale



La reprise des exportations françaises de produits manufacturés a été contrastée à partir de 1983. Elle ne suit que très imparfaitement la reprise de la demande mondiale, avec, même, une rupture marquée en 1985 et en 1986. Les pertes de parts du marché sont de l'ordre de 3 % à 4 % pour ces deux années. Sur l'année 1987, malgré un rattrapage au second semestre, ces pertes restent d'environ 4 %.

La première banque du Texas appelle à l'aide les autorités fédérales

La First Republic Bank Corp., première banque du Texas, cherche à obtenir l'aide des autorités fédérales, en l'occurrence la Federal Deposit Insurance Corp. (FDIC), qui garantit les dépôts jusqu'à 100 000 dollars par compte. La banque texane, qui résulte d'une fusion entre deux établissements l'an dernier, a perdu 656 millions de dollars en raison des provisions constituées sur un portefeuille de 15 milliards de dollars de crédits, dont 17 %, soit 2,5 milliards, sont considérées comme créances douteuses. Pour l'exercice 1988, le déficit de la banque pourrait atteindre 450 millions de dollars, ce qui pousse les clients à retirer leurs dépôts : 600 millions de dollars en cinq jours. A l'origine de ces pertes, on trouve le marasme de l'immobilier au Texas, provoqué par la baisse des cours du pétrole, qui a freiné l'activité économique.

Si la FDIC volait au secours de cette banque, ce serait sa plus importante opération de sauvetage, après celle de la Continental Illinois, en 1984 (5 milliards de dollars).

REPÈRES

Aéroports :
Une croissance de 9,6 % en 1987

Les aéroports français ont connu, en 1987, une excellente année, avec un taux de croissance de 9,6 %, contre 3,2 % l'année précédente. En effet, le nombre des passagers est passé de 58,4 millions à 64 millions, malgré les rigueurs climatiques du début de 1987 et les grèves à répétition des contrôleurs aériens et des navigants d'Air Inter. Le fret a suivi la même courbe, avec une progression de 7,3 %. Le classement reste inchangé : Paris (Orly - Charles-de-Gaulle - Le Bourget), 37 millions de passagers (+ 10,5 %) ; Nice, 4,6 millions (+ 9,1 %) ; Marseille, 4,3 millions (+ 1,1 %) ; Lyon, 2,9 millions (+ 3,9 %) ; Toulouse, 2,4 millions (+ 13,2 %). Biarritz, Brest, Perpignan et Toulon se signalent par des taux d'augmentation situés entre 16 % et 18 %.

Balance des paiements
Déficit record aux Etats-Unis en 1987

Le déficit de la balance des paiements courants des Etats-Unis a atteint, en 1987, le chiffre record de 160,7 milliards de dollars, en hausse de 13,7 % par rapport aux 141,4 milliards de dollars de 1986, malgré une légère amélioration sur le dernier trimestre de l'année dernière, où il a diminué de 11,3 % à 39 milliards de dollars. La balance des paiements courants recouvre les échanges de marchandises, de services (tourisme, assurances...) et certains transferts de capitaux.

L'aggravation du déficit de cette balance en 1987 s'explique par le déficit commercial record (159,2 milliards de dollars), mais aussi par le fait que les Etats-Unis sont devenus le pays le plus endetté du monde, notamment pour financer leurs déficits commercial et budgétaire.

Investissements étrangers
Pas de mesures restrictives, préconise M. Baker

Le secrétaire américain au Trésor, M. James Baker, a estimé, le mardi 15 mars, que les Etats-Unis devaient éviter toute mesure pouvant limiter les investissements étrangers, nécessaires à l'expansion économique américaine.

Ces investissements, a-t-il dit, sont *« l'une des forces de notre économie »*. *« Les Etats-Unis ont toujours accueilli favorablement les investissements étrangers »* qui *« créent des emplois, des capacités de production et entraînent des avancées technologiques »*.

Répondant à des critiques contre l'accumulation de dettes à l'étranger, il a précisé que *« le service de la dette extérieure américaine en 1987 due à ces investissements ne représentait que 0,1 % du produit national brut »* américain.

Prix de gros
Tensions en Grande-Bretagne

Les prix de gros britanniques ont progressé de 0,5 % en février par rapport à janvier, selon des statistiques provisoires non corrigées des variations saisonnières publiées par le ministère du commerce et de l'industrie.

Sur douze mois, la progression s'établit à 4 % par rapport à février 1987, contre 3,8 % en janvier dernier par rapport à janvier 1987. La hausse des prix de gros de janvier a été révisée en baisse à 0,6 % contre une estimation antérieure de 0,7 %. La hausse des deux derniers mois est sensiblement supérieure à celle de novembre (0,3 %) ou décembre (0,2 %) et devrait renforcer les craintes de pressions inflationnistes des autorités britanniques.

Pour la fortune

M. NIGEL LAWSON, le chancelier de l'Echiquier britannique, a bien de la chance. Les recettes tirées des privatisations et d'importantes rentrées fiscales lui ont permis de présenter au pays mardi 15 mars, un budget en or, réalisant le rêve impossible de tout ministre des finances : l'équilibre entre dépenses et recettes, doublé d'une baisse importante des impôts qui prend les apparences d'une petite révolution fiscale.

Le budget — 1987-1988 — qui s'achève est déjà la preuve de la clémence des dieux. Voté l'an dernier en léger déficit (4 milliards de livres, soit 42 milliards de francs) grâce à quelque 5 milliards de privatisations (52 milliards de francs) qui gomment autant de charges publiques — telle est la méthode anglaise, — l'exercice se soldera dans quelques jours (1) par un excédent de 3 milliards de livres (31 milliards de francs). Le budget 1988-1989, qui va commencer à s'appliquer au début d'avril, prévoit un excédent de quelque 3 milliards de livres également. Telle est, désormais, la règle, a pu dire en toute simplicité M. Lawson.

Peu de grands pays industrialisés peuvent se vanter d'un pareil résultat. Même si cela prête à interrogation : l'Etat vend ses entreprises, la forte croissance britannique pourvoyeuse de rentrées fiscales est menacée à terme par le déséquilibre des comptes extérieurs. Enfin, le pétrole de la mer du Nord (4 milliards de livres, soit 42 milliards de francs) est une ressource fragile...

Il n'empêche. Voilà la Grande-Bretagne, ou plus exactement les conservateurs, qui réalise un vieux rêve : réduire fortement l'impôt sur le revenu, et bien sûr l'impôt des plus fortunés. Le barème, qui avait déjà été sensiblement allégé lorsque Mme Thatcher était arrivée au pouvoir en 1979 — le taux le plus élevé d'imposition à 83 % avait alors été supprimé, — ce barème-là est proprement bouleversé.

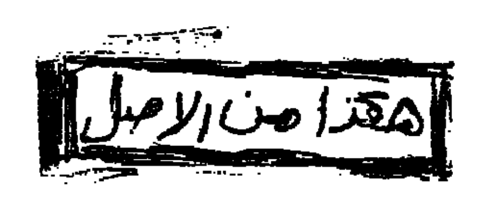
Des six taux existants, qui s'étalaient de 27 % à 60 %, n'en subsisteront plus que deux : 25 et 40 %. Qui dit mieux ? Bien sûr cette réforme extrême va d'abord favoriser les plus riches de la nation, et l'opposition, quand elle a appris la nouvelle, a littéralement accablé M. Lawson, l'accusant d'injustice scandaleuse. Difficile de démontrer le contraire.

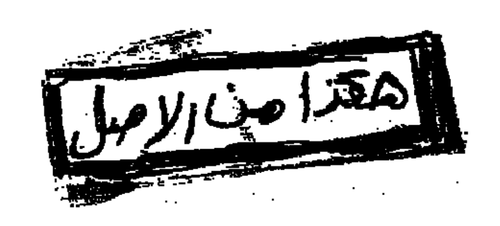
Le chancelier n'en a pas moins sa logique, qui est de stimuler l'appétit du gain dans un pays où le dynamisme économique faisait singulièrement défaut il n'y a pas si longtemps encore. Logique qui doit également aboutir à faire baisser la fraude, comme on le constate dans la plupart des pays où les taux sont faibles. Logique, enfin, qui devrait aboutir à accroître l'épargne puisque ce sont les contribuables les plus aisés qui alimentent en priorité le marché des actions et des obligations si nécessaires aux financement des entreprises.

Reste que ni Mme Thatcher ni M. Lawson ne semblent se soucier le moins du monde de ce qui va être la grande affaire des pays européens : le marché unique de 1993. Rien n'est prévu en effet pour harmoniser les taux de TVA, la Grande-Bretagne ayant la tâche difficile — et paradoxale — de relever les siens, en supprimant un taux zéro qui s'applique notamment à l'alimentation. Politiquement difficile et pourtant indispensable si l'Europe veut progresser...

ALAIN VERNHOLES.

(1) L'exercice budgétaire britannique va du 1er avril au 31 mars de l'année suivante.





Économie

SOCIAL

Rayon « fautes graves »

Les grands de la distribution ne supportent plus les petits larcins de leurs employés et licencient les personnes qui se rendent coupables de telles *« fautes graves »*.

Dernier exemple en date, deux vendeuses du rayon fruits et légumes de l'hypermarché Auchan de la Milesse, près du Mans, viennent de perdre leur emploi. A la fermeture du magasin, elles avaient mangé des morceaux d'un ananas proposé à la dégustation de la clientèle.

Le 12 mars, une employée du supermarché Mammouth à Epinal (Vosges) recevait une lettre de licenciement. Elle avait été surprise par son chef de rayon en train de prendre une poignée de bonbons.

La semaine dernière, aux Nouvelles-Galeries de Bordeaux, une salariée du service comptabilité subissait un sort identique. Elle avait omis de payer, avec ses autres achats, une tablette de chocolat prise dans les rayons du libre-service. En août 1984, dans le même magasin, une vendeuse avait été licenciée pour avoir dérobé une prune (*le Monde* du 12 mars).

Dérisoires dans leurs causes mais pas dans leurs effets, ces affaires connaissent des suites judiciaires d'une rare sévérité quand elles sont jugées par la chambre sociale de la Cour de cassation. Par deux fois, en février 1986 et en octobre 1987, celle-ci a confirmé le bien-fondé d'un licenciement prononcé après un vol de bonbons (déjà) et le vol d'une paire de lacets.

On suivra donc avec attention les suites données à une affaire semblable où une employée de l'hypermarché Mammouth de Périgueux avait été licenciée pour avoir mangé un croissant. Le conseil des prud'hommes a *« proposé »*, le 14 mars, la réintégration de la salariée en cause et un protocole d'accord autorisant le personnel à prendre une légère collation quotidienne. *« La dénonciation d'un usage établi devrait faire l'objet d'une information individuelle »*, ont estimé les juges.

A. Le.

● **Sixième préavis de grève pour la semaine prochaine à Air Inter.** — Les trois syndicats de pilotes (SNPL et SPAC) et d'officiers mécaniciens (SNOMAC) d'Air Inter ont déposé, mardi 15 mars, un sixième préavis de grève matinale (de minuit à 8 heures) pour la semaine du 21 au 25 mars. Ce mouvement a très peu d'incidences sur le trafic, la direction effectuant des affrètements.

AFFAIRES

La bataille pour le contrôle de la Société générale de Belgique

Une assemblée générale de la SGB convoquée pour le 14 avril

La Société générale de Belgique réunira une assemblée générale extraordinaire de ses actionnaires le 14 avril prochain. La décision a été prise par le conseil d'administration, le mardi 15 mars. Cette assemblée devrait permettre de clarifier enfin l'imbroglio financier dans lequel est plongé le groupe belge depuis deux mois, en autorisant un décompte précis des actions détenues par les deux rivaux, le groupe De Benedetti et Suez.

L'enjeu reste fondamental pour la Belgique comme en témoigne la situation des Ateliers de Charleroi, entreprise située au cœur du devenir belge dans les technologies électriques et électroniques.

Les Ateliers de Charleroi au cœur de l'avenir industriel belge

BRUXELLES
de notre correspondant

« Allez, j'ai été quand même fier d'apprendre qu'un Rital était sur le point de reprendre la première société belge! » Emilio, fils d'un mineur sicilien arrivé en Belgique avant la seconde guerre mondiale, fait partie des vingt cinq mille Italiens installés à Charleroi. Travaillant aux Ateliers de constructions électriques de Charleroi (ACEC), une des principales entreprises de la région, avec quatre mille sept cents employés, il suit de très près la saga de l'offensive contre la vieille dame. Non seulement parce qu'un de ses « pays » en est un des principaux protagonistes, mais aussi et surtout parce qu'il sait bien que le sort de son entreprise se joue sans doute en ce moment : les ACEC ont en effet été repris par la Société générale en 1985.

Le maire de Charleroi, M. Jean-Claude Van Cauwenberghe — rien d'un « Rital » ! — était lui aussi intervenu, lorsque M. André Leysen, le patron de Gevaert, avait tenté de fédérer sous sa houlette les actionnaires belges. Il avait déclaré : *« Dans cette hypothèse je préfère nettement un Carlo De Benedetti italien à un De Benedetti flamand. »*

Le « condottiere » a la cote dans le pays noir. C'est ainsi qu'une délégation de travailleurs des ACEC est venue rendre visite à un de ses « lieutenants, français », M. François Sureau, au vingt-troisième étage de l'hôtel Hilton de la capitale. *« Nous avions entendu les déclarations de Carlo De Benedetti,* explique M. Robert Hénaux, le syndicaliste qui dirigeait la délégation. *Alors nous avons voulu nous rendre compte sur place. Pour nous, de toute manière, Carlo De Benedetti pourrait difficilement faire plus mal que la Générale. »*

En Wallonie, et principalement dans cette région de Charleroi terriblement touchée par la crise, la Générale — et ce qu'elle représentait comme symbole de l'« establishment » bruxellois — était souvent considérée comme responsable d'une partie du marasme ambiant. *« Après avoir conquis la Wallonie, pris le contrôle de tout ce qui pouvait rapporter dans la région, la Générale a massivement désinvesti pour aller ailleurs »*, disent les syndicalistes. La reprise des ACEC, en 1985, en association avec la Compagnie générale d'électricité française, avait pourtant été accueillie très favorablement. Le retour, en quelque sorte, de la grand-mère prodigue. D'autant plus que les propriétaires précédents, Westinghouse, n'avaient pas laissé un souvenir impérissable. Ballottés de partenaires étrangers en partenaires étrangers, les ACEC se mouraient. *« Nous n'avions jamais vu les actionnaires, comme s'ils se désintéressaient totalement de nous. En revanche, nous avons tout de suite rencontré M. Davignon qui nous a expliqué la stratégie que la Société générale avait en vue pour les ACEC »*, commentent des dirigeants syndicaux. Les objectifs étaient ambitieux et singulièrement celui d'avoir enfin à verser des dividendes aux actionnaires.

Nécessaire spécialisation

Mais les moyens utilisés ne furent pas tous des plus souples. Et les syndicats se sont vite mis à déplorer que l'effectif soit ramené de six mille emplois en 1985 à trois mille deux cents actuellement. *« En 1985, la productivité des ACEC était de 2 millions de francs belges par salarié, elle est aujourd'hui de 3,2 millions de francs belges »*, rétorquent les dirigeants qui, en passant, précisent que cette productivité est de près de 8 millions de francs belges dans les entreprises similaires au Japon. *« Nous allons passer,* explique M. Pierre Kless, le patron de l'entreprise, *de la culture propre aux grands monolithes à la culture plus conviviale d'un ensemble réparti en unités d'action à échelle humaine. »*

Cela signifie essentiellement que les ACEC vont devoir suivre un double mouvement : spécialisation et filialisation. Spécialisation, car les ateliers ne peuvent plus rester ce qu'ils sont actuellement, à savoir un véritable puzzle de petites et moyennes entreprises fédérées avec une diversité surréaliste de production : de l'électroménager de grande consommation aux locomotives en passant par l'alimentation électronique d'Ariane. Quatre pôles de développement prioritaires ont été choisis : l'électromécanique, l'électronique, la télématique industrielle et la mécanique thermique. Filialisation ensuite, car il s'agit d'assouplir et d'alléger les structures.

Quel que soit le vainqueur final — si vainqueur il y a — de la lutte pour le contrôle de la Société générale de Belgique, celui-ci pourra difficilement choisir une voie très différente pour les ACEC. Le plus important est là : *« La Belgique,* explique M. Pierre Kless, *est le seul parmi les pays hautement industrialisés de la Communauté qui n'a pas de stratégie industrielle. »* Or les ACEC dépendent beaucoup des commandes publiques. Que ce soit pour la huitième centrale nucléaire du pays, la participation à l'avion de combat pour l'an 2000 ou le TGV, les Ateliers de Charleroi pourraient être partie prenante à condition que les pouvoirs publics leur en donnent les moyens. Les futurs patrons de la Société générale de Belgique devront donc comprendre à quel point ce holding a besoin d'une stratégie industrielle mais qui sera nécessairement définie en accord avec l'Etat.

En attendant, les ouvriers des ACEC, comme ceux des centaines d'entreprises dépendant de la Société générale de Belgique, aimeraient bien connaître le nom de leurs futurs « patrons ».

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Buitoni cédé à Nestlé ?

M. Carlo De Benedetti s'apprêterait à céder le contrôle de Buitoni à Nestlé. La rumeur en courait depuis quelques semaines à la bourse de Milan où l'action du groupe alimentaire, célèbre pour ses pâtes, était passé de 5335 lires à la mi-janvier à 10 100 lires le 15 mars. Nestlé, comme par ailleurs Philips, ne sont pas des groupes à engager leur signature à la légère. Lors de l'annonce de leur entrée dans la holding Europe 92 montée par M. De Benedetti pour participer au capital de la Générale de Belgique, il paraissait évident que l'*« ingeniere »* aurait à monnayer cher cet appui prestigieux.

Tandis que les rumeurs sur une association de Philips avec Olivetti (base industrielle du capitaliste italien) s'amplifiaient, les spéculations sur une cession de Buitoni au géant suisse de l'agro-alimentaire allaient bon train. Elles se fondaient notamment sur les reclassements en cours dans les secteurs des plats cuisinés, des surgelés et du chocolat en Europe. On a d'abord pensé que M. De Benedetti se séparerait de sa filiale confiserie Perugina qui, de l'avis même de son propriétaire, n'avait pas la taille européenne face aux géants Cadbury, Rowtree-Mackintosh, Jacobs-Suchard et... Nestlé. La CIR, holding de M. de Benedetti, a cependant fait savoir, début février, qu'*« on lui avait fait beaucoup d'offres sur Perugina mais qu'il n'avait pas l'intention de vendre »*. Un démenti plutôt mou qu'on traduit généralement à Milan par *« nous attendons une meilleure offre »*. On pouvait voir dans ce démenti le signe qu'une négociation plus large concernant la maison mère Buitoni était en cours.

Après avoir démenti vigoureusement, le 14 mars, une telle hypothèse, la CIR a fait savoir le 15 mars qu'elle a *« reçu des offres d'achat concernant des activités du groupe Buitoni »*. Dans les milieux d'affaires milanais on a immédiatement compris le message : après avoir redressé en deux ans le groupe Buitoni (acheté en 1985 après une bataille avec le Français BSN), la CIR semble prête à réaliser ces actifs. En 1986, le groupe Buitoni réalisait un chiffre d'affaires de 1624 milliards de lires avec un bénéfice de 79 milliards. Au premier semestre 1987, les ventes ont déjà atteint 952 milliards de lires. Bien placée dans les secteurs des plats cuisinés à base de pâtes, dans les surgelés (avec Davigel) et le chocolat, Buitoni n'est cependant pas assez internationale... elle constitue en revanche un complément très logique pour la gamme de Nestlé.

D. Py.

Bull, Jeumont-Schneider et SPIE s'associent dans les « immeubles intelligents »

Un constructeur informatique, Bull, un fabricant de matériels téléphoniques, Jeumont-Schneider Télécommunications (filiale de l'allemand Bosch) et un groupe du bâtiment, SPIE-Batignolles, ont annoncé, le mardi 15 mars, la création d'une société commune, Ositel, dont le capital est partagé respectivement à 34 %, 33 % et 33 %. L'objectif est de mettre en place des câblages d'immeubles mariant les ordinateurs et le téléphone. Grâce à ce réseau interne (préinstallé dans les bâtiments neufs), les différents terminaux (micro-ordinateurs, télécopieurs, téléphonie, minitel, etc.), même s'ils sont de marques différentes, devront converser entre eux et avec l'extérieur de façon régulée et économique.

IBM s'était associé à Bouygues, en octobre 1987, pour créer IB 2 Technologies sur le marché de ces immeubles dits *« intelligents »*.

● **Agrandissement du parc des expositions de Villepinte.** — La troisième tranche du parc des expositions de Villepinte, au nord de Paris, a été officiellement présentée le 15 mars au siège de la Chambre de commerce et d'industrie de Paris par son président, M. Philippe Clément. Elle sera constituée par quelque 47 000 mètres carrés de surface utile, portant la superficie totale du parc des expositions à 164 000 mètres carrés, le tout sur un même niveau. D'un coût global estimé à 440 millions de francs, ce bâtiment, dont le maître d'ouvrage est la Société immobilière du Palais des congrès (SIPAC), est destiné à accompagner la croissance rapide du nombre de salons : le SIAL (Salon international de l'alimentation), celui de l'emballage, ou encore le SICOB

NOMINATIONS

M. Yves Barsalou devrait devenir président de la Caisse nationale de crédit agricole

Deux assemblées générales (une extraordinaire et une ordinaire) de la Caisse nationale de crédit agricole (CNCA), mutualisée le 9 avril prochain, en feront une société anonyme et la doteront d'administrateurs, dont les noms, soumis à élection, ont été publiés au *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO) du 10 mars : MM. Yves Barsalou, Jean Batard, René Berseget, Paul Cabarat, Alain Delaunoy, Marcel Deneux, Lucien Douroux, André Fontan, Joël Icard, Pierre Perronat, Jean Simon et Jacques Stéfani y figurent. Seule une caisse régionale, celle de Toulouse, s'est prononcée contre la mutualisation, mais a jusqu'à la fin du mois pour revoir sa décision. Selon M. Auberger, directeur de la CNCA, M. Barsalou, actuel président de la Fédération nationale, devrait être élu président, et lui-même devrait être désigné comme directeur général. Les résultats financiers du groupe devraient être stationnaires en 1987, avec 500 millions de francs de résultat courant contre 600 millions en 1986.

● **M. Louis Schweitzer nommé directeur financier de Renault.** — M. Louis Schweitzer, l'ancien directeur de cabinet de M. Laurent Fabius tout au long de sa carrière ministérielle, prend la direction financière de Renault, dont il assurait l'interim depuis deux mois. M. Schweitzer était jusqu'alors directeur de la planification et du contrôle de gestion à la Régie. Sa nomination intervient à l'occasion du regroupement des deux directions.

Un échec dans les technologies de pointe

La CGE abandonne les lasers civils

Echec dans les technologies de pointe pour la Compagnie générale d'électricité (CGE) : ce groupe vient de décider de réduire de moitié ses effectifs dans sa filiale Cilas-Alcatel, spécialisée dans les lasers, au moment même où son concurrent allemand Siemens annonce qu'il renforce son implantation aux Etats-Unis dans ce secteur en rachetant une firme outre-Atlantique.

Cilas-Alcatel se recentre sur les activités militaires et abandonne ses fabrications, comme le matériel médical (laser pour la chirurgie), jugées moins porteuses. En conséquence, l'entreprise va supprimer 226 emplois sur les 476 qu'elle compte encore et fermer son usine lorraine de Florange, qui avait pourtant reçu 80 millions d'aides publiques en 1984. Cette usine n'avait jamais atteint les objectifs fixés à cette date avec les pouvoirs publics, soucieux d'encourager la reconversion industrielle de la Lorraine. Au lieu des 250 emplois promis en 1984, elle en a créé 26. Cilas-Alcatel dans son ensemble qui a employé jusqu'à 700 personnes en 1985, avait déjà supprimé 150 emplois il y a un an.

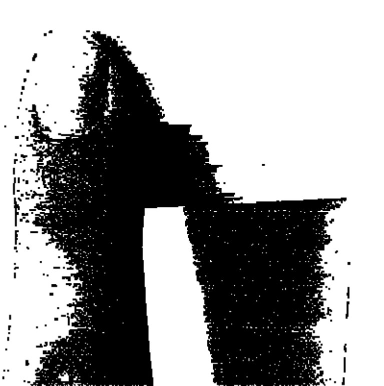
Selon la CGE, l'optronique (mariage de l'électronique et de l'optique) n'a pas rempli ses promesses, et le marché est loin d'avoir atteint les 20 ou 30 % de croissance escomptés. Les nombreuses firmes créées ne sont donc pas en bonne santé et la concurrence est rude. Cilas affiche aussi pour 1987 une perte de 90 millions de francs pour 300 millions de chiffre d'affaires.

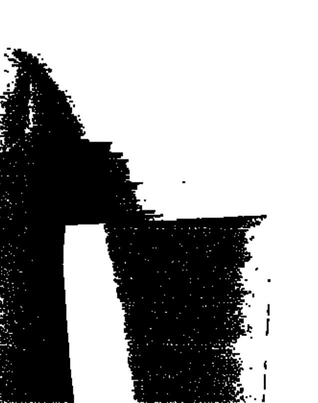
Siemens annonce, de son côté, qu'il rachète la division lasers industriels de la firme américaine Spectra-Physics Inc. Sa filiale Rofin-Sinar assurera la direction industrielle de la division, transformée en filiale. Rofin-Sinar, qui a déjà des filiales en Italie, présent au Japon, renforce ainsi sa position internationale.

La différence de stratégie entre Siemens et le groupe français (« le Monde Affaires » du 19 septembre 1987), qui préfère le marché militaire « protégé », est frappante.

F. V.

● **RECTIFICATIF.** — Une erreur nous a fait écrire dans *le Monde* du 16 mars, sous les graphiques « Produits français et concurrence internationale » : *« En France, la situation ne cesse de se dégrader depuis 1986, à cause de la dépréciation de notre monnaie face au deutschemark. »* Il fallait lire : *« En France, la situation a cessé de se dégrader. »*





Mondialisation de l'économie et redistribution des pouvoirs

OPA, le temps des soldes

Avec cette foison d'accords, de fusions d'entreprises, dont les offres publiques d'achat inamicales sont l'expression la plus spectaculaire, chacun sent bien confusément qu'une nouvelle répartition du pouvoir économique s'opère à l'échelle de la planète. Fille du krach du 19 octobre, cette évolution avait commencé avant lui : la délocalisation des multinationales, le vaste mouvement de par le monde des privatisations, les raids, la déréglementation des marchés financiers étaient d'autres faces de la mondialisation de l'économie et du nécessaire *« repositionnement »* qui en résulte pour les entreprises industrielles comme financières.

L'offre publique d'achat de Schneider sur Télémécanique, la tentative de rachat des activités pneumatiques de l'américain Firestone par le japonais Bridgestone, l'OPA d'Hachette sur l'américain Grolier, celle naguère de Grand Met et de Seagram sur Martell ou celle en cours jusqu'au 18 mars de Cerus sur la Société générale de Belgique — et les contre-offensives que ces opérations ont déclenchées — répondent à des objectifs stratégiques clairs. Dans le matériel électrique en France, Merlin-Gerin (filiale de Schneider), Télémécanique, Legrand et Leroy Somer, pour être leaders dans leurs métiers, n'en sont pas moins contraints à la concentration sous peine d'être mangés.

Quant à Framatome, qui a surenchéri sur Schneider, elle doit trouver impérativement de nouvelles activités pour compenser la chute de son chiffre d'affaires dans le nucléaire (de 11 milliards de francs aujourd'hui, il devrait tomber à 5 ou 6 milliards dans quelques années).

Dans l'édition, le rapprochement entre le groupe des Presses de la Cité et la CEP, entamant l'hégémonie éditoriale d'Hachette, obligeait cette entreprise, déjà affectée par l'échec de sa tentative pour reprendre TF1, à bouger. Le rachat de Grolier, spécialiste de la vente d'encyclopédies par correspondance, ferait de la société française le numéro un mondial des encyclopédistes et le numéro trois de l'édition.

La montée au créneau de Pirelli et de la prudente Michelin contre le japonais Bridgestone pour le rachat des pneumatiques de Firestone — dans une activité où la concentration est forte depuis des années — est elle aussi d'abord défensive : il faut grossir ou périr, mais aussi empêcher les autres de grossir — surtout s'ils sont japonais et dans des activités para-automobiles — pour moins souffrir plus tard.

Ainsi le mouvement actuel apparaît bien comme une concentration inévitable face à la mondialisation et, pour les Européens, aux échéances de 1992 (ce qui explique qu'ils soient plus présents qu'auparavant), comme la restructuration nécessaire de certaines activités (dans l'énergie par exemple). Il résulte aussi de la dispersion trop grande du capital des entreprises — pas plus forte en France que dans les pays voisins, — comme le montre la Générale de Belgique, et du poids encore excessif des entreprises familiales. Comment, par exemple, la cinquantaine de membres de la famille propriétaires de Martell — une société affectée par la baisse du dollar et une diversification ratée dans les parfums — auraient-ils résisté, avec leurs 41 % de parts inégalement réparties, aux sirènes du canadien Seagram, prêt à racheter l'entreprise de cognac trois fois son prix ?

Cette évolution souligne le problème des successions : la vente naguère par Francine Gomez de Waterman à l'américain Gillette, celle des *Echos* au britannique Pearson par Jacqueline Beytout, si elles répondaient à l'intérêt sonnant et trébuchant des vendeuses, avaient bien cette raison première, tout comme la cession par M. Mantelet de Moulinex à ses cadres. Quand on sait que le quart des entreprises françaises de cinquante à neuf cents salariés va, d'ici à 1990, changer de patron du fait de l'âge des capitaines, cela ne laisse pas d'inquiéter.

Mais ces raisons industrielles préexistaient au krach du 19 octobre. Celui-ci, en réduisant le prix des entreprises, a multiplié les occasions. Comme le dit un banquier de la place : *« On est dans une période de soldes. Il est admis qu'une OPA doit se faire 30% au-dessus des cours de Bourse. Or ceux-ci sont encore aujourd'hui inférieurs de 30% à 35% à ce qu'ils étaient il y a six mois. »*

La purge ?

Le krach n'a d'ailleurs pas — encore ? — été la purge prévue, et, comme la rentabilité des entreprises progresse, l'on voit mettre en jeu des sommes considérables : près de 9 milliards de francs dans chaque camp pour la Générale de Belgique, 6 milliards pour Firestone, près de 5 milliards pour 51 % de Télémécanique, 2,4 milliards dans l'état actuel de l'offre pour la prise de Grolier par Hachette, 1 milliard pour Bénédictine, une entreprise dont le chiffre d'affaires est de 650 millions et les profits pratiquement nuls.

Ainsi, si la chute des cours a facilité les OPA, cela n'empêche pas les achats de se faire à des prix absurdes qui menacent les repreneurs comme le repris. *« On s'était fixé un plafond de 4700 F pour Télémécanique »*, dit-on chez Framatome, où l'on reconnaît que, au cours actuel de l'offre (5800 F et peut-être demain 6100 F), *« la rentabilité de l'investissement ainsi réalisé ne sera possible que si tout marche bien pendant de longues années »*.

Dans ce qui est bien une guerre par d'autres moyens, l'argent ne compte plus guère. (*« Les milliards, il suffit de se baisser pour les trouver »*, affirme Didier Pineau-Valencienne, le patron de Schneider. Les inimitiés entre les hommes (pour ne pas dire les haines) et les impératifs stratégiques jouent un rôle plus essentiel tandis que, comme dans toute guerre, la troupe — les salariés — n'a qu'à se taire. Même si le personnel de Télémécanique ou celui de Rhin-Rhône, entreprise de distribution de produits énergétiques courtisée par Vincent Bolloré, ne l'entend pas ainsi.

Un capitalisme apatride

La bataille pour la Générale de Belgique, avec la susceptibilité blessée du gouverneur Lamy mais aussi celle du président de Suez, M. de La Genière, dernier prévenu de l'OPA lancée par Cerus dont la Compagnie est l'un des principaux actionnaires, avec les traîtrises de toute sorte, en est le plus bel exemple. Tandis que Suez et ses alliés belges cherchent un patron et bétonnent juridiquement leur alliance — guerre de tranchées sur une position forte, — le clan De Benedetti joue tout à la fois du même registre (en escomptant l'hypothétique indiscipline de vote de Lessius et de Boerenbond lors de l'assemblée générale du 14 avril), mais aussi de la guerre de mouvement. La vente de Perugina et de Buitoni à Nestlé, nécessaire pour obtenir du cash (mais que diront le Crédit agricole et M. Balladur si Buitoni-France est cédée ?) devrait intervenir. Mais elle sera présentée comme un accord européen avec l'entrée de Nestlé dans Euro 92, la société holding récemment créée par Carlo De Benedetti pour porter des actions de la Générale de Belgique. Et une alliance actuellement négociée entre Olivetti et Philips, si elle débouchait, viendrait montrer où sont les industriels, les européens et le dynamisme. Une manière de tenter de faire pencher la balance psychologiquement, sinon du point de vue comptable, et d'être en meilleure position lors de l'inévitable armistice.

Ce mouvement qui manifeste l'imbrication croissante de l'industrie et de la finance, puisqu'il faut être capable de lever des sommes folles en peu de temps pour attaquer comme pour défendre ses activités industrielles, montre un capitalisme plus que jamais apatride. Un italien se sert d'une société française pour tenter de prendre le contrôle d'un holding qui a la haute main sur une partie vitale de l'économie belge. Un canadien prend le pouvoir d'une entreprise française (Martell) pour profiter de son réseau de vente en Extrême-Orient. Comme si le capitalisme longtemps associé aux Etats, au dix-huitième siècle où les vrais financiers maniaient les deniers publics, au dix-neuvième et dans la première moitié du vingtième siècle où leur alliance a donné le colonialisme, s'en éloignait. A marché mondial, stratégies mondiales.

Ce cosmopolitisme a d'ailleurs réveillé des réflexes nationalistes, réels ou intéressés. On se souvient de M. Lamy, le gouverneur de la SGB, clamant : *« Nous ne voulons pas que la Belgique devienne un pays colonisé. »* On voit aujourd'hui M. Balladur s'opposer à la vente des *Echos* à un groupe britannique sans le moindre fondement juridique (comme il l'avait fait, en vain, pour Valéo vis-à-vis de M. De Benedetti). Aux Etats-Unis même, Kodak a volé au secours de Sterling Drug, un laboratoire américain attaqué par le suisse Hoffmann-La Roche, et Sanofi a échoué sur une entreprise américaine dans sa tentative de prendre le contrôle de Robins. Dans ce pays où les investissements étrangers ne subissent aucune contrainte et où plusieurs centaines de milliards de dollars d'actifs américains (entreprises, banques, hôtels, immeubles) ont été achetés par des étrangers depuis cinq ans, le Congrès s'interroge sur la nécessité d'un contrôle ou sur celle d'obtenir, des pays étrangers, une ouverture aussi grande que celle de leur propre marché. Et un sondage de l'organisme Smick-Medley réalisé fin janvier montre que la population américaine est favorable à 78 % à une limitation des investissements étrangers.

Un peu partout les OPA, la forme la plus spectaculaire de ces restructurations, poussent à de nouvelles réglementations. M. Balladur a ainsi souhaité, le 14 mars, la mise en œuvre par la Chambre syndicale des agents de change et par la Commission des opérations de Bourse, de dispositions telles que les intentions des initiateurs d'offres soient clairement connues et que les agressés puissent mieux se défendre (par une augmentation de capital). Aux Etats-Unis, la Cour suprême, par un arrêt rendu le 7 mars dans l'affaire Basic, a estimé nécessaire un renforcement de l'information des actionnaires sur les tractations préliminaires à une fusion d'entreprises. Et en Belgique le gouvernement, qui, démissionnaire, expédie les affaires courantes, n'en a pas moins jugé indispensable de pousser une loi sur les OPA que le Parlement pourrait adopter cette semaine.

Un vaste arsenal

Dans le même temps l'on voit fleurir dans les sociétés qui se savent menacées ces « pilules empoisonnées » qui doivent décourager l'adversaire. L'arsenal juridique français par exemple est déjà vaste pour les entreprises prévoyantes. Pour connaître son actionnariat la loi sur l'épargne a fixé le seuil de publication de la possession d'actions à 5 %. En outre, les entreprises peuvent prévoir la déclaration obligatoire de toute détention de capital supérieure à 0,5 % (ce qu'a fait par exemple Saint-Gobain et ce que feront les laboratoires Delalande en avril et L'Air liquide en juin), avoir recours à un système de titres nominatifs ou instituer des titres au porteur.

Les dispositions législatives sur le droit de vote renforcent aussi la position des dirigeants en place, avec le droit de vote double ou le régime, unique au monde, des certificats d'investissement qui permettent à une société d'augmenter son capital sans octroyer de droits de vote aux nouveaux actionnaires. Enfin, la loi française autorise l'autocontrôle (avec droit de vote à hauteur de 10 %) et, sous certaines conditions, le rachat de ses propres actions pour les détruire (ce qu'a fait Pernod-Ricard).

Comme, en outre, la loi est restrictive pour les concentrations anti-concurrentielles, dans les secteurs intéressant la sécurité publique ou la défense nationale, pour les entreprises de presse et de communication audiovisuelle, pour les établissements bancaires et à l'égard des investisseurs étrangers non membres de la Communauté européenne, les défenses sont déjà nombreuses.

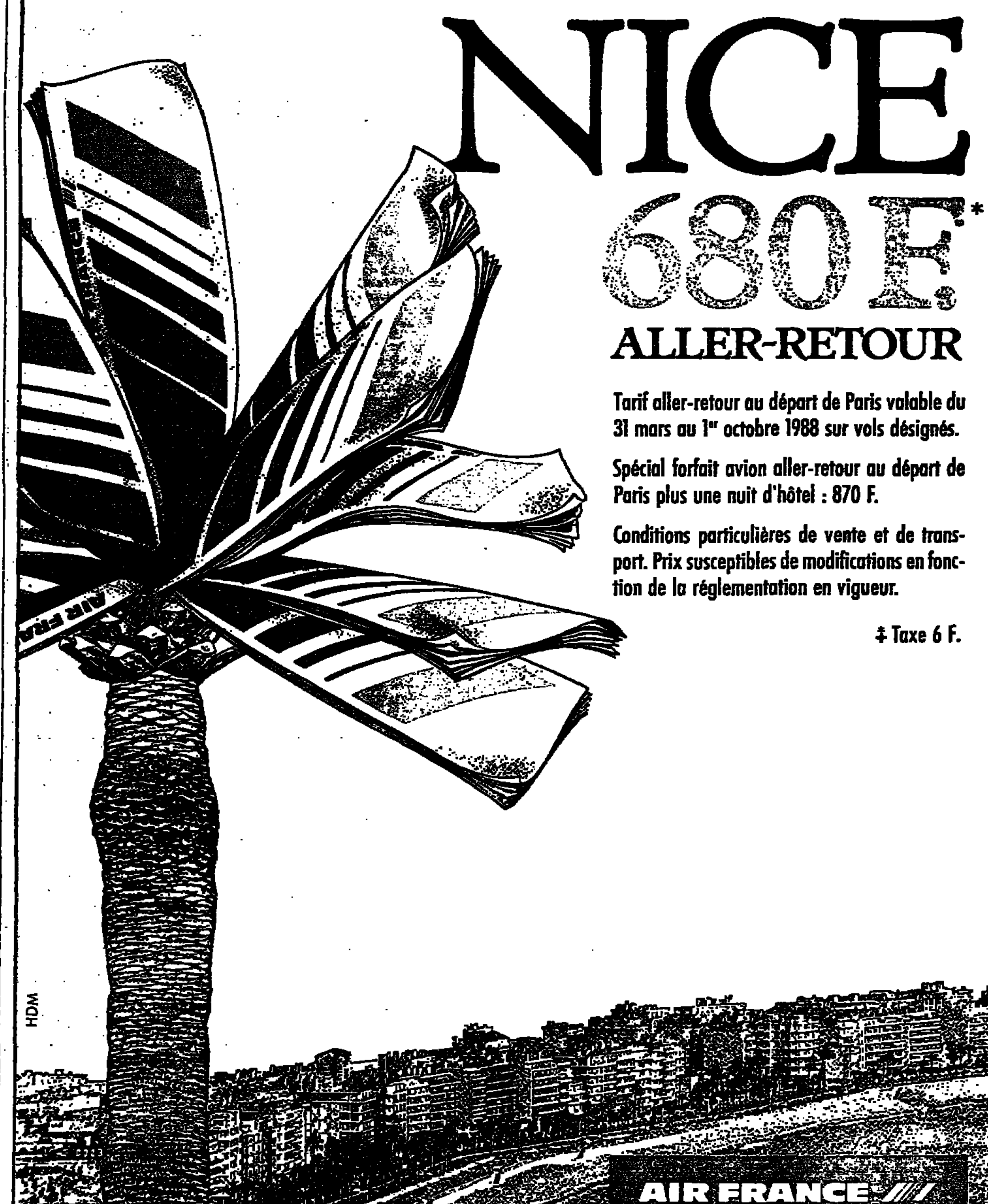
S'il est légitime de mettre à égalité l'agresseur et l'agressé (une insuffisance manifestée dans le dossier de la Télémécanique), de défendre l'intérêt des actionnaires et du marché (décision de la Chambre syndicale des agents de change dans l'affaire Martell pour obliger Seagram à passer par la Bourse et non par un acte privé avec les dirigeants français), il ne faudrait pas que chaque OPA inamicale — sans doute la manière la plus chère et la moins efficace (mais quelquefois la seule) de prendre le contrôle d'une entreprise — soit l'occasion d'une refonte des textes.

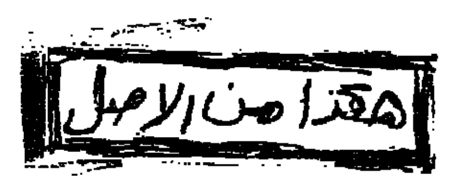
Car les offres publiques, si elles ne sont pas le seul moyen d'action des entreprises — l'Allemagne fédérale et surtout le Japon n'y ont pratiquement pas recours, ce qui ne les empêche pas d'être à l'origine de nombreux accords et les plus grands investisseurs des dernières années — ont un rôle économique important. Même si l'on ne peut ignorer le traumatisme qu'elles provoquent dans le corps social qu'est une entreprise.

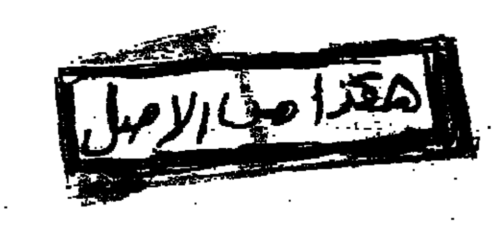
D'abord elles donnent une juste importance à l'ensemble d'un actionnariat trop souvent négligé par les dirigeants d'entreprise. Jamais la Générale de Belgique n'a pris autant de soin de ses actionnaires depuis cent soixante-cinq ans qu'elle existe, et Suez est partie à son secours parce qu'elle y a vu le moyen de renforcer son propre tour de table. Elles offrent en plus l'occasion d'une très bonne affaire pour le petit actionnaire si choyé aujourd'hui par nos gouvernants.

Mais surtout elles sont la sanction d'une mauvaise gestion. Les salariés, — ouvriers et cadres — qui ont depuis dix ans payé du chômage ou de préretraites la gestion catastrophique ou l'imprévoyance de leurs dirigeants dans de nombreux secteurs d'activité, ne devraient pas s'émouvoir outre mesure de ce que la sanction remonte jusqu'au sommet. Ce qui choque dans l'OPA sur la Télémécanique, c'est que la gestion industrielle de M. Jacques Valla, son patron, a été excellente. Tout au plus peut-on lui reprocher d'avoir négligé l'aspect capitaliste de son entreprise. Ce qui fait dire à nombre de patrons aujourd'hui : *« Il n'y a pas de remède absolu contre les OPA : la meilleure défense c'est une gestion optimale tant industrielle que financière. »* N'est-ce pas là le souhait de tous ?

BRUNO DETHOMAS.







Marchés financiers

Sur le front des OPA

L'Air liquide détient 33,7 % d'Oxygène liquide

L'Air liquide, numéro un mondial des gaz industriels, ne baisse pas les bras dans la lutte qui l'oppose à l'américain Air Products pour prendre le contrôle de la société strasbourgeoise Oxygène liquide. Tandis que son rival s'est rendu maître de 56 % du capital de la firme convoitée, le groupe français est parvenu à prendre la minorité de blocage, en portant sa participation de 31 % à 33,7 %. *Cette position pourrait* lui donner voix au chapitre dans les décisions stratégiques qu'Air Products pourrait prendre en qualité de propriétaire.

Saint-Gobain augmente le prix proposé pour Certainteed

Saint-Gobain a annoncé qu'il portait de 41 dollars à 47,5 dollars par action le prix de son offre d'achat sur la part du capital (43 %) qu'il ne détient pas encore dans sa filiale américaine Certainteed. La nouvelle proposition a été approuvée par le comité spécial composé de six membres indépendants du conseil d'administration de Certainteed, créé pour apprécier les termes de cette offre. Mais elle reste soumise à la notification du conseil financier de ce conseil spécial, Goldman Sachs.

Par cette opération, Saint-Gobain cherche à obtenir une flexibilité plus grande pour réaliser une acquisition aux Etats-Unis (*le Monde* du 27 février).

Firestone cherche une solution à l'offre de Pirelli.

La direction du groupe américain Firestone, quatrième grand fabricant mondial de pneumatiques, a fait savoir qu'elle s'efforçait de trouver une solution à la contre-OPA de 1,86 milliard de dollars lancée par la firme italienne Pirelli (*le Monde* des 8 et 9 mars) pour faire échec à l'accord de rachat conclu avec le japonais Bridgestone pour 1,25 milliard de dollars.

Elle a demandé à ses actionnaires de ne pas répondre à l'offre de Pirelli (58 dollars par action) tant que son conseil ne se serait pas prononcé. Ce dernier devrait se réunir une nouvelle fois avant la fin de la semaine. Une renégociation de l'accord avec Bridgestone fait partie des éventualités.

Les Koweïtiens détiennent plus de 22 % de BP

Le Koweït a encore accru sa participation dans British Petroleum (*le Monde* daté des 13-14 mars) : le Koweit Investment Office (KIO) a acheté en Bourse de nouvelles actions de BP, ce qui lui a permis de porter sa participation de 21,25 % à 22,068 %. Le KIO, rappelle-t-on, a indiqué qu'il avait l'intention de porter à 22,5 % sa participation dans la compagnie pétrolière.

F. V.

La COB confirme les carences de gestion de la charge Baudouin

Alors que le syndic de la Compagnie des agents de change devait recevoir, mercredi 16 mars, des représentants des salariés de la société de bourse Louis-Baudouin pour évoquer la suspension provisoire d'activité de leur charge (*le Monde* du 16 mars), la Commission des opérations de Bourse apporte implicitement confirmation, dans son bulletin mensuel, des carences de gestion dénoncées par les autorités du marché.

Au terme d'une enquête, la COB a constaté que « *deux salariés de la charge Baudouin avait effectué à leur profit des opérations gravement anormales* » sur des titres Aux Trois Quartiers à la fin du mois de septembre 1985. Ces responsables, en utilisant les ordres des clients, ont réalisé un profit personnel de 182000 F pour l'un et de 154000 F pour l'autre (hors frais). La COB souligne que bien que l'affaire ait été connue des responsables de la charge, aucune mesure de redressement n'avait alors été prise. Compte tenu de ces faits, elle a demandé le 5 janvier à la Chambre syndicale des agents de change « *de prendre des sanctions disciplinaires contre le titulaire de la charge Baudouin* ».

D'autre part, les avocats des responsables de la charge Baudouin devraient entamer prochainement une action en référé contre le syndic des agents de change, M. Xavier Dupont, à qui ils reprocheraient « *le panachage des lois* » dont il aurait usé pour motiver sa décision de suspension de la charge. Il se serait basé à la fois sur l'ancienne loi sur la Bourse et sur la nouvelle, de janvier 1988, qui la remplace mais dont les décrets d'application n'étaient pas publiés. Cette action, si elle aboutissait, pourrait faire reporter la décision de suspension. La charge devrait également intenter une action en justice contre la société de remise IPGF qui lui aurait laissé une « ardoise » de plus de 100 millions de francs.

De son côté, la police suit de près cette affaire, supçonnant, semble-t-il, la charge Baudouin d'entretenir des liens avec le « milieu ».

D. G.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La 1re chambre du Tribunal de grande instance de Paris, par jugement du 17 décembre 1986, confirmé par arrêt de la 1re chambre de la cour d'appel de Paris en date du 15 février 1988, a condamné la SARL PRESENT et M. Emmanuel Allot dit François Brigneau à verser solidairement 15000 F de dommages-intérêts à Mme Anne Sinclair pour avoir employé dans le numéro 1055 de ce journal des termes injurieux à son égard.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



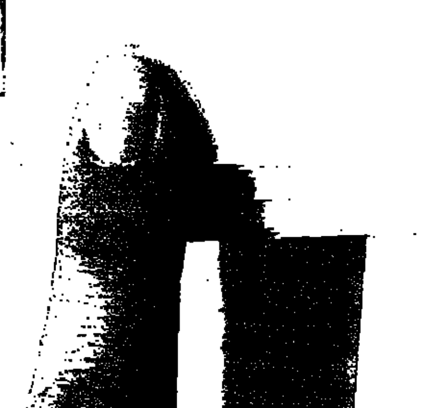
SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE

Le conseil d'administration qui a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1987 proposera à l'assemblée générale qui sera réunie sur première convocation le 25 mars 1988 (et à défaut de quorum sur deuxième convocation le 12 avril 1988), de fixer le dividende net de l'exercice 1987 de la SICAV à 622,73 francs par action assorti d'un crédit d'impôt de 2,19 francs portant son montant global à 624,92 francs.

Pour l'actionnaire personne physique relevant de l'impôt sur le revenu, le dividende distribué par la SICAV PREMIÈRE OBLIG se décompose comme suit :
- revenus d'obligations françaises non indexées à concurrence d'un montant de 569,92 francs assorti d'un crédit d'impôt de 2,19 francs.
- autres revenus à concurrence d'un montant de 52,81 francs sans crédit d'impôt.

Sous réserve du vote de l'assemblée générale ordinaire, ce dividende sera détaché et mis en paiement le 15 avril 1988.

SIÈGE SOCIAL : 56, RUE DE LILLE - 75007 PARIS
BUREAUX : 5, AVENUE DE L'OPÉRA - 75001 PARIS - TÉL. : (1) 49 27 04 51



NEW-YORK, 15 mars ↓

Calme et irrégulier

Wall Street n'a pas tenu ses promesses. Sa reprise du début de semaine n'a pas tenu. La tendance est redevenue très irrégulière. Après avoir évolué de part et d'autre de son niveau précédent, l'indice Dow Jones des industrielles s'est établi à 2 047,41 (– 2,65 points). Le bilan de la journée est très légèrement positif. Sur 1972 valeurs traitées, 775 ont monté, 724 ont baissé et 473 n'ont pas varié. Les professionnels n'ont pas paru s'émouvoir de ce coup de frein à la hausse. Selon eux le marché restera dans l'expectative tant que les dernières données sur la marche de l'économie ne seront pas connues. Il s'agit en l'occurrence des résultats du commerce extérieur pour le mois de janvier. Nul ne sait en outre comment se déroulera la fameuse journée des « trois sorcières » du 18 mars (triple échéance trimestrielle à terme des indices, des actions et des options). Les courants d'affaires sont restés très minces, témoignant, s'il en faut, de la prudence générale. Au total, *133,17 millions de titres ont* changé de mains contre 131,89 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 mars	Cours du 15 mars
Alcoa	45 1/4	45
Allegis (ex-UAL)	78 1/4	79 1/2
A.T.T.	28 3/8	28 5/8
Boeing	47 7/8	48 3/4
Chase Manhattan Bank	26 1/4	26
Du Pont de Nemours	87	86 3/4
Eastman Kodak	43 3/8	43 1/8
Exxon	42 1/4	42 5/8
Ford	44 1/4	43 7/8
General Electric	44 3/4	43 3/4
General Motors	71 7/8	71 3/4
Goodyear	60	61 3/4
I.B.M.	115 5/8	114
I.T.T.	48 7/8	46 1/2
Mobil Oil	43 5/8	43 3/8
Pfizer	55 1/8	54 1/4
Schlumberger	36 1/4	38 3/8
Texaco	45 1/4	44 7/8
Union Carbide	24 3/4	24 3/8
U.S.X.	31 7/8	31 5/8
Westinghouse	58 5/8	50 3/8
Xerox Corp.	57 1/2	57 1/8

LONDRES, 15 mars ↑

Progression

Les cours des valeurs ont enregistré une progression sensible mardi. L'indice FT a gagné 0,7 % à 1 470,4. Le marché était calme et optimiste en début de matinée quelques heures avant la présentation du budget 1988-1989 par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson. Les espoirs d'un allégement de la fiscalité ont alors particulièrement stimulé le mouvement. Mais les valeurs sont revenues bien au-dessous de leurs plus hauts du jour, car le discours annuel était finalement dénué de surprise pour les opérateurs, et la progression du matin avait été exagérée, l'étroitesse du volume amplifiant le mouvement. « *La hausse était basée sur du vide, et ce n'est pas très surprenant que les cours aient baissé après l'euphorie pré-budgétaire* », estimait un courtier. Les titres liés au secteur du tabac et des alcools (Allied Lyons, Bass, Whithbread et Rothmans) progressaient fortement à la suite de l'annonce de majorations moins importantes que prévu de taxes sur ces produits.

Sur le front des OPA, Trusthouse Forte gagnait plusieurs pence à la suite de l'acquisition de Kennedy Brooks, et de même Newman Industrie progressait dans l'espoir d'une OPA en provenance de la société d'ingénierie Suter.

PARIS, 16 mars =

Nul

Il y a des fuites à la Bourse de Paris. On le subodorait. Confirmé. Ce mercredi, il pleuvait sur le parquet, non loin de l'ancienne corbeille. Heureusement que cet événement s'est produit. La séance a été dénuée de tout intérêt. Pour la énième fois, le marché a rejoué le film lamentable de l'effritement dans le désert. A la clôture, l'indicateur instantané s'établissait cependant à 0,2 % au-dessus de son niveau précédent. *Mais le manque d'affaires a* retiré toute signification à ce résultat. « Excellent pour JTN » (« journal *télévisé des Nuls, diffusé sur* Canal plus), nous a dit, désabusé, un ancien agent de change, qui relevait *seulement* dans « cette morne plaine » un très léger courant d'activité étrangère. Selon lui, « le facteur politique inhibe toutes les initiatives ». Mais, pour un gérant de portefeuille, « l'affaire Baudouin jette la suspicion sur toute la profession ». Une chose est certaine : sans guide, la Bourse de Paris colle au plus près des grandes places financières internationales, Wall Street notamment. Ici comme ailleurs, l'attente mensuelle des résultats du commerce américain se poursuit.

Pendant ce temps-là, les professionnels se bornent à expédier les affaires courantes.

L'actualité boursière n'a cependant pas été complètement creuse. Il y a d'abord eu la contre-OPA d'Elf-Aquitaine sur Rhin-Rhône à 1500 francs par action (Bolloré en offre 1 *100 francs). Puis est venue la* nouvelle surenchère de Framatome sur Télémécanique, dont la cotation, *qui devait reprendre ce jour, a de* nouveau été suspendue jusqu'à nouvel avis. Le « chevalier blanc » *n'offre plus que 4 500 francs* (au lieu de 5 800 francs) par action Télémécanique. Mais à ce prix, il propose *de racheter tout le capital* alors qu'auparavant son offre ne portait que sur 45 % de celui-ci. On attend *la contre-attaque de Schneider.*

De l'avis des spécialistes, le marché obligataire a été complètement *mort. « Il y a bien un intérêt acheteur »*, disait-on, « mais rien à vendre ». Le MATIF s'est effrité.

TOKYO, 16 mars ↑

La hausse s'accélère

Amorcée vingt-quatre heures auparavant, la reprise des cours s'est sensiblement accélérée mercredi au Kabuto-Cho. En fin de matinée, l'indice Nikkeï avait déjà gagné 215,66 points. Il devait porter son avance à 228,76 points à la clôture (+ 0,9 %) en s'établissant à 25 704,43. Les grands fonds de placement ont très largement contribué par leurs achats à entretenir un optimisme quelque peu érodé par la crainte d'un déficit commercial américain plus important que prévu. Une fois encore, les valeurs fortement capitalisées ont mené le bal, telles les sidérurgiques et les chantiers navals. Les automobiles, les maisons de courtage et l'électricité légère ont été fermes.

L'activité s'est accrue avec près de 2 milliards de titres échangés contre 1,7 milliard précédemment.

VALEURS	Cours du 15 mars	Cours du 16 mars
Akaï	630	618
Bridgestone	1 350	1 330
Canon	1 110	1 160
Fuji Bank	3 350	3 380
Honda Motors	1 660	1 720
Matsushita Electric	2 510	2 620
Mitsubishi Heavy	679	675
Sony Corp.	5 130	5 220
Toyota Motors	2 380	2 420

FAITS ET RÉSULTATS

● **Peugeot Cycles : retour aux bénéfices en 1988.** – Peugeot Cycles (groupe PSA) (fabrication et vente de bicyclettes) pense dégager un résultat net positif en 1988. En 1987, la société a réalisé un chiffre d'affaires de 606 millions de francs, sans compter les filiales étrangères (504 millions). Les prévisions de vente pour 1988 portent respectivement sur 639 millions de francs et 623 millions.

Peugeot Cycles est devenu autonome depuis la restructuration en novembre 1987 du groupe Cycles Peugeot. Celle-ci s'était traduite par la scission en trois sociétés des activités cycles, cyclomoteurs et équipements automobiles, fédérées ensuite dans le groupe Equipements et composants pour industrie automobile (ECIA).

Peugeot Cycles a vendu 875 700 bicyclettes en 1987, dont 55 % à l'exportation. La firme compte atteindre 960 900 unités en 1988, dont 63,6 % à l'exportation.

Peugeot Cycles avait enregistré des pertes sensibles en 1986, selon des résultats reconstitués pour la période antérieure à la restructuration. Il a dépassé l'objectif fixé pour 1987, qui était de diviser par deux ce déficit. Peugeot Cycles entend consolider sa place de leader sur le marché français du cycle (17 % du marché) en se concentrant sur le moyen et le haut de gamme.

● **Cinq banques détiennent 16,37 % de DMC.** – Les cinq banques qui ont participé à l'augmentation de capital de 407 millions de francs de Dollfus Mieg et Cie (DMC) précisent qu'elles détiennent ensemble le capital de la société Textile Investissement qui a pris un intérêt de 16,37 % dans le groupe textile.

Un avis de la Chambre syndicale des agents de change en date du 7 mars annonçait en effet que Textile Investissement était une société du groupe Crédit lyonnais.

« *Pour faire suite à l'avis de la Chambre syndicale publié à la* Cote officielle, indique un communiqué commun, *il est précisé que le capital de la société Textile Investissement est détenu par les cinq établissements suivants : Crédit lyonnais Investissement, BNP, Société générale, Crédit du Nord et Banque de Neuflize Schlumberger et Mallet.* »

● **UTA : importante baisse des résultats.** – *Mauvaise année* 1987 pour UTA, la compagnie aérienne du groupe Chargeurs réunis SA. Le bénéfice net s'est élevé à 126,6 millions de francs, contre 810,3 millions pour l'exercice précédent, dont les comptes, il est vrai, avaient été gonflés par les plus-values dégagées sur la vente de trois avions. Le chiffre d'affaires (6,31 milliards de francs) a baissé de 2,2 %. Cette évolution est due à la baisse des prix de vente entraînée par la dépréciation du dollar et de nombreuses monnaies et par l'accentuation de la concurrence dans plusieurs régions. Celle-ci n'a pu être compensée par l'augmentation du trafic, qui a été de 4,1 % pour les passagers et de 0,2 % pour le fret et la poste. Le trafic avec l'Afrique a diminué de 5,5 % pour les passagers et de 8,8 % pour le fret. Avec les autres régions du monde, il a augmenté de 11,7 % pour les passagers et de 26,2 % pour le fret. La marge brute a fortement diminué, revenant de 1 419 à 634,5 millions de francs.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	228 50	228
Arnault & Associés	360	374 50 d
Asystel	313	....
B.A.C.	435	....
B. Demachy & Assoc.	377	....
B.I.C.M.	620	620
B.I.P.	480	....
Bolloré Technologies	791	....
Boiron	774	....
Câbles de Lyon	912	....
Calberson	827	....
Canal Plus	435 50	....
Cardif	1155	1158
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	255	....
C.A.T.C.	127	125 50
C.D.M.E.	825	....
C. Equip. Elect.	295	....
C.E.G.I.D.	471	....
C.E.G.E.P.	158	....
C.E.P.-Communication	1140	....
C.G.I. Informatique	545	....
Ciments d'Origny	480	....
C.N.I.M.	282	293 30 d
Concept	210	....
Conforama	455	508 d
Delta	141	....
Dauphin	3304	3438
Devanlay	1191	....
Deville	640	634
Editions Belfond	117	121 70 d
Elect. S. Dassault	400	....
Elysées Investiss.	20 40	....
Finacor	414	419
Gamtoli	614	600
Guy Degrenne	885	....
I.C.C.	230	230
IDIA	150	....
I.G.F.	108	122 30
IN2	124 90	....
Int. Metal Service	169	170
La Commande Electro.	219	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Le gd livre du mois	207	....
Loca Investissement	249	251
Locamic	155	....
Marlin Immobilier	268 30	269
Metallurg. Minière	98	....
Microtogie Internat.	290	....
Microservice	133	....
M.M.BM.	468	....
Molex	230	....
Navale-Delmas	517	....
Olivetti-Logabax	194 30	191 70
Ora. Gest. Fin.	285	....
Prodoburg (C. in. & Fin.)	99 90	99 90
Rand	712	....
St-Gobain Emballage	1125	1140
St-Honoré Matignon	143 70	....
S.C.G.P.M.	134	143 50 d
Segin	280	284
Seine-Mirre	597	580
S.E.P.	1185	1185
S.E.P.R.	1080	1080
Sligos	1200	....
S.M.T. Goupil	226	233
Sodinforg	850	....
Sopra	259	....
TF 1	184	....
Unilog	111	....
Union Financ. de Fr.	328	....
Valeurs de France	306	317

Marché des options négociables le 15 mars 1988

Nombre de contrats : 4 002

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Elf-Aquitaine	240	25,40	–	0,40	–
Lafarge-Coppée	1 200	9,30	65	–	105
Michelin	140	44	48	–	–
Midi	1 300	16	106	93	140
Paribas	280	24,90	40	1,25	15
Peugeot	920	26	93	22	66
Saint-Gobain	360	16	38	–	–
Thomson-CSF	152	10	21	2	12

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 mars 1988
Nombre de contrats : 37 347

COURS	ÉCHÉANCES Mars 88	ÉCHÉANCES Juin 88	ÉCHÉANCES Sept. 88
Dernier	102,60	101,45	100,45
Précédent	102,25	100,80	100,20

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Juin 88	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Juin 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88
100	2,15	–	1,13	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,68 F ↑

La hausse du dollar s'est poursuivie mercredi 16 mars sur toutes les places financières internationales. Le billet vert a notamment valu 5,681 F (contre 5,6552 F). L'activité a été normale. Cependant, le franc français s'est de nouveau affaibli contre le DM, qui a coté 3,4025 F (contre 3,3980 F).

FRANCFORT	15 mars	16 mars
Dollar (en DM)	1,6640	1,6701

TOKYO	16 mars	16 mars
Dollar (en yens)	127,25	127,49

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 mars) ...... 7 5/8-7 3/4 %
New-York (15 mars) ... 6 1/2-6 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	14 mars	15 mars
Valeurs françaises	104,8	104,2
Valeurs étrangères	107	107,9

Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)

	14 mars	15 mars
Indice général	294,9	294,7

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	14 mars	15 mars
Industrielles	2 050,06	2 047,41

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	14 mars	15 mars
Industrielles	1 460	1 470,40
Mines d'or	245,3	243
Fonds d'Etat	90,76	

TOKYO

	15 mars	16 mars
Nikkeï Dow Jones	25 475,67	25 704,43
Indice général	2 084,30	2 106,18

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS Rep. + ou dép. –
$ E.-U.	5,6650	5,6690	+ 45	+ 58	+ 100	+ 125	+ 310	+ 390
$ can.	4,5165	4,5225	– 36	– 11	– 53	– 16	– 148	– 49
Yen (100)	4,4527	4,4585	+ 113	+ 137	+ 255	+ 289	+ 832	+ 933
DM	3,3999	3,4032	+ 119	+ 137	+ 249	+ 275	+ 770	+ 841
Florin	3,0264	3,0291	+ 94	+ 104	+ 192	+ 209	+ 586	+ 646
FB (100)	16,2466	16,2622	+ 222	+ 308	+ 455	+ 593	+1 465	+1 897
FS	4,1118	4,1169	+ 210	+ 229	+ 416	+ 444	+1 288	+1 301
L (1 000)	4,5841	4,5900	– 158	– 120	– 269	– 222	– 690	– 574
£	10,4991	10,5103	– 98	– 57	– 172	– 103	– 462	– 276

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 1/2	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 5/8	6 3/4	6 7/8	7
DM	3 1/4	3 1/2	3 5/16	3 7/16	3 5/16	3 7/16	3 7/16	3 9/16
Florin	4	4 1/4	3 15/16	4 1/16	4	4 1/8	4 1/16	4 3/16
F.B. (100)	5 5/8	6 1/8	5 15/16	6 1/4	6	6 5/16	6 1/8	6 7/16
F.S.	1 1/4	1 3/4	1 5/8	1 3/4	1 11/16	1 13/16	2 3/16	2 5/16
L (1 000)	10	11	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 1/4
£	8 5/8	8 7/8	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	9	9 1/8
F. franç.	7 1/2	8	7 7/8	8 1/8	8 1/16	8 3/16	8 3/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 MARS

Cours relevés à 14 h 30

Règlement mensuel

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
....	4,5 % 1973	....	....	....	....
3908	C.N.E. 3%	3880	3895	3895	+ 0 39
1065	B.N.P. T.P.	1074	1072	1072	− 0 19
897	C.C.F. T.P.	1058	1059	1059	+ 0 09
1066	Créd. Lyon. T.P.	1063	....	....	....
1254	Renault T.P.	1265	1269	1269	+ 0 32
1465	Rhône-Poul. T.P.	1490	1489	1489	− 0 07
1255	St-Gobain T.P.	1265	1263	1263	− 0 16
1190	Thomson T.P.	1180	1180	1180	....
390	Accor	355	355	364 90	+ 2 79
520	Air Liquide	464	462	462	− 0 42
1950	Alcatel	1880	1880	1882	+ 0 11
1240	Als. Superm.	1195	1195	1195	....
220	A.L.S.P.I.	232 20	234	230	− 0 95
250	Alsthom ★	250	246	241	− 3 60
1850	Arjom. Prioux	2029	2038	2045	+ 0 79
385	Ausedat-Rey	395	396	396	+ 0 25
890	Aux. Entrepr. ★	758	758	763	+ 0 66
680	Av. Dassault ★	645	635	652	+ 1 09
330	BAFIP	327 80	323	324	− 1 16
290	Bail-Equipem. ★	286	286	285	− 0 35
860	Bail Investis.	869	880	870	+ 0 12
220	B.N.P. C.I.	227	229 50	230	+ 1 32
405	Cie Bancaire ★	428	424	427 90	− 0 02
280	Bazar H.-V.	331	330	326 50	− 1 36
350	Béghin-Say ★	387	389	386 10	− 0 23
670	Berger (Ma)	725	725	725	....
550	Bic ★	561	560	565	+ 0 71
1000	B.I.S.	1025	1025	1025	....
2050	Bongrain S.A.	2018	2021	2021	+ 0 15
900	Bouygues ★	770	782	770	....
46	B.P. France ★	69 85	67 10	68 95	− 1 29
4050	B.S.N. ★	3951	3950	3970	+ 0 48
1610	Cap Gem. S. ★	1760	1725	1745	− 0 85
1210	Carnaud	1295	1298	1298	+ 0 23
2320	Carrefour ★	2020	2055	2070	+ 2 48
114	Casino	121	120	119	− 1 65
98	Casino A.D.P.	101	101 70	100	− 0 99
970	C.C.M.C.	980	....	....	....
695	Cetelem	699	699	700	+ 0 14
540	Cerus	480	476	476	− 0 83
1320	C.F.A.O. ★	1221	1245	1221	....
250	C.G.E.	225	227 90	229	+ 1 78
845	C.G.I.P. ★	839	835	833	− 0 72
790	Chargeurs S.A. ★	805	805	805	....
825	Ciments franç. ★	830	830	817	− 1 57
450	Club Méditerr. ★	420	420	424	+ 0 95
160	Codetel ★	162	162 80	162 10	+ 0 06
300	Colimeg	298 90	295	299	+ 0 03
1830	Colas	1700	1688	1695	− 0 29
179	Compt. Entrepr.	172	176 50	170 60	− 0 81
545	Compt. Mod. ★	550	558	551	+ 0 18
880	Créd. Foncier	895	895	899	+ 0 45
370	Crédit F. Imm. ★	382	382	388 90	+ 1 81
104	C.C.F.	112 90	112 90	113 50	+ 0 53
515	Créd. Lyon. (CI)	490	490	495 10	+ 1 04

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
795	Crédit Nat. ★	805	808	808	+ 0 37
192	Crouzet ★	188	189	181	− 3 72
1900	Damart S.A.	1950	1950	1950	....
306	Darty ★	322	325	321	− 0 31
250	Darty (DP)	242 80	243	241 20	− 0 58
1470	De Dietrich	1485	1480	1490	+ 0 34
192	Dév. R.d.C. (Li)	196 80	198 80	198 80	....
520	D.M.C.	450	454 80	449	− 0 22
315	Drouot Assur.	295	292 50	292 50	− 0 85
1700	Docks France ★	1560	1551	1550	− 0 64
515	Dumez ★	523	525	528	+ 0 96
1020	Eaux (Gén.)	1031	1035	1023	− 0 78
1020	Ecco ★	990	965	970	− 2 02
700	Electrofinanc. ★	684	664	685	+ 0 15
256	Elf-Aquitaine	283	283 50	285	+ 0 76
225	− (certific.)	232 10	234	234	+ 0 82
600	Epeda-B-Faure	605	602	603	− 0 33
2500	Essilor	2300	2280	2310	+ 0 43
1580	Essilor Int. (DP)	1512	1480	1496	− 1 06
280	Esso S.A.F. ★	301	308	312	+ 3 65
1330	Eurafrance	1249	1251	1251	+ 0 16
970	Eurocom ★	929	924	925	− 0 43
2470	Euromarché	2369	2370	2335	− 1 44
445	Europe n° 1 ★	415	415	410	− 1 20
27	Eurotunnel ★	33 75	33 60	33 50	− 0 74
865	Exor ★	825	828	835	....
695	Facom	805	782	821	+ 1 99
980	Fichet-Bauche	920	970	970	+ 5 43
215	Finextel ★	210	210	210 10	+ 0 05
100	Fives-Lille ★	84 80	84 90	83 50	− 1 53
1070	Fromageries Bel	1055	1056	1040	− 1 42
785	Gal. Lafayette ★	817	817	783	− 4 18
250	Gascogne	250	250	250	....
1190	Gaz et Eaux	1220	1224	1241	+ 1 72
325	Géophysique ★	378	377 50	365	− 3 44
505	Gerland	476	....	....	....
420	GTM-Entrepose	481	480	485	+ 0 83
520	Guyenne-Gas. ★	500	500	503	+ 0 60
1740	Hachette ★	1730	1750	1732	+ 0 12
545	Havas ★	518	515	515	− 0 58
440	Hénin (La)	409	409	404	− 1 22
1110	Hutchinson ★	1065	1041	1045	− 0 95
....	Imétal	160	162 50	163 50	+ 2 19
300	Imm.-Plaine-M.	340	340 50	340	....
1100	Ingénico	1071	1061	1061	− 0 93
3300	Inst. Mérieux	3210	3225	3200	− 0 31
540	Interbail ★	523	524	520	− 0 57
800	Intertechnique	980	951	989	+ 0 94
705	J. Lefebvre	684	696	692	+ 1 17
1000	Lab. Bellon	1011	1035	1035	+ 2 37
1190	Lafarge-Coppée	1137	1150	1147	+ 0 88
1340	Lebon ★	1244	1236	1212	− 2 57
2560	Legrand ★	2411	2405	2420	+ 0 37
1840	Légrand (DP) ★	1850	1860	1865	+ 0 81

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
590	Leroy-Somer ★	522	521	525	+ 0 57
1830	Lesieur	1750	1701	1701	− 2 80
745	Locabail Immob.	762	760	761	− 0 13
375	Locafrance ★	420	430	414	− 1 43
905	Locindus	880	879	890	+ 1 14
230	Luchaire	266 90	265 10	264	− 1 09
1840	L.V.M.H. ★	1777	1772	1774	− 0 17
1290	Lyonn. Eaux ★	1230	1221	1210	− 1 63
48	Mais. Phénix	49	48	49	....
336	Majorette (Ly)	318	....	....	....
256	Mar. Wendel ★	240	241	235 10	− 2 04
139	Matra	137	139	139	+ 1 46
1790	Merlin-Gerin ★	1660	1660	1690	+ 1 81
181	Michelin	182	181	181 90	− 0 04
1478	Midi (Cie)	1220	1217	1220	....
185	Midland Bk SA ★	180	184	186	+ 3 33
465	Min. Salsig. (Ma)	460	460	460	....
32	M.M. Penarroya	36	35 60	35 90	− 0 28
56	Moulinex	54 10	54	53	− 2 03
895	Navig. Mixtes	845	840	840	− 0 59
101	Nord-Est ★	95 10	....	....	....
320	Nordon (Ny)	335	336	335	....
345	Nouvelles Gal.	364 80	363	363	− 0 49
706	Occid. (Gén.) ★	718	711	711	− 0 97
990	Omn.F.Paris	920	915	916	− 0 43
195	Olida-Caby	198	200	199 90	+ 0 91
....	Opfi-Paribas	290	290 50	290 50	+ 0 17
2740	Oréal (L')	2820	2779	2810	− 0 35
290	Paribas	305	303 50	308	+ 0 98
365	Paris-Réesc. ★	360 10	367	359	− 0 31
885	Pechelbronn ★	827	825	830	+ 0 36
270	Penhoet	296	300	303	+ 2 36
....	Pernod-Ricard ★	700	692	694	− 0 86
920	Peugeot S.A.	920	917	926	+ 0 65
425	Poliet	415	418	418	+ 0 72
705	P.M. Labinal	621	636	649	+ 4 51
2530	Presses Cité ★	2451	2411	2425	− 1 06
1130	Prétabail Sc.	1135	1135	1120	− 1 32
580	Primagaz	610	605	604	− 0 98
405	Printemps ★	389 90	387 10	387 50	− 0 62
1150	Promodès	1310	1310	1301	− 0 69
890	Radiotechn.	868	827	840	− 3 23
....	Raff. Dist. Total	76 90	79 40	79 40	+ 3 25
2300	Redoute (La) ★	2180	....	....	....
270	Rober financière	318	320	320	+ 0 63
690	Roussel-Uclaf	795	800	807	+ 1 51
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
3580	R. Impériale (Ly)	3430	....	....	....
150	Sade	170	173	173	+ 1 76
1480	Sagem ★	1440	1415	1410	− 2 08
425	Saint-Gobain	412	413	412	....
1050	St-Louis	1019	1020	1020	+ 0 10
960	Salomon	1030	....	....	....
610	Salveper	610	614	614	+ 0 66

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
500	Sanofi ★	534	537	537	+ 0 56
470	S.A.T. ★	479	480	480	+ 0 21
36	Saulnes-Chât. (B)	33 40	34	34	+ 1 80
950	Saupiquet (Na)	1000	1000	1000	....
280	Schneider ★	290	277	280	− 3 45
39	S.C.O.A.	39 10	39	39 75	+ 1 66
625	S.C.R.E.G.	540	525	525	− 2 78
685	Seb ★	666	655	665	− 0 15
410	Sefimeg ★	408 50	405 50	418	+ 2 33
1340	S.F.I.M.	1432	1434	1440	+ 0 56
29	S.G.E.	30 40	30 85	29 85	− 1 81
420	Signaux ★	500	501	509	+ 1 80
750	Silic	730	735	721	− 1 23
530	Simco-U.P.H. ★	509	509	517	+ 1 57
315	Simnor (Li)	315	315	315	....
740	Skis Rossignol	760	758	751	− 1 18
705	Slimmeco	694	680	680	− 2 02
275	Société Générale	293	295	295	+ 0 68
170	Sodecco	168	165	165	− 1 79
159	Sodero (Na)	170	167	167	− 1 76
2000	Sodexho ★	1971	1980	2029	+ 2 94
92	Sogenal (Ny)	100	100 50	100 50	+ 0 50
260	Sogerap	270	270 20	270	....
2130	Somm-Allib. ★	1990	1980	1998	+ 0 40
620	Source Perrier	580	580	587	+ 1 21
640	Sovac ★	662	669	665	+ 0 45
335	Spie-Batignol.	329 10	324	330	+ 0 27
410	Strafor ★	447	449 80	449	+ 0 45
260	Suez	238	235	232	− 2 51
345	Synthelabo ★	373	370	370	− 0 80
610	Talcs Luzenac	650	640	640	− 1 54
3735	Tél. Elect.	5505	....	....	....
166	Thomson-C.S.F.	157	157 90	160	+ 1 91
330	Total (CFP) ★	347	346	346	− 0 29
71	− (certific.)	70 10	70 50	70	− 0 14
1150	T.R.T. ★	987	981	995	+ 0 81
375	U.F.B.	387 50	388	370	− 4 52
725	U.I.C. ★	775	789	775	....
525	U.I.F. ★	531	530	526	− 0 94
850	U.I.S.	861	868	862	+ 0 12
160	U.C.B. ★	200	191 10	198	− 1
725	Unibail	725	725	725	....
380	Valeo	393	396 80	399	+ 1 53
45	Vallourec	80	71	73	− 8 75
310	Via Banque	333	335	338	+ 1 50
620	Elf-Gabon	595	594	594	− 0 17
103	Amax Inc.	105 50	105 10	106	− 0 47
143	Amer. Express	151	148 80	148 80	− 1 46
170	Amer. Teleph.	158 50	161	162	+ 2 21
94	Anglo Amer. C.	104 30	105 60	105 50	+ 1 15
490	Amgold	511	519	519	+ 1 57
800	BASF (Akt)	822	830	843	+ 2 55
855	Bayer	890	900	915	+ 2 81
100	Buffelsfont.	103 20	104 20	104 20	+ 0 97

Compen-sation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
133	Chase Manh.	147 50	148	148	+ 0 34
50	De Beers	58 40	59 30	59 30	+ 1 54
1430	Deutsche Bank	1440	1460	1460	+ 1 39
790	Dresdner Bank	849	868	868	+ 2 24
69	Driefontein Cld	67 50	65 80	67	− 0 74
490	Du Pont-Nem.	490 50	497	497	+ 1 33
240	Eastman Kodak	248	244 50	245	− 1 21
33	East Rand	34 55	34 90	34 95	+ 1 16
210	Electrolux	240	243 10	243 10	+ 1 29
189	Ericsson	204 60	208 50	208 50	+ 1 91
245	Exxon Corp.	240 60	244 10	244 10	+ 1 45
250	Ford Motors	248	247	247	− 0 40
65	Freegold	63 50	62	62 10	− 2 20
89	Gencor	95 50	96	95 95	+ 0 47
253	Gén. Electr.	245	249 50	249 50	+ 1 42
780	Gén. Belgique	1230	1245	1250	+ 1 63
400	Gen. Motors	404	405 50	405 50	+ 0 37
84	Goldfields	88 50	91 05	91 10	+ 2 94
45	Gd Metropolitain	51 60	51 60	51 60	....
52	Harmony	48 70	48	48 10	− 1 23
58	Hitachi	59 60	61 50	61 90	+ 3 86
765	Hoechst Akt.	871	885	885	+ 1 61
107	Imp. Chemical	113	110 80	110 80	− 1 95
655	I.B.M.	651	642	642	− 1 38
270	I.T.T.	265 40	264 60	264 60	− 0 30
189	Ito-Yokado	183	183	182 90	− 0 05
102	Matsushita	111 90	116	116	+ 3 66
970	Merck	902	908	910	+ 0 89
340	Minnesota M.	343	351	351	+ 2 33
260	Mobil Corp.	244	244	244	....
210	Morgan J.P.	194	193	192 90	− 0 57
35020	Nestlé	35150	35100	35120	− 0 09
165	Norsk Hydro	161	161 80	161	....
164	Ofsi	162	163 50	163 50	+ 0 93
1780	Petrofina	1725	1730	1730	+ 0 29
520	Philip Morris	525	530	529	+ 0 76
85	Philips	88	86 80	87 50	− 0 57
69	Placer Dome	70 20	72 30	72 30	+ 2 99
345	Quilmès	346	339	339	− 2 02
455	Randfontein	475	492	491	+ 3 37
655	Royal Dutch	664	667	667	+ 0 45
34	Rio Tinto Zinc	38 30	37 90	37 90	− 1 04
52	St Helena Co	53 90	55 80	54 90	+ 1 86
200	Schlumberger	204 20	205 50	206	+ 0 88
104	Shell transp.	111	111	110 50	− 0 45
1260	Siemens A.G.	1295	1320	1320	+ 1 93
215	Sony	225 20	231 50	231 50	+ 2 80
200	T.D.K.	197 50	202 50	203	+ 2 78
34	Toshiba Corp.	34 80	35	35	+ 0 57
335	Unilever	344 50	345	345	+ 0 15
220	Unit. Techn.	230	230 10	230 10	+ 0 04
550	Vaal Reefs	547	535	535	− 2 19
295	Volvo	324	323	323	− 0 31
225	West Deep	230	230 80	230 90	+ 0 35
325	Xerox Corp.	330 20	325	330	− 0 06
1 35	Zambia Corp.	1 41	1 40	1 41	....

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 30	7 189
9,80 % 78/93	101 35	8 867
10,80 % 79/94	103 66	5 764
13,25 % 80/90	106 60	10 426
13,80 % 81/89	104 49	2 338
16,20 % 82/90	112 55	2 833
16 % juin 82	114 65	12 328
14,60 % fév. 83	114 50	0 987
13,40 % déc. 83	117 85	3 185
12,20 % oct. 84	111 30	5 387
11 % fév. 85	110 80	0 761
10,26 % mars 86	104 20	0 141
ORT 12,75 % 83	1868 10	....
OAT 10 % 2000	103 88	8 060
OAT 9,90 % 1997	106	2 570
OAT 9,80 % 1996	102 45	1 268
Ch. France 3 %	150	..
CNB Bques janv. 82	102 35	2 094
CNB Paribas	102 40	2 094
CNB Suez	102 40	2 094
CNI janv. 82	102 35	2 094
PTT 11,20% 85	106 90	3 112
CFF 10,30% 86	102 50	1 444
CNE 11,50% 85	108 05	8 144
CNT 9% 85	97	7 635
CRH 10,90% déc. 85	105 60	2 091
C.N.C.A. T.P.	1169 40	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2738	..
Mérologie I. 6% 6/7	76 50	7 650

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	1500	1520
A.G.F. (St Cent.)	580	....
Applic. Hydraul.	615	615
Arbel	335	335
Astorg	161	....
Avenir Publicité	500	....
Bain C. Monaco	184 30	179
Banque Hypoth. Eur.	368	335 o
Béghin-Say (C.I.)	347	336 10
B.G.I.	740	....
Blanzy-Ouest	600	511 o
B.N.P. Intercontin.	227 90	218 80 o
Bénédictine	5800	....
Bon-Marché	760	740
B.T.P.	127	127
Calif	850	....
Cambodge	586	610
C.A.M.E.	129	....
Campenon Bern.	163 20	168
Carbone-Lorraine	461	457
C.E.G.Frig.	455	459
Centen. Blanzy	1700	1720
Centrest (Ny)	197	197
Cerabati	123 40	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Chambourcy (M.)	978	978
Champex (Ny)	137	146 30 d
C.I.C. (Financ. de)	193 20	....
C.I. Maritime	735	731
Cicram (B)	659	650
Cimen	435	425
Cofradel (Ly)	1030	....
Cogifi	340	....
Comiphos	327	....
Cie Industrielle	2323	....
Comp. Lyon-Alem.	249 10	....
Concorde (La)	785	....
C.M.P.	13 25	13 75
Créd. Gén. Ind.	580	568
Cr. Universel (Cie)	550	541
Crédinal	140 20	....
Darblay S.A.	551	....
Delalande S.A.	1028	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1570	....
Didot-Bottin	785	....
Eaux Bass. Vichy	1199	1201
Eaux Vittel	1800	....
E.C.I.A.	563	555
Economats Centre	327 20	304 70 o
Electro-Banque	300	....
Elf-Antargaz	488	507 d
E.L.M. Leblanc	545	....
Enafi-Bretagne	218 40	220
Entrepôts Paris	509	490
Epargne (B)	2849	2830 o
Europ. Accumul.	36	....
Europe Soudre Indust.	80	83 20 d
Eternit	1630	1680
Finalens	170	170
FIPP	300	....
Fnac	500	....
Foncière (Cie)	427	420
Fonc. Lyonnaise	493	482
Foncina	420	....
Forinter	1070	....
Fougerolle	248	....
France I.A.R.D.	274 50	245 40
France (La)	4303	4130 o
From. Paul Renard	525	510
GAN	845	844
Gaumont	338	....
Gévelot	480	....
Gr. Fin. Constr.	418	....
Gds Moul. Paris	269	269 50
Groupe Victoire	436 80	....
G. Transp. Ind.	405	402
Immindo S.A.	402 10	....
Imminvest	285	....
Immobail	390	....
Immobanque	885	....
Immob. Marseille	8410	....
Immofice	446	....
Invest. (Sté Cent.)	789	797
Jaeger	101 50	....
Lafitte-Bail	436	....
Lambert Frères	220	....
Lille-Bonnières	525	....
Loca-Expansion	283	283 20
Locafinancière	325	....
Locatel	780	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1270	1271
Lucia	804	811
Machines Bull	100	104 d
Magasins Uniprix	136 30	....
Magnant S.A.	120 50	118
Maritimes Part.	244	....
Métal Déployé	418	420
Mors	60 50	61
Navig. (Nat. de)	47 20	....
OPB Paribas	168	....
Optorg	208 50	216 80
Oréal (L') C.I.	1690	1690
Origny-Desvroise	1010	....
Palais Nouveauté	440	440
Parfinance	163	....
Paribas-CIP	300	312 d
Paris France	188	189
Paris-Orléans	230	....
Partenbax	239 20	....
Patern. Ricq. Div.	1150	....
Pathé-Cinéma	357	360
Pechiney (cert. inv.)	230	....
Piles Wonder	820	....
Piper-Heidsieck	950	935
P.L.M.	94 90	....
Poclain	22 50	23 20 d
Porcher	380	....
Promodès	936	936
Providence S.A.	1180	....
Publicis	1960	2040
Rhône-Poul. (c. inv.)	295	....
Ricqlès-Zan	196	....
Rochefortaise S.A.	517	537
Rochette-Cenpa	33 15	....
Rosario (Fin.)	555	....
Roudière	190	190
Rougier et Fils	60	57 60
Sacer	450	....
SAFAA	280 10	280 10
Saffo-Alcan	790	790
SAFT	1200	....
Saga	178	....
St-Gobain C.I.	429	470 d
Salins du Midi	513	....
Santa-Fé	107 50	....
Saturn	74	75 50
Savoisienne (M)	203 90	222 80 d
SCAC	465	447
Senelle Maubeuge	327	....
S.E.P. (M)	158 10	158 10
Sicli	182	....
Sicosel	298	298
Simvia	245	....
Siph (Plant. Hévéas)	380 50	....
Sté Générale-CIP	248	....
Sofal financière	1660	1640
Sofical	835	....
Soffo	640	586 o
Soficomi	720	725
S.O.F.I.P. (M)	130	130
Sofragi	800	800
Soudure Autog.	330	....
Sovabail	620	625
S.P.I.	502	....
Suez (Fin. de)-CIP	176	....
Stemi	762	760
Taittinger	1650	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	304	....
Tour Eiffel	336	340
Ufiner S.M.D.	510	....
U.A.P.	305	....
U.T.A.	966	....
Veuve Clicquot	3150	3250
Vicat	1130	....
Viniprix	1005	....
Virax	119 50	120
Waterman S.A.	671	690
Brass. du Maroc	148	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	791	791
Akzo	301	301
Alcan Alum	156 10	....
Algemeine Bank	115	....
American Brands	286	....
Am. Petrofina	355	....
Arbed	180	....
Asturienne Mines	125	....
Banco de Santander	288	293
Bco Pop Espanol	423	....
Banque Ottomane	2080	....
B. Régl. Internat.	47510	....
Br. Lambert	465	....
Canadian-Pacific	100	....
CIR	20	22
Commerzbank	745	....
Dart. and Kraft	306	....
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	490	485
Gén. Belgique	1220	1250
Gevaert	1180	....
Glaxo	112	....
Goodyear	330	....
Grace and Co	146	151
Honeywell Inc.	383 50	....
I. C. Industries	192	195
Johannesburg	705	....
Kubota	27 50	27 60
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	41 80	....
Mineral-Ressourc.	65	68 20
Nixdorf	1870	1900
Noranda	102 10	....
Olivetti	24	....
Pakhoed Holding	220	....
Pfizer Inc.	310	....
Procter Gamble	452	....
Ricoh Cy Ltd	51 60	....
Rolinco	248 40	249 80
Robeco	288 20	289 40
Rodamco	454	....
Saipem	9 50	9 40
Shell fr. (port.)	101	....
S.K.F. Aktiebolag	207	226
Steel Cy of Can.	110	....
Squibb	389 20	389
Tenneco	238	....
Thorn EMI	60	59 50
Toray indust. inc	35 60	....
Vieille Montagne	980	....
Wagons-Lits	780	....
West Rand	14 40	13

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	212	282 d
Calciphos	160	160
C.E.M.	....	....
Cochery	150 10	....
Cogenhor	142	142
C. Occid. Forestière	185	....
Coparex	336	338
Dubois Inv. (Casto.)	598	598
Gachot	77 80	73
Hoogovens	250	....
Metroservice (bons)	11 20	....
Nicolas	740	735
Révillon	330	....
Romanto N.V.	172 20	172 40
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	330	....
Sté Lecteurs du Monde	886	700
Ufinex	380	....
Union Brasseries	125	....

SICAV (sélection) 15/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	716 96	689 47
Actilion	195 56	190 33
Actions France	396 86	382 52
Action Invest.	338 78	323 42
Actions sélectionnées	512 89	494 35
Aedificandi	586 47	565 27
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1015 49	990 72
A.G.F. 5000	499 04	486 87
A.G.F. ECU	1096 61	1085 75
A.G.F. Interfonds	427 74	417 31
A.G.F. Invest	100 45	98
A.G.F. OBLIG.	1105 35	1099 85
A.G.F. Sécurité	10624 19	10624 19
Agfimo	568 96	555 08
Altefi	224 87	216 74
A.L.T.O.	194 69	187 65
Amsei-Gan	4942 85	4718 71
America-Valor	673 68	643 13
Amplitude	489 38	475 13
Arbitrages court terme	5328 97	5318 32 ◆
Argonautes	342 94	332 15 ◆
Associc	1120 02	1120 02
Aurecic	1391 23	1350 71
Axa Europe	117 01	111 70
Axa Investissements	102 24	97 60
Brad Associations	2528 79	2521 23
Brad International	80 82	79 24
Capital Plus	1756 49	1756 49
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Compteranale	105 17	102 11
Convertimmo	334 71	321 84
Cortal court terme	1302 66	1302 68
Cortal Intérêt trim.	1061 50	1041 20
Corsica	852 67	814
Credinter	479 98	466
Drouot-France	549 73	524 80
Drouot-Investiss.	888 13	845 95
Drouot-Sécurité	249 05	237 76
Drouot-Sélection	138 83	132 58
Ecuric	1139 80	1122 98
Ecureuil Privatisations	319	309 71
Energie	227 83	217 50
Eparcic	2896 70	2893 81
Epcourt Sicav	4257 12	4248 50
Epargne Associations	25475 63	25437 47
Epargne-Capital	7767 13	7690 23
Epargne-Croiss.	1376 69	1339 84
Epargne-Industr.	66 03	63 04 ◆
Epargne-Inter	585 90	570 22
Epargne J.	52251 10	52251 10
Epargne Long-Terme	170 08	165 51 ◆
Epargne Monde	1031 53	1003 92 ◆
Epargne Première	12249 32	12249 32
Epargne-Oblig.	198 84	193 52
Epargne-Quatre	1048 22	1048 22
Epargne-Unie	1112 22	1072 02
Epargne-Valeur	397 31	386 68
Eparoblig	1254	1251 50 ◆
Epsilon	1050 71	1040 31
Eurinvest Croissance	1103 97	1053 91 ◆
Eurinvest Rendement	1101 63	1051 68 ◆
Eurocic	8904 75	8773 15
Eurodyn	960 53	928 95
Euro-Gan	4196 69	4006 39
Extrême Orient Sicav	525 76	510 45
Finord Placement	83432 64	83242 91
Finord Valorisation	13783 86	13513 59
Fonsicav (div. par 10)	11212 43	11212 43
Foncival	238 29	227 48
France-Gan	5180 68	4945 76
France-Garantie	291 99	291 41
France-Investiss.	378 85	361 67
France-Net	127 63	126 27
France-Obligations	451 71	447 24
Francic	332 84	323 15
Francic Pierre	92 22	89 63
Francic Régions	919 70	892 91

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Associations	1386 74	1386 74
Fructi-Epargne	261 40	255 02
Fructicap	317 08	312 39
Fructicourt	109511 26	109511 26
Fructidor	242 76	239 17
Fructifrance	659 47	643 39
Fructimmo	232 75	227 07
Fructivar	85198 34	84985 88
Fructi ECU	583 71	575 08
Fructi-Première	11606 65	11435 12
Futuroblig	1094 86	1058 86
Gestilion	59937 41	59787 94
Gestion Sécuricourt	11013 21	10904 17
Gestion Associations	143 57	140 41
Gestion Mobilière	599 77	572 57
Haussmann Associat.	1255 45	1255 45
Haussmann court terme	1243 32	1243 32
Haussmann Epargne	1444 24	1444 24
Haussmann Europe	1997 76	1925 55
Haussmann France	816 20	786 70
Haussmann Oblicroiss.	1340 37	1279 59
Haussmann Obligation	1485 68	1431 96
Horizon	1039 37	1009 10
Interoblig.	12094 15	11628 99
Intersélect France	378 63	367 60
Invest. net	14488 01	14459 09 ◆
Invest. Obligataire	17888 88	17853 17 ◆
Japacic	174 39	169 31 ◆
Jeune épargne	238 80	233 30 ◆
Laffitte-Amérique	238 71	227 89
Laffitte Europe	234 47	223 84
Laffitte-Expansion	247 93	236 69
Laffitte-France	276 16	262 68
Laffitte-Immobilière	221 13	211 10
Laffitte-Japon	351 40	335 47
Laffitte-Oblig.	144 68	138 10
Laffitte-Rend.	212 60	202 96
Laffitte-Tokyo	348 30	332 51
Lion-Associations	11123 02	11123 02
Lion court terme	113809 81	113809 81
Lion-Institutionnels	22372 40	22316 61
Lionplus	750 20	742 77
Livret Bourse Investis.	391 62	380 21
Livret portefeuille	599 12	581 67
Méditerranée	148 69	141 95
Minimax	28633 62	28633 62 ◆
Mondiale Investissem.	404 41	388 07
Monacic	5780 98	5780 98
Monecien	53176 95	53176 95
Moné J.	53798 71	53798 71
Mutuelle Unie Sél.	138 58	132 30
Natio.-Assoc.	6467 40	6454 49
Natio.-Epargne	14116 08	13976 32
Natio.-Court terme	207530	207530
Natio.-Immobilier	911 33	886 94
Natio.-Inter.	1206 75	1174 45
Natio.-Obligations	529 78	515 60
Natio.-Patrimoine	1258 62	1224 93
Natio.-Placements	63346 77	63346 77
Natio.-Revenu	1043 52	1033 19
Natio.-Sécurité	11189 07	11189 07
Natio.-Valeurs	608 29	592 01
Nippon-Gan	5169 95	4935 51
Nord-Sud Développ.	1234 90	1232 44
Normat F	12702 24	12453 18
Oblicic Régions	1085 52	1069 58
Obligations Convert.	389 38	371 72
Oblilion	1072 79	1062 17
Optimavalor	175 34	171 06
Orvalor	5468 87	5271 20
Paramérique	527 03	503 13
Parantope	734 81	701 49
Paribas Croissance	556 01	533 34
Paribas Epargne	16188 61	16156 30
Paribas France	81 30	78 83
Paribas Opportunités	100 14	97 22
Paribas Patrimoine	498 24	477 93

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Revenu	94 79	93 85
Parnasse-Valor	1062 81	1061 55
Patrimoine-Retraite	1693 71	1660 50
Pervalor	538 41	522 73
Phenix Placements	259 50	258 21
Pierre Investiss.	848 48	819 07
Placement A	806 05	806 05
Placement crt-terme	74421 25	74421 25
Placement J	57394 69	57394 69
Placement Premier	56115 07	56115 07
Placements Rendement	10899 01	10899 01
Placements Sécurité	109223 87	109223 87
Plénitude	105 70	102 87
Première Obligations	10936 46	10814 63
Prévoyance Ecureuil	104 98	102 17
Priv'Association	21743 17	21743 17
Province Investiss.	419 64	400 61
Quartz	108 72	106 04
Quatre-quarts Retraite	......	......
Rentacic	161 63	159 24
Revenus Trimestriels	5533 44	5478 65
Revenu Vert	1156 38	1155 22
Rivoli Plus	1106 45	1056 28
St-Honoré Assoc.	13676 13	13608 08
St-Honoré Bio-aliment.	706 91	674 85
St-Honoré Pacifique	497 28	474 73
St-Honoré P.M.E.	409 08	390 53
St-Honoré Real	11761 13	11714 27
St-Honoré Rendement	11895 07	11835 89
St-Honoré Services	452 39	434 99
St-Honoré Technol.	687 89	656 70
St-Honoré Valor	12542 85	12443 30
Sécuricic	11373 58	11362 22
Sécuri Taux	10363 23	10363 23
Sélection Croissance	475 03	461 19
Sicacden (Caeden BP)	723 40	712 71
Sicav-Associations	1454 26	1452 08
S.F.I. fr. et étr.	580 85	563 93
Sicav 5000	309 07	300 80
S.I. Est	1186 69	1132 88
Silvafrance	472 60	459 95
Silvam	389 48	379 06
Silvarente	212	209 90
Silvinter	396 56	385 95
S.N.I.	1120 37	1087 74
Sogepargne	351 18	338 48
Sogevar	955 97	912 62
Sogmar	1254 29	1197 41
Soleil Investissement	462 27	441 31
Stratégie Actions	978 80	941 15
Stratégie Rendement	1097 35	1062 81
Technocic	1074 26	1042 97
Techno-Gan	5667 99	5410 97
Trilion	5233 03	5181 22
U.A.P. Investiss.	379 66	365 94
Uni-Associations	110 78	110 78
Unifrance	411 17	396 31
Unifoncier	1101 51	1061 70
Uni-Garantie	1291 10	1285 76
Unigestion	814 52	777 58
Uni-Régions	2357 71	2272 49
Unirente	2282 38	2187 99
Univer	180 22	180 22
Univers-Actions	1002 76	969 79
Univers-Obligations	1529 32	1479 03
Valorem	468 26	456 84
Valorg	1540 40	1538 86
Valrael	82950 31	82908 86

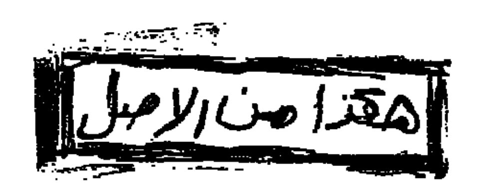
Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/3	COURS DES BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 655	5 681	5 470	5 870
ECU	7 036	7 042	....	....
Allemagne (100 DM)	339 800	340 230	329 500	349 500
Belgique (100 F)	16 245	16 262	15 700	16 700
Pays Bas (100 fl.)	302 590	302 830	293	313
Danemark (100 krd)	88 860	88 680	85	92
Norvège (100 k)	89 350	89 540	86	93
Grande-Bretagne (£ 1)	10 480	10 501	10 200	10 950
Grèce (100 drachmes)	4 243	4 248	3 800	4 650
Italie (1 000 lires)	4 592	4 586	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	411 260	411 110	398 500	420 500
Suède (100 krs)	95 580	95 650	92 500	98 500
Autriche (100 sch)	48 360	48 390	46 850	49 850
Espagne (100 pes.)	5 062	5 071	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 145	4 149	3 800	4 650
Canada ($ can 1)	4 499	4 532	4 350	4 750
Japon (100 yens)	4 456	4 468	4 320	4 540

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/3
Or fin (kilo en barre)	80750	81700
Or fin (en lingot)	80760	81850
Pièce française (20 fr)	516	519
Pièce française (10 fr)	380	.....
Pièce suisse (20 fr)	544	547
Pièce latine (20 fr)	470	476
Souverain	589	600
Pièce de 20 dollars	3020	3025
Pièce de 10 dollars	1480	1470
Pièce de 5 dollars	840	.....
Pièce de 50 pesos	3145	3155
Pièce de 10 florins	481	489
Or Londres	442 25	447 15
Or Zurich	442 50	447 50
Or Hongkong	441 95	446 85
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ◆ : prix précédent — ★ : marché continu



Le Monde

ÉTRANGER

2 Les affrontements dans les territoires occupés par Israël et la visite de M. Shamir à Washington.
3 Les obsèques des trois membres de l'IRA tués à Gibraltar.
6 L'Inde face au terrorisme sikh.

POLITIQUE

7-8 La campagne présidentielle dans la majorité : M. Barre au Bourget et M. Pasqua à Brest.
9 Le feuilleton du septennat.

SOCIÉTÉ

10 Défense : M. Mitterrand réaffirme ses prérogatives sur l'emploi de l'armement nucléaire.
12 Education : le « collège unique » n'existe pas.
13 Médecine : un médicament efficace contre l'ostéoporose.

ARTS ET SPECTACLES

15 à 17 La saison de la mode à Paris, Milan et Londres : les étapes de l'effet Lacroix.
19 à 22 L'inauguration du Palais de Tokyo : un nouvel espace pour le cinéma et la photographie.
18 Les expositions.

ÉCONOMIE

31 La présentation du budget britannique.
32 La bataille autour de la Générale de Belgique.
33 La mondialisation de l'économie et la vague d'OPA.
34-35 Marchés financiers.

SERVICES

Abonnements 2
Annonces classées ... 28-29
Carnet 14
Météorologie 30
Mots croisés 30
Radio-télévision 30
Spectacles .... 23 à 25

MINITEL

● Chaque matin, 10 h 30, le mini-journal de la rédaction. JOUR
● Présidentielle : J–40 R. Barre monte au créneau. ELEC
Actualité, International, Bourse, Abonnements, Télémarket, Campus.
3615 Taper LEMONDE

Le terrorisme dans l'île

Corse : une responsabilité collective ?

AJACCIO
de notre correspondant

La population de la Corse doit-elle mettre elle-même fin au terrorisme et en a-t-elle les moyens ? A entendre le premier ministre et son ministre de l'intérieur, la réponse à la question devrait être affirmative.

« Je souhaite vraiment que nos compatriotes corses comprennent qu'il est temps, grand temps, de s'associer par civisme et par sens national, à l'effort engagé par le gouvernement et les forces de l'ordre pour prendre les terroristes. » (Jacques Chirac, discours de Poitiers, le 8 mars.)

« Je voudrais que l'on cesse d'attendre des miracles de l'Etat : vous devez également participer, et pas seulement par des manifestations ou des déclarations. Les plastiqueurs, nous les connaissons tous ; vous comme moi. Mais nous ne les arrêterons que lorsque nous aurons décidé, les uns et les autres, que cette pantalonnade a assez duré. Les véritables défenseurs de la République, ce ne sont ni les gendarmes ni les CRS : c'est le peuple et ses élus... Il faut se débarrasser de ce tabou séculaire qui veut que nous ayons une certaine sympathie pour les marginaux. Nous sommes tout, sauf des lâches. Le moment est venu de le prouver. » (Charles Pasqua, discours devant le conseil général de la Haute-Corse, le 15 juin 1987.)

Parce qu'il est candidat à la présidence de la République, le propos du premier ministre a reçu dans l'île un écho dont le moins que l'on puisse dire est qu'il est défavorable.

« Interpeller ainsi tout un peuple, c'est une sommation qui s'apparente à une mise en accusation. On voudrait provoquer des réactions dangereuses dans l'opinion continentale à l'égard des Corses qui vivent à Paris, à Marseille ou ailleurs, que l'on ne s'y prendrait pas autrement », déclarent les fédérations insulaires du PCF.

Parlant le lundi 14 mars à Ajaccio, M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste, a nettement exprimé son refus de *« participer d'une volonté de culpabilisation collective, car le terrorisme existe aussi sur le continent »*. Au cours de la même réunion, M. Nicolas Alfonsi, député de la Corse-du-Sud (apparenté PS), est allé plus loin en affirmant que, *« faute de réflexion collective, le gouvernement veut masquer son échec dans la lutte antiterroriste en imputant une responsabilité collective à la communauté corse »*. Il a déclaré notamment : *« Prétendre que tout le monde connaît tout le monde, suggérer que la population a ainsi la preuve de délits ou crimes commis, relève de l'hypocrisie ou de l'impuissance, non d'un exercice rigoureux de ses responsabilités. C'est gommer d'un trait l'évolution de la société corse depuis vingt ans, nier l'éclatement de ses structures sociales, se replonger dans la Corse endormie et rurale des années 50, que d'affirmer que toute la Corse connaît les poseurs de bombes. »*

Dès lors, pour M. Alfonsi, *« ou bien le gouvernement le sait parfaitement, et il désigne, avec tous les dangers que cela comporte, la communauté corse à la réprobation nationale ; ou il croit sérieusement à ce qu'il dit, mais alors sa méconnaissance de celle-ci emporte sa condamnation et ce, malgré les succès ponctuels – qui ne sont pas une fin en soit – qu'il a pu obtenir dans sa lutte contre le terrorisme. »*

Afin de lever toute équivoque sur l'interprétation éventuelle de ces déclarations, M. Jospin et M. Alfonsi n'avaient pas manqué d'exprimer la nécessité absolue de lutter contre le terrorisme, qui appelle *« les rigueurs de la loi républicaine »*. Les nationalistes qui manifestaient devant l'entrée du chapiteau en distribuant des tracts ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, reprochant à M. François Mitterrand de *« n'avoir tenu aucune de ses promesses »* et l'accusant d'avoir rendu la répression *« omniprésente »* après l'amnistie de 1981 en envoyant en Corse le préfet de police Robert Broussard.

Il est évident que cette île est malade d'un terrorisme qu'elle réprouve dans son immense majorité, mais c'est un bien étrange sophisme que de prétendre transformer les victimes en coupables. Ainsi, les *« analyses »* de l'âme corse sur l'éternel fond mériméen, les parallèles avec l'*« omerta »* sicilienne, les explications laborieusement apportées sur les ondes et dans la presse par ceux qui croient connaître les Corses, suscitent dans l'île une irritation grandissante. ici comme ailleurs, gendarmes et policiers ne travaillent-ils pas sur renseignements ?

L'opinion prévaut que l'on ne combat pas la violence en tentant de la justifier par la responsabilité collective de ceux qui, directement ou indirectement, en pâtissent.

PAUL SILVANI.

Elf-Aquitaine lance une contre-OPA sur Rhin-Rhône

Elf-Aquitaine, actionnaire principal de Rhin-Rhône (39,6 %), a décidé, le mercredi 16 mars, de lancer une offre publique d'achat concurrente sur cette entreprise de négoce de combustibles, cible d'une première offre du groupe Bolloré Technologies, qui détient 35,4 % du capital. Le groupe pétrolier propose un prix de 1 500 F par action à comparer aux 1 100 F offerts par Bolloré. Elf se propose de racheter *« toute quantité »* d'actions Rhin-Rhône.

L'attaque du groupe Bolloré avait été jugée « inamicale » par les dirigeants de Rhin-Rhône. Ceux-ci s'inquiétaient notamment des projets de ce groupe visant à rapprocher ses activités de distribution de combustible avec celles de Rhin-Rhône.

Dans un premier temps, ELF-France avait accepté de négocier avec l'attaquant et un « protocole d'intention » avait été signé. Mais, selon le groupe pétrolier, Bolloré a refusé d'accepter une date butoir – le vendredi 18 mars – pour conclure définitivement. ELF a donc décidé de surenchérir à l'OPA de Bolloré *« pour préserver ses intérêts dans le déroulement de la négociation »*.

M. Bernard Pons annonce l'envoi de renforts de police et de gendarmerie en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre correspondant

M. Bernard Pons a adressé, le mercredi 16 mars à Nouméa, une *« mise en garde »* à *« tous ceux qui voudraient, d'une manière ou d'une autre, perturber »* les prochaines élections régionales couplées avec le scrutin présidentiel. *« Ceux qui voudraient se lancer dans cette entreprise seront immédiatement arrêtés et déférés à la justice »*, a expliqué le ministre des DOM-TOM à l'issue d'une visite de vingt-quatre heures en Nouvelle-Calédonie.

Sans vouloir les *« dramatiser »*, M. Pons s'est déclaré *« préoccupé »* par les récentes déclarations des chefs du FLNKS appelant les militants indépendantistes à *« faire échec par tous les moyens »* au nouveau processus institutionnel. Il a indiqué avoir tenu récemment, à Paris, une réunion de travail en présence du haut commissaire en Nouvelle-Calédonie, M. Clément Bouhin, et de spécialistes de la sécurité de la gendarmerie et du ministère de l'intérieur, où *« tous les scénarios et toutes les hypothèses furent envisagés »*.

« Nous avons arrêté, a précisé M. Pons, *toutes les dispositions permettant de donner aux forces de l'ordre les moyens de rapidité d'intervention pour neutraliser immédiatement toutes les menaces à l'ordre public, où qu'elles puissent se développer. »*

M. Pons a ainsi annoncé que les renforts de police et de gendarmerie seront doublés par rapport à ceux qui avaient été dépêchés sur l'archipel lors du référendum du 13 septembre 1987, soit seize escadrons de gendarmes (au lieu de huit) et douze compagnies de CRS (au lieu de six). Cela portera le total des forces de l'ordre à trois mille gendarmes et mille cinq cents policiers.

Le ministre a par ailleurs lancé un *« appel au civisme »* à tous les élus calédoniens, plus précisément aux maires des trente-deux communes du territoire (dont quinze sont contrôlés par le FLNKS). *« Les maires, élus du suffrage universel,* a averti M. Pons, *ont des droits mais aussi des devoirs, notamment la responsabilité d'organiser les scrutins et de présider les bureaux de vote. Si par hasard un maire devait être défaillant il serait dans la minute sanctionné et relevé de ses fonctions, ce qui voudrait dire qu'au renouvellement de 1989 il n'aurait pas le droit de se représenter. »*

F. B.

(Lire page 9 les déclarations de M. Tjibaou à Paris.)

Framatome surenchérit pour la reprise de Télémécanique

Framatome frappe un grand coup dans la bataille qui l'oppose à Schneider pour le contrôle de Télémécanique : il est prêt à mettre 7 milliards de francs sur la table pour racheter la totalité du capital de l'entreprise.

Le constructeur de chaudières nucléaires propose en effet 4500 francs par action mais offre désormais d'acheter 100 % du capital de Télémécanique. Son OPA (offre publique d'achat) précédente était à un prix plus intéressant (5800 francs) mais elle ne portait que sur 45 % du capital (soit un débours de 4,1 milliards de francs).

On ne connaissait pas mercredi 16 mars en début d'après-midi la réaction de Schneider, qui avait quarante-huit heures pour prendre une décision. Les cotations de Télémécanique restaient suspendues.

Sur le vif

Suite royale

Ça y est, c'est fait, on déménage. Ils en parlaient ce matin à la conférence. On quitte la rue des Italiens pour aller s'installer l'an prochain dans un ancien garage. Je demande où c'est, question métro. Métro Falguière. Je fonce au service télex. Là-dessus, ils sont imbattables, les mecs. Qu'est-ce que je fais pour aller de Pont-Marie à Falguière ? Tu fais pitié. Faut que tu changes ici, puis là, ou alors tu prends à Cité et tu descends à... Bon, ça va, compris, c'est la galère.

Je rentre, l'oreille basse, dans mon trou à rat, et qu'est-ce que je vois, ouvert à la page 3, sur ma machine à écrire ? Le « Canard enchaîné », avec un mot épinglé : ça peut te donner une idée. Tu parles ! Sous prétexte qu'il a été président du tunnel du Mont-Blanc, je ne sais plus quand, Baltamou Ier et Sa Majesté la reine disposent à l'œil et à l'année d'une suite de 200 mètres carrés au Majestic de Chamonix. Flanquée de deux appartements : l'un réservé aux enfants, l'autre aux domestiques du couple royal. Ça, alors !

Je dégringole ventre à terre au premier étage, l'étage noble, l'étage des chefs, et je leur balance :

– Dites voir, vous avez prévu quoi, pour moi, dans les nouveaux locaux ?

– Ecoute, arrête de nous souffler dans le cou, tu veux ! On en est encore à distribuer les bureaux et les salles de rédaction. On verra à te caser après. Un chiotte, c'est pas évident, il n'y en aura pas tellement, et un placard, ça paraît difficile, ils seront tous pris par les fournitures, mais, bon, on peut envisager un fond de couloir masqué par un rideau pour pas qu'on te voie trop. Ça risquerait d'effrayer les visiteurs.

– Hé ! là ! ho ! vous êtes complètement à côté de la plaque, les enfants ! Non seulement je veux un bureau avec classeur, porte-parapluie, moquette et tout, j'exige une suite au Méridien Montparnasse pour plus avoir à prendre le métro. Ben, me regardez pas comme ça. C'est qui, la présidente du tunnel traversé par « le Monde » il y a quatre, cinq ans, hein ? C'est Bibi.

CLAUDE SARRAUTE.

Le déficit budgétaire pour 1987 a été de 120 milliards de francs

Le déficit du budget de l'Etat pour 1987 s'est élévé à 120 milliards de francs, soit sensiblement moins qu'il n'avait été prévu (129,3 milliards de francs) lorsque fut votée, fin 1986, la loi de finances 1987. La « bonne nouvelle » a été annoncée, mercredi 16 mars, à l'hôtel Matignon par MM. Chirac, Balladur et Juppé.

« Pour la deuxième année consécutive, a déclaré M. Balladur, *les résultats de l'exécution du budget sont meilleurs que les prévisions initiales. Une pareille maîtrise n'avait pas été constatée depuis de très nombreuses années.*

» C'est donc une réduction effective du déficit de plus de 21 milliards de francs qui a été réalisée en 1987, dépassant l'objectif de 15 milliards de francs présenté lors de l'adoption du budget.

» Ce très bon résultat est essentiellement atteint grâce à la progression modérée des dépenses, qui s'élève à 2,5 %. Ce chiffre est inférieur à celui des prix qui est de 3,1 % en 1987 et ce pour la première fois depuis trente ans.

» Nous avons pourtant fait face comme il convenait aux dépenses supplémentaires qui ont affecté la gestion 1987. Ces aléas ont concerné non seulement les dépassements traditionnels en cours d'exécution mais aussi un certain nombre de dépenses qui ont pu être financées grâce à l'excellente maîtrise de nos finances publiques : le soutien à l'emploi, qui a conduit à la mise en place de 4 milliards de crédits complémentaires en 1987 ; les mesures d'urgence dictées par la situatiuon de la Sécurité sociale (3,7 milliards) ; le financement du budget communautaire (8,5 milliards). »

« Le Canard enchaîné » et les séjours de M. Edouard Balladur à Chamonix

Dans son numéro du mercredi 16 mars, *le Canard enchaîné* affirme que M. Edouard Balladur a occupé gratuitement à plusieurs reprises, notamment en 1986 et 1987 à Chamonix (Haute-Savoie), trois appartements dans l'ancien palace du Majestic dont la Société du tunnel du Mont-Blanc est propriétaire. M. Balladur a été président de cette société de 1968 à 1981 avant d'en devenir le président d'honneur. *Le Canard enchaîné* fait état de plusieurs factures montrant que la société a amélioré le confort de ces appartements et réglé tous les faux frais occasionnés par les séjours du ministre. Selon l'hebdomadaire, le sociologue Jean Ziegler, conseiller national du canton de Genève, membre du Parti socialiste suisse, vient de poser une question à ce sujet aux autorités helvétiques.

La ville et le canton de Genève détiennent en effet 5 % du capital de la Société du tunnel du Mont-Blanc dont les autres actionnaires sont l'Etat français pour 54 %, les départements de la Haute-Savoie (15 %) et de l'Ain (2 %) et diverses banques et sociétés françaises. Dans un communiqué adressé à l'AFP, la Société du tunnel du Mont-Blanc indique que *« les trois appartements et les deux bureaux qu'elle a acquis en 1958 dans un ancien hôtel, à Chamonix, ont été utilisés par les présidents successifs de la société comme résidences et bureaux de passage lors de leur séjour sur place pendant la construction, puis l'exploitation du tunnel et de l'autoroute qui le relie à Genève. » « Les conditions de leur utilisation et de leur aménagement ont fait l'objet de contrôles réguliers, et encore récemment, qui confirment leur parfaite régularité »*, conclut le communiqué.

En 1989

La rédaction du « Monde » s'installera rue Falguière

André Fontaine, directeur du *Monde*, a annoncé, le mardi 15 mars, au comité d'entreprise, l'aboutissement des négociations en vue de l'implantation de la rédaction et des services qui lui sont liés dans un nouveau site à Paris. Les locaux, d'une surface de l'ordre de 6000 mètres carrés, situés dans le quinzième arrondissement, rue Falguière, doivent faire l'objet d'aménagements au cours des prochains mois, l'installation de la rédaction étant prévue pour l'été 1989.

Par ailleurs, *le Monde* est en train d'achever la construction d'un ensemble industriel et de bureaux à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne).

Publicité

L'AACP s'ouvre à la promotion des ventes

L'Association des agences conseils en publicité (AACP, syndicat professionnel qui regroupe la plupart des grandes agences, à l'exception toutefois de celles du groupe Eurocom), s'ouvre aux agences spécialisées. Elle accueille, dans un premier temps, deux agences de promotion des ventes sur la soixantaine que compte la profession : YKA (Yves Kergrohenn associés), 23 millions de francs de marge brute (qui est, rappelons-le, le vrai chiffre d'affaires de ces entreprises) et WR (William Rouff), 24 millions de francs.

L'Association des agences conseils en développement commercial (AACDC) qui regroupe une grande partie des agences de promotion conserve sa personnalité, mais la double appartenance reste possible.

L'AACP se prépare à s'ouvrir aux agences de marketing direct et aux agences de relations publiques, et compte intensifier son action auprès des pouvoirs publics, tant français qu'européens.

Le numéro du « Monde » daté 16 mars 1988 a été tiré à 500 547 exemplaires

هكذا من الأصل